

Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE - N° 16575 - 7,50 F - 1,13 EURO

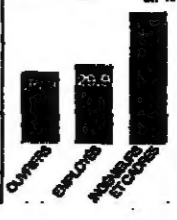
MERCREDI 13 MAI 1998

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY - DIRECTEUR : JEAN-MAIRE COLOMBANI

LE MONDE INITIATIVES

■ Vers la réforme de la formation professionnelle
■ Emploi : 20 pages d'annonces classées

Personnel accordant à un stage



L'Inde joue avec le feu nucléaire

● Le gouvernement nationaliste de New Delhi a procédé à trois tests souterrains, les premiers depuis 1974 ● Le Pakistan, son voisin et ennemi, menace de faire de même ● Les Etats-Unis et le Japon envisagent des sanctions économiques



GAUDIN DUTYON

■ Mai 68, le roman
Huitième épisode du roman-feuilleton de Patrick Rambaud consacré à mai 68. Entre la « nuit des barricades » et les manifestations annoncées pour le lendemain, le dimanche 12 mai apparaît comme un entracte. Le premier ministre, Georges Pompidou, rentre souriant d'un voyage à Kaboul. p. 12 et 13

■ Bombe désamorcée
Un engin explosif de fabrication artisanale a été découvert lundi, à Paris, devant des locaux de France Telecom. Selon les premières analyses, la bombe présente certaines similitudes avec celles des islamistes en 1995 et 1996. p. 33

■ Droits des enfants
Un rapport parlementaire propose d'améliorer la procédure d'accouchement sous X... p. 10

■ Assouplissement sur les stock-options
Le gouvernement envisage d'exonérer des cotisations sociales les gains réalisés sur ces formes d'intéressement à haut rendement. p. 7

■ Qui Veyrat verra



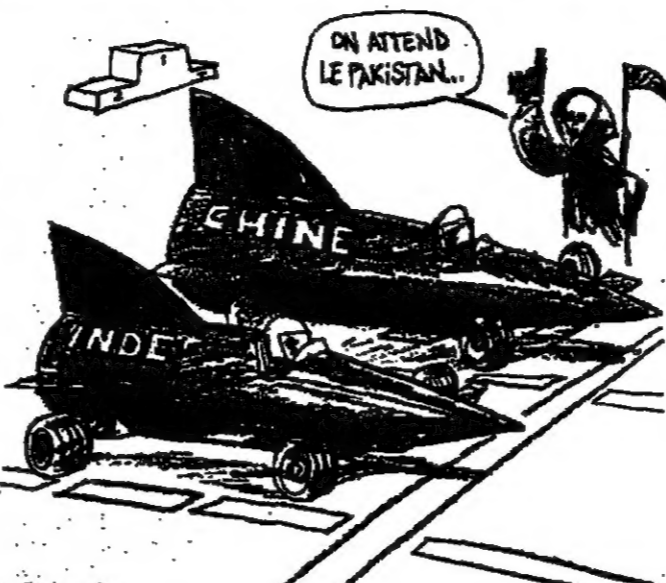
Dans son auberge de l'Eridan, à Veyrier-du-Lac, près d'Annecy, Marc Veyrat veille, en herboriste inspiré, sur les réjouissantes saveurs des alpages. p. 25

■ Jean Tiberi chez Jacques Chirac
Alors que Philippe Séguin organise, mercredi 13 mai, une réunion de conciliation entre Jacques Toubon et le maire de Paris, ce dernier a été reçu discrètement, samedi, par le président de la République. p. 8

■ Bourse : nouveaux records
Le CAC 40 a franchi, lundi 11 mai, la barre des 4 000 points à la Bourse de Paris. Les autres places financières internationales, soutenues par les annonces de fusions, sont aussi en hausse. p. 17

Allemagne, 3 DM; Arabie Saoudite, 5 F; Autriche, 25 S; Belgique, 40 F; Canada, 2,25 \$ CAN; Côte d'Ivoire, 500 F CFA; Danemark, 15 KRO; Espagne, 200 PTA; Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 200 Dr; Italie, 2 000 L; Luxembourg, 40 F; Maroc, 20 DH; Norvège, 40 KRN; Pays-Bas, 2 Fl.; Portugal, 200 Esc; République tchèque, 200 Kč; Espagne, 200 PTA; France, 7 F; Grèce, 200 Dr; Italie, 2 000 L; Japon, 100 ¥; République tchèque, 200 Kč; Royaume-Uni, 1 £; Suisse, 2 S; USA (terrestre), 2,90 \$; USA (satellite), 3,60 \$.

M 0147-513-7,50 F



« réservait le droit de prendre les mesures appropriées » pour garantir sa sécurité. Le Pakistan, tout comme l'Inde, possède une capacité nucléaire, et pourrait donc, lui aussi, procéder à des essais. La Chine, autre pays directement concerné, n'avait pas encore réagi mardi.

Les Etats-Unis ont exprimé leur « profonde déception », indiquant que des sanctions pourraient être prises à l'occasion de New Delhi quelques mois avant la visite en Inde du président Clinton. Le premier ministre japonais, Ryutaro Hashimoto, a estimé, de son côté, que la reprise des essais était « extrêmement regrettable ». Premier fournisseur d'aide au développement de l'Inde, Tokyo pourrait reconsidérer son programme de crédits.

Vos vacances en 2010

■ Les Français privilégieront les congés en famille selon un rapport du Commissariat du Plan
■ Ils choisiront le repos et délaisseront les activités sportives ou culturelles
■ L'industrie française du tourisme pourrait souffrir dans une Europe « supermarché » des loisirs

La dure vie des rhinocéros d'Imire sous protection rapprochée

IMIRE
de notre envoyé spécial
Chaque soir, les cinq rhinocéros rentrent docilement au paddock, où ils reçoivent la visite de touristes ravis de pouvoir caresser ces monstres et de leur offrir un grand biberon de lait. Au matin, suivant un rituel immuable, le petit troupeau sort du corral pour aller brouter paisiblement dans les alentours jusqu'au crépuscule, sous l'œil vigilant de gardes armés... montés sur des éléphants domestiqués.

Les rhinocéros noirs de la réserve privée d'Imire, dans l'est du Zimbabwe, mènent une paisible vie sans les braconniers, qui leur imposent une protection permanente et rapprochée. L'espèce est en effet menacée en raison de sa corne, qui se négocie clandestinement à 42 000 francs le kilo en Arabie ou en Asie. Le cheptel du Zimbabwe est ainsi passé en vingt ans de 2 500 à 300 rhinocéros.

Norman Travers, le fondateur d'Imire, lutte à sa manière pour la protection de ces animaux. Son « programme de reproduction intensive » permet d'accélérer le cycle de fertilité des femelles en servant leurs petits au bout de quatre mois (ce qui les met en chaleur dans les jours suivants), au lieu d'attendre la fin des quinze mois de la période normale d'allaitement, durant laquelle la femelle n'est pas féconde. « Il vaut mieux interférer avec la nature que de voir l'espèce disparaître », se défend le patron d'Imire, fier d'avoir « produit » cinq rejets en trois ans.

Privé de la possibilité de les vendre, Norman Travers a dû remettre les bébés rhinocéros aux services zimbabwéens de la faune, qui les réacclimatent à la vie sauvage dans les parcs nationaux.

Ce fermier blanc libéral, soucieux de pouvoir rentabiliser son projet, financé par des dons privés, déplore que la faune ne soit pas encore privatisée au Zimbabwe. « Elle reste protégée par l'Etat, comme naguère le gibier royal en Angleterre », grommelle-t-il. Comme nombre de ses collègues, il espère convaincre un jour les autorités qu'une réserve anima-

Bruxelles contre les 35 heures

BRUXELLES redoute les effets négatifs de la loi sur les 35 heures. La Commission européenne estime ainsi que la « réduction obligatoire et généralisée du temps de travail (...) peut avoir des conséquences défavorables et devrait être évitée » dans la zone euro. En France, la CFDT ne partage pas ces craintes : la confédération s'est fixée comme objectif de rassembler au stade Charley, mardi 12 mai à Paris, 25 000 adhérents en faveur de la réduction du temps de travail. La loi Aubry sera adoptée définitivement le 14 mai. Alors commenceront les négociations dans les entreprises. Précisément, des grèves perturberont le trafic SNCF du 12 au 14 mai.

Sans-papiers : avant qu'il ne soit trop tard

par Patrice Chéreau, Jean-Luc Godard, Anne-Marie Miéville et Stanislas Nordey

Il n'est pas trop tard. Il n'est jamais trop tard. Le 30 mai prochain, le délai pour la régularisation des sans-papiers en ayant fait la demande expire. Quarante-vingt mille personnes sont sur le point d'être chassées du sol français. Sans ménagement aucun, l'actua-

La perfection existe désormais en pot.

Quelle chance.

Patrice Chéreau est metteur en scène de théâtre et réalisateur de films.
Jean-Luc Godard est cinéaste.
Anne-Marie Miéville est cinéaste.
Stanislas Nordey est comédien et metteur en scène de théâtre.

Danser, de la Chine à l'Oural

DE CANTON à Ekaterinbourg, de Chine en Russie, Karine Saporta a engagé un travail de refondation qui vise à développer un art contemporain auprès de régimes qui voulaient éradiquer le passé.

Dans des villes en pleine mutation économique, politique et culturelle, sur les chantiers du postcommunisme, la chorégraphe française cherche, à la demande des directeurs de ballets locaux, à réconcilier passé, présent et futur par la seule force de la danse.



KARINE SAPORTA

Lire page 28

International	2	Aujourd'hui	23
France	6	Météorologie, jeux	26
Société	9	Cartes	27
Régions	11	Culture	28
Horizons	12	Guide culturel	30
Entreprises	17	Kiosque	31
Communication	20	Abonnements	31
Tableau de bord	21	Radio-télévision	32

INTERNATIONAL

LE MONDE / MERCREDI 13 MAI 1998

STRATÉGIE L'Inde a procédé, lundi 11 mai, à trois essais nucléaires souterrains, les premiers depuis 1974. Le nouveau gouvernement nationaliste hindou, qui entend ainsi s'affir-

mer, n'a violé aucun accord international car l'Inde n'a signé ni le Traité d'interdiction globale des essais nucléaires (CTBT) de 1996 ni le Traité de non-prolifération nucléaire (TNP) de

1968. ● LA CONDAMNATION internationale n'en a pas moins été unanime. La politique indienne, qui vise à mettre au point une force de dissuasion régionale, menace en effet

de déclencher une « réaction en chaîne » dans la région. Le Japon et les Etats-Unis envisagent de prendre des sanctions contre New Delhi ● LE PAKISTAN, ennemi héréditaire de

New Delhi, a immédiatement réagi, s'estimant en droit de prendre « des mesures appropriées », c'est-à-dire de procéder à son tour à des essais (lire aussi notre éditorial page 14).

Les essais nucléaires indiens risquent de relancer la course aux armements

Accueillie avec enthousiasme en Inde, la décision du gouvernement nationaliste hindou a provoqué de vives réactions, notamment au Pakistan, qui menace de prendre des mesures de rétorsion, et aux Etats-Unis, où l'administration envisage des sanctions

NEW DELHI
de notre correspondante
En moins de deux mois de pouvoir, les nationalistes hindous du Bharatiya Janata Party (BJP) ont montré leur différence : vingt-quatre ans après l'explosion de sa première bombe atomique, l'Inde a procédé, lundi 11 mai, à trois essais nucléaires souterrains sur le site de Pokhran, (500 km à l'ouest de New Delhi) dans le désert du Rajasthan, où avait déjà eu lieu l'essai de 1974.

L'annonce en a été faite par le premier ministre, Atal Behari Vajpayee, dans un communiqué laconique : « Aujourd'hui à 15 h 45 (10 h 15 GMT), l'Inde a effectué trois tests nucléaires souterrains sur le site de Pokhran. Les essais effectués aujourd'hui ont été avec un engin à fission, un engin à basse intensité et un engin thermonucléaire. Les mesures obtenues sont conformes aux valeurs prévues. Des mesures ont confirmé qu'il n'y a eu aucune émission de radioactivité dans l'atmosphère. Ce furent des explosions contenues, comme lors de l'expérience de mai 1974. Je félicite chaleureusement les scientifiques et les ingénieurs qui ont effectué ces tests avec succès. »

Le gouvernement a publié dans la soirée un long communiqué explicatif sa position et laissant entendre qu'après cette série de tests, il serait « prêt à considérer l'adhésion de l'Inde à certaines clauses du traité » bannissant les essais nucléaires (CTBT), que l'Inde s'est jusqu'à présent refusée

à signer. « Mais, ajoute le communiqué, cela impliquera nécessairement un processus évolutif et dépendra de gestes réciproques. »

En jouant avec l'éventualité de son adhésion au CTBT, New Delhi espère visiblement échapper à des sanctions internationales, en particulier américaines, immédiatement évoquées à Washington. A quelques mois du voyage prévu de Bill Clinton dans le sous-continent, les Etats-Unis, qui ont exprimé « leur profonde déception », se trouvent dans une situation délicate. Sanctionner durement l'Inde pourrait fermer la porte à tout assouplissement de New Delhi vis-à-vis du traité sur l'interdiction des essais nucléaires. Ne rien faire de significatif est tout aussi difficile dans la mesure où, au Pakistan, on a déjà laissé entendre qu'après ces tests le grand rival de l'Inde pourrait également procéder à sa première explosion nucléaire.

« DANS LA COUR DES GRANDS »

Première capitale à réagir, Islamabad a violemment condamné l'Inde, demandant à la communauté internationale de sanctionner ces essais. Le Pakistan a, le 6 avril, testé son premier missile stratégique, le Ghauri. Officiellement, il s'agissait de réagir aux affirmations du BJP qui avait promis de « réévaluer la politique nucléaire indienne ». Islamabad peut donc difficilement rester inactif. Seule puissance nucléaire déclarée dans la région, la Chine n'a pas encore réagi, mais ces tests se sont pro-

duits quelques jours après les déclarations du ministre de la défense indien, George Fernandes, affirmant que Pékin était « la menace numéro un » pour l'Inde.

Si ces essais, que personne n'avait vu venir aussi rapidement, ont surpris tout le monde, ils n'en étaient pas moins dans l'air du temps depuis l'arrivée au pouvoir de la droite hindoue. Dans leur programme électoral, comme dans l'agenda national mis au point avec leurs quatorze alliés au gouvernement, les nationalistes avaient affirmé leur volonté de « réévaluer la politique nucléaire de l'Inde », se réservant le droit d'« incorporer des armes nucléaires ». Conscient des risques d'une telle politique, le BJP se justifiait ainsi : « Le parti rejette la notion d'un apartheid nucléaire et s'opposera activement » à ce que les traités internationaux tentent d'« imposer un régime nucléaire hégémonique ».

Sur le plan intérieur, ces essais seront sans aucun doute bien reçus par une opinion publique hypernationaliste favorable à la présence de l'Inde dans le « club des grands ». Un large consensus existe en Inde quant à la question



nucléaire, et la rapidité avec laquelle ces essais ont été effectués par le nouveau gouvernement prouve que le programme nucléaire indien s'est poursuivi depuis 1974 et que le site de ces trois essais avait été préparé par les gouvernements précédents. La

quasi-totalité des partis politiques a, dès lundi, félicité les scientifiques indiens pour ce succès et approuvé avec plus ou moins d'emphase l'action du gouvernement.

La plupart des analystes interrogés soulignent d'autre part que si

l'Inde, grâce à ses tests, est devenue « une puissance nucléaire confirmée » avec laquelle il faudra compter, elle n'a violé aucun traité international, puisque New Delhi n'est pas signataire du Traité de non-prolifération nucléaire (TNP). Ces essais, comme les récentes attaques du ministre de la défense contre la Chine, confirment que le nouveau gouvernement veut dorénavant « jouer dans la cour des grands ». En a-t-il les moyens ? C'est une autre question. Mais en procédant à ces essais, il a au moins fait taire sur le plan intérieur les critiques qui s'accumulaient sur son inaction et sa paralysie face aux chantages incessants de ses alliés.

Il va lui falloir maintenant rassurer ses voisins qui, outre le Pakistan et la Chine, risquent de sérieusement s'inquiéter d'une évolution qui augure mal de la volonté affichée de la région de se consacrer au développement. Mais en mettant un terme à vingt ans d'ambiguïté sur la question de sa force de frappe, l'Inde peut espérer ouvrir des négociations tous azimuts sur le nucléaire.

Françoise Chipaux

Un arsenal de dissuasion désormais opérationnel

FACE au Pakistan et à la Chine, qui ne sont pas en arrière de la main dans le domaine stratégique, l'Inde développe les moyens militaires d'une dissuasion régionale. Dans l'ordre du nucléaire comme dans la gamme du balistique, même s'il existe un assez net décalage dans le temps entre les deux. Mais, désormais, le fait est là : les Indiens se sont dotés de la capacité d'avoir un arsenal opérationnel de dissuasion, au point que, dans les services américains de renseignements, des analystes expriment la crainte que, dans cette région, des affrontements frontaliers entre les trois pays puissent, un jour, dégénérer en un conflit nucléaire brutal.

Dans l'ordre nucléaire d'abord, l'Inde mène son programme depuis 1965 sous la responsabilité directe des premiers ministres qui se sont succédés à New Delhi. On estime aujourd'hui que 15 000 scientifiques, ingénieurs et techniciens s'y consacrent, dans quatre centres majeurs de recherche et une base d'expérimentations aériennes, puis souterraines à Pokhran (à 150 kilomètres de la frontière pakistanaise), à partir de ce que peuvent fournir une dizaine de réacteurs nucléaires dont l'activité est civile-militaire. Le centre nerveux de tout ce programme serait le Bhabha Atomic Research Center, basé à proximité de la ville de Bombay.

Par rapport à l'essai aérien du 18 mai 1974, qui a dégagé une énergie de 12 kilotonnes (moins que la bombe d'Hiroshima), les trois expériences souterraines du 11 mai semblent démontrer, si l'on en croit des experts, la volonté des Indiens de réussir à mettre au point l'« al-

lumette » ou le détonateur (une charge A) d'une bombe thermonucléaire, des systèmes de sécurité (avec un test de basse intensité) et un engin dit « dopé », qui mélange énergies de fission et de fusion, plutôt qu'une vraie bombe H.

Mais il se pourrait surtout que l'Inde ait cherché, au travers de ses expérimentations, à concevoir des armes nucléaires plus miniaturisées que les précédentes — on prête à New Delhi, depuis son premier essai de 1974, la capacité à disposer de quelque 30 à 60 bombes de la puissance de celle d'Hiroshima — pour qu'elles soient transportables grâce à des missiles.

UNE PANOPLIE DE MISSILES BALISTIQUES

C'est, en effet, l'autre aspect de la dissuasion régionale indienne. Depuis 1983, New Delhi cherche à développer, là encore sous l'autorité de différents premiers ministres, une panoplie de missiles balistiques. A ce programme sont attachés quelque 30 000 spécialistes, qui œuvrent dans une cinquantaine de laboratoires et une quinzaine de sites d'essais, répartis notamment autour de la capitale, de Bangalore et de Haldarabad. Des scientifiques indiens sont allés dans plusieurs Etats occidentaux — ce fut tout récemment le cas en Grande-Bretagne, qui a décidé d'expulser l'un d'entre eux — pour acheter, voire copier (pour les manufacturer ensuite dans leur pays), des composants nécessaires à la technologie des missiles.

La panoplie indienne repose essentiellement sur un missile, le Prithvi (la terre), qui est censé avoir une portée de 40 à 250 kilomètres et qui, en service au 33^e groupe de missiles à la fron-

tière pakistanaise, peut se déplacer sur route en étant équipé, à l'heure actuelle, de cinq types de têtes classiques. Il se pourrait que les Indiens tentent, en priorité, de « nucléariser » ce missile, en lieu et place de leur flotte d'avions, et que l'un des trois essais du 11 mai ait été voué à cette tâche d'adaptation, en masse et en volume, de la charge au « vecteur ».

De même, les Indiens ont lancé la conception d'une autre catégorie de missiles balistiques, plus ambitieuse que la précédente et, de ce fait, pas encore au point. Il s'agit du missile nommé Agni (le feu), qui aurait une portée de 1 500 à 2 500 kilomètres. Cet engin, qui est en cours de développement et dont tout donne à penser que sa charge ne peut être que nucléaire en raison de ses performances, permettrait à New Delhi, le cas échéant, de « frapper » ses voisins au cœur même de leur territoire soit à partir du sol, soit depuis un sous-marin. A la fin de 1997, des rumeurs avaient fait état d'une assistance de la Russie pour concevoir la version adaptée au sous-marin, mais l'Inde a tenu à démentir en affirmant qu'elle n'avait aucun projet visant à déployer sa dissuasion sur sous-marin.

Qu'il s'agisse du programme nucléaire ou balistique, les forces armées indiennes en avaient exprimé le besoin dès le milieu de la décennie 60. Mais ce sont les responsables politiques qui en assurent totalement la responsabilité face à la Chine et au Pakistan, dont l'arsenal nucléaire est évalué respectivement à 160 et à une dizaine de têtes nucléaires.

Jacques Isnard

Condamnations unanimes de la communauté internationale

ACCUEILLIS dans l'enthousiasme général en Inde, les essais nucléaires ont déclenché une vague de protestations dans la communauté internationale, parfois assorties de menaces de sanctions.

L'affaire a pris une dimension toute particulière aux Etats-Unis dans la mesure où Washington s'efforce depuis plus d'une décennie de contenir les risques de prolifération nucléaire en Asie du Sud. Bill Clinton s'est déclaré « profondément troublé » et, fait rarissime, les Etats-Unis vont adresser une protestation officielle auprès des autorités de New Delhi, indique notre correspondant à Washington, Laurent Zerchini. Pour l'administration Clinton, l'effet de surprise se double d'un camouflet : le ministre indien des affaires étrangères était attendu dans la capitale américaine et il n'a soufflé mot des intentions indiennes.

Le département d'Etat a qualifié ces essais de développement « très négatifs », tout en laissant entendre que cette condamnation politique pourrait être assortie de sanctions économiques. Plusieurs responsables ont rappelé que la législation

américaine prévoit que les pays n'ayant pas signé le Traité de non-prolifération nucléaire (TNP) mais se livrant à des essais atomiques ne peuvent bénéficier de l'assistance financière des Etats-Unis.

Le président russe, Boris Eltsine, a estimé, mardi, que « l'Inde s'est jouée de nous » en procédant à ces tests nucléaires. Le premier vice-ministre russe de l'énergie nucléaire, Viktor Mikhalov, a « regretté » ces essais mais il a indiqué qu'ils seraient sans effet sur la coopération nucléaire pacifique entre les deux pays.

Premier pays concerné par les tests de son « frère ennemi », le Pakistan a averti l'Inde qu'il se réservait le droit de prendre toutes les mesures « appropriées » pour garantir sa sécurité. « L'Inde porte la responsabilité d'avoir porté un coup mortel aux efforts globaux concernant la non-prolifération nucléaire », a estimé le ministre des affaires étrangères pakistanais Cohan Ayub Khan. Comme l'Inde, le Pakistan est considéré comme un pays dit « du seuil », c'est-à-dire capable de se doter d'un arsenal nucléaire. Le père du programme nucléaire pa-

kistanais, Qadeer Khan, a d'ailleurs affirmé : « Nous n'avons pas peur de ces tests. Nous sommes même prêts [à faire la même chose] et nous ferons ce que le gouvernement décidera ». L'ancien chef des renseignements d'Islamabad, le général Hamid Gul, a pour sa part déclaré que son pays devrait « aller de l'avant », estimant que le Pakistan devrait, lui aussi, procéder à un essai.

L'UE « CONSTERNÉE »

Deuxième pays immédiatement concerné, le géant chinois n'avait pas encore réagi officiellement mardi 12 mai. La presse officielle et l'agence Xinhua se sont contentées de rapporter l'annonce faite par le premier ministre indien Atal Behari Vajpayee.

Le Japon a qualifié d'« extrêmement regrettable » la série d'essais nucléaires indiens. Le secrétaire du gouvernement japonais, Kanezo Muraoka, a laissé entendre qu'ils pourraient remettre en cause les crédits de développement accordés à l'Inde par Tokyo. La présidence de l'Union européenne s'est dite, pour sa part, « consternée » par cet événement. Dans un communiqué de la prés-

dence de l'UE, qui est assumée jusqu'à la fin de l'année par la Grande-Bretagne, Derek Fatchett, le secrétaire d'Etat britannique aux affaires étrangères, a indiqué que l'Union « porte un grand intérêt à la paix et à la stabilité en Asie du Sud et s'inquiète du risque d'une telle prolifération ». Le chef de la diplomatie allemande, Klaus Kinkel, a réagi en affirmant que les essais sont « un revers pour les efforts de désarmement international et de non-prolifération ». Il a sommé New Delhi de « revenir à la politique de retenue nucléaire » du gouvernement précédent.

De leur côté, la Suède, la Finlande et la Norvège ont qualifié la décision indienne d'« inacceptable », comme l'a indiqué le premier ministre suédois, Goeran Persson. Son homologue finlandais a exprimé sa crainte que ces essais conduisent « à nouveau à une dissémination des armes nucléaires ». A Oslo, le gouvernement norvégien s'est élevé contre la décision indienne, estimant qu'il s'agissait d'« un grave pas en arrière dans la coopération contre la dissémination des armes ». — (AFP Reuters)

«Un roman historique à la fois monumental et formidablement alerte.»
Entertainment Weekly

EDWARD RUTHERFORD
LONDRES
Le roman

Si je devais choisir un roman en fonction de son rapport qualité-prix nombre de pages, mon choix se porterait obligatoirement sur **Londres** d'Edward Rutherford : 900 pages nourries de suspense haletant d'aventures hors du commun d'idylles passionnées et d'exploits guerriers dans la cité londonienne depuis l'aube des temps jusqu'à nos jours. Un travail de titan.

The Times
PRESSES DE LA CITÉ

NAL
ancer la course aux armes



La « menace islamiste » ramène l'Ouzbékistan dans les bras du Kremlin

Islam Karimov éradique toute opposition

MOSCOU
de notre correspondant
L'an dernier encore, le président ouzbek, Islam Karimov, l'un des six chefs d'Etats musulmans de l'ex-URSS, se posait en champion de la résistance à l'« impérialisme russe » en Asie centrale et courtisait l'OTAN. Mais les déboires en politique intérieure et régionale de cet ancien apparatchik, pour qui la démocratie n'est qu'un mythe, comme le communisme, l'ont ramené à de meilleurs sentiments envers le Kremlin.

« Un tournant est intervenu dans nos relations », a déclaré M. Karimov, vendredi 8 mai, au retour d'une visite à Moscou. Il y a tant loué les « vieux liens de coopération » avec la Russie qu'il a obtenu de Boris Eltsine l'annonce de la création d'une nouvelle « troïka » au sein de la moribonde Communauté des Etats indépendants (CEI). Après le « couple » russo-bélorusse, l'union douanière à quatre (avec le Kazakhstan et le Kirghizstan) et l'alliance « anti-russe » du GUAM (Géorgie, Ukraine, Azerbaïdjan, Moldavie), cette troïka doit grouper la Russie, l'Ouzbékistan et son petit voisin le Tadjikistan, déchiré par les conflits.

Elle « s'opposera au fondamentalisme soutenu par d'importants Etats islamiques qui veulent en proclamer un autre au Tadjikistan », a dit le président ouzbek. Elle aura « un contenu stratégique et économique » pour faire face à la « menace idéologique réelle qui vient du Sud », a renchérit M. Eltsine.

En clair, le président russe promet à son collègue de l'aider si des « islamistes » - ouzbeks, tadjiks ou afghans - viennent à menacer son pouvoir. L'avancée, en 1997, des Talibans à la frontière ouzbèke, comme la persistance des conflits tadjik et afghan, ont persuadé M. Karimov que seul un soutien russe lui était immédiatement accessible. Car l'Occident - Etats-Unis en tête - s'obstine depuis des années à assortir ses offres de coopération de leçons de démocratie.

Lors d'une visite à Tachkent, le 20 avril, le président en exercice de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe), le Polonais Bronislaw Geremek, s'y est mis aussi, en ajustant le discours : lors d'une « franche » discussion au sommet en tête-à-tête, il n'a pas tant parlé de « droits de l'homme » que de « stabilité », le maître mot du potentat ouzbek. En soulignant que nombre de gouvernements en butte à l'islamisme politique n'ont fait que le renforcer en usant du « tout répressif ». Selon un schéma classique, le président Karimov avait « éradiqué », au début des années 90, l'opposition « laïque », démocrate ou nationaliste, laissant le champ libre à une opposition islamiste plus populaire et difficile à réprimer dans les campagnes, notamment dans la vallée surpeuplée du Ferghana.

Mais les leçons sont vaines : dix jours après le passage de M. Geremek, le président Karimov déclarait à ses députés que « les activistes musulmans sont si dangereux

qu'il faut leur tirer dans la tête ». « Si vous ne l'osez pas, je le ferai moi-même », dit-il, en leur faisant adopter une mouture plus sévère d'une loi sur les religions. Il s'emporta contre des « chefs d'administrations plus occupés à construire des mosquées que des écoles » et évoqua des plans « wahhabites » (nom donné à tout opposant islamique) pour empoisonner les puits, assassiner les fonctionnaires, saboter les usines et plonger le pays dans une guerre civile comme celle qu'a connue le Tadjikistan, afin de recréer un bastion islamiste dans le Ferghana.

« TROÏKA ANTI-ISLAMISTE »
Des assassinats de policiers cet hiver dans cette région, pouvant être des règlements de comptes mafieux autant que politiques, y ont relancé les arrestations et les « disparitions » d'activistes en vue. Dans le Ferghana, « tous les hommes de moins de cinquante ans se sont maintenant rasés la barbe », a indiqué un de ces activistes au Monde, en précisant que tous les autres étaient « passés à la clandestinité ».

Islam Karimov, comme nombre d'Ouzbeks, craint les conséquences possibles du « processus de paix » engagé depuis l'été dernier, sans son aval, au Tadjikistan. Ce processus n'a rien d'irréversible : l'intégration au pouvoir des opposants islamistes armés, revenus de leur exil afghan, donne lieu pour l'instant à des affrontements périodiques entre eux et les forces gouvernementales, avec une menace d'extension à l'Ouzbékistan où vit une importante minorité tadjike. Et c'est non sans plaisir que M. Karimov a entendu Boris Eltsine appeler en sa présence le président tadjik pour lui signifier qu'il faisait désormais partie d'« une troïka anti-islamiste ».

En revanche, l'avantage qu'a la Russie à attiser ainsi les braises tadjikes est moins évident, alors que Moscou y dirige officiellement, avec l'ONU, le plan de paix. Mais la presse russe a trouvé une explication : une des clés du rapprochement russo-ouzbek serait l'intérêt qu'y porte le nouveau secrétaire exécutif de la CEI, le financier russe Boris Berezovski. S'il promet d'abaisser les barrières douanières, c'est bien sûr, dit-on, pour mieux en profiter. L'incontournable oligarque, que M. Karimov a couvert d'éloges, a en effet acquis l'exclusivité de la commercialisation en Russie des voitures construites dans le Ferghana par Daewoo, l'investisseur numéro un en Ouzbékistan... La « troïka » pourrait résoudre aussi le problème du Coréen : l'étroitesse de la demande dans un pays où M. Karimov impose un passage de plus en plus étroitement contrôlé à l'« économie de marché », avec multiples cours de la monnaie locale, corruption galopante, régime policier et autres ingrédients idéaux pour une fermentation « islamiste ».

Sophie Shihab

Dialogue avorté à Genève sur l'avenir « déjà réglé » du Tibet

GENÈVE

de notre envoyé spécial
Il avait fallu l'opiniâtre persévérance d'un petit groupe emmené par un député socialiste genevois, Régis de Battista, pour mettre au point une conférence-débat intitulée « Tibet : quel avenir ? ». Des députés s'étaient mis en tête d'offrir l'hospitalité de la Genève internationale à une délégation officielle chinoise et à des représentants des autorités tibétaines en exil, dans l'espoir sinon d'amorcer le dialogue, du moins d'amener les deux parties face à face sur un même podium, en présence d'observateurs occidentaux. D'après discussions avaient permis de convenir que la représentante du dalaï-lama à Genève serait de la partie face à six émissaires chinois comptant trois Tibétains de souche. Pourtant, dès leur arrivée à Ge-

neve, le 6 mai, les invités chinois font monter la pression : la pancarte annonçant le débat à l'université les fait se récrier. Péremptoirement, le responsable de la délégation remet en cause le thème adopté, dans la mesure où « l'avenir du Tibet est déjà réglé ». Et exige le retrait du panneau incriminé, sous peine de ne pas venir le soir. Les organisateurs obtempèrent.

UN SILENCE PRESANT

A l'heure dite, la délégation est là au grand complet, visages fermés et bouches cousues. Toujours aussi cassant, le chef indique qu'il n'accepte plus la présence de la représentante tibétaine sur scène. C'est au tour de la diplomate tibétaine de s'offusquer et de refuser de se plier à cette exigence. Le public, environ cinq cents personnes, s'impac-

Tibet, version chinoise de la « libération pacifique », suscite des remous.

Natamment, les organisateurs renouent sur le podium dans un silence pesant. Premier puis deuxième commentateurs en chinois, dont l'interprète lit avec application la traduction. Un cri fuse dans la salle : « Pourquoi les Tibétains s'expriment-ils en chinois ? Pourquoi n'y a-t-il pas de représentant des exilés tibétains sur l'estrade, comme annoncé pour le débat ? » Réplique sèche du responsable chinois : « Nous ne sommes pas ici pour un débat mais pour une déclaration culturelle ! » Voix du public : « Et les règles du débat démocratique ? On est à Genève, ici, c'est à vous de respecter les normes du pays qui vous accueille ! »

Flottements parmi les intervenants ; l'interprète s'étrangle en

traduisant les interpellations. Le meneur de jeu essaie de tempérer, mais le chef de la délégation chinoise se lève et emmène ses ouailles effarées par une telle liberté d'expression. Des commentaires outrés s'élèvent : « Pareille arrogance n'a pas sa place ici ! Lors d'un débat, on écoute l'interlocuteur, on le respecte, même si on n'est d'accord avec lui ! »
La muraille de Chine, censée protéger, naguère, le céleste empire des barbares, reste une citadelle à conquérir pour la liberté d'expression. Mais les organisateurs du débat avorté ne renoncent pas à leur rêve de pousser au dialogue : « Si c'est possible au Proche-Orient, en Irlande et en Angola, pourquoi pas entre le Tibet et la Chine ? »

Jean-Claude Buhner

صحة زمن الإسلام

INTERNATIONAL

LE MONDE/MERCREDI 13 MAI 1998/3

Des opposants indonésiens demandent la démission du président Suharto

La crise économique et politique s'accélère

Amien Rais, dirigeant de la Muhammadiyah, l'une des principales organisations musulmanes d'Indonésie, a demandé, lundi 11 mai, le retrait du pré-

sident Suharto. Le même jour, un groupe de personnalités - des anciens ministres et des généraux en retraite ainsi que le fils du premier

président indonésien - ont demandé l'annulation de l'élection de M. Suharto. Ces appels ont été jugés « anticonstitutionnels » par le pouvoir.

DJAKARTA
de notre envoyé spécial
Début mars, lorsque le président indonésien Suharto a entamé son septième mandat présidentiel, Amien Rais lui avait accordé un délai de six mois pour redresser la situation. Au retour d'une tournée aux Etats-Unis et en Europe, le populaire et modéré président de la Muhammadiyah, une association de plus de vingt millions de musulmans, a durci le ton. Sous les applaudissements d'un millier de ses partisans, il a demandé, lundi 11 mai à Djakarta, à l'armée de retirer son soutien au président et promis d'unir l'opposition contre le gouvernement « le plus corrompu de l'univers ». Tout en leur demandant d'éviter le piège des excès, il a exhorté les étudiants à poursuivre leurs manifestations contre le régime de M. Suharto qui, a-t-il dit, doit « cesser de se cramponner au pouvoir ».

Le changement de langage d'Amien Rais est symptomatique de l'accélération de la crise indonésienne depuis le début du mois. Avant la pause de dimanche et lundi, jours fériés, l'archipel a vécu une semaine très dure. Si le calme a été rétabli à Medan, principale ville de Sumatra, des émeutes déclenchées par l'augmentation brutale des prix de produits de base, comme l'essence, y ont laissé des

ciatrices béantes. Les commerçants chinois se sont enfuis ou hésitent à reprendre leurs activités après trois jours de pillage. Dans le centre de Java, notamment à Yogyakarta, la tension entre étudiants et forces de l'ordre est montée d'un cran. Entre-temps, la rupiah a repris sa chute, perdant plus de 10 % de sa valeur par rapport au dollar.

L'Indonésie est peut-être encore loin du point de rupture. Pour l'essentiel, les étudiants demeurent sur leurs campus universitaires et, dans certaines provinces, leurs sorties sont parfois tolérées par les autorités locales. De leur côté, les forces de l'ordre observent encore, dans l'ensemble, une certaine retenue. Dimanche, à Surabaya, un défilé de quatre mille cyclo-pouses, qui réclamaient le départ de Suharto, s'est calmement dispersé quand il s'est retrouvé face à la police.

Mais les heurts entre police anti-émeutes et manifestants peuvent être violents. Yogyakarta a enterré, dimanche, un adulte battu par la police alors qu'il assistait à une manifestation. Dans cette ville et dans celle voisine de Solo, la tension est montée d'un cran en fin de semaine dernière. La nervosité des forces de l'ordre est sensible : les manifestations d'étudiants durent depuis près de trois mois et rien n'indique qu'elles perdent de leur

intensité. De sérieux dérapages ne peuvent donc être exclus.

Cette évolution place les forces armées, qui jouent un rôle-clé en cas de crise, dans une situation de plus en plus inconfortable. Selon la Constitution, elles ont la responsabilité de l'ordre intérieur. Peu nombreuses à l'échelle d'un archipel de 202 millions d'habitants, elles sont invitées à tenter de contenir l'agitation sur des dizaines de camps, rôle qu'elles n'ont pas souhaité.

APPEL AU CALME

Un débat s'est peut-être ouvert au sein de l'armée entre « prudents » et « durs », réalistes et légalistes, ceux qui sont davantage sensibles aux souffrances provoquées par la crise et les partisans de la fermeté. Toujours est-il que la position du commandement est de plaider pour des réformes « graduelles et conformes à la Constitution ». Le général Wiranto, commandant en chef et ministre de la défense, compterait présenter assez rapidement au Parlement l'adoption d'une série de réformes.

Pour sa part, après avoir lancé, samedi, un appel au calme qui n'a guère eu d'effet jusqu'ici, Suharto a réitéré lundi, au Caire où il participe à un sommet du G 15, que « l'Indonésie va continuer de se réformer mais que cet exercice exigera des Indonésiens des sacrifices, de la

patience et davantage de discipline ». Le chef de l'Etat semble s'en tenir à sa proposition de modifier la loi électorale en vue du prochain scrutin législatif, prévu pour 2002. Il sait tout autant qu'une dure répression des mouvements étudiants provoquerait une crise avec la communauté internationale qui lui demande de procéder à des réformes politiques, ainsi que s'approprie encore à le faire le G 8, lors de son sommet ce week-end à Birmingham.

Pour sa part, Amien Rais, le plus en vue des opposants à Suharto, semble s'être convaincu que l'issue la plus probable sera « un pouvoir populaire », du type de celui qui avait renversé les Marcos en 1986 aux Philippines. Il a déjà promis d'en organiser la direction en vue d'une manifestation annoncée pour le 20 mai. Parmi les gens qui pourraient faire partie de ce mouvement figureraient des membres de la « pétition des 50 », - un groupe d'anciens collaborateurs de Suharto qui le critique depuis plusieurs années -, et du Groupe du 28 octobre, association d'opposants dont fait partie Megawati Sukarnoputri, fille du premier président indonésien, Sukarno, qui est demeurée silencieuse ces dernières semaines.

Jean-Claude Pomonti

La pénible réinsertion sociale des enfants-soldats en Ouganda

GULU (Ouganda)

de notre envoyé spécial
Une vingtaine de gosses jouent au ballon, rient et s'interpellent. Le grillage, agrémenté de portails sol-

REPORTAGE

10 000 enfants ont été enlevés par la Résistance armée du seigneur

gneusement fermés, délimite une parcelle bisocquée qui s'étale entre les maisons d'un quartier périphérique de Gulu, la capitale du Nord ougandais, située à quelque 350 kilomètres de Kampala. Ils sont 210, dont 38 filles, et ce moment, réunis dans ce havre de paix surveillé de loin par la silhouette massive du château d'eau municipal. Tous ont vécu l'enfer. Ils ont été enlevés, par les rebelles de la Résistance armée du seigneur (LRA) de Joseph Kony, et contraints, pour la plupart, de commettre l'« irréparable » avant de suivre leurs « maîtres » jusqu'à leurs bases arrière au Soudan, le grand voisin qui soutient leur activité.

Au fil des ans, 2 000 à 3 000 d'entre eux ont réussi à fuir les rebelles - quelque 10 000 enfants ont été enlevés par la LRA dans le nord de l'Ouganda. D'autres ont été faits prisonniers par les soldats de l'armée ougandaise lors d'accrochages. Les autorités considèrent, depuis 1995, que ces « combattants » sont en fait des enfants et que les actes, parfois épouvantables, qu'ils commettent

sont à mettre au compte des brutalités, des violences systématiques et des traitements déshumanisants auxquels les soumettent les rebelles pour s'assurer de leur obéissance. Les militaires ougandais confient ces « enfants-soldats » - après les avoir interrogés - à deux organisations non gouvernementales : l'américaine World Vision et la locale Gusco (Organisation du district de Gulu pour le soutien aux enfants).

Le centre Gusco, ouvert en mars 1977, est tourné sur la vie et sur la ville. Les enfants du quartier viennent volontiers taper dans le ballon avec ceux que la presse occidentale appelle parfois maladroïtement les « rebelles ». A leur arrivée, ils reçoivent trois jeux de vêtements civils décentes, shorts et chemisettes, et ce qui peut leur être utile pour dormir et se nourrir. Les « malnutris » ont une alimentation spéciale. Les malades, les blessés, ceux qui présentent de graves troubles psychologiques sont conduits à l'hôpital de Lacor, à 7 kilomètres au nord de la ville.

DE LOURDES PATHOLOGIES

Les jeunes sont alors « soumis à une routine : réveil, ménage, toilette, petit déjeuner et études en classes jusqu'à midi », explique Béatrice Arach, une éducatrice volontaire pour ce travail. « L'après-midi est consacrée à des discussions avec les éducateurs, au dessin, à des activités aidant à la thérapie, avant de passer au sport dès que l'ardeur du soleil faiblit », dit-elle. Les enfants restent, en roofoverme, six semaines au centre pour se réaccoutumer à une vie sociale normale avant

de rejoindre leur famille, si toutes les conditions de sécurité sont assurées.

Les plus anciens sont là depuis quelques mois. « Mais 5 % de ceux que nous accueillons présentent des pathologies lourdes et nécessitent une hospitalisation psychiatrique », estime George Omona, le directeur du centre en rappelant que « 1 013 enfants, de cinq mois, pour le plus jeune, à dix-neuf ans, ont transité par les maisons d'accueil de Gusco au cours de l'année écoulée, et 845 autres en 1996 alors que le projet était moins ambitieux ». Les agences de l'ONU, comme l'Unicef et le PAM, soutiennent matériellement Gusco ainsi que plusieurs ONG et quelques ambassades occidentales accréditées à Kampala.

La plupart des enfants ont été enlevés en 1995 et 1996, mais quelques-uns ont été pris en 1992 par les hommes de Joseph Kony. Tous ont subi des sévices. Certains ont été forcés de tuer leurs parents ou leurs voisins. D'autres ont participé au rapt de leurs jeunes frères et sœurs. Quel-

ques-uns ont pris une part active aux massacres d'Arbiak en 1995, de Palabek en mars 1997 ou de Pabbo en novembre 1997. Le ressentiment des communautés est parfois très vif à l'encontre de ces enfants qui ont été contraints de tuer, de torturer ou de se livrer à des actes de cannibalisme pour survivre.

En arrivant au centre, il arrive qu'un jeune rencontre celui qui l'a enlevé quelques années plus tôt, sous la menace d'une arme, ou celui qui a tué ses parents. Aussi incroyable que cela puisse paraître, ces anciens compagnons d'infortune se parlent et se comprennent. Le passé commun dissout douleurs et rancoeurs. George Omona insiste sur la nécessité d'organiser « la réconciliation qui doit impliquer les familles, les clans, voire les tribus ». Car la tradition africaine veut qu'un clan entier soit responsable des crimes commis par un seul de ses membres, fût-il enfant.

Frédéric Fritscher

Croire en son temps et un jour le devancer.

Collection « BIFAMA » à partir de 11 400 FF

Van Cleef & Arpels
PARIS 22, PLACE VENDÔME
CANNES, MONTE-CARLO, GENÈVE, LONDRES
Liste des dépositaires et tous renseignements au 01 42 42 17 24

552 من لاجل

La Maison Blanche hésite sur l'attitude à adopter face aux enquêtes du procureur Kenneth Starr

Bill Clinton craint l'amalgame avec l'affaire du Watergate

Alors que le procureur indépendant Kenneth Starr continue à enquêter sur les différentes affaires qui éblouissent la Maison Blanche, Bill

Clinton n'a pas encore décidé s'il ferait appel de la récente décision d'un juge déniaut au président le droit de protéger ses conversations

avec ses conseillers et ses avocats. Une partie de la presse et les républicains commencent à agiter l'exemple du Watergate.

WASHINGTON
de notre correspondant
Les cars de touristes ralentissent désormais au coin de Constitution et de Pennsylvania Avenue, devant un bâtiment austère, nouvelle attraction de Washington : le tribunal fédéral, où un Grand jury entend les témoins dans les affaires Monica Lewinsky et Whitewater. Capitale qui se nourrit des polémiques et des rumeurs, Washington vit au rythme d'éphémères révélations, l'indifférence succédant à l'agitation, selon la qualité des témoins venus déposer devant le Grand Jury. Une sorte de rythme de croisière a fini par s'installer et les scandales perdurent.

Après quatre années de travail, le Grand Jury de Little Rock (Arkansas), qui enquêtait sur l'affaire Whitewater - du nom d'un lotissement immobilier acheté par les époux Clinton, il y a 20 ans, dans des conditions douteuses - a jeté l'éponge, le 3 mai, sans inculper, comme l'espéraient certains, Hillary Clinton.

Mais puisque le procureur Kenneth Starr est chargé de l'ensemble des scandales-gigognes intéressant Bill Clinton, c'est le Grand Jury de Washington qui a pris de facto le

lais. M. Starr n'a pas caché que le terme de ses investigations n'était pas encore « en vue ». Impopulaire et bête noire officielle de la Maison Blanche, le procureur poursuit sans sourcilier son enquête tout en menant ses lucratives activités d'avocat d'affaires.

Plus le temps passe et moins les républicains souhaitent que M. Starr remette rapidement son rapport au Congrès. Car le Grand Old Party serait alors placé dans l'inconfortable position, à la veille des élections parlementaires de novembre, d'avoir à engager une procédure parlementaire qui, bien qu'incertaine, pourrait conduire à la mise à l'écart d'un président extrêmement populaire.

« PRIVILEGE DE L'EXECUTIF »

Pour l'instant, le Grand Old Party se repose sur les diatribes de Newt Gingrich, président de la Chambre des représentants, qui demande que l'on oublie les « scandales » de la Maison Blanche pour parler désormais de ses « crimes », terme qui, en anglais, vise aussi bien les crimes que les délits. Le *status quo* sied également aux démocrates. Les stratégies du parti présidentiel espèrent que, compte tenu de la popularité

de Bill Clinton, ce scrutin leur permettra de retrouver la majorité à la Chambre des représentants et la présidence de la commission judiciaire de la Chambre. Ce qui permettrait d'enterrer les enquêtes en cours.

Ce scénario politique idéal a été récemment assombri par la décision d'un juge fédéral, qui a estimé que la Maison Blanche ne pouvait se retrancher derrière le « privilège de l'exécutif ». Ce dernier aurait permis d'éviter aux conseillers de M. Clinton de répondre aux questions du Grand Jury sur l'affaire Monica Lewinsky et aux avocats présidentiels de protéger la confidentialité des relations avec leur illustre client.

La justice, en revanche, ne s'est pas prononcée sur un autre « privilège » qui permet aux gardes du corps du président de rester muets sur les faits et gestes de celui qu'ils sont chargés de protéger. Or, M. Starr, qui recherche toujours des témoins de la liaison sexuelle présumée entre Bill Clinton et Monica Lewinsky, souhaite que le Grand Jury entende certains membres du Secret Service. La Maison Blanche hésite sur la conduite à tenir : faire appel de la décision judiciaire sur le « privilège de l'exécutif » aurait

l'avantage, en cas de victoire, de prolonger le *status quo*, c'est-à-dire d'éviter le buzz Lindsay et Sidney Blumenthal, deux très proches conseillers de Bill Clinton, de témoigner.

Mais cette prérogative, rarement employée lorsqu'il s'agit d'une affaire intéressant personnellement le président, est une arme à double tranchant. La presse et les républicains établissent inévitablement un parallèle avec un précédent fameux : en 1974, Richard Nixon avait utilisé la même démarche pour ne pas rendre public le contenu des bandes magnétiques du scandale du Watergate, et il avait perdu. Seize jours plus tard, il démissionnait.

Les conseillers de Bill Clinton rappellent, qu'à ce jour, rien ne permet d'affirmer que le président ait commis la moindre illégalité. Il n'empêche : recourir au « privilège de l'exécutif » produit irrésistiblement l'impression que le président a quelque chose à cacher. Et faire appel, c'est suggérer que tout ne peut être dit, s'agissant des relations entre Bill Clinton et Monica Lewinsky. La Maison Blanche pèse donc prudemment ses options.

Laurent Zecchini

Le candidat du Parti colorado est élu président du Paraguay

BUENOS AIRES
de notre correspondante
Avec plus de 53 % des suffrages, selon les résultats officiels partiels publiés, lundi 11 mai, à Asunción, Raúl Cubas, candidat du Parti colorado au pouvoir, sera le prochain président du pays le 15 août, date de sa prise de fonction. Son

adversaire, Domingo Laino, candidat de l'Alliance démocratique qui, dans un premier temps, avait parlé de fraude électorale, a finalement reconnu sa défaite. La victoire du parti officiel, qui confirme une hégémonie de plus d'un demi-siècle, est attribuée en grande partie à Lino Cesar Oviedo, ancien gé-

néral aujourd'hui emprisonné pour avoir tenté, en avril 1996, de déposer le président sortant Juan Carlos Wasmosy. Malgré cette aventure, le général Oviedo, très populaire chez les paysans pauvres et les petits fonctionnaires, avait gagné les élections primaires du Parti colorado, le

7 septembre 1997. Il avait cependant dû renoncer à la candidature après avoir été condamné à 10 ans de prison pour sa tentative de coup d'Etat. Il avait alors été remplacé par Raúl Cubas-Gran.

« OVIEDO AU POUVOIR »

Ce dernier a mené toute sa campagne au nom de son prédécesseur à la candidature, mettant en avant le slogan « Cubas à la présidence, Oviedo au pouvoir ». L'Élu tiendra-t-il la promesse du candidat de libérer le général Oviedo ? Les forces armées, fidèles à M. Wasmosy, avaient fait savoir qu'elles s'opposeraient à toute mesure de grâce. Au lendemain du scrutin, elles ont gardé le silence alors que le nouveau président annonçait une prochaine « restructuration » du haut commandement des forces armées et la nomination d'« hommes de confiance ».

Un gouvernement dont l'homme fort serait en réalité le général putschiste préoccupe les Etats-Unis et les partenaires du Paraguay au sein du Mercosur (Argentine, Brésil, Uruguay) soucieux de voir se consolider la jeune démocratie paraguayenne. Ils soupçonnent Oviedo d'être lié à la contrebande qui constitue l'activité la plus lucrative du pays. Le futur gouvernement risque en tout cas d'être affaibli par les divisions internes du parti officiel, partagé entre partisans d'Oviedo et fidèles de Wasmosy. Comme premier geste de conciliation, Raúl Cubas a indiqué que le président Wasmosy avait accepté d'« améliorer le régime de visites » en prison de l'ancien général.

Les nombreux scandales de corruption impliquant des fonctionnaires du parti au pouvoir sont l'autre défi auquel le nouveau gouvernement sera confronté. Avec plus de 55 % de sa population sans travail fixe, 60 % sans eau potable et quelque 300 000 familles de paysans sans terre, le Paraguay reste insuffisamment industrialisé.

Pendant la campagne électorale, Raúl Cubas s'était présenté comme un fervent partisan de l'intégration régionale au sein du Mercosur. Aujourd'hui, il lui faut satisfaire les promesses faites par son ami Oviedo, notamment celles de lancer la réforme agraire et d'en finir avec la corruption alors qu'il est lui-même accusé d'en avoir bénéficié. Homme d'affaires brillant qui, ces dernières années, a amassé une grande fortune personnelle, le nouveau président reconnaît « avoir gagné des contrats avec l'Etat, mais toujours grâce à des appels d'offre transparents ».

Christine Legrand

Les Etats-Unis ne veulent pas jeter l'éponge au Proche-Orient

JÉRUSALEM. Le premier ministre israélien, Benjamin Nétanyahou, devait partir, mardi 12 mai, pour Washington afin d'y rencontrer le lendemain la secrétaire d'Etat Madeleine Albright, avant de présider à New York la réunion annuelle de l'Aipac, le principal groupe de pression juif aux Etats-Unis. La rencontre avec M^{me} Albright a été décidée par le président Bill Clinton, M. Nétanyahou ayant, selon la Maison Blanche, évoqué durant le week-end des idées « positives et utiles ». M^{me} Albright devait prononcer, mardi devant le Club de la presse nationale, un discours sur « le rôle que les Etats-Unis ont joué pour promouvoir la paix au Proche-Orient ». La Maison Blanche a indiqué lundi qu'elle poursuivait ses efforts pour débloquer les négociations de paix, tout en assurant qu'elle « n'édulcorera pas » les propositions qu'elle a déjà formulées et qui ont été refusées par M. Nétanyahou. - (AFP Reuters.)

Tony Blair justifie le rôle de Londres en Sierra Leone

LONDRES. Le premier ministre britannique, Tony Blair, est intervenu lundi 11 mai à la suite du scandale du trafic d'armes vers la Sierra Leone, qui touche de plein fouet son gouvernement. « Personne ne doit se croire autorisé à violer un embargo sur les armes décrété par les Nations unies », a-t-il déclaré, « mais n'oublions pas que ce qui se passait, c'est qu'aussi bien les Nations unies que le Royaume-Uni essayaient de contribuer à la restauration d'un régime démocratique chassé du pouvoir par un coup d'Etat militaire », a affirmé M. Blair. Le président Ahmed Tejan Kabbah avait reçu des armes et des mercenaires grâce à une firme britannique, Sandline International, laquelle affirme avoir reçu l'aval du Foreign office. Le président Kabbah a retrouvé le pouvoir en mars, après l'intervention des troupes nigérianes de l'Ecomog, la force de paix ouest-africaine. - (AFP)

Laurent-Désiré Kabila souhaite « un rapprochement » avec la France

KINSHASA. Le président de la République démocratique du Congo (RDC, ex-Zaïre), Laurent Désiré Kabila, a affirmé, lundi 11 mai, qu'il souhaitait un « rapprochement » avec la France et a démenti vouloir intégrer le Commonwealth ou la communauté anglophone. Les relations entre Paris et Kinshasa sont difficiles depuis la chute du régime Mobutu. M. Kabila, qui s'exprimait sur Radio France Internationale (RFI), a déclaré : « Nous n'avons rien fait pour que les relations avec la France soient tendues et nous voulons améliorer nos relations avec la France. La France doit nous aider. Elle a soutenu Mobutu pendant des années, il faut maintenant qu'elle soutienne le peuple. » M. Kabila, dont le régime est décrié par les principales organisations des droits de l'homme s'est également engagé à rétablir le multipartisme. - (AFP)

AFRIQUE

RWANDA : 11,1 % de la population rwandaise est contaminée par le virus du Sida selon une enquête réalisée par le ministère rwandais de la Santé, entre septembre et novembre 1997. La classe d'âge la plus touchée est celle des adultes entre vingt et cinquante ans, avec un taux culminant à 18,7 % pour les 45-49 ans. - (AFP)

EUROPE

GRÈCE : Mgr Christodoulos, nouvel archevêque d'Athènes et chef de l'Eglise orthodoxe grecque, a été intronisé, samedi 9 mai, à Athènes. Agé de cinquante-neuf ans, ancien évêque de Volos, Mgr Christodoulos avait été élu par le Saint-Synode, mardi 28 avril, à la succession de Mgr Seraphim, décédé le 10 avril (Le Monde du 11 avril). Sa promotion à la tête de l'Eglise d'Etat intervient sur fond de tensions avec le gouvernement. Costas Simitis, premier ministre, n'a pas assisté aux cérémonies, désavouant le nouveau primate après ses mises en garde contre une dérive européenne et laïque de la Grèce, dans la ligne de son prédécesseur ultra-nationaliste.

LETTONIE : le Parlement a voté, lundi 11 mai, en faveur du maintien de la peine de mort, en dépit d'un appel du président Guntis Ulmanis à l'abolir. Cette décision signifie que le pays balte n'agit pas « pragmatiquement » dans ses efforts en vue d'adhérer à l'Union européenne, a déploré le ministre des affaires étrangères, Valdis Birkavs, cité par l'agence Baltic News Service. Lors de son entrée au Conseil de l'Europe en 1995, la Lettonie avait promis d'abolir la peine de mort. Depuis, elle n'a été appliquée qu'une fois. En mars, l'Estonie est devenue le premier Etat balte à supprimer la peine capitale. - (Corresp.)

PROCHE-ORIENT

CISJORDANIE : un caméraman palestinien de l'agence Reuters a été « sévèrement torturé » par les forces de sécurité palestiniennes, a indiqué lundi 11 mai Al-Damir, l'organisation palestinienne pour la défense des droits des prisonniers. Selon Al-Damir, Abbas Momeni a été « torturé par différents moyens, dont des coups avec des câbles électriques ». - (AFP)

EGYPTE : le sommet des pays en développement du G 15, ouvert lundi 11 mai au Caire, souhaite une initiative pour empêcher une nouvelle crise financière similaire à celle qui a frappé l'Asie. Fondé en 1989, le G 15 regroupe en fait seize pays depuis l'adhésion du Kenya : l'Argentine, l'Algérie, le Brésil, le Chili, l'Egypte, l'Inde, l'Indonésie, la Jamaïque, la Malaisie, le Mexique, le Nigeria, le Pérou, le Sénégal, la Venezuela et le Zimbabwe. Le Sri-Lanka a déposé une demande d'adhésion que le sommet devrait agréer. - (AFP)

ISRAËL : Israël a officiellement reconnu, lundi 11 mai, que Jonathan Pollard, un juif américain incarcéré aux Etats-Unis pour espionnage, était bien son agent. L'ancien analyste de la marine américaine avait été capturé en 1985 après avoir transmis des informations ultra-sécures sur les pays arabes. Israël avait alors nié l'affaire. L'ancien espion a été condamné à la réclusion à perpétuité. - (Reuters.)

La croissance allemande légèrement moins forte que prévu en 1998

BONN. La croissance du produit intérieur brut allemand (PIB) atteintra 2,6 % en 1998 et 2,7 % en 1999, estiment les six principaux instituts de conjoncture allemands dans leur rapport de printemps. Les grandes lignes de ce rapport, qui devait être rendu public mardi 12 mai, ont été publiées le jour-même par le quotidien Handelsblätt. En 1997, le PIB allemand avait augmenté de 2,2 %. Lors de leur précédent rapport, à l'automne dernier, les six instituts avaient prévu une croissance de 2,8 % en 1998. Les instituts ont justifié leur pronostic à la baisse pour 1998 par les conséquences incertaines de la crise asiatique et la consommation intérieure allemande, toujours insuffisante. Le nombre de chômeurs n'augmentera pas en 1998 par rapport à 1997, selon les six instituts, cités par le journal. En moyenne, l'Allemagne devrait compter 4,38 millions de sans-emplois cette année, soit 11,4 % de la population active. A l'Ouest, le taux de chômage sera de 9,5 %, à l'Est de 19,4 %. - (AFP)

Vos concurrents vont lancer un produit semblable au vôtre. Une semaine avant vous. Et 20% moins cher. Vous êtes débutant, mais vous sortez de l'ESC Dijon.

A vous de jouer!

C'est tout ce que vous avez besoin pour réussir à l'ESC Dijon. Mais des cadres professionnels dans les interventions.

Aux 1000 heures de formation et commerciale est le mouvement tournant vers la réussite avec des intervenants expérimentés par des professeurs et des experts de l'entreprise. Reputés et reconnus : G. Babin, D. Babin, S. P. P. P. L'Oréal qui recrutent régulièrement à l'ESC Dijon.

Votre avenir ne se joue pas sur les bancs d'une école, mais au contact des entreprises. Soit le meilleur cadre de votre vie.

ESC DIJON

Membre du Collège des Ecoles de Management
Membre du réseau A. France ESC
10 rue Simon - 21000 DIJON - Tél. 03 20 71 18 18
E-mail : contact@esc-dijon.com - www.esc-dijon.com

Les Tziganes tchèques de l'Holocauste attendent...



Fausse

Les Tziganes tchèques rescapés de l'Holocauste attendent réparation

Quelque quarante mille Roms ont péri dans les camps de la mort

Le 13 mai se tiendra, en République tchèque, le premier rassemblement des Tziganes rescapés des camps de la mort. Jamais indemnisés, leur mémoire bafouée

HORICE V PODKRONOSI
(République tchèque)
de notre envoyé spécial

Un jour de mai 1942, après des semaines passées à se cacher dans des hôpitaux, Alzbeta Ruzickova et son premier fils âgé de dix mois furent arrêtés par les gendarmes tchèques. Son mari, résistant, avait été déporté quelque temps auparavant dans un camp de concentration nazi dont il ne revint jamais. Transportée au camp d'internement pour Tziganes de Lety (Bohême du Sud), M^{me} Ruzickova y retrouva ses parents, ses frères et sœurs et leurs familles. Les trois mois qu'elle vécut à Lety, avant d'être envoyée à Auschwitz, furent terribles : elle perdit son père et son fils, qui ne supportèrent pas la sous-alimentation, l'absence totale d'hygiène et les conditions incroyables de promiscuité. Cinquante-six ans plus tard, M^{me} Ruzickova attend toujours réparation et reconnaissance de la part de l'Etat tchèque. La plupart des survivants de Lety - une petite centaine - sont dans le même cas.

Son fils, Cenek Ruzicka, a fondé, au début de l'année, avec d'autres descendants de rescapés de Lety, une association, le Comité pour la réparation de l'Holocauste tzigane, afin de faire pression sur le gouvernement. « Nos parents n'ont reçu aucune indemnisation car, souvent, ils ne peuvent prouver leur passage à Lety », explique M. Ruzicka. Une loi de 1994 prévoyait le versement d'une compensation de 2 300 couronnes mensuelles (450 francs) à tout citoyen tchèque en mesure de prouver son passage dans un camp de concentration. Mais les

Roms internés à Lety ne peuvent compter sur la documentation incomplète et non classée du camp. « Comme ma mère, la plupart ne savent ni lire ni écrire, ils sont incapables de se débrouiller face à la bureaucratie où les fonctionnaires prêts à aider des Roms sont rares », ajoute M. Ruzicka.

Toutefois, un espoir demeure pour ces gens très âgés d'obtenir une compensation. « Nous allons déposer une demande d'indemnisation au Fonds germano-tchèque pour l'avenir et nous adresser au Swiss National Bank Holocaust Fund », poursuit M. Ruzicka. Le Fonds pour l'avenir a récemment débouqué une allocation individuelle de plus de 5 000 francs pour les victimes tchèques du nazisme qui n'ont jamais été indemnisées par l'Allemagne. Selon les représentants du Comité, cette indemnisation pourrait être étendue aux survivants de Lety, victimes oubliées de la dernière guerre.

L'HISTOIRE RÉÉCRITE

« Tout a été fait pour faire disparaître des mémoires l'existence de ce camp », estime Markus Pape, journaliste allemand, auteur de la première étude sur le camp de Lety et porte-parole du comité. Au lendemain de la guerre, des enquêtes visant le personnel d'enfermement de Lety n'ont abouti à aucune condamnation, puis les communistes ont réécrit l'Histoire. Ainsi, le président Vaclav Havel a inauguré en mai 1995 un monument commémoratif qui attribue la création et la gestion du camp aux nazis, alors qu'il fut, en fait, créé par décret du gouvernement de Prague, avant même l'oc-

cupation allemande, et totalement géré par des fonctionnaires et gendarmes tchèques.

D'autre part, le Comité pour la réparation de l'Holocauste tzigane souhaite obtenir du gouvernement la destruction d'une porcherie industrielle construite, dès le début des années 70, à l'endroit même où se dressait les baraques. « Où est le respect dû à nos morts ? », s'exclame M^{me} Ruzickova dans un sanglot. Cette femme de soixante-quatorze ans ne peut oublier les trois mois passés à Lety, les trois années passées à Auschwitz, la perte de la quasi-totalité de sa famille. Le numéro Z-8044 tatoué sur son avant-bras lui rappelle chaque jour l'horreur vécue.

Le 13 mai, pour la première fois depuis la guerre, elle se rendra à Lety afin de participer à une rencontre avec les survivants du camp. Ils poseront la première pierre d'un Mémorial de l'Holocauste tzigane. Le comité, à l'origine de ce projet de musée, souhaite non seulement rendre hommage aux quelque quarante mille Roms tchèques - la quasi-totalité des Tziganes installés depuis six cents ans en Bohême-Moravie - disparus à Lety et dans les chambres à gaz, mais aussi présenter la vie de cette communauté avant-guerre. « Le génocide des Roms de ce pays ne doit plus être tabou, ni pour nous ni pour la société tchèque », estime M. Ruzicka. Il faut rappeler, au moment où se multiplient les attaques racistes contre les Tziganes, que la xénophobie a failli mener à notre extermination totale. »

Martin Plichta

Jordi Pujol, président de la généralité de Catalogne « Le statut d'autonomie n'est pas complètement accompli »

Un plaidoyer pour la supranationalité et l'unification européenne

« Pourquoi avoir ouvert, à Paris, une Maison de la Catalogne ? - Nous avons, dans le monde, trente-trois bureaux commerciaux et six représentations culturelles. A Paris, nous voulions souligner notre présence, tout d'abord en raison des relations particulières qui nous lient à la France. Nous avons ensuite un objectif touristique. Car si 40 % des visiteurs qui viennent chaque année en Catalogne sont français, seulement 11 % d'entre eux sont originaires d'Ile-de-France. Nous avons donc encore un marché important à conquérir. »

« D'une manière plus générale, la Catalogne multiplie les projets ambitieux comme celui du TGV Barcelone-Montpellier... - Il s'agit de projets qui ne sont pas seulement catalans mais aussi espagnols, français et européens. Nous effectuons une pression politique constante afin d'accélérer la réalisation de ces travaux d'infrastructure, car nous avons participé à l'élaboration de ces projets, qui sont importants pour nous. Leur réalisation est, pour l'instant, prévue à l'horizon 2004. »

« Vos relations avec des régions françaises comme Langue-doc-Roussillon ou Rhône-Alpes seront-elles remises en cause par l'arrivée au sein de leur exécutif du Front national ? »

« Pour le moment, nous sommes dans l'expectative. Il s'agit d'un problème qui se pose en France, et nous attendons de savoir comment il sera résolu et si la coopération entre le gouvernement français et les régions concernées en sera affectée. Nous attendons aussi de connaître quelles seront les répercussions du

discours de Jacques Chirac - condamnant ces alliances - sur la position des préfets de région. Nous n'avons pas attendu la montée du Front national pour manifester notre attitude, contraire à la xénophobie, au racisme ou à la politique d'exclusion. Nous sommes anti-Front National, et nous l'avons toujours été. »

« En ce qui concerne l'autonomie de la Catalogne, de nouvelles décisions ont été prises, renforçant par exemple la présence de la langue catalane ou l'autonomie financière de la région. Jusqu'où peut et doit aller, selon vous, cette autonomie ? »

« Le statut d'autonomie n'est pas complètement accompli. Il faut ainsi résoudre le question du financement de notre région, très mal assuré. Il faut aussi continuer à travailler, de manière prudente, dans le domaine de la culture et de la langue. Après cela, je pense qu'il faudra un jour nous réunir et discuter, dans le cadre de l'Etat espagnol, pour construire la suite. Il n'y a pas, de notre part, volonté de sécession. Nous poursuivons notre but, et notre action efficace et positive a eu un impact évident pour le progrès de l'Espagne tout entière. Mais il faudra changer un jour la structure de l'Etat. »

« N'y a-t-il pas un risque d'isolement avec le renforcement de la présence de la langue catalane ? »

« Je suis un champion de cette lutte. Il est vrai que nous courons le risque d'être trop absorbés par cet effort difficile. Mais il faut trouver un équilibre entre la défense de notre identité et notre ouverture vers l'extérieur. Nous avons d'abord besoin de protéger

notre culture. Idéalement, nos enfants devraient savoir parler le catalan, l'espagnol, l'anglais et le français. Il ne s'agit donc pas d'une attitude d'isolement, et mes nombreux voyages à l'étranger le prouvent. Mais nous ne voudrions jamais, jamais, que notre culture et notre langue catalanes connaissent le même sort qu'en France. »

« Depuis 1993, la "gouvernabilité" espagnole passe par Barcelone. Vous avez d'abord soutenu un gouvernement socialiste, et depuis 1995, celui du Parti populaire... »

« Nous n'avons jamais dit que nous avions un compromis avec les socialistes, pas plus qu'avec le Parti populaire. Nous avons un compromis avec le pays. La gouvernabilité de l'Espagne passe par nous et nous posons nos conditions en fixant le prix de cette collaboration. Nous pourrions faire la politique du pire, ou de l'appui à moitié, mais cela ne marcherait pas. Nous faisons cette politique, avec les uns et avec les autres, car nous avons toujours été pro-européens. Nous croyons à l'euro, à la supranationalité et à l'unification européenne. Cette collaboration avec Madrid a toujours été difficile, mais elle est profitable aussi bien pour la Catalogne que pour l'Espagne. Ce qui est douloureux, c'est qu'elle soit profitable à longue échéance pour mon parti, parce que nous sommes dans une position de médiation et d'apaisement qui nous place au centre des attaques de droite comme de gauche. »

Propos recueillis par Denis Hautin-Guiraut

Fausse de.



Vraies noix de Macadamia.



100% Parfait.

هكذا من لامل

FRANCE

LE MONDE / MERCREDI 13 MAI 1998

SOCIAL. Alors que le projet de loi sur les 35 heures doit être adopté définitivement par l'Assemblée nationale, jeudi 14 mai, la plupart des syndicats se préparent à engager ou imposer

des négociations, dans les entreprises ou au niveau des branches, pour faire passer dans les faits la réduction du temps de travail. La CFDT mobilisera ses militants à Paris, mardi 12 mai,

pour solenniser son entrée dans l'action sur ce sujet. LA COMMISSION EUROPEENNE a préparé, en vue du sommet de Cardiff, en juin, des recommandations sur les politiques

économiques et sociales des quinze qui critiquent la voie législative, choisie par les Français et les Italiens, pour réduire la durée du travail. LE PATRONAT a relancé, en présence de Ni-

cole Pery, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, sa campagne « Cap sur l'avenir » en direction des jeunes. Il préfère la formation en alternance aux emplois-jeunes.

Les syndicats s'engagent dans l'action pour les 35 heures

La CFDT et la CGT sont, avec la CFTC, les plus résolues à provoquer des négociations en application de la future loi Aubry. Du côté du patronat, l'Union des industries métallurgiques et minières invite ses adhérents au « dialogue social »

LA CFDT entendait faire son « Charléty de l'emploi », mardi 12 mai. Plaçant la barre assez haut, la centrale de la « deuxième gauche » a prévu de rassembler plus de 25 000 adhérents sur le thème de la réduction du temps de travail, au stade Charléty, à Paris. La CFDT entend aussi rééditer la mobilisation qu'elle avait réalisée, le 7 octobre 1995, sur la rénovation de la Sécurité sociale et la création d'une couverture maladie universelle, où elle avait rassemblé près de 15 000 militants.

Alors que la loi sur les 35 heures va être définitivement adoptée, jeudi 14 mai, par l'Assemblée nationale, la CFDT entend surtout faire savoir qu'« elle est maintenant en ordre de marche pour relever le défi de la réduction du temps de travail à grande échelle », selon Jean-René Masson, numéro deux de la centrale. Volontairement discrète pendant la discussion parlementaire, au cours de laquelle elle avait souhaité que le texte gouvernemental - et, notamment, son article 1 qui fixe à 35 heures la durée hebdomadaire du travail à partir de 2000 pour les entreprises de plus de 20 salariés, de 2002 pour les autres - passe sans modification, la CFDT attend le dernier « feu vert » pour engager des négociations.

Selon ses hypothèses les plus pessimistes, de cinq mille à sept mille accords devraient être conclus dans les dix-huit mois à venir, mais la CFDT table sur la signature de vingt-cinq mille accords. Pour cela,

doze secrétaires confédéraux ont été requis, afin d'aider les responsables régionaux et de fédérations. Près de six mille négociateurs seront formés d'ici à la fin de 1998. La CFDT, qui a toujours porté la revendication de la baisse de la durée du travail, entend pousser son avantage. Elle compte envoyer, durant l'été, un questionnaire aux salariés des entreprises ayant conclu un accord Robien. Elle porte aussi un intérêt tout particulier à la procédure du mandatement, qui autorise la signature d'accord dans des petites entreprises sans présence syndicale.

Mue par son extrême intérêt pour le sujet, la CFDT a commandé à l'Institut BVA un sondage sur la réduction du temps de travail, réalisé du 30 avril au 2 mai, auprès de 1 000 personnes : 54 % des personnes interrogées pensent que la réduction du temps de travail aura un impact positif pour elles-mêmes, et près des trois quarts estiment que les 35 heures sont une opportunité pour les chômeurs. Les principaux bénéficiaires de la loi, après les chômeurs, seront les salariés du public (66 %), les travailleurs précaires (58 %), les salariés du privé (58 %) et les cadres (56 %). Pour

61 % des Français, la création d'emplois est la priorité, tandis que 20 % d'entre eux pensent que c'est aux patrons de réduire le temps de travail. Un peu plus d'une personne interrogée sur deux (51 %) pense que la loi permettra d'améliorer la situation économique de la France. Dans le sillage de la CFDT, la CFE-CGC, la CFTC, mais aussi la CGT entendent profiter de la dynamique créée par la loi Aubry. Au nom de l'Ugict (cadres CGT), Valérie Estournès explique que « la bataille se mène dans les branches et les entreprises aussi ». Surtout, Maysée Dumas, numéro deux de la CGT,

dans un article paru dans *Le Peuple* du 29 avril, fait le point sur la question des 35 heures. Affirmant qu'elles peuvent apporter « un bain de jeunesse revendicatif » dans le syndicalisme, elle indique que « l'essentiel se joue maintenant, pendant ces dix-huit mois, et dans les entreprises ». La CGT juge possible de « créer des emplois, révaloriser les salaires, transformer le travail à l'occasion de la mise en œuvre des 35 heures ». Elle change d'avis, du tout au tout, sur la question du mandatement et lève son hostilité, abondant désormais cette question « en termes offensifs et de syndicalisations nouvelles ».

patronale, l'Union des industries métallurgiques et minières revient dans sa revue mensuelle de mai, *Actualité*, sur son diagnostic sur les 35 heures. Qualifiée de loi « intrinsèquement minoritaire », à laquelle sera imputable un grand nombre « d'emplois mort-nés », les 35 heures vont s'imposer aux entreprises. Dans ces conditions, « le moment est venu de réviser les conceptions de l'organisation du travail », constate l'UIMM, pour qui « cette modernisation passe par un dialogue social entre les partenaires sociaux, dialogue qui doit viser l'adaptation de certains textes aux réalités économiques et sociales actuelles ». En clair, l'UIMM laisse planer la menace de dénoncer un certain nombre de conventions collectives, comme l'ont déjà fait le patronat de la banque, du commerce et du sucre.

Prenant les devants pour « impulser l'ouverture de négociations » et mettre en garde les employeurs, la fédération CFDT des services et celle des mines et de la métallurgie ont appelé les salariés de ces branches à manifester, mardi, devant les sièges des organisations patronales respectives : Conseil national du commerce et l'UIMM. Réunissant les Verts, la LCR, les représentants communistes et la Gauche socialiste, un meeting-débat doit se tenir, mardi, à Paris, sur le thème : « Les 35 heures doivent créer des centaines de milliers d'emplois ».

Bruxelles critique la méthode française

CONFORMÉMENT aux décisions prises en décembre par le conseil européen de Luxembourg sur le renforcement de la coordination des politiques économiques des quinze après le lancement de l'euro, la Commission européenne doit adopter, mercredi 13 mai, à Strasbourg, des propositions, détaillées pays par pays, sur les grandes orientations des politiques économiques dans l'Union.

Pour la première fois, ces propositions ne se contentent pas de fixer un cadre général aux évolutions micro-économiques communautaires. Elles examinent aussi les recommandations qu'il conviendrait de faire à chaque Etat membre pour éviter que sa poli-

tique n'interfère de manière négative sur la situation des autres pays de la zone euro ou sur le marché intérieur.

Les grandes orientations doivent être arrêtées à Cardiff en juin, après avoir fait l'objet d'un examen approfondi par le conseil des ministres des finances. Elles concernent aussi bien l'évolution macro-économique des Etats membres que leurs politiques budgétaires ou encore les politiques structurelles qu'ils mènent sur les marchés du travail. Il est précisé dans la résolution de Luxembourg qu'elles doivent être davantage axées sur des mesures destinées à améliorer le potentiel de croissance des Etats membres, aug-

mentant ainsi l'emploi. Dans les recommandations qu'elle doit approuver, la Commission critique notamment, indirectement, la voie législative choisie par les Français et les Italiens pour les 35 heures. « Une réduction obligatoire et généralisée du temps de travail, motivée en partie par le souhait de relever le niveau de l'emploi, peut avoir des conséquences défavorables et devrait dès lors être évitée », estiment les experts européens. Ceux-ci soulignent qu'il serait préférable d'agir en matière de réduction du temps de travail par des mesures spécifiques négociées par les partenaires sociaux.

Henri de Bresson

SCEPTICISME DE FO

Seule Force ouvrière reste sur son Avenir. Reçu, lundi, à l'Élysée, par le président de la République, Marc Blondel a indiqué qu'il n'avait pas abordé la question des 35 heures. En revanche, le sujet sera au menu, le 26 mai, lors de la prochaine rencontre entre le CNPF et FO. M. Blondel reste sur sa position première, à savoir que « des créations d'emplois passent d'abord par la relance des salaires ». Très sceptique sur l'effet des 35 heures, en termes de créations d'emplois, le dirigeant de FO opère toujours la distinction entre la durée légale et la durée effective. Sur ce terrain, M. Blondel pourrait se révéler le meilleur allié d'Ernest-Antoine Sellière.

Boite à idées du CNPF et première fédération de l'organisation

Alain Beauvère-Méry

Protravel réduit ses horaires pour échapper à la loi Aubry...

LYON

Depuis le 2 mai, Protravel est passée aux 35 heures. Peu connue du grand public, Protravel est spécialisée dans les voyages d'affaires. Air liquide, Danone, Médecins du monde et des dizaines d'autres sociétés confient les déplacements de leurs salariés aux 370 employés de Protravel répartis dans soixante-cinq agences en France et deux grandes plates-formes téléphoniques, à Lyon et à Paris.

Protravel réalise un volume d'affaires de 1,5 milliard de francs et un bénéfice net d'une dizaine de millions. « Après avoir racheté d'autres agences, nous éprouvons le besoin d'avoir un projet mobilisateur. Nous avons décidé de réfléchir sur l'évolution de nos emplois. Dans le cadre de ce projet, l'aménagement et la réduction du temps de travail ont peu à peu émergé », explique Jean-Claude Tacnet, le directeur général.

Le changement de majorité a précipité les événements. La direction ayant très vite compris que la loi Robien était plus avantageuse que la future loi Aubry, les négociations ont été menées tambour battant avec deux sections syndicales créées pour la circonstance, Forces ouvrières et la CFDT. Fin décembre, l'accord est conclu avec l'aide d'un cabinet de consultants très connu à Lyon,

Aranis. La réduction du temps de travail de 10 % se traduit par vingt-trois jours de congés supplémentaires. Sauf accord local, les salariés ont le choix entre une journée tous les quinze jours ou une semaine de congés supplémentaires et les dix-huit autres jours séparément. « 156 personnes ont pris les cinq jours d'absence, 116 une journée tous les quinze jours, et 95 une autre organisation. Dans la Loire, le travail a été annulé. Parfois, certains ont demandé à faire cinq journées de sept heures », explique Françoise Georges, directrice des ressources humaines. Des arrangements ingénieux ont été trouvés. Dans certaines régions, des salariés « volants » travaillent sur plusieurs sites, mais en restant au minimum une semaine à un endroit pour ne pas être de simples « bouche-trous ». La réorganisation du travail permet à la direction de développer de nouveaux services, comme le transfert de voitures de clients entre une gare et un aéroport ou le portage de billets à domicile.

Trente-trois personnes ont été ou vont être embauchées : vingt-huit grâce aux 35 heures et cinq en raison de la croissance. La compensation salariale a fait l'objet d'un consensus. « Au départ, la direction voulait diminuer les salaires de 10 % et créer un accord d'intéressement. Nous avons transigé sur une baisse de près de 5 % - les

35 heures sont payées 37 h 10 - et une prime d'intéressement », explique Marie-Josée Barbas, déléguée FO. Selon la direction, celle-ci devrait représenter 5 % du salaire.

Si FO se félicite de l'accord, la crise est paradoxalement venue de la CFDT, a priori plus favorable à la loi Robien. Fin avril, plus de trois mois après avoir envoyé le texte à la CFDT Rhône-Alpes et quelques jours avant sa mise en application, Christine Auger, déléguée CFDT, a eu la désagréable surprise d'apprendre - par la direction - que les instances dirigeantes de la CFDT rejettent l'accord. « Ils voulaient une réduction hebdomadaire du temps de travail. Or, presque aucun salarié ne voulait l'organisation en sept heures sur cinq jours. C'est absurde. Et en plus, ils ne m'ont même pas prévenue », raconte M. Auger, qui s'est démise de ses mandats.

Si elle défend l'accord, elle regrette néanmoins que la direction n'ait pas encore mis en place le contrôle des horaires effectifs et paraît sceptique sur l'effet sur l'emploi des 35 heures, estimant que le développement de l'entreprise aurait de toute façon obligé celle-ci à recruter un nombre considérable de salariés. Une question récurrente dans les entreprises, en forte croissance.

Frédéric Lemaître

Le CNPF préfère la formation en alternance aux emplois-jeunes

ANTIBES

Opération sourire au soleil et poignées de main : lundi 11 mai, à Antibes, Ernest-Antoine Sellière, président du CNPF, et Nicole Pery, secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, écartant tout sujet qui puisse fâcher - par exemple, les 35 heures - se sont retrouvés autour d'une « grande œuvre nationale commune » : l'insertion de jeunes par la formation en alternance et l'apprentissage.

Antibes, le CNPF a voulu remettre le « Cap sur l'avenir », nom de baptême d'une opération lancée en 1993 par François Périgot, alors patron des patrons, renouvelée en 1996 par son successeur, Jean Gandois. M. Sellière ne pouvait être en reste : il a promis 400 000 contrats d'alternance et d'apprentissage pour 1998, soit 30 000 de plus qu'en 1997. « Heureux de faire du social positif », il a souligné, avec insistance, « le rôle formateur de l'entreprise », et cité, avec gourmandise, le premier ministre britannique : « Comme dirait Tony Blair, l'alternance, ça marche ! ».

M. Sellière a placé cette nouvelle campagne du CNPF sous le signe de « la compétence professionnelle » qui, a-t-il précisé, « n'est pas le dernier concept à la mode », mais « une révolution managériale de même ampleur que la logique de poste et le taylorisme ». Il a vivement incité « les entrepreneurs » à faire du « professionnalisme » la clé de voûte du « renouveau du dialogue social ». Le patronat a aussi le souci des jeunes, mais, aux emplois-jeunes lancés par le gouvernement, le CNPF répond par les contrats d'alternance. « Nous n'ouvrons pas la perspective d'un emploi virtuel », a résumé Georges Jollès, président de la commission sociale du CNPF, mais l'espérance d'un emploi concret.

Pour sa première intervention publique, quatre semaines après sa nomination, M. Pery s'est vouée prudente et diplomate, saluant « les réels efforts » du patronat. Elle a quand même estimé qu'avec l'opération « Cap sur l'avenir », il

ne saurait s'agir « d'un solde de tous comptes » ; que le gouvernement « consacre des moyens importants » pour l'insertion des jeunes ; qu'il sera « particulièrement attentif aux propositions des entreprises ».

La secrétaire d'Etat regrette que pour « certains » patrons, l'alternance constitue « avant tout un biais pour abaisser le coût de l'embauche d'un jeune », que les ruptures des contrats d'apprentissage « sont encore trop nombreuses » et que « leur cause n'en est pas toujours un défaut d'orientation ». Enfin, M. Pery souhaite « une meilleure transparence dans l'utilisation des fonds ». D'abord « souteneur de favoriser le débat », la secrétaire d'Etat a voulu « décrire les relations » avec le CNPF. Et même si M. Sellière a eu quelques difficultés pour se souvenir du nom de M. Pery, le soleil d'Antibes a été le témoin d'une rencontre fort consensuelle.

Bruno Caussé

Grèves à la SNCF sur les salaires et le temps de travail

LE TRAFIC ferroviaire devrait être très perturbé entre le mardi 12 mai à 20 heures et le jeudi 14 à 8 heures. La SNCF annonce un service normal sur Eurostar et sur la ligne TGV Paris-Lausanne-Zürich. Les Thalys et les TGV Paris-Lille et Paris-Lyon circuleront au rythme de deux trains sur trois. Sur les autres relations TGV et sur les dessertes autres que TGV, il y aura un train sur trois. Cinq syndicats, représentant 80 % du personnel - CGT, CFDT,

SUD-Rail, CFTC et FO - ont lancé des préavis de grève pour réclamer des créations d'emplois, des augmentations de salaires et, pour certains d'entre eux, l'abrogation de la réforme de 1996 créant le Réseau ferré de France.

Sur l'emploi, les syndicats estiment que la reprise du trafic nécessite de nouvelles embauches. La direction fait valoir que 3 200 embauches ont été effectuées durant les quatre premiers mois de

1998 et que 5 200 le seront au total. En 1998, les effectifs de la SNCF seront réduits de 1 000 personnes - sur 174 500 -, contre 1 500 en 1997 et près de 5 000 depuis le début des années 90.

S'agissant des salaires, les augmentations liées à l'ancienneté et aux promotions - le glissement vieillesse-technicité - représentent d'ores et déjà une progression de la masse salariale de 2,2 %. La marge de manœuvre est donc étroite. Le débat est d'autant plus complexe que salaires et emplois sont liés à la réduction du temps de travail. Officiellement, le secteur des transports, régi par un décret de 1942, n'est pas concerné par la loi Aubry. Mais politiquement, la direction sait qu'elle devra mener cette réforme. Un audit des temps de travail a été commandé à l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact), qui rendra ses conclusions fin mai. Des négociations devraient s'ouvrir au second semestre.

Trois syndicats (CGT, CFDT et SUD-Rail) réclament en outre « la réforme de la réforme » de la SNCF,

promise par Jean-Claude Gayssoy, ministre des transports, mais apparemment reportée. Si les syndicats n'insistent pas pour le moment de faire grève durant la Coupe du monde de football, ils étudieront le 14 mai l'éventualité d'une action, à Paris ou à Bruxelles, mi-juin, à l'occasion de la réunion des ministres européens des transports.

F. L.

Tous les nouveaux élus Le Guide du Pouvoir Conseillers régionaux et généraux, parlementaires, cabinets ministériels... Organigrammes, biographies et photos 12e édition - 990 pages Editions Jean François Robert & Co. Tél. 01 42 45 53 10

BACHELIERS, PRÉPAREZ-VOUS À INTÉGRER UNE GRANDE ÉCOLE DE COMMERCE PRED ISG Avec l'assurance vous préparez au concours de l'ISG... Avec l'assurance vous préparez spécifiquement à entrer à l'Institut Supérieur de Gestion (ISG) Contact: Marion Maury 18, rue de la Fontaine - 75116 Paris Tél. 01 56 26 26 26 ISG

Bac+2, Bac+3 Valorisez votre formation en intégrant une Grande École Parisienne de notoriété internationale ESG Diplôme visé par le Ministère de l'Éducation Nationale Concours parallèles en 1ère ou 2ème année en juillet et septembre 3 OPTIONS Sciences Lettres et Langues Droit-Gestion-Sciences Eco École Supérieure de Gestion 25 rue Saint-Ambroise - 75001 PARIS DL 93.26.44.00 - Fax : DL 93.55.73.74 Internet : http://www.esg.fr

Le gouvernement 20 les prélèvements sur

Anna

Le gouvernement accepte de modifier les prélèvements sur les stock-options

Un retour à l'exonération de cotisations sociales est envisagé

Le système de prélèvement qui pèse sur les stock-options est en passe d'être modifié. Alors que la droite, en 1996, avait décidé d'assujettir aux coti-

l'histoire débute en 1995. Cette année-là, trois sénateurs, emmenés par Jean Arthuis, ont publié un rapport dénonçant les abus découlant du régime fiscal dérogatoire des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions, dénommés également stock-options. A l'époque, ce régime permettait aux entreprises d'offrir à leur haut encadrement des formes d'intéressement, allant très au-delà des systèmes classiques de participation. En cas de plus-values, celles-ci étaient assujetties au taux de seulement 20 % et aucun prélèvement social n'était exigible.

Devenu ministre des finances, M. Arthuis a donc souhaité limiter cet avantage fiscal, le jugeant exorbitant, et il a été suivi par le Sénat, qui, à l'époque, a même durci son projet. Depuis le 1^{er} janvier 1997, le prélèvement fiscal forfaitaire a donc été majoré pour les options qui sont levées (c'est-à-dire en cas de vente) dans les cinq ans qui suivent leur attribution; et il a été décidé que les gains - souvent considérables - réalisés avant le terme de ce délai d'indisponibilité de cinq ans seraient assujettis aux cotisations sociales.

Depuis, plusieurs associations patronales, dont l'AFEP (Association française des entreprises privées) et Croissance Plus, n'ont cessé de dénoncer cette mesure. Reçu le 17 mars par Jacques Chirac, le président de cette dernière association, Denis Payre, avait indiqué qu'il attendait « du président de la République » qu'il les « aide à faire passer des messages forts dans la société française sur le rôle de l'entrepreneur ». Il avait plaidé pour des « mesures beaucoup plus fortes » en faveur des stock-options, déplorant que le dispositif n'ait « plus du tout le même pouvoir d'attraction à cause d'une loi votée à la fin de 1996 et qui leur fait supporter des charges sociales » (Le Monde du 19 mars).

Le message a été entendu. Lors de l'examen, en avril, du projet de loi portant diverses dispositions d'ordre économique et financier (DDOEF), le rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale, Didier Migaud (PS), a déposé un amendement - inspiré, dit-on, par Bercy - tendant à remettre

partiellement en question ce dispositif. Il proposait notamment de rétablir, à compter du 1^{er} avril 1998, l'exonération de cotisations sociales pour les options attribuées antérieurement au 1^{er} janvier 1997 par les sociétés de moins de quinze ans.

AIDER LES JEUNES ENTREPRISES
Pourquoi pour les sociétés de moins de quinze ans? Officiellement, il s'agissait d'avantager les jeunes entreprises innovantes, qui bénéficient souvent d'un régime fiscal dérogatoire. Il faut toutefois observer que les régimes dérogatoires prévus pour les jeunes entreprises concernent le plus souvent des sociétés plus récentes. Le système avantageux des bons de souscription de parts de créateurs d'entreprise profite par exemple aux entreprises de moins de sept ans.

De surcroît, l'argument selon lequel il est de bonne politique d'encourager le risque fait débat. Le

Etonnement socialiste

Lors d'un point de presse, lundi 12 mai, Jean-Christophe Cambadélis a indiqué que le PS souhaite voir le gouvernement s'attaquer en priorité à la taxe d'habitation dans le cadre de la prochaine réforme fiscale. « C'est la taxe d'habitation qui nous intéresse de manière importante », a-t-il dit. Cette réaction fait suite aux propos de Dominique Strauss-Kahn qui, à deux reprises ces derniers jours, et notamment le 10 mai sur TF1, a formulé une préférence différente.

Tout en précisant que les arbitrages du chef du gouvernement ne sont pas encore rendus, le ministre des finances a indiqué qu'il ne sera pas possible de mener de front en 1999 la réforme de la taxe professionnelle et celle de la taxe d'habitation et que, à titre personnel, il préférerait que l'on commence par la première. Alors que Lionel Jospin a déjà suggéré que la taxe d'habitation lui semble prioritaire et que les différents volets de la réforme fiscale seraient menés de front, échelonnés sur plusieurs années, cette prise de position a suscité quelque étonnement dans les sommets du pouvoir socialiste.

partiellement en cause cette réforme, combattue par plusieurs groupes de pression patronaux. A gauche, ce projet risque de faire débat.

gouvernement observe que, s'il faut combattre les abus que constituent les rémunérations déguisées dans les groupes installés - comme dans le cas, qui a défrayé la chronique, d'Edouard Balladur à GSI -, il faut encourager le risque dans les jeunes entreprises. D'autres experts contestent cet argument, observant que les bénéficiaires ne perdent rien s'ils ne réalisent pas leurs options et font le plus souvent de substantielles plus-values. Selon cette thèse, il s'agit donc d'un système de gains quasi garantis.

Quoi qu'il en soit, après le vote de cet amendement à l'Assemblée, qui a fait grincer quelques dents socialistes, le Sénat, examinant à son tour le DDOEF, a décidé d'élargir encore plus la brèche en faisant tout bonnement sauter la référence aux sociétés de moins de quinze ans. En clair, il a préconisé que même les plus grands groupes français puissent bénéficier du système d'exonération.

Que décidera la commission mixte paritaire du Parlement, qui doit débattre de la question mercredi 13 mai? Dans tous les cas de figure, le ministre des finances semble déterminé à ne pas aller au-delà du dispositif suggéré par M. Migaud. Intervenant devant les Assises de l'innovation, mardi après-midi (lire page 19) le premier ministre devait annoncer diverses mesures fiscales pour les jeunes entreprises performantes (élargissement du système de crédit d'impôt pour les FME, etc.) et plaider, dans le cas des stock-options, pour un dispositif qui concilie l'absence d'abus et de transparence.

Laurent Mauduit

Débat sur la concurrence entre les associations reclassant des chômeurs et le secteur privé

Martine Aubry assouplit son projet sur l'exclusion

L'ASSEMBLÉE NATIONALE va débattre, mardi 12 mai, d'un des articles les plus attendus du projet de loi contre l'exclusion. Cet article 8, sur le statut des associations intermédiaires, a déjà une longue histoire derrière lui. Il n'a échappé, au cours des dernières semaines, à aucune des manœuvres que suscitent les mesures controversées : dramatisation et intense lobbying des associations concernées, mobilisation des élus, prolifération des amendements, rencontres de conciliation, et, pour finir, offre de compromis du gouvernement.

L'entourage de Martine Aubry a souhaité « clarifier » le positionnement de ces associations, accusées par les entreprises de travail temporaire, certains artisans et PME, de fausser le jeu de la concurrence en profitant d'un statut flou qui leur vaut de multiples exonérations. Officiellement créées par une loi de 1987, ces associations embauchent des chômeurs en grande difficulté pour les rapprocher de l'emploi en les mettant à disposition, moyennant finances, de particuliers, de collectivités publiques, mais aussi d'entreprises.

La première version de l'article limitait leur champ d'intervention aux activités qui, « en raison de leur nature et de leur durée », ne sont pas « susceptibles d'être assurées » par l'initiative privée ou l'action des collectivités publiques. La controverse a porté sur le terme « susceptible », qui revenait à « condamner » leur activité, souligne Gaëtan Gonc (PS, Nièvre), rapporteur du volet emploi du texte.

Quelle que soit leur tendance politique, les élus se sont montrés d'autant plus réceptifs au lobbying de ces associations qu'ils participent

souvent eux-mêmes à leurs conseils d'administration. La levée de boucliers a débouché sur une rencontre assez tendue, mi-avril, entre Martine Aubry et, notamment, le Coorace, principale fédération de ces associations. Le ministre a revu sa copie.

UN COMPROMIS SE DESSINE

Un amendement du gouvernement, présenté le 28 avril, précise la clause de non-concurrence : les activités de ces associations ne doivent pas « déjà » être assurées « dans les conditions économiques locales » par l'initiative privée, les collectivités publiques ou les « organismes bénéficiant de ressources publiques ». La durée de mise à disposition auprès des personnes morales est par ailleurs limitée à un mois au sein d'une même entreprise sur un même poste, et à deux cents heures sur toute l'année.

En cas de non-respect du cahier des charges, l'association doit rembourser les exonérations perçues, « majorées de 50 % ». Cette nouvelle version a été jugée « sévère » par la commission spéciale de l'Assemblée nationale, qui l'a sous-amendée, en proposant notamment d'allonger la durée de la mise à disposition à trois mois et de remplacer la sanction « spécifique » du gouvernement par un simple retrait d'agrément. Au terme de discussions qui ont eu lieu la semaine dernière entre le groupe socialiste et le gouvernement, un compromis semblait se dessiner : la durée d'un mois serait renouvelable et le nombre d'heures porté à deux cent quarante.

Clarisse Fabre et Jérôme Fenoglio

Anna-Lisa,



Mannequin. Passions: mes séances photo, mon maquillage, ma coiffure, mes séances photo, ma coiffure, mon maquillage...

Häagen-Dazs,

Crème glacée Pralines & Cream.
Passions: la crème glacée, les noix de Pécan caramélisées, la crème fraîche, le caramel, le caramel, la crème glacée...



100% Parfait.

Reçu samedi 9 mai par M. Chirac, M. Tiberi se pose en garant des intérêts du RPR

Philippe Séguin réunit le maire de Paris et Jacques Toubon pour une tentative de conciliation

Jean Tiberi a été reçu discrètement, samedi 9 mai par Jacques Chirac. Le maire de Paris a expliqué son attitude au président de la République.

Il s'efforce de faire comprendre que son maintien à l'Hôtel de Ville permet de protéger le RPR, et donc celui qui en fut le président, des

« affaires » de la mairie. La direction du parti gaulliste organisée, mercredi 13, une nouvelle réunion de conciliation.

OFFICIELLEMENT, Jacques Chirac ne se mêle pas du conflit de la mairie de Paris. Officieusement, il lui est difficile de ne pas répondre aux sollicitations des protagonistes de cette guerre de positions, tant ceux-ci lui sont proches. Samedi, Jean Tiberi, qui essaie d'obtenir de la direction du RPR un arbitrage en sa faveur, s'est rendu à l'Élysée, où il a eu le loisir d'expliquer à l'ancien maire de Paris, qui l'a préféré comme successeur à Jacques Toubon, l'attitude qu'il comptait adopter dans les mois à venir.

A l'Hôtel de Ville, on fait valoir que Jean Tiberi et Jacques Chirac entretiennent des contacts fréquents, qu'il s'agit de rencontres ou de conversations téléphoniques.

L'Élysée se coordonne avec le RPR

Jacques Chirac devait rencontrer, mardi 12 mai, dans la matinée, au palais de l'Élysée, les présidents des groupes RPR de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré, et du Sénat, Josse-Louis Rohan. Cette réunion avec le président de la République devait associer aussi le président du mouvement gaulliste, Philippe Séguin, et son secrétaire général, Nicolas Sarkozy. La rencontre ne figure pas sur l'agenda des activités officielles du chef de l'État, mais M. Chirac avait fait savoir qu'il entend désormais s'entretenir chaque semaine avec les responsables parlementaires du RPR.

Recevant les sénateurs RPR, le 5 mai, à l'Élysée, le président de la République avait indiqué que l'opposition doit se manifester sur les projets économiques et sociaux du gouvernement de Lionel Jospin, mais respecter les textes à caractère institutionnel (Nouvelle-Calédonie, Conseil supérieur de la magistrature) auxquels il a lui-même donné son accord (Le Monde du 7 mai).

En période normale, ces rencontres ne sont pas confidentielles. M. Tiberi ne manquera pas une occasion de démontrer qu'il bénéficie, en dépit de ses difficultés politiques et judiciaires, du soutien du président. Celle de samedi, en revanche, n'a pas été ébruitée : l'Élysée ne se mêle pas des affaires de Paris.



Le 7 avril, au lendemain de la constitution du groupe municipal présidé par M. Toubon, un communiqué de l'Élysée avait coupé court aux propos du maire qui invoquait le soutien de M. Chirac : « Il n'appartient pas au président de la République, fidèle aux exigences de sa fonction, d'intervenir dans les jeux de politique locale ».

Le silence scrupuleux autour de ce tête-à-tête ne peut qu'accroître l'idée que c'est bien pour faire valoir les avantages qu'aurait le président à une seconde moitié de mandat paisible pour lui que M. Tiberi a rencontré M. Chirac. Les propos de M. Toubon, dimanche 19 avril sur France 3, qui a souhaité « que les instructions judiciaires » en cours sur la gestion de la Ville de Paris « aillent plus vite », ont, selon plusieurs témoignages, irrité le couple Tiberi. Une perquisition, vendredi

27 avril, à l'Hôtel de Ville, dans le cadre d'une enquête du juge d'instruction de Nanterre (Hauts-de-Seine), Patrick Desmure, sur la prise en charge, par la Ville de Paris, des salaires de plusieurs permanents du siège du RPR, rue de Lille, est venue rappeler combien la solidarité du « fusible » Tiberi compte dans le dispositif de défense du parti qui a porté son chef à la présidence de la République.

M. Tiberi s'estime donc en mesure de rappeler qu'il est, sur le terrain des affaires, un gardien efficace des intérêts du RPR. M. Toubon, lui, se place sur un terrain plus politique en affirmant « servir le président de la République, dans [sa] sphère de compétence ». L'initiative, qu'il a prise avec Bernard Pons, président de l'Association des amis de Jacques Chirac, et Claude Goasguen, le très chira-

quien secrétaire général de l'UDF, s'inscrirait, à l'entendre, dans la volonté exprimée par le président de sortir du schéma traditionnel d'accord électoral entre les deux grands partis de droite (le RPR et l'UDF) au profit d'une « formule transversale ».

« Ce qui est souhaité au plan national, nous l'avons fait à Paris, en créant ce groupe avec des gens venus de l'UDF et du RPR », explique-t-il. « Je suis d'accord avec une stratégie d'identité gaulliste, mais pas avec une stratégie solitaire et hégémonique », précise-t-il, se posant en « relais » de la volonté présidentielle « dans le dernier bastion de la droite ».

La solidarité du « fusible » compte dans le dispositif de défense du parti

Cette position se heurte aux réticences du RPR à tourner la page Tiberi dans la capitale. « Notre structure fédérative dérange considérablement le propre schéma de la direction du RPR, dont le rôle, de surcroît, est de préserver la paix des ménages, et qui n'a pas envie de se créer un problème supplémentaire avec Chirac », explique M. Toubon. Mercredi après-midi, une nouvelle réunion de conciliation est prévue rue de Lille, en présence de Philippe Séguin, de Charles Pasqua et de Nicolas Sarkozy. Si le président ne s'occupe pas de Paris, Paris se préoccupe beaucoup de l'Élysée.

Pascal Sauvage

Conflit gauche-droite à l'association des présidents de région

L'ÉLECTION de quatre présidents de conseil régional de droite avec l'appui des élus du Front national continue de poser de multiples problèmes à l'opposition. Le dernier en date concerne l'éventuelle participation de ces quatre élus à l'Association des présidents de conseils régionaux (APCR). Cette éventualité est catégoriquement refusée par la gauche. Faute d'un accord entre majorité et opposition, l'APCR risque d'éclater, mercredi 13 mai, lors de l'assemblée générale chargée de désigner

quelques points. D'une part, la gauche ne revendique pas la présidence de l'APCR. Elle compte 11 présidents de région si l'on y inclut l'indépendantiste Alfred Marie-Jeanne, président du conseil régional de Martinique, tandis que la droite est représentée par 11 présidents de région élus par les seules voix de l'opposition et les 4 présidents qui ont bénéficié de l'appui de l'extrême droite. Les présidents de gauche demandent également, ce qui ne semble pas devoir poser de problème, une « répartition égale des responsabilités et délégations entre la droite et la gauche », et que l'APCR « joue un rôle plus actif de promotion de l'institution régionale, d'information réciproque et de concertation entre ses responsables ». En revanche, les présidents de région socialistes refusent de s'engager dans la même association que les présidents élus avec les voix du FN, même s'ils se disent prêts à « examiner la manière dont les services de ces quatre régions pourraient être associés aux travaux techniques de l'APCR ». Ils brandissent la menace, s'ils n'obtiennent pas satisfaction, de quitter l'APCR pour créer leur propre association. « Jean-Pierre Raffarin nous a expliqué qu'il son avis ses amis de l'opposition souhaiteraient que les quatre présidents concernés demeurent au sein de l'association », explique M. Savy.

L'opposition fait notamment valoir qu'il serait paradoxal d'exclure de l'association des élus issus de l'opposition parlementaire, alors même que les maires Front national sont membres de l'association et que Jean-Marie Le Chevallier, maire de Toulon, est membre de l'association des maires de grandes villes. « Nous nous étonnons que la droite préfère une association à quinze [présidents de droite, ceux élus avec l'aide du Front national inclus] et une à dix ou onze plutôt qu'une association à vingt-deux, avec la gauche », ajoute le président de la région Limousin.

Cécile Chambraud

M. Gaudin soutient prudemment M. Madelin

LE CONSEIL de la fédération des Bouches-du-Rhône de Démocratie libérale, présidée par Jean-Claude Gaudin, a exprimé dans un communiqué, lundi 11 mai, « sa confiance à Alain Madelin » dans le bras de fer qui l'oppose à François Bayrou à l'UDF. Mais la fédération a assorti cet appui de requêtes précises. Elle « demande » ainsi au président de Démocratie libérale « de prendre les initiatives qu'appelle l'indispensable union de l'opposition ». Si elle « regrette » l'annonce d'un nouveau parti du centre par M. Bayrou, elle souhaite qu'un « grand parti libéral » agisse « au sein d'une fédération avec les centristes et les radicaux ». De leur côté, M. Bayrou et Hervé de Charette, en déplacement à Bordeaux, ont plaidé, lundi soir, pour la création d'un « mouvement politique nouveau » regroupant « dans l'unité » toutes les familles de l'UDF. Toutefois, dans un entretien à Libération du 12 mai, M. de Charette précise que, « si le prix à payer » pour la création d'un parti du centre « est le départ des libéraux d'Alain Madelin, il est trop élevé ».

Le Conseil d'Etat refuse la limitation du nombre des femmes dans l'armée

LE CONSEIL D'ÉTAT a annulé, lundi 11 mai, un arrêté de nomination d'élèves commissaires de l'armée de terre qui ne comportait pas le nom d'une candidate admise au concours externe en 1996, mais faisait figurer celui de quatre hommes moins bien classés qu'elle, et cela conformément à un décret qui limite l'accès des femmes à ce corps, à 20 % du recrutement annuel. Faisant référence au préambule de la Constitution de 1946, selon lequel « la loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme », le Conseil d'Etat juge que « les femmes ont vocation à occuper tous les emplois publics dans les mêmes conditions que les hommes », sauf si la nature ou les conditions d'exercice de la fonction le justifient, ce qui n'est pas le cas pour les commissaires de l'armée de terre. Ce jugement intervient alors qu'un décret du 16 février vient de supprimer le principe des quotas féminins dans l'armée, en renvoyant à un arrêté la détermination des emplois dérogatoires.

DÉPÊCHES

- **IMMIGRATION** : la loi relative à l'entrée et au séjour des étrangers en France et au droit d'asile, accompagnée de la décision du Conseil constitutionnel la validant (Le Monde du 7 mai), est parue au Journal officiel daté 11-12 mai.
- **LÉGISLATIVES** : le Journal officiel du vendredi 8 mai a publié deux décrets convoquant les dimanche 7 et 14 juin les électeurs de la 2^e circonscription du Lot et de la 7^e circonscription du Bas-Rhin, pour pourvoir au siège à l'Assemblée nationale de Martin Malvy (ES) et d'Adrien Zeller (UDF-FD) qui, élus présidents des régions Midi-Pyrénées et Alsace, ont démissionné de leur mandat de député.
- **EXTRÊME DROITE** : le député européen Edic Pinel, démissionnaire du Mouvement pour la France (MPF), a lancé, lundi 11 mai, du siège du Front national à Saint-Cloud, un « appel à l'union » avec le parti d'extrême droite. M. Pinel, qui avait remplacé Philippe de Villiers au Parlement européen, quand celui-ci en avait démissionné en juin 1997 pour cause de cumul de mandats, était accompagné de Daniel Camut, André Hommet et Jean-Michel Deblicq, anciens membres de la fédération de l'Eure du MPF, et par un ex-candidat aux régionales dans ce département sous l'étiquette de Génération Ecologie, Christian Mémier.
- **CONJONCTURE** : le moral des ménages français est resté pratiquement inchangé en avril, selon une étude de l'Insee, publiée mardi 12 mai. Le solde d'opinion (différence entre les pourcentages de réponses positives et négatives) des 2 000 ménages interrogés sur leur situation financière est négatif de 19 points contre 18 en mars et 21 en février. Voici un an, en avril 1997, le solde était négatif de 30 points.
- **FAMILLE** : la prochaine conférence sur la famille aura lieu le 12 juin à l'hôtel Matignon, a annoncé Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, à l'issue de la réunion de la commission des comptes de la Sécurité sociale, lundi 11 mai. Elle aura pour mission de « remettre à plat » l'ensemble des aides aux familles et, éventuellement, de jeter les bases de réformes nouvelles.
- **SÉCURITÉ SOCIALE** : la CDT a estimé, lundi 11 mai, que les « résultats satisfaisants » en matière de déficit pour la Sécurité sociale (Le Monde du 9 mai) ne permettent pas « d'optimisme béat ». La CGT a regretté que la « rupture annoncée avec la logique purement comptable du plan Juppé » ne soit « toujours pas réellement consommée ». Pour la CFTD, la « politique de maîtrise des comptes sociaux ne doit pas se faire au détriment » de la politique familiale. Les Mutuelles de France demandent la prise en compte les plus démunis.
- **PAYS DE LA LOIRE** : le président du conseil régional des Pays de la Loire, François Fillon (RPR), et les cinq présidents de conseils généraux de cette région (RPR et UDF), réunis lundi 11 mai à Nantes, ont décidé d'harmoniser leurs politiques respectives, et signé un « pacte de modération fiscale » pour les trois prochaines années.

Collège d'Études Politiques

La Loi Française face à l'Europe

Les conséquences des Traités de Maastricht et Amsterdam sur notre ordre public

Séminaire 14, 15, 16 mai 1998

Collège d'Études Politiques
Pôle Universitaire Léonard de Vinci
Renseignements & Inscriptions
Tél : 01 41 16 75 19
Fax : 01 41 16 75 22

Programme

LES LOIS
Introduction par WILLIAM ARTHUR
LA HÉRARCHIE DES NORMES : TRAITÉS, CONSTITUTION, LOIS : François GUILLET
BERTRAND - Patrick GALA - Jean-Jacques ROSA - Pascal CHAIGNEAU
LES LIBERTÉS FONDAMENTALES : Louis FROUROT - Philippe BARRET - Daniel PICOTIN
L'EUROPE PEUT-ELLE SE CRÉER PAR LE DROIT ? Henry ABRAHAM - Nicolas BAVIERE
Jacques MANCARELLI - Philippe DELEBECQUE - Marie-France GARAUD - François GAUDU

LES POUVOIRS PUBLICS
L'ÉQUILIBRE DES POUVOIRS : Jean FOTY - Maricé BERASAYAS - Patrick FRAISSEIX
LE CONTRÔLE DES POUVOIRS : André GAUDIN - Georges BERNU - Pierre BODERY
LES POUVOIRS TERRITORIAUX : Henri GAUDIN - Pierre-Alexis FÉRAL - Pierre REHAR
LA V^e RÉPUBLIQUE ET L'UNION EUROPÉENNE SONT-ELLES COMPATIBLES ? Charles PASQUA - Bernard CASSEIN

LES PRINCIPES CONSTITUTIONNELS
LA SOUVERAINETÉ : Paul-Marie COUTEAUX - Michel CAZENAVE - Joël-Pascal BIAYS
LA DÉMOCRATIE : Paul THIBAUD - Guy CARCASOHNIE
LA RÉPUBLIQUE : Blaise KRECEL - Philippe de SAINT ROBERT
Clôture par Philippe Séguin

ESEC Diplôme homologué par l'État

École du cinéma, de la vidéo et du numérique

Accès direct bac + 2

01 43 42 43 22

Cécile Chambraud

VENTES DES DOMAINES
Office Spécial de Publicité
136, av. Charles de Gaulle 92523 NEUILLY-SUR-SEINE Cedex
Tél : 01.46.40.26.14 - Fax : 01.46.40.70.66

75 SERVICE DES DOMAINES ADJUDICATION PUBLIQUE
JEUDI 4 JUIN 1998 A 14H30 à PARIS 9^{ème}
17, rue Scribe - Salle des Ventes des Domaines
5 APPARTEMENTS et 3 PARKINGS LIBRES OU OCCUPÉS dans un immeuble en copropriété, situé dans un secteur bourgeois avec vue sur la Tour-Eiffel à PARIS 7^{ème} - 27, rue de Constantine
MISES A PRIX : de 190.000 F à 1.900.000 F
1 BOUTIQUE OCCUPÉE SANS TITRE grande boutique (35 m²) avec arrière-boutique (25 m²) et cave à PARIS 20^{ème} 94, rue de Ménilmontant
MISE A PRIX : de 400.000 F
Renseignements, visites et consultation des cahiers des charges : à partir du 4 mai 1998, du lundi au vendredi de 10h à 11h et de 14h à 16h Direction des Services Foncier de Paris - 25, place de la Madeleine 75008 PARIS - Tél : 01.44.56.13.05 ou 13.06 - Fax : 01.49.24.06.95
DETAIL DES VENTES DES DOMAINES : B.O.A.D. Abonnement 190 F par an. Ecrire S.C.P. 17, Rue Scribe 75436 PARIS CEDEX 09 ou Tél : 01.44.94.78.78

75 SERVICE DES DOMAINES ADJUDICATION
MERCREDI 27 MAI 1998 A 13H à PARIS 9^{ème}
Salle des Ventes des Domaines - 17, rue Scribe
IMMEUBLE - APPARTEMENTS - CHAMBRES sur PARIS 2^{ème}, 17^{ème}, 18^{ème}, 19^{ème} et 20^{ème}
MISES A PRIX : de 40.000 F à 390.000 F
Renseignements et consultation des cahiers des charges : du LUNDI au VENDREDI de 9h à 12h et de 14h à 16h Direction Nationale d'Interventions Domaniales - Ventes Immobilières Bureau 109 - 17, Rue Scribe, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél : 01.44.94.78.19 ou 01.44.94.78.22
DETAIL DES VENTES DES DOMAINES : B.O.A.D. Abonnement 190 F par an. Ecrire S.C.P. 17, Rue Scribe 75436 PARIS CEDEX 09 ou Tél : 01.44.94.78.78

Volontiers oisif. le Fra

La facture de...

l'annuaire...

LOISIRS Un rapport établi par le Commissariat général du Plan intitulé « Réinventer les vacances. La nouvelle galaxie du tourisme », devait être rendu public mardi 12 mai. S'attachant à

décrire les profils types des vacanciers de 2010, ce document décrit des Français peu avides d'activités sportives ou culturelles, volontiers oisifs et ne cherchant pas le dépassement à tout prix.

CES PERSPECTIVES devraient contraindre les professionnels du tourisme à adapter leurs offres : fidélisation, personnalisation, proximité devront constituer de nouvelles

priorités. LES RAPORTEURS analysent les erreurs du passé en matière d'aménagement du territoire, prédisant que certains espaces touristiques aménagés dans les années 70 (Lan-

guedoc, Vendée) verront leurs handicaps s'aggraver. AU HIT-PARADE des lieux les plus fréquentés, Eurodisney arrive en tête avec 11,7 millions de visiteurs en 1996.

Volontiers oisif, le Français vacancier rechigne au dépassement

Un rapport du Commissariat général du Plan établit un constat peu encourageant pour les professionnels du tourisme de ce que seront les vacances en 2010. Plus de repos, moins d'activités sportives et culturelles, la tendance est au farniente

VOYAGEANT en tribu, logé aux frais de la princesse familiale ou amicale, plus souvent sur la plage que dans les musées ou sur les greens : le Commissariat général du Plan, dans un rapport intitulé « Réinventer les vacances. La nouvelle galaxie du tourisme » qui devait être rendu public mardi 12 mai, s'est-est pour la première fois livré à un délicat exercice de prospective sur le vacancier de l'an 2010. Les résultats ont de quoi éveiller quelque angoisse chez les professionnels du tourisme.

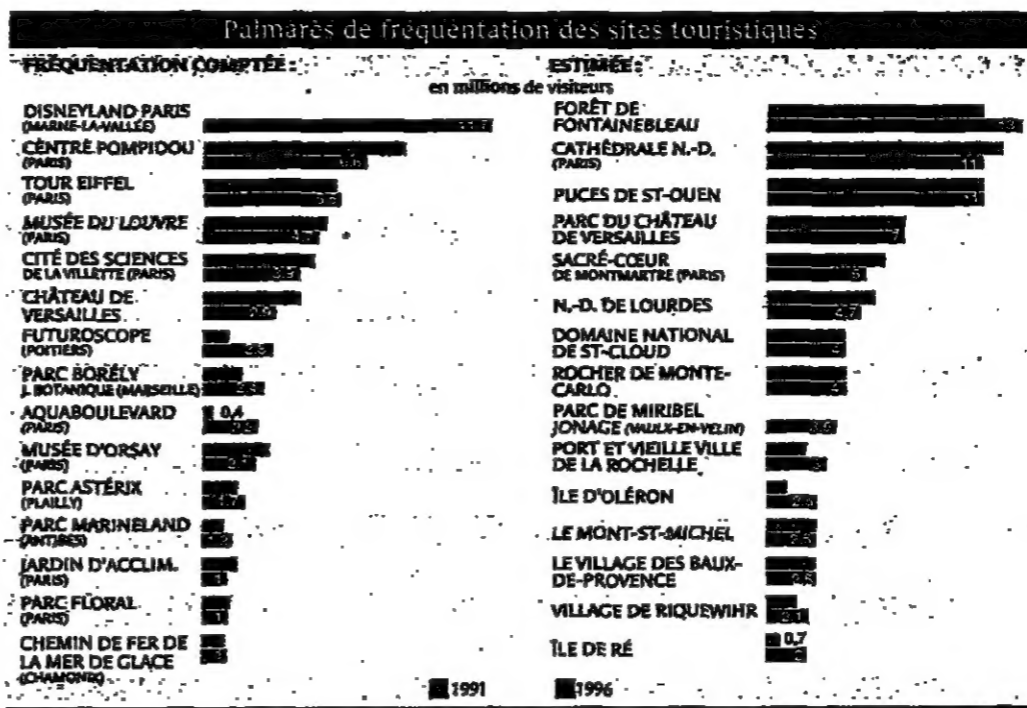
« Sauf amplification majeure des phénomènes d'exclusion profonde, 90 à 95 % de la population française partira demain en vacances », anticipe le groupe de travail du Commissariat général du Plan, qui présidait Jean Viard, directeur de recherche au CNRS (en 1996, 68,7 % des Français sont partis en congés ; si l'on considère une période de dix-huit mois, ce sont 85 % d'entre eux qui ont pris des vacances). Selon le rapport du Plan, la réduction à venir du temps de travail ne devrait pas entraîner nécessairement une augmentation du temps consacré aux loisirs, le temps libéré étant d'abord consacré à des tâches fonctionnelles que l'on prend le temps d'exécuter plus tranquillement (Le Monde du 15 avril).

Pourtant, la demande touristique n'est pas saturée : « Les Français sont loin d'utiliser pour les vacances et le tourisme l'intégralité du stock de jours de congés dont ils dis-

posent, quelles qu'en soient les raisons ». Conséquence prévisible : les moyens séjours devaient augmenter, peut-être au détriment des week-ends systématiques des couches moyennes.

Dans une société où « diminuent les liens sociaux liés au travail stable en grandes entreprises ou aux relations de voisinage », écrivent les rapporteurs, ce sont les rencontres aléatoires liées notamment aux loisirs et aux vacances qui fondent pour une grande part les nouveaux « systèmes de relations ». Moments cruciaux de sociabilité retrouvée, les vacances sont aussi un temps où la vie de famille devient un objectif en soi. La croissance de l'emploi féminin, la « diversité des temps » de chaque membre de la famille, les divorces, les familles recomposées, ont investis les vacances de nouvelles missions : ressouder les couples, permettre à plusieurs centaines de milliers d'enfants de voir leur père ou mère. « Le temps familial, comme celui du couple, a été réduit et tend à se concentrer en fin de semaine et durant les vacances. Synonymes de retrouvailles familiales, celles-ci pourraient s'en trouver valorisées ».

Les professionnels du tourisme trouveront là le seul motif de se réjouir. Car l'analyse des modes de vie en vacances ne leur laisse guère présager de lendemains heureux. Le vacancier français, tout d'abord, est et sera à l'avenir relativement peu preneur d'acti-



Pour la première fois, l'Observatoire national du tourisme a établi un bilan de la fréquentation de 1 527 lieux « remarquables » accueillant plus de 29 000 visiteurs par an. La demande touristique reste très concentrée sur la région Ile-de-France, et pour l'essentiel sur Paris, qui représente plus de 40 % de l'ensemble de la fréquentation. Les lieux culturels, et notamment le patrimoine architectural et muséographique, connaissent une érosion parfois forte de leurs parts de marché au profit de l'offre non culturelle : sites naturels, aquariums, parcs animaliers et surtout parcs d'attraction.

ités sportives ou culturelles. Gilles Arnaud, chargé de mission au Commissariat général du Plan, estime ainsi qu'il faut en finir avec les représentations caricaturales : le touriste, volontiers décrit comme un lézard sur la plage dans les années 70, est aujourd'hui censé se mouvoir hyperactif. « Le rapport dit-il, démontre que les vacanciers actifs ne représentent qu'un quart de la clientèle. D'où un risque de surinvestissements en équipements de loisirs ». Consulté par le groupe de prospective, l'ethnologue Jean-Didier Urbain explique ainsi qu'« on prête au touriste des besoins qu'il n'a pas mais qu'il formule tout de même parce que c'est la norme sociale » : « L'oisivité n'est pas éhémériquement homologuée dans notre société où, si l'on n'est pas chômeur, il faut être un travailleur exténué ».

Pourvoyeuses de repos, de so-

leil, de chaleur, « exotisme, sou-pape, parenthèse durant laquelle on rassemble les morceaux d'une identité, d'un couple, d'une famille délogés », les vacances « ne laissent guère de place à ce qui est le propre du tourisme, c'est-à-dire l'ouverture vers l'extérieur, la découverte ». Autrement dit, « les toutes premières motivations des vacanciers sont rien moins que touristiques ».

ESCAPADES ANTISTRESS La grande majorité de la population vacancière s'immobilise, se sédentarise, revient généralement sur le même lieu de vacances et ne recherche absolument pas le dépassement. Bref, note Jean-Didier Urbain, les Français sont avant tout des villageois. Seul espoir : la réduction du temps de travail, les « escapades antistress » plus fréquentes. « C'est la multiplication

des séjours qui fera du vacancier un touriste plus désireux de varier ses formes de vacances » et qui « favorisera les voyages à l'étranger dont la faiblesse caractérise encore les déplacements touristiques des Français », soulignent les auteurs du rapport.

Pas plus que les activités pratiquées, l'hébergement ne fait du vacancier français un touriste dont les besoins sont satisfaits par des prestataires de services touristiques. Le logement gratuit dans une résidence secondaire, chez des parents ou des amis « couvre pratiquement les deux tiers des séjours des Français en France, et ce rapport reste stable, voire s'accroît légèrement ». Autre tendance lourde : les Français demeurent massivement attachés aux vacances en France (73,2 % des Français partent en France, 22,5 % à l'étranger), même si l'attrait de

l'étranger va grandissant, notamment lors de la semaine de vacances que l'on souhaite de plus en plus fréquemment passer au soleil durant l'hiver. Le développement du nombre de foyers monocellulaires (les couples ne représenteront plus que 61 % des ménages en 2010) pousse par ailleurs à la « reprise du phénomène de cohabitation intergénérationnelle longue et à des cohabitations saisonnières dans les maisons de famille ».

EN PANNE Tous ces facteurs, note le rapport, laissent présager « un certain essoufflement de la demande touristique française » : « Il s'agirait probablement davantage d'une intensification mesurée des « morales » du tourisme, qu'une extension véritable du marché du côté de ceux qui n'en ont pas encore l'habitude ». En un mot, « le processus de massification naturelle du marché du tourisme est peut-être en panne ».

Les touristes étrangers qui représentent près d'un tiers des nuitées, viendront-ils au secours des professionnels du tourisme ? La marge de progression de la demande étrangère est réelle mais modérée, assure-t-on dans le rapport. Elle sera certes tirée par les marchés japonais (Etats-Unis, Asie-Océanie), qui représentent 14 % de la fréquentation étrangère et 25 % des dépenses touristiques. Mais la fréquentation des touristes européens (87 % des étrangers accueillis en France) pourrait pâtir d'« une situation économique délicate » en Europe jusqu'en 2005, ainsi que de la diminution de la population européenne à partir de l'an 2 000. Surtout, avec l'arrivée de la monnaie commune, l'Europe deviendra « un vaste supermarché des vacances » au sein duquel le consommateur pourra comparer. « A qualité identique, il n'est pas évident que, sur le plan des prix, la compétition tourne à notre avantage », indiquent les auteurs du rapport.

Pascalie Krémer

Le tourisme en manque d'informations statistiques

A plusieurs reprises, le rapport évoque l'insuffisance d'informations statistiques ainsi que de recherches sur le secteur touristique. Ce dernier « pèse autant que l'industrie agroalimentaire et davantage que l'industrie automobile, mais ne dispose pas aujourd'hui du minimum d'informations nécessaires pour piloter efficacement son présent et son avenir ». Il est donc « urgent que la puissance publique intègre, et pas seulement en paroles, l'importance économique et sociale de ce secteur d'activités qui ne dispose pas du moindre institut de recherche publique ».

Pourquoi, par exemple, la France est-elle le premier pays touristique du monde en nombre d'entrées, mais seulement le quatrième en chiffre d'affaires ? On connaît un peu les coutumes des visiteurs étrangers, mais on ne sait rien de leurs attentes lorsqu'ils arrivent en France. « Cela suppose une connaissance plus intime de ces clients que l'on nous faudra bien acquérir un jour », lit-on dans le rapport.

La facture d'une politique aveugle d'aménagement du territoire

« ON PEUT (...) se demander si nous ne payons pas aujourd'hui [une] volonté très française d'aménager coûte que coûte (...) tous nos territoires et tous nos espaces, sans s'intéresser suffisamment à leur rentabilité économique et sociale à long terme. » Cette interrogation résume la tonalité du rapport du Commissariat du Plan, à propos de l'impact du tourisme sur l'aménagement du territoire : à lire les experts de la rue de Martignac, il serait vain de croire que cette activité puisse être un moteur de développement économique pour n'importe quel territoire de l'Hexagone : « D'une manière générale, il semble extrêmement coûteux et de peu d'effet de tenter de créer ex nihilo une attractivité touristique. Car le touriste (...) recherche d'abord une destination légitime comme telle. Et (...) cette légitimité (...) ne se décrète pas. » Ainsi, malgré la vogue du tourisme vert, en dehors de la « moyenne montagne » dont la vocation touristique est confirmée, l'espace rural en voie de désertification ne devrait pas en attendre le salut : « ces zones correspondent aussi à des zones de faible densité touristique, hormis peut-être à leurs franges et dans les parcs naturels régionaux (...). Seul pourra s'y développer un tourisme à forte plus-value, mais limité à des niches précises, comme par exemple les « demandes de désert ».

Même vision sélective pour le tourisme de bord de mer : « Les espaces anciennement et tradition-

nellement touristiques, comme le Pays basque ou la Côte d'Azur, conserveront leurs avantages. En revanche, les espaces aménagés dans les années 70 aggraveront leurs handicaps (comme le Languedoc, certaines stations de Vendée). Les espaces en progression (la Bretagne) ou en cours d'aménagement (Côte d'Opale) situés dans une zone de chalandise européenne, et qui prennent bien en compte les nouvelles et futures caractéristiques et les préoccupations environnementales de la demande française et étrangère, ont un avenir certain. »

UNE SORTIE D'OBSERVATOIRE Enfin, en dépit de la concurrence internationale, les stations de haute montagne « conserveront leurs avantages comparatifs ». Mais « une grande partie (...) devra (...) conformer son profil à la demande des touristes d'aujourd'hui et de demain ».

Conclusion : « Pour les territoires qu'il est vain de vouloir développer sur le plan touristique, il est plus que temps de songer à leur reconversion. Pour les territoires qui disposent d'un potentiel mais sont menacés, il faut intervenir sans précipitation avant que l'urgence commande. » Le Commissariat du Plan suggère, à cet effet, la création d'« une sorte d'observatoire des territoires », car « on ne fera pas l'économie d'une réflexion sur la forme, la nature, le contenu, la culture, l'image des territoires touristiques ».

Vade-mecum à l'usage des professionnels et des nouveaux vacanciers

LES AUTEURS du rapport tirent de leurs réflexions sur le vacancier de 2010 diverses pistes à destination des professionnels du tourisme. Voici les principales :

● Fidélisation : il s'agit pour les agences de voyages et les tour-opérateurs de travailler par « bouquets d'offres » et non plus par répétition d'offres similaires, le week-end en couple à Florence devenant, par exemple, la primecadeau consécutive à l'achat d'une semaine familiale en village de vacances, d'une location de maison en Bretagne et d'un séjour pour enfants. Pour l'opérateur, « l'enjeu principal est de susciter confiance pour entraîner le client vers un ensemble de pratiques de vacances. Le tout, sans doute, pour continuer à faire sa marge principale sur les séjours familiaux de ski ou de bord de mer ».

● Conviendrait de développer de véritables marques et de multiplier les actions de fidélisation : séjour pour deux personnes pour le prix d'une, cartes de fidélité avec ristournes, adhésion à un club conférant différents avantages, possibilité de réserver le même séjour plusieurs saisons à l'avance avec remise de prix...

● Personnalisation : nombre d'agences de voyages se contentent de distribuer les catalogues des tour-opérateurs et d'enregistrer les commandes. Elles seront balayées par les tour-opérateurs vendant en direct, ou par les agences de voyages virtuelles qui fleurissent actuellement sur

Internet. La solution ? Offrir des prestations personnalisées à plus forte valeur ajoutée et à fort contenu en conseil à la clientèle ; se pencher également plus attentivement sur les différents âges de la vie (les jeunes célibataires, le couple avec enfants...) et les modes de vie habituels, puisque urbains et ruraux n'ont pas les mêmes attentes en vacances.

● Tribu : une grande demande se fait jour de produits localisés pour la « tribu », c'est-à-dire la famille, éventuellement recomposée, élargie aux amis. Chacun doit pouvoir choisir de retrouver les autres tout en ayant la possibilité de préserver son indépendance, seul ou en couple. Le tout dans un environnement agréable, et doté de quelques équipements de loisir dont sont friands les jeunes, qui tardent de plus en plus à quitter le giron parental.

● Enfants : des parents qui ont souvent déjà beaucoup voyagé et ne considèrent plus que l'enfant implique la sédentarité ; des grands-parents « indigènes » qui vivent leur vie, en bonne santé, et ne remplissent plus systématiquement leur rôle de garde ; autant de facteurs qui font de la prise en charge des enfants en bas âge, surtout lors des voyages à l'étranger, un atout commercial majeur. L'hébergement se révèle souvent inadapté, surtout dans le parc hôtelier où la seule proposition faite aux familles est fréquemment le petit lit installé dans la chambre des parents. Il s'agirait, lit-on dans

le rapport, de songer à des cloisons mobiles permettant de séparer la chambre des parents de celle des enfants, et d'offrir des services nouveaux : médecins, garde d'enfants...

● Travail : des services de secrétariat seraient également les bienvenus dans les hôtels. Pour nombre de cadres, surtout lors des courts séjours, les vacances ne sont plus incompatibles avec le travail. Selon Jean Viard, qui a présidé les travaux du Commissariat général du plan, « la netteté entre déplacements professionnels et personnels sera moins grande à l'avenir pour les élites ultramobiles ».

● Proximité : les courts séjours effectués à faible distance sont amenés à se multiplier, ces mêmes « élites ultramobiles » rechignant à prendre l'avion, qu'elles fréquentent assidûment, pour quelques jours de vacances. Les agences de voyages, poursuit Jean Viard, qui pour l'instant ne savent pas vendre la France aux Français, devraient pouvoir proposer un week-end à Lille, Arles, ou Versailles. L'essentiel des vacances se passant au domicile, les loisirs urbains, qui permettent une rupture dans le quotidien (dépassement de bord de mer, festivals, balades thématiques...), seront privilégiés. Par ailleurs, souligne encore M. Viard, « un temps de l'individu solitaire », les rythmes professionnels diffèrent au sein du couple. Or cet individu solitaire reste souvent en ville.

● Strate : ché dans le rapport, Jean-Didier Urbain, ethnologue et auteur de Secrets de voyages (Essais Payot), souligne la montée des pratiques furtives d'évitement, des départs secrets pour trois-quatre jours sous couvert d'arrêt-maladie, avec renvoi de ligne téléphonique sur le lieu de vacances. Acte de « résistance quand la sphère privée est de plus en plus agressive par la sphère professionnelle », cette tendance devrait pousser les professionnels à proposer des courts séjours sur le mode de la fugue. « Passions communes : « Nous ne sommes pas prêts à vivre ensemble mais nous sommes peut-être prêts à faire quelque chose ensemble », indique le rapport. Les Français sont hostiles au tourisme de groupe mais pas forcément au fait de partager leur séjour touristique avec d'autres adeptes du même hobby, pourvu que l'autonomie de chacun soit respectée.

● Hors-sol : toujours dans le domaine du séjour de courte durée, les principales innovations à succès de ces quinze dernières années sont des « produits hors sol », qui naissent et se développent presque indépendamment de leur environnement (Center Parc, Disneyland, Futuroscope...). Les auteurs du rapport suggèrent de développer ces « produits artificiels » dans des régions a priori peu touristiques, mais disposant d'un bon bassin de population.

P. Kr.

Un témoin surprise donne une version accablante de la noyade de Brahim Bouraam

Mickaël Fréminet l'aurait poussé « des deux mains »

MICKAËL FRÉMINET a-t-il volontairement poussé Brahim Bouraam dans la Seine le 1^{er} mai 1995, en marge d'un défilé du Front national (Le Monde du 9 mai)? La question a occupé l'essentiel de la deuxième journée d'audience devant la cour d'assises de Paris, lundi 11 mai, où le principal accusé est poursuivi pour « meurtre » et trois autres manifestations pour « non-assistance à personne en péril ». « Je n'ai jamais eu l'intention de donner la mort à qui que ce soit, c'était involontaire », se défend Mickaël Fréminet. A l'en croire, sa victime est tombée dans l'eau après avoir reçu une simple gifflée. « A aucun moment je n'ai pensé aux conséquences que ce geste allait entraîner », précise-t-il.

Plaidant l'accident stupide, l'accusé confirme devant ses juges les déclarations qu'il avait faites aux enquêteurs. Il aurait porté une gifflée à Brahim Bouraam parce que celui-ci l'aurait insulté. « J'étais en train d'uriner contre un mur, explique-t-il. Je l'ai entendu marmotiner quelque chose. Je me suis approché de lui et il m'a traité de "fils de pute de skinhead". Je lui ai donné une claque, il est tombé. Je l'ai vu se débattre dans l'eau, alors j'ai cru qu'il savait nager et je suis parti. » Mickaël Fréminet affirme s'être retrouvé sur les berges de la Seine presque par hasard. Avec un groupe d'une dizaine de jeunes manifestants, il aurait quitté la queue du défilé FN sur le pont du Carrousel avant qu'il ne s'engage sous les galeries du Louvre. « J'ai suivi Christophe Calame [l'un des ses coaccusés] j'ai cru qu'il allait uriner et j'en avais envie moi aussi », explique-t-il.

« J'ai vu un jeune homme au bord de la Seine et un autre qui faisait mine de le pousser. J'ai été surpris que personne ne réagisse, je me suis mis à courir sur la rampe d'accès à la berge »

Personne pourtant ne se souvient d'avoir vu les deux hommes en train de satisfaire un besoin urgent. L'accusation, forte d'autres témoignages, ne croit d'ailleurs pas à cette thèse. Dans la queue du défilé se trouve David Halbin, lui aussi coaccusé, un habitué des manifestations du Front national. L'année précédente, au même endroit, il avait, comme il le dit, « assisté les pieds qui se balançaient sur les berges de la Seine ». Ce 1^{er} mai 1995, il remet ça. « J'ai aperçu deux hommes qui se tenaient par la main, je les ai traités de "menaces sidiques", confirme-t-il. Je me suis déporté sur la droite en pensant qu'ils allaient réapparaître de l'autre côté du pont et relancer quelques insultes. »

C'est à ce moment-là qu'un groupe se détache du défilé pour prendre le quai du Louvre. « C'est peut-être moi qui ai attiré l'attention des autres », suggère David Halbin. Mickaël Fréminet reste sur ses positions. « Je n'ai pas entendu les insultes proférées par David. Il y avait beaucoup de bruit, des slogans, de la musique, moi je voulais simplement uriner. » Ses trois coaccusés ne le contredisent pas. Aucun ne se souvient de l'altercation entre Mickaël Fréminet et sa victime. Aucun n'a assisté au geste fatal de l'accusé. « J'ai seulement vu l'Arabe [une fois] tombé à l'eau », se souvient David Halbin. Les débats s'enlisent, jusqu'à l'audition de l'un des rares témoins visuels de la scène. Laurent Caussou, vingt-

six ans, a tout vu. Cet officier d'active de l'armée de terre venait de quitter avec sa compagne le défilé du Front national pour rejoindre par le quai du Louvre une station de métro. Il raconte. « J'ai vu une bande de jeunes qui s'apprêtaient à faire je ne sais quelle blague. J'ai regardé à trois reprises ce qui se passait en contrebas sur les berges. J'ai vu un jeune homme au bord de la Seine et un autre qui faisait mine de le pousser. Celui-ci s'est tourné en direction des skins qui assistaient à la scène, comme s'il voulait leur dire "regardez ce que je peux faire", puis il a poussé des deux mains le jeune homme dans l'eau. J'ai été surpris que personne ne réagisse, je me suis mis à courir sur la rampe d'accès à la berge, pour venir au secours de la victime, mais ma compagne m'en a dissuadé, elle avait peur que le courant m'emporte. » Laurent Caussou verra trois fois Brahim Bouraam sortir la tête de l'eau avant de disparaître définitivement.

L'audition du principal témoin visuel fait l'effet d'une bombe dans le prétoire. A aucun moment, lors de ses précédentes déclarations aux enquêteurs et au juge d'instruction, Laurent Caussou n'avait fait état de ce « simulacre » qui aurait précédé la noyade de Brahim Bouraam. « Je l'ai pourtant dit, mais je suppose que les policiers ont fait un amalgame entre les deux scènes », explique-t-il. Si sa thèse devait être confirmée par d'autres témoins, elle signifierait que Mickaël Fréminet a bien agi en poussant volontairement sa victime dans le dos, contrairement à ce qu'il a toujours affirmé.

L'incident est jugé suffisamment grave par certains avocats des parties civiles qui demandent à la cour un transport sur les lieux pour une reconstitution des faits qui permettrait peut-être de vérifier les allégations des uns et des autres. Après une courte suspension d'audience, le président Yves Corneloup annonce que, « manquant d'éléments », la cour surseoit à statuer. Avant de prendre une décision, elle préfère entendre les autres témoins visuels. Mais l'audition de Véronique Jacquemard, l'épouse de Laurent Caussou, n'apporte aucun fait nouveau. Si son mari est proluxe, au point de se souvenir de détails essentiels dont on ne retrouve pas trace dans la procédure, elle ne se rappelle rien. Mal à l'aise, cette jeune professeur d'histoire-géographie se contente d'opiner du chef à la lecture de ses déclarations devant les enquêteurs. A peine consent-elle à reconnaître que jamais Laurent Caussou n'a évoqué devant elle le détail du simulacre.

Pour se faire une idée plus précise du rôle exact tenu par Mickaël Fréminet dans le déroulement des faits, la cour devait attendre l'audition du dernier témoin visuel, Didier Brou, prévu mardi 12 mai. Une audition encore virtuelle lundi soir, puisque ce dernier n'avait toujours pas répondu à la convocation de la justice depuis l'ouverture des débats, jeudi 7 mai.

Acacio Pereira

Un rapport parlementaire propose d'aménager la procédure d'accouchement sous X...

La commission d'enquête, présidée par M. Fabius, suggère la création d'un médiateur pour les enfants

Le rapport de la commission d'enquête parlementaire sur l'état des droits de l'enfant en France, présidée par Laurent Fabius, président de l'Assemblée

nationale, a été rendu public, mardi 12 mai. Outre la création d'un poste de médiateur pour les enfants, ce rapport propose de rétablir l'égalité entre en-

fants sur le plan successoral en mettant fin à la discrimination que subissent ceux qui sont nés d'une relation adultérine.

LE PRÉSIDENT de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, a rendu public, mardi 12 mai, le rapport de la commission d'enquête parlementaire sur l'état des droits de l'enfant en France, notamment au regard des conditions de vie des mineurs et de leur place dans la cité. Composée de trente députés de toutes obédiences politiques et présidée par M. Fabius, cette commission a adopté à l'unanimité quarante propositions.

« Une société se juge par le sort qu'elle réserve à ses enfants », indique M. Fabius en préambule. Persuadé que le concept des droits de l'enfant « est une notion qui est en train d'émerger », convaincu que la Convention internationale adoptée le 20 novembre 1989 par l'Assemblée générale des Nations unies « mérite une meilleure application en France », sensibilisé à titre per-

sonnel par « les discours sur la violence des mineurs sans que l'on parle de leurs droits », l'ancien premier ministre a pris l'initiative de mettre en place cette commission d'enquête parlementaire à l'automne 1997.

DES PASSERELLES La commission propose la création d'un médiateur national des enfants, car, « à l'édifice complexe de la protection de l'enfant, il manque aujourd'hui une clé de voûte ». Des expériences à l'étranger existent, notamment dans les pays nordiques. « C'est un pas qu'il convient de franchir en France », concluent les auteurs du rapport. « Ma propre expérience politique m'a prouvé que, s'il n'y a pas une personne identifiée et visible, cette cause n'avancera pas autant qu'elle le devrait », renchérit M. Fabius.

Comme ses homologues étrangers, le médiateur français des enfants aurait pour mission d'établir des passerelles entre les mineurs et le reste de la société. Il pourrait être saisi de toute affaire concernant des enfants, mais également saisir les pouvoirs publics des dysfonctionnements les plus graves qu'il aura remarqués. Un rapport annuel lui permettrait de faire connaître son action. Afin d'éviter la mise en place d'un « sous-médiateur », l'idée de l'adjoint au médiateur de la République déjà existant a été écartée par la commission d'enquête.

Les auteurs du rapport proposent aussi de reconnaître un véritable droit aux origines, une notion aujourd'hui battue en brèche en France avec l'existence de l'accouchement sous X. Sans aller jusqu'à remettre en cause l'existence de

TROIS QUESTIONS A LOUISE SYLWANDER

1 Pourquoi la Suède a-t-elle créé le poste de médiateur pour les enfants, que vous occupez ?

Notre pays compte six ombudsmans. Au cours d'un long débat sur la création d'un nouveau poste, on nous a objecté qu'il ne fallait pas créer un ombudsman pour chaque catégorie de citoyens. Mais il est apparu que s'il ne devait y en avoir qu'un, ce serait celui pour les enfants, qui ne sont représentés par personne et n'ont pas le droit à la parole. En 1993, le Parlement a donc créé ce poste et j'ai été nommée pour un mandat de six ans.

2 Quelles actions avez-vous menées ?

D'abord, nous n'avons cessé de

nous référer à la convention des Nations unies sur les droits de l'enfant. Beaucoup de points de la législation suédoise, en contradiction avec ses principes, ont dû être revus. Nous avons mené un important travail de diffusion de ce texte méconnu, notamment auprès des autorités décentralisées. Le deuxième axe a consisté à pointer les difficultés que rencontrent les enfants, notamment à cause de la crise économique. Le troisième concerne leur participation aux instances de décision.

3 Au bout de cinq ans, quel bilan tirez-vous de votre action ?

Grâce à notre travail, la convention des Nations unies est maintenant une référence naturelle pour les municipalités. Nous avons aussi beaucoup fait avancer les choses sur les brimades dont sont victimes

les enfants à l'école. Comme en France, c'était un tabou en Suède. Nous avons demandé aux enfants ce qu'ils voudraient voir changer dans leur vie. Tous ont répondu que les brimades physiques et psychologiques imposées par les enseignants étaient leur principal problème. Nous avons récupéré les témoignages de six mille jeunes et les avons transmis aux journaux. Le débat a été lancé. Au début, les enseignants étaient furieux. Nous avons répondu que tout n'était peut-être pas vrai, mais qu'il fallait aussi écouter les enfants. Le gouvernement nous a chargés de trouver des solutions. La loi impose maintenant que tout adulte témoin de brimade intervienne. Il y a eu des procès. Des enseignants ont été condamnés, mais aussi relaxés.

M. Fabius souhaite lancer à l'automne un débat sur ce rapport au Parlement. Les propositions faites pourront être reprises par le gouvernement ou par les parlementaires. Il souhaite également que, le 20 novembre 1999 au plus tard, dix ans après l'adoption de la Convention internationale des droits de l'enfant, les réformes législatives sur ce thème aient abouti en France.

Propos recueillis par Michèle Aulagnon M. A.

Peines de prison ferme pour les gendarmes « ripoux » de Rivesaltes

L'ADJUDANT-CHEF Rochette, désigné comme le principal responsable et organisateur des malversations découvertes en 1996 au sein du peloton motorisé de Rivesaltes (Pyrénées-Orientales) a été condamné, lundi 11 mai, à cinq ans de prison ferme, comme l'avait réclamé le procureur, et à une amende de 50 000 francs. Les quinze gendarmes sous ses ordres ont été condamnés à des peines de prison ferme par le tribunal correctionnel de Perpignan, à la suite du procès qui a eu lieu du 20 au 24 avril. Les condamnés ont fait l'objet de mandats d'arrêt ou de dépôt.

Selon leur degré d'implication, les anciens subordonnés de l'adjudant-chef subront purger entre deux ans de prison, dont un avec sursis, et cinq ans, dont dix-huit mois avec sursis, et payer des amendes de 10 000 francs à 50 000 francs. L'énoncé du jugement a suscité larmes et cris lorsque la présidente du tribunal, Marie Conte, a cité les noms des gendarmes devant être incarcérés, allant plus loin sur ce point que les réquisitions du procureur, Bernard Chiffollet.

Les six anciens gendarmes auxiliaires, qui avaient effectué leur service militaire à Rivesaltes au moment des faits, se sont vu reconnaître des « circonstances atténuantes ». Alors que le procureur avait réclamé dix-huit mois de prison avec sursis à leur encontre, le tribunal a ramené la peine à douze mois. Ces auxiliaires avaient été les seuls à reconnaître et dénoncer les malversations systématiquement commises au sein du peloton de Rivesaltes, chargé de la surveillance et des contrôles sur l'autoroute A 9, entre Rivesaltes et la frontière franco-espagnole du Perthus (Le Monde du 22 avril). La plupart des gendarmes de carrière ont fait savoir qu'ils interjetteraient appel, une procédure qui n'empêche pas l'exécution des mandats d'arrêt.

M. Bonnet salue le rapport de l'IGF sur le Crédit agricole de Corse

LE PRÉFET de la région Corse, Bernard Bonnet, a salué, lundi 11 mai, lors d'une conférence de presse, le « travail de très grande qualité » accompli par les enquêteurs de l'Inspection générale des finances (IGF) sur la caisse régionale du Crédit agricole de Corse. Leur rapport, remis le 17 avril à plusieurs membres du gouvernement, a révélé l'existence d'un système de détournement des aides agricoles (Le Monde du 12 mai).

Selon M. Bonnet, « la caisse du Crédit agricole de Corse, doit pleinement assumer ses responsabilités vis à vis des agriculteurs dont l'immense majorité a été pénalisée par quelques détournements de crédits bancaires. » Le ministre de l'Agriculture Louis Le Penec a indiqué, mardi 12 mai, sur France-Inter : « Chacun savait que s'est développé au sein de la caisse régionale du Crédit agricole de Corse un système de fraude massive de détournement de fonds. Le retour à l'état de droit est en route et ne s'arrêtera pas ».

Grève administrative de rétention des notes à l'université

EN L'ABSENCE de réponse du ministère de l'éducation nationale sur la revalorisation de leur statut à la date du 10 mai, les assistants des universités ont décidé d'observer une grève administrative de rétention des notes. Décidé par leur coordination, ce mouvement, parti des universités de Paris-I, Paris-II, Paris X-Nanterre et l'IUT de Sceaux, devrait s'étendre dans les prochains jours aux universités du grand-Ouest.

« Outrés de la révolo » en 1991 (Le Monde du 27 décembre 1997), les assistants, une catégorie en voie d'extinction d'environ mille huit cents personnes, avaient obtenu la promesse d'une révision de leur situation sous François Bayrou. Évaluée à un peu plus de 50 millions de francs, cette assurance reste bloquée par les services de l'actuel ministre Claude Allègre.

DEPÊCHES

■ AFFAIRE ELF : Roland Dumas a renoncé à demander le dessaisissement des juges Eva Joly et Laurence Vicinievsky avant son audition prévue le 5 juin, ont indiqué, mardi 11 mai, les avocats du président du Conseil constitutionnel, M^{me} Jean-René Farthouat et François Tost. M. Dumas a été mis en examen le 29 avril pour « complicité et recel d'abus de biens sociaux ».

■ JUSTICE : la chambre criminelle de la cour de cassation a rejeté, jeudi 7 mai, le pourvoi formé par Patrick Balkany, ancien maire (RPR) de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), condamné le 30 janvier 1997 par la cour d'appel de Versailles, à 15 mois de prison avec sursis et 2 ans d'interdiction pour « prise illégale d'intérêt ». M. Balkany avait eu recours, à des fins personnelles, aux services de trois employés municipaux rémunérés par la ville.

■ SIDA : le docteur Patrick Cohen, accidentellement contaminé par le virus du sida en 1983, vient d'être condamné en appel à rembourser les quelque 6 millions de francs d'indemnités qui lui avait été versés par l'Etat en juillet 1997. Dans un arrêt daté du 5 mai, la cour administrative d'appel de Paris a annulé le précédent jugement, estimant que le risque invoqué par le docteur Cohen ne pouvait être qualifié d'« anormal » mais demeurait « exceptionnel ». Le chirurgien a décidé de se pourvoir en cassation devant le Conseil d'Etat.

REPRODUCTION INTERDITE

DEMANDES

JOURNALISTE 35 a., 10 a. exp. presse écor. télé-cinéma. Maîtrise logiciel X-Press; cherche emploi stable. Tél.: 01-43-48-26-49 e-mail: joyeux@mejac.fr

Directeur commercial - Dirigeant filiale. Sérieuses références groupe allemand fabricant téléviseurs d'exception. 10 ans expérience commercialisation produits haut de gamme, animation équipe de vente et réseaux sélectifs. Etude toutes propositions dans équipement de la maison ou de la personne. Tél/Fax: 01-30-56-71-16 E-Mail: rachezar@infonia.fr

OFFRES

Le lycée français de Pointe-Noire (Congo) recrute pour la rentrée scolaire 1998

UN PROFESSEUR certifié histoire-géo

UN PROFESSEUR certifié d'allemand susceptible d'enseigner le français.

Prière de s'adresser d'urgence au proviseur du lycée Charlemagne. Tél.: 00-24284-20-33 Télécopie: 00-24284-43-86 E-mail LFC10@CALVA.COM

COL. LYC. HORS CONTRAT Paris 19^e, rech. imméd.

1 PROF. D'ANGLAIS pour la rentrée 98/99. Nous recherchons

1 PROF. DE MATHS S.V.T. fr. angl. exp. pédago. éq. Env. CV + photo à: I.E.P.J. 83, rue de Faubly 75012 Paris

JOURNALISTE ANGLAIS FRANÇAIS 3^e langue appr. pour serv. presse prof. sur le NET. Dom. G.-B. Dépl. fréquents Ecor. lettre + C.V. + photo à: HELIOS INTERNATIONAL B.P. 368 - 84028 AVIGNON

Entreprise commerciale sud-est. cherche des vendeurs autod. indép. pour des produits hygiène. prov. de l'Est les rég. de France. W. Betschart, dt. des Biotelles CH-1544 Gletterens

COURS

PIANISTE, grande exp. pédagogique Mozartium/Cambridge Univ. enseigne adultes et enfants Tél/Fax: 01-43-54-73-25

OFFRES DE SERVICES

Dame 58 ans para-médicale s'occupant personne âgée et/ou handicapée Paris 7. plein ou partiel 109 - Tél.: 01-30-91-44-36.

Le perturbain...

www.le...

RÉGIONS

LE MONDE / MERCREDI 13 MAI 1998

Le périurbain, grand oublié des politiques d'aménagement

Neuf millions de personnes vivent dans des « territoires impalpables », entre ville et campagne. Agrégat de lotissements et de grands ensembles, survivance de terres agricoles, cet espace est le siège de la plus forte augmentation démographique, le lieu aussi où le fossé social se creuse le plus

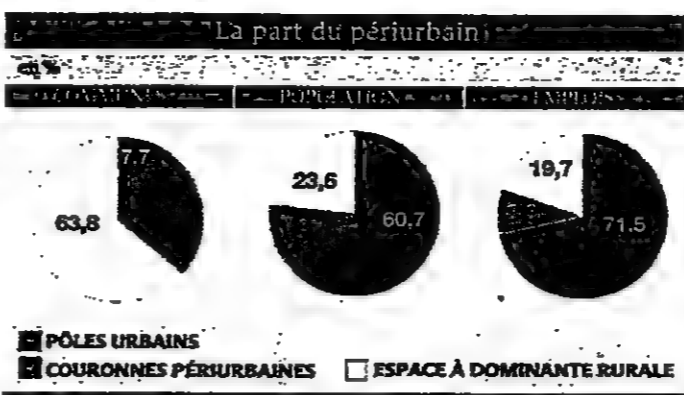
QUE sont les listères urbaines, ces territoires entre ville et campagne, mal identifiés par les géographes et les statisticiens, que le langage administratif nomme « espaces périurbains » ? La commission des affaires économiques du Sénat, que préside Jean-François Poucet, répondant à une demande de Corinne Lepage, ancien ministre de l'environnement, s'est efforcée d'éclaircir le sujet. Sénateur (RPR) des Yvelines, maire de Rambouillet, Gérard Larcher, en sa qualité de rapporteur, a rendu public, mercredi 5 mai, le premier rapport parlementaire abordant cette réalité que l'on appelle l'aménagement du territoire. Le constat dressé est, à plus d'un titre, accablant.

Sur ces « espaces oubliés par les politiques de protection de l'environnement », dont les contours se situent entre la zone urbaine et le monde rural, qui ne sont ni des faubourgs ni des banlieues, vivent neuf millions de Français selon l'Insee (1996), qui a choisi le terme d'« aires urbaines » pour les qualifier. Représentant près de 10 % du territoire national, ces zones ont vu leur peuplement tripler entre 1962 et 1990, pour atteindre aujourd'hui dix mille quatre cents communes et plus de 15 % de la population. Agrégats de cantons

contigus composés d'espaces bâtis, de lotissements, de grands ensembles « fruits d'une conception urbanistique quasi totalitaire », ces espaces sont situés dans un rayon de quinze à trente kilomètres des grandes agglomérations tout en conservant une activité agricole de plus en plus menacée mais non négligeable : 12 % des exploitations pour 10 % de la surface agricole utile nationale.

Une très grande mutation - mal prise en considération par les diverses politiques d'aménagement du territoire - s'opère sous nos yeux. La démographie d'abord : selon un rapport de la société d'études géographiques, économiques et sociologiques (Cegesa), « les espaces périurbains ont accueilli 1,2 million de nouveaux habitants entre 1982 et 1990, soit plus de la moitié de l'accroissement total de la population, qui était estimé à 2,3 millions pour l'ensemble du pays ». Explication, selon le rapporteur : « L'accroissement du parc automobile et la cherté du foncier - et donc du logement - en centre-ville ainsi qu'une absence de gestion foncière des cœurs de ville [sont en cause] pour partie de ce développement continu ».

D'où d'inévitables tensions économiques, sociologiques, cultu-



■ PÔLES URBAINS ■ COURONNES PÉRIURBAINES □ ESPACE À DOMINANTE RURALE

elles, environnementales. Une typologie sommaire des populations périurbaines née de l'avancée du front urbain a été dressée. Elle opère un distinguo entre quatre types d'espaces : les secteurs périurbains en crise, principalement localisés dans le nord (Lille, Roubaix, Tourcoing, Dunkerque, Calais) et l'est du pays (Nancy, Belfort, Forbach), mais aussi près des villes qui ont subi la crise économique (Cherbourg, Vesoul, Le Havre, notamment).

MAISONS ET VERGERS

Ces secteurs sont dotés d'une densité de population proche de 500 habitants par kilomètre carré avec un niveau de revenus bas. A l'opposé, il y a les secteurs périurbains en « forte croissance »,

moins densément peuplés (environ 350 habitants par kilomètre carré) et dont l'activité économique est prospère ; puis les secteurs périurbains à « agriculture bien structurée » et enfin les cantons périurbains.

Il est évident que les néoruraux aux revenus élevés, attirés par l'attrait environnemental de l'Ouest parisien, par exemple, qui ont bâti leur maison sur des terrains occupés par des vergers se distinguent du monde périurbain dont les habitants sont frappés par la pauvreté et vivent dans de grands ensembles implantés dans des confins du monde urbain et du monde rural. « Les exemples des Mureaux ou de Montes-la-Jolie montrent clairement que des populations parmi les plus menacées par

l'exclusion ont été progressivement reléguées aux abords de surfaces qu'il faut bien qualifier de no man's land agricoles. En ce sens, bien des quartiers en difficulté sont doublement exclus. La ville les rejette à sa périphérie, tandis que la campagne, ou plutôt ce qu'il en reste vu la monotonie des cultures céréalières, ne les accueille pas ou les ignore », écrit Gérard Larcher.

UN MONDE « CANNIBALISÉ »

Ce constat peut se vérifier notamment à Valenciennes, ville symbole d'une France industrielle affaiblie par la crise où « les quartiers périphériques les plus pauvres n'entretiennent pas de relations sociales avec l'espace rural qui les entoure ». Dans le même temps, « les agriculteurs constituent désormais une minorité numérique - il n'est pas rare de compter les exploitations existantes sur les doigts d'une seule main - et ne sont plus représentés au conseil municipal ».

Rien d'étonnant donc à ce que le monde paysan se considère comme « cannibalisé » par la métropolisation et que s'instaurent des rapports conflictuels. Un symptôme est à relever qui illustre que « la conjonction entre l'exclusion sociale et l'exclusion spatiale se traduit par des tensions humaines » : le vol de récoltes. Ainsi, « les arboriculteurs et les maraichers d'Île-de-France sont victimes de dommages et de vols qui grèvent

lourdement leur rentabilité. Ces vols représentent parfois un quart de la récolte ».

Gérard Larcher fait par ailleurs une description frappante des « déboires paysagers » des espaces agricoles proches des cités. « Le manque d'unité, l'absence de réflexion paysagère et, parfois, la laideur des zones périurbaines, le sentiment d'inachèvement qu'elles inspirent, résultent des tensions humaines, foncières et paysagères qui s'exacerbent (...) ont détruit l'équilibre prévalant initialement aux abords des villes ».

Aussi parle-t-il de « territoires colonisés par l'offensive urbaine » à propos de ces « espaces impalpables » dévolus aux centres commerciaux, aux lotissements pavillonnaires, à l'automobile ou aux hôtels bon marché ; espaces sillonnés de rocadés et de pénétrantes, défigurés par les panneaux publicitaires, les feux tricolores ou les ronds-points. A propos de « l'exhibition tapageuse » des enseignes publicitaires, le sénateur des Yvelines note qu'« ils vendent des produits que les habitants des quartiers pauvres ne peuvent pas acheter », ce qui ajoute à la frustration ressentie. Constat final : ces lieux où le fossé social se creuse « perdent peu à peu leur identité rurale sans parvenir à trouver un visage proprement urbain ».

Jean Menanteau

Six propositions de revitalisation

Le rapport de Gérard Larcher sur le périurbain, adopté par la commission des affaires économiques du Sénat, avance six propositions, qui viennent d'être soumises à Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

- Label national. Création d'un label national qualifié de « territoires urbains et paysagers » ; il associerait les communes, les départements, les régions et l'Etat. Cette proposition s'inspire de la charte des parcs naturels régionaux (PNR) dont l'impact positif n'est plus à démontrer.
- Classement. Ces territoires seraient classés en « espaces naturels sensibles ».
- Couronne périurbaine. Le développement de schémas directeurs d'agglomérations pérennes prendrait en compte la couronne périurbaine.
- Taxe. Création d'une taxe

spécifique afin de freiner une spéculation foncière qualifiée « d'effrénée », ce qui correspond à la taxe dite d'« artificialisation » que propose M^{me} Voynet.

- Aide à l'agriculture. L'aide au maintien des agriculteurs permettrait de renforcer la législation sur les baux ruraux tant il est vrai que « l'agriculture périurbaine constitue une chance pour les collectivités publiques comparé au coût des parcs publics ». Un hectare de parc public est estimé à 1 million de francs, 1 hectare de forêt varie entre 18 000 francs et 200 000 francs par an ; la production de qualité serait encouragée en créant des « labels propres aux productions agricoles périurbaines ».
- Foncier. Le rapport préconise le retour à une plus grande maîtrise foncière de l'Etat qui a « profité de la décentralisation pour opérer un désengagement financier ».

L'énergie propre défie les déchets toxiques à Salsigne

CARCASSONNE

de notre correspondant

Depuis la mi-avril, de part et d'autre de la vallée de l'Orbiel, dans l'Aude, deux symboles se regardent en chiens de faïence. Sur la rive droite, en contrebas, se trouve l'un des sites les plus pollués de France, l'ancienne usine d'arsenic de la mine d'or de Salsigne, avec ses 65 000 tonnes de déchets toxiques à l'abandon, son environnement souillé aux métaux lourds et son improbable reconversion industrielle. De l'autre côté de la rivière, sur une crête, se dressent dix mâts d'éolienne, immaculés, hauts de 20 mètres, qui produiront, d'ici juillet, 7,5 mégawatts d'électricité par le moyen le plus « propre » qui existe à l'heure actuelle.

Entre ces deux emblèmes, un homme, Jean-Paul Bouzès - mineur à Salsigne pendant dix-huit ans - porte, depuis sept ans, le projet de la « ferme éolienne » de Sallèles-Limousis, du nom des deux communes qui accueillent le

site. « J'ai tout de suite compris que l'Aude, c'est le vin et le vent », dit ce Gardois d'origine, passionné depuis toujours par l'énergie éolienne. Son idée était d'assurer l'autosuffisance énergétique du site industriel de Salsigne qui employait, à l'époque, trois cent soixante personnes. Il a profité de la première faillite de la mine d'or, en 1991, et de son licenciement, pour se lancer dans le projet.

EDF, dont une ligne de 400 000 volts passe à proximité, a rapidement engagé sa filiale éolienne Charth sur ce dossier et les collectivités locales ont aidé en finançant notamment l'étude de faisabilité. Le géant hollandais de la fabrication d'éoliennes, Windmaster, était prêt à boucler le tour de table, mais, pressé par les ministères de trouver un investisseur français, Jean-Paul Bouzès a pu, après des années d'efforts, convaincre la Cegelec qui a accepté, fin 1997, d'entrer dans le capital de la « Société énergies nouvelles » avec Charth et Windmas-

ter. Les éoliennes, fabriquées en Ariège par un chaudronnier, sont partiellement dressées. Courant juin, elles recevront leurs compléments de mâts et de machines de 750 kW chacune, dressant ainsi dix tourelles de près de 50 mètres, visibles à des kilomètres.

Son « bébé » mis au monde et confié à des mains professionnelles, Jean-Paul Bouzès poursuit son activité de « développeur éolien », persuadé que l'Aude (qui produit déjà 2,5 MW d'électricité grâce au vent et où quatre autres projets éoliens sont en cours) ne peut que tirer profit de sa situation de « deuxième région la plus ventée d'Europe ». Persuadé aussi qu'il s'agit là d'un bon moyen, pour ce département voué au tourisme, de racheter un peu l'image désastreuse du râteau industriel et environnemental que représente le site de Salsigne.

Laurent Rouquette

Une note présentée à la Fondation Saint-Simon souligne les disparités territoriales

DANIEL COHEN, délégué général de la fondation Saint-Simon, devait accueillir, mardi 12 mai, Jacques Volsard, fondateur du Groupe d'études et de réflexion interrégionale (GERI) et Frank Bondt, éditeur du journal Sud-Ouest. Jacques Volsard et Frank Bondt devaient présenter à cette occasion une note sur le thème « territoires et démocratie, propositions pour un renouveau ».

Cette note, étayée d'un inventaire cartographique relevant les grandes inégalités territoriales (démographie, cloisonnement des populations en fonction de l'âge médian, nombre de médecins rapporté à la population, part économique de l'Île-de-France...), tend à démontrer que « les lignes de partage de la prospérité française ont une dimension territoriale de plus en plus marquée ».

Considérant qu'il devient « primordial de repenser l'économie politique de l'aménagement du territoire », le GERI propose plusieurs axes de réformes. Parmi celles-ci, il préconise notamment de « résoudre la question récurrente de la région parisienne en rattachant les départements de l'actuelle Île de France - à l'exception d'un « district capitale » de Paris - aux régions qui lui sont les plus proches : la Picardie, la Champagne-Ardenne, la région Centre et les deux Nor-

mandies ». Le groupe d'études et de réflexion interrégionale préconise encore de moderniser le système communal en faisant « disparaître les communes qui n'ont plus qu'une existence formelle et sont devenues les dormitoirs des agglomérations voisines » ; d'« amorcer », sur une période d'une dizaine d'années, « la réflexion sur l'équilibre entre régions et départements, soit en créant des départements moins nombreux, moins disparates, et en renonçant à l'échelon régional ».

Le GERI propose, enfin, l'interdiction de tout cumul des mandats, « non seulement électifs, mais également les cumulés électifs avec certains postes de la haute fonction publique ».

J. M.

La légionelle retarde l'ouverture des thermes de La Léchère en Savoie

CHAMBERY

de notre correspondant

L'inquiétude grandit dans la vallée de la Tarentaise (Savoie) suite à la décision de la direction générale de la santé de ne pas autoriser le fonctionnement des thermes de La Léchère, une station proche de Moûtiers, spécialisée dans le traitement des maladies veineuses (phlébologie) lancée à l'occasion des Jeux olympiques d'Albertville de 1992. En mars dernier, un taux anormalement élevé de légionelles, bactéries se développant dans des milieux chauds et humides et pouvant entraîner des pneumopathies, avait été détecté sur un forage des thermes, le puits Radamja 7. L'administration avait alors décidé de bloquer l'ouverture de l'établissement, prévue au 31 mars, dans l'attente d'analyses complémentaires.

Celles-ci ont été réalisées à la suite des travaux effectués sur le puits pollué. Selon les respon-

sables des thermes, la qualité microbiologique de l'eau thermale serait désormais conforme aux normes réglementaires. Mais à Paris la direction générale de la santé fait la sourde oreille et demande une nouvelle série d'analyses sur un délai de six mois, ce qui revient à clôturer la saison thermale d'une station qui, ces dernières semaines, a déjà perdu huit cents curistes.

Relayant les démarches entreprises par Hervé Gaynard, député RPR et conseiller général du canton de Moûtiers, et par les élus locaux, Michel Barnier, sénateur RPR et président du conseil général de Savoie, s'estime, dans un courrier adressé au secrétaire d'Etat à la santé, Bernard Kouchner, de l'« attitude restrictive de l'administration ». Il rappelle que deux cents emplois (essentiellement féminins) sont directement concernés, ainsi que deux cents autres dans le domaine de l'hôtellerie et du commerce. Employés des thermes et habitants de La Léchère ont d'ailleurs sporadiquement bloqué la RN 90, entre Albertville et Moûtiers, dimanche 10 mai, en signe de protestation.

Propriétaire des thermes depuis décembre 1985, le district d'Aigue-Blanche, présidé par Maurice Blanc (PS), et auquel appartient la commune de La Léchère, a investi quelque 130 millions de francs sur le site pour moderniser et relancer l'activité d'un ancien établissement privé menacé de disparition.

Philippe Révil

Les mercredis de l'histoire

Du 13 mai au 17 juin chaque mercredi 20.45

8 LES AVENTURES DE MAI

DIMANCHE 12 MAI 1968

QUAND il avait ouvert ses volets, le samedi matin, l'habitant du Quartier latin avait découvert des camions qui faisaient la navette pour emporter aux décharges de banlieue les décombres d'une nuit affolante ; des touristes surgissaient en troupeaux du métro Saint-Michel, appareils photo au cou, guides ou plans dépliés à la main, et ils interrogeaient les CRS dans des langues approximatives : *Prego, please, Gay-Lussac ? A donde ? Where this street, por favor ?* Quand il poussa ces mêmes volets le dimanche matin, après un temps de paix relative, il vit des rues mortes, sans un policier, même pour régler la circulation aux carrefours labourés par la bataille. Que s'était-il passé ? Georges Pompidou était rentré d'Afghanistan.

Premier ministre depuis six ans, un record, il tirait sur sa douzième Marlboro dans son bureau au rez-de-chaussée de Matignon. Le temps était frisquet pour la saison et il réfléchissait devant les portes-fenêtres closes, face aux buissons élagués d'un beau jardin hélas enfermé entre les deux tristesses et noirs de grands immeubles. Pompidou semblait satisfait. Ses ronds lui conféraient de l'aplomb, presque autant que sa voix grave, ses sourcils en jachère et son maintien têtue de paysan instruit. Un père instituteur, lui-même élève de Normale, il avait été le secrétaire personnel du Général au sortir de la guerre, puis son conseiller fiable ; après un détour par la banque Rothschild, où il avait peaufiné sa rouerie naturelle, il se sentait en mesure de gouverner ; il succéderait à de Gaulle, tout le monde le chuchotait et cela lui donnait des envies de décider sans conseils. Hier, il avait dû précipiter son retour de Kaboul pour affronter une situation qui se dégradait malgré ses messages de fermeté. A Orly, lorsqu'il était descendu de la Caravelle, sourdant, bronzé, l'imper beige boutonné jusqu'au col, la cigarette collée aux lèvres, il avait promptement questionné ses ministres dans le salon d'honneur de l'aéroport. Ceux-ci allongeaient de pénibles figures, les traits tirés, des valises sous les yeux, pâlots, et commentaient les dernières nouvelles :

- Deux cents blessés à Cochim, à la Pitié, à Necker.
- Pas de morts ?
- Non, des brûlures à la tête, des fractures, des entorses. Les mousquetons des gendarmes n'étaient pas chargés.
- Les syndicats ?
- Entre ceux des ouvriers et ceux des étudiants, ça négocie, mais à la base, ils se concertent comme à Lille, à Nice, à Toulouse. La faculté de droit de Lyon est occupée, le drapeau rouge flotte sur la faculté de lettres de Strasbourg.

Pompidou revient en forme de Kaboul

par Patrick Rambaud

- Qu'il flotte !
- Les étudiants tiennent d'autres facultés, à Bordeaux, à Grenoble. La CGT, la CFDT, l'UNEF et le SNE-Sup vont se rencontrer dans l'après-midi de dimanche à la Bourse du travail. On parle d'une grève générale pour lundi.
- Nous allons désamorcer tout ça.
- Il faut se dépêcher, Monsieur le premier ministre.
- Je n'ai pas l'intention de mégoter.

Il salua ses ministres, entendit Louis Joxe soupirer d'aise, ravi d'achever son interm pesant, et monta dans une DS noire en éludant les questions des journalistes (...)
« J'ai mes idées »

*Il salua ses ministres entendit Louis Joxe soupirer d'aise, ravi d'achever son interm pesant, et monta dans une DS noire en éludant les questions des journalistes (...)
« J'ai mes idées »*

derrière lui, l'un de ses proches risqua :
- Si les étudiants ont été entendus, Monsieur le premier ministre, pourquoi les salariés ne procéderaient-ils pas de la même manière, en occupant leurs usines, en bombardant les forces de l'ordre de boules ou de je ne sais quoi ?
- Désorientés, les étudiants vont se calmer ; ça calmera aussi les velléitaires. Vous imaginez que le Parti communiste, prudent comme il est, souhaite une épreuve de force ?

- Dans le pays, les communistes ont vingt pour cent des voix.

- Pff ! Vous les voyez oser un putsch le 13 mai ? Pensant à celui du Général, dix ans plus tôt, Georges Pompidou prit un air rigolard, mais près du Jardin des Plantes, à Censier, une tristesse annexe de la Sorbonne, des étudiants aidés de lycéens occupaient déjà les locaux. Sur un mur, ils avaient tracé en lettres rondes : « On ne peut plus dormir tranquille lorsqu'on a une fois ouvert les yeux. »

MARCO entraîna Portallier, Théodora et Corbière devant l'hôtel Lutétia où séjournaient les représentants vietnamiens des négociations de Paris. L'hôtel monumental était ceinturé de barrières métalliques et l'approche contrôlée. D'ailleurs, à peine cinquante militants endurcis, par groupes isolés, en contemplant le tambour d'entrée. Ils se mêlèrent à l'un de ces groupes où un orateur en blouson essayait de convaincre son auditoire avec des phrases apprises :
- La presse pro-yankee de notre pays, la radio, la télévision, toute l'information, tentent de détourner l'attention du peuple français des victoires du peuple vietnamien, de faire croire que les Américains sont invincibles, qu'ils font preuve de bonne volonté en ayant accepté l'ouverture des pourparlers...
- Les maos, on les identifie dès qu'ils ouvrent le bec, chuchota Portallier à l'oreille de Marco.
- C'est Thévenon, il était à la Mutualité l'autre soir, il m'a piqué le micro.
- Okay ! Le type des comités Vietnam de base. Il a peut-être des nouvelles de Marianne ?
- Tu nous les brises, avec Marianne ! Tu vois bien qu'elle s'en fout, de toi et de nous.
- Elle ne se fout pas de son ordonnance pour la pilule qu'un deuxième année de médecine m'a dictee.
- La pilule, se moqua Corbière, je croyais que ça faisait pousser la barbe.
- Idiote ! dit Théo, qui avait froid dans son duffel-coat à capuchon.

Les nuages gris foncé et joffifs annonçaient une averse. Ils décidèrent que cette manif devant le Lutétia était un flasco et s'éloignèrent près du square pour se réchauffer dans un troquet. Corbière dénoua son écharpe, inspira :
- On est fichtrement mieux ici, même s'il ne se passe rien, que dans ma base aérienne d'enfer !
- Profites-en pour nous tenir au courant, dit Portallier en se brillant les lèvres au chocolat fumant.
- Comment ça se passe, à l'armée ? demanda Théo qui lui chipa une gauloise dans son paquet.
Corbière raconta. La base aérienne d'Evreux occupait les hangars des Américains. Quand ils



IMPRESSION DE JONAS Claude Dityev

Vertical text on the right edge of the page, possibly bleed-through from the reverse side or a list of names. It is mostly illegible due to the high contrast and orientation.

DE MAI

me M

étaient partis, ils avaient presque tout emporté, même les fils électriques :

- Nullissime, disait Corbière. Eux, leurs zincs, ils pouvaient les poser dans le brouillard, comme dans les albums de Buck Danny, mais nous, on n'a pas le matériel, alors il faut monter sur les toits plats de l'Escale et allumer des fusées vertes pour dérouter sur Taverny des Nord-Atlas branlants.
- Beaucoup d'avions ? interrogea Marco comme s'il dressait un plan d'attaque.
- Six ou sept, des DC6, des Breguet interdits de vol mais qui sont bien pratiques pour les officiers, à cause de leurs deux ponts.
- Comment ça ?
- Ils vont à Djibouti, ils truffent l'intervalle entre les ponts de marchandise hors taxe, des caméras, des appareils photo, de l'alcool, et comme les douaniers n'ont pas le droit de fouiller les avions militaires, ils revendent tout et ça file droit dans leurs poches.
- Si on avait un journal, on le publierait ! dit Portallier.

- Merci, dit Corbière, et qui va en forteresse ?
- T'exagères, dit Théo.
- Mon œil ! Ils sont chateaux-légers, en ce moment, et je le jure que, là-bas, je me sens isolé.
- Il continua son récit en forçant le ton. Les appels ? Des balourdés, des niais ! Ils mettaient leurs casques de combat pour des batailles de polochons entre chambrées ; aucune conscience politique. Au réfectoire, justement nommé *ordinaire troupe*, ils se ruèrent sur le pain, en ramassant six ou sept morceaux qu'ils ne mangeaient même pas. Pour aller aux toilettes, mieux valait se munir d'une paire de ciseaux : les poignées avaient été volées. Les sous-officiers ? Des porcs. Parce qu'il avait ri dans leur mess ; ils crachaient le vin à côté des verres, écrasaient leurs mégots dans les tartelettes.
- Et je dois y retourner, soupira-t-il d'une voix navrée.
- A quelle heure, ton train ?
- Dix-huit heures et des poussières.
- On t'accompagne ? proposa Théo.

Ils repartirent en métro chez Corbière, rue Lord-Byron où il habitait un studio au-dessus de l'appartement de ses parents. Il se déguisa en militaire, grommelant parce que ses amis jouaient avec le calot, puis il remplit son sac de boîtes de foie de morue, de rillettes, de pain de mie et de café instantané : « Maintenant, j'ai un réchaud à alcool et l'assure ma tambouille. »

Marco le laissa gare Saint-Lazare pour courir se renseigner à la Bourse du travail, puisque les délégués des syndicats ouvriers et étudiants y mettaient au point la manif du lendemain, qui promettrait : « Les staliniens ont pris notre mouvement en route, on va voir comment ils voyagent avec nous. » Lorsque le train partit en direction d'Evreux, Portallier et Théo se retrouvèrent seuls dans la salle des Pas perdus.

- Dire que c'est le train que je prends pour aller à Trouville en vacances, souriait Portallier, j'aimerais pas être à la place de Corbière.
- Tu as trouvé le moyen de couper au service militaire.
- Moi, je me suis occupé de moi-même.
- Tu rentres chez toi ?
- Pas envie d'y remettre les pieds.
- Tes parents vont s'inquiéter.
- Tant mieux !
- Tu vas dormir où ?

Place de la Sorbonne

« Je n'en sais rien », répondit-il en la regardant avec les yeux d'un animal battu.

- Ben tu peux, enfin, si tu veux, je t'offre un divan.

Théodora vivait chez sa grand-mère, derrière la place Villiers, où elle était domiciliée depuis que ses parents s'étaient tués ensemble sur l'autoroute. Sa grand-mère la surveillait peu ; elle ne comprenait rien, elle était sourde et se couchait comme les poules dès la tombée du jour. Portallier accepta. Ils remontrèrent côte à côte la rue de Rome et, en dépassant la place de l'Europe, Théo lui rattrapa la bras : « Brrr... On gèle, pour un mois de mai, zut ! »

La grand-mère était dans son salon, tricot en main, devant un film en noir et blanc où Fernand Raynaud faisait des grimaces. Le son de la télévision était à fond. Théo poussa Portallier dans le couloir, où il fallait renverser une console à napperon, et elle cria :

- Mammy, c'est moi, je suis fatiguée, je prends un bain et je me couche.
- Quoi ?
- Je me couche, t'occupe pas de moi.
- Tu as fini ?
- Si j'ai fini, je sais où c'est, bonsoir !

Elle avait une chambre de jeune fille avec un dessus de lit et des rideaux roses à volants, une table d'écolière chargée de cahiers et de livres ; un canapé, en effet biscornu, inconfortable, qui disparaissait sous une avalanche de coussins où trônait une poupée de chiffon. Portallier jeta sa veste sur la chaise. Théo s'admirait dans la glace de son armoire en essayant des postures :

- Comment tu m'trouves, Roland ?

(A suivre)

DES JOURS AUX NUITS

Dimanche 12 mai
 « Entre la « nuit des barricades », la grève générale et les manifestations ouvrières annoncées pour le lendemain, ce dimanche constitue une sorte d'entracte, marqué, conformément aux promesses du premier ministre, par la libération, sur ordre du procureur de la République, des étudiants manifestants en état d'arrestation. Ceux qui sont condamnés à des peines de prison ferme doivent être remis en liberté, le lendemain, par décision de la cour d'appel.

■ Au Quartier latin, le calme règne, et les nombreux badauds qui s'y rendent n'y voient aucune force de police. Des rumeurs commencent à circuler sur la nature des gaz employés. Une controverse s'engage entre les Services de la préfecture de police et le laboratoire central de Paris, d'une part, et des milieux médicaux et hospitaliers, d'autre part, au sujet de la toxicité des grenades tirées la nuit précédente.

■ Toute la journée, les responsables de la CGT et de la CFDT négocient entre eux et avec les représentants de l'UNEF et du SNEUP Filinéraire, le défilement et les slogans de la manifestation du lendemain. Les conceptions ouvrières et étudiantes de la manifestation de rue sont pour la première fois confrontées, mais le consensus commun finalement publié évoque « la solidarité qui unit les étudiants, les enseignants et l'ensemble des travailleurs » contre « la répression policière sauvage qui s'est abattue sur les étudiants et les universitaires du Quartier latin ».

LE JOUR LE GALEMENT

■ Troisième grille du cœur en France, réalisée cette fois à l'hôpital Broca de Paris, par les professeurs Charles Dubost et Jean-François Cachera. Le receveur est le Père Boulogne, dominicain.

Illustration : documentation du Monde

PASSÉ-PRÉSENT

Cécile Goldet
La sentinelle du Planning

Michel Broudeau



MAI 68 n'a pas inventé la révolution sexuelle, ni le féminisme, pas plus qu'il n'a fait la révolution tout court. Mais il a été un catalyseur, un moteur rapide dans bien des domaines de la vie quotidienne, et l'évolution des bonnes ou mauvaises mœurs en a été bouleversée. Le mot d'ordre était : « Jouissons sans entraves ! »

Pour bien évaluer la portée d'un mois d'émeutes en France, il peut être utile d'interroger un universitaire, un syndicaliste, un étudiant, certes, mais encore mieux une gynécologue. Cécile Goldet, médecin gynécologue, est aujourd'hui une charmante vieille dame aux yeux clairs qui vit avenue Simon-Bolivar dans le 19^e pour être près de ses enfants, elle qui n'aime Paris que dans les 5^e et 6^e arrondissements.

« Je n'ai été mêlée à toute cette histoire que pour des raisons géographiques et familiales. Géographiques, parce que j'habitais le 97 boulevard Saint-Michel ; familiales, parce que j'avais trois enfants dans le coup. » Moins modestement, il faut dire qu'elle est alors, à cinquante-quatre ans, en plein dans la bataille pour le Planning familial. Le Planning est né d'une association qui s'appelait la Maternité heureuse, parce qu'il était interdit de parler de contraception. « Pour évoquer la contraception ou l'avortement, il fallait employer le mot "naissance". Les premiers centres de Planning se sont ouverts en toute illégalité à Grenoble et à Paris en 1961. Un médecin ne pouvait pas dire à une femme d'arrêter d'avoir des enfants parce que sa vie serait en danger et lui indiquer comment s'y prendre. Parier du préservatif, même, c'était conseiller la contraception, et ça tombait sous le coup de la loi de 1920. »

Cette loi est tellement restrictive et menaçante que, lorsque des femmes en détresse se

rendent aux centres du Planning pour demander de l'aide, le nom et l'adresse d'un médecin, elles ne trouvent que cinq noms sur la liste, dont celui de Cécile Goldet. L'ordre des médecins menace de ses foudres ces rebelles, mais n'ose les frapper. Tout comme les tribunaux, qui se gardent d'intervenir dans un domaine de plus en plus délicat. Le MLF n'est pas encore né, mais il ne saurait tarder.

Les premières femmes qui travaillaient au Planning familial ne sont pas forcément des féministes. « Au départ, c'étaient des gens qui étaient dégoûtés par les centaines de milliers d'avortements qui avaient lieu chaque année dans des conditions épouvantables, par les femmes qui en mouraient, les enfants indésirés. Notre but, dans les années 60-65, c'était de lutter contre l'avortement et les enfants non désirés. Ce n'était pas la libération de la femme. » La loi autorisant la contraception, de façon restrictive, est votée en 1967. En 1968, elle est largement répandue, le combat pour la légalisation de l'avortement est engagé, la loi sera votée en 1975.

En 1968, donc, la nuit des barricades, Cécile Goldet ne regardait pas par sa fenêtre. C'est sa sœur qui habitait à côté qui lui téléphone en lui disant d'aller s'occuper de sa voiture si elle ne voulait pas qu'elle brûle : « Je suis descendue aussitôt, au moment où ils étaient en train de la prendre et je leur ai dit : "Non, c'est idiot, on ne prend pas une voiture de médecin, je suis tout à fait d'accord avec ce que vous faites, brûlez les autres voitures, mais pas la mienne." »

Ses enfants ont alors vingt, dix-huit et quinze ans. « Ils étaient en plein dedans, en particulier ma fille aînée. Vous savez, le préfet de police Maurice Grimaud, il avait cinq enfants dans la bataille. Et les noms d'oiseaux qu'il entendait dans la rue, il les avait aussi le soir en rentrant chez lui. Il a été extrêmement intelligent et courageux, personnellement, physiquement, mais ses cinq enfants ont beaucoup aidé à sa compréhension. »

Cécile Goldet avait été candidate socialiste aux législatives de 1967, comme six autres femmes, dont Gisèle Hallmi. Elle milite au Planning, et pendant les événements, elle soigne les blessés à la Sorbonne. « Il y avait une grande brutalité policière. Il y avait beaucoup de grenades lacrymogènes tirées à tir tendu. Ces gaz n'étaient pas sans danger pour les asthmatiques. » Un jour, elle fait entrer chez elle des manifestants et claque la porte au nez de la police. Un autre, sous prétexte d'aller chercher une jeune femme sur le point d'accoucher, elle cache quatre manifestants dans le

Médecin gynécologue, Cécile Goldet était en 1968 en plein dans la bataille pour le Planning familial. « La libération sexuelle était absolument indispensable. La culpabilisation dans laquelle vivaient les femmes était effrayante. »

coffre et entre les sièges de sa voiture. C'est son côté Robin des Bols.

Pour elle, le changement était en cours, mais Mai 68 a tout précipité. « La génération de 68 est celle du baby-boom. Les femmes devaient déclarer leur grossesse, mais neuf mois plus tard les cliniques étaient pleines. A la maternité, il n'y avait pas de place. Idem au collège, au lycée. Sans arrêt, ils débordaient de partout. Ils sont devenus une proie pour la société de consommation. Avec une émission comme « Salut les copains », on leur a donné le sentiment d'appartenir à une génération. Cette sensation d'appartenance à une tranche d'âge leur a donné une grande force. Mai 68 a été un cristal jeté dans une masse en surfusion. Cette génération avait évolué d'une façon si différente que les parents n'y comprenaient plus rien. » Dans le même temps, les filles viennent la voir pour savoir si elles peuvent avorter, et les mères lui confient que leur progéniture est impossible, que ce ne sont que des petites filles.

La liberté sexuelle d'alors n'a pas que de bons côtés. Elle observe avec un peu d'effarement la multiplication des MST. « Cette libération sexuelle était absolument indispensable. La culpabilisation dans laquelle vivaient les femmes, la crainte, étaient effrayantes. Quand on parlait de contraception au Planning, on parlait de l'amour. La plupart des femmes ne savaient même pas qu'il pouvait y avoir du plaisir à la clé. Pour 50 % des femmes, la vie sexuelle était une corvée. »

Les rapports entre les sexes en ont été profondément changés. Cécile Goldet cite le cas de nombreuses femmes qui, ayant le pouvoir de décider d'avoir ou non un enfant, ont pris le pouvoir dans leur couple. Avec la contraception et l'avortement, la natalité a baissé indéniablement. Est-ce un bien ou un mal ? Ce n'est pas à elle de le dire. Ce qu'elle note, c'est que, parmi ces femmes de 68, beaucoup n'ont pas eu d'enfants. Elles avaient été préparées à accepter une grossesse qui viendrait un jour, et non à vouloir un enfant. Comme chacun sait, la liberté, c'est parfois bien embarrassant.



هكذا من الامل

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

EDITORIAL Un essai de trop

ARMAGEDON est-il de retour ? L'expérience nucléaire indienne inflige à tout le moins un sérieux revers au désarmement et aux efforts entrepris pour contrôler et tendre à limiter la prolifération des armes de destruction massive. Il serait extrêmement dangereux de la juger à la seule aune des considérations morales qui ont eu tendance à obscurcir le débat dans ce domaine.

Sur un plan technique, l'Inde politique tout entière - et non pas son seul gouvernement nationaliste actuel - vient de se jurer à un acte de souveraineté qui n'entre pas dans l'illegalité internationale. Elle est, en cela, fidèle à sa conduite constante qui l'a menée à se tenir à l'écart des différents traités imposés par les grandes puissances, une fois que celles-ci avaient atteint un niveau technologique leur garantissant une certaine forme de suprématie stratégique globale. C'est ainsi que New Delhi n'a adhéré ni au traité de non-prolifération nucléaire, ni au traité d'interdiction des essais nucléaires, ni au traité d'interdiction des mines antipersonnel. Position peut-être « légitime », mais qui présente l'inconvénient majeur d'ouvrir une boîte de Pandore d'où peuvent s'échapper toutes les incertitudes stratégiques, quand la traduction militaire de cette philosophie prend la forme du triple essai nucléaire du 11 mai 1998.

Car ce qui est en cause dans cet essai est la remise au goût du jour, à une échelle régionale, du vieux principe de la dissuasion nucléaire. Celle-ci, du temps de la guerre froide, avait donné nais-

Alerte à la fausse monnaie par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

L'ARGENT est un langage. C'est décidé, paraît-il : dans trois ans, onze pays d'Europe parleront l'euro. Pour faire leur marché ; mais le reste du temps, en famille, au lit, aux élections ? La question est dépassée. Nos relations non commerciales, les civiques en particulier, se font déjà en euro verbal, la langue des dirigeants et communicants. Le destin de nos peuples est tracé : devenir des assemblées d'adonnateurs, juste bons à voter des quibus sans comprendre ni broncher. Un débat ? Un référendum ? Pour quoi faire ?

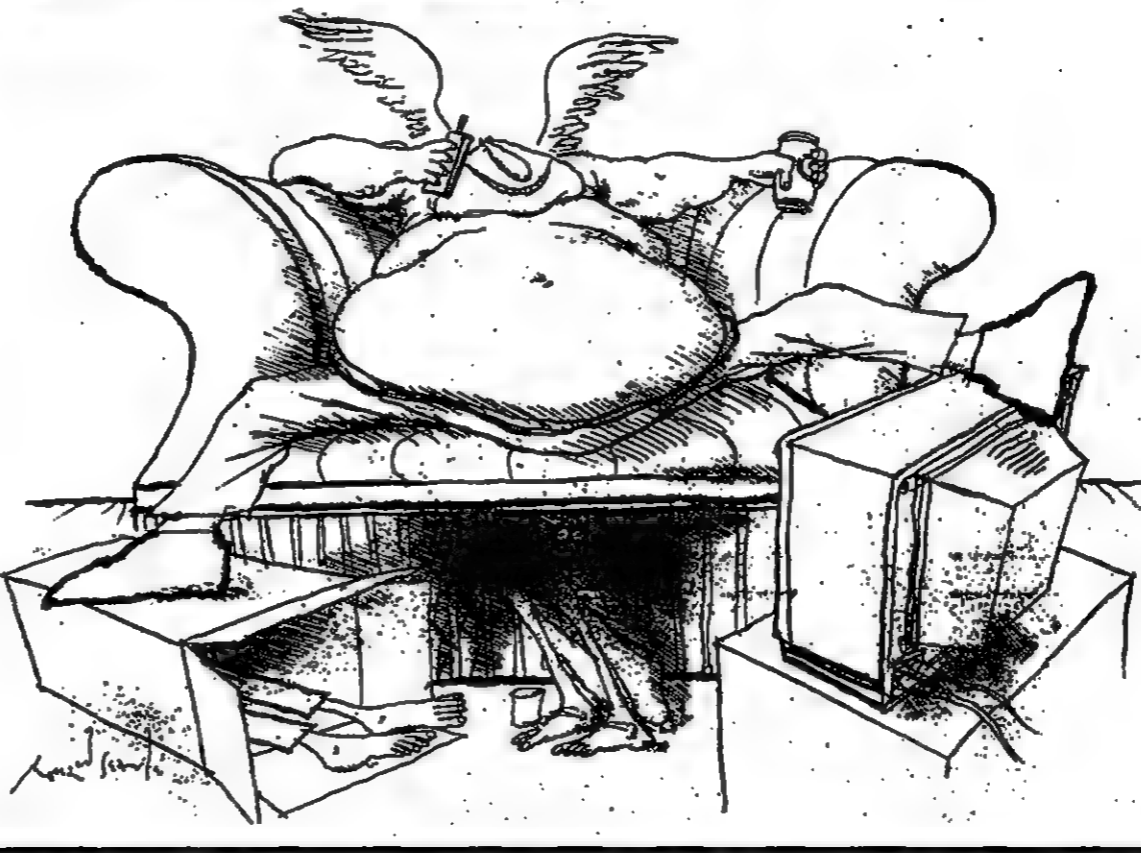
En matière linguistique comme fiduciaire, la mauvaise monnaie chasse la bonne, et la fausse court les rues. C'est chaque semaine qu'il faudrait mixer à la lampe les nouveaux mots-billets en circulation. Prenons-en trois, innocents d'aspect, et dont on verra qu'ils visent tous à endormir nos vigilances.

La fréquence du mot « naturellement », si cher au président de la République, s'est en outre élevée de vingt occurrences - lors de l'entretien télévisé du 3 mai 1998. Exemples d'emploi : « mais on est défavorisé, plus on est naturellement frileux » ; « le premier président de la Banque centrale européenne a prévu de se retirer au bout de quatre ans, sans que personne ne le lui ait demandé, naturellement » ; « il y a naturellement nécessité de faire d'autres réformes » ; « un président de la République doit être fidèle, naturellement, à ses idées » ; « il ne peut ignorer, naturellement, qu'il est l'élu de tous les Français » ; « l'objectif de l'opposition est, naturellement, de retrouver la majorité ».

On songe... naturellement à Bossuet, selon qui « comme une source envoie ses eaux naturellement, comme le soleil naturellement répand ses rayons, ainsi Dieu naturellement fait du bien » (Sermon du IX^e dimanche de Pentecôte, 1653). Utilisé par nos élus, l'adverbe tend à créer la création, non modifiable, opposable à tous, ce qui est le plus contraire à tout cela, au point de mériter de se définir comme l'« anti-naturellement » peut s'employer d'un air de spontanéité du banquier central, et équivaloir à un « on ne dit pas ». En tout cas, la fonction la plus claire de l'adverbe est de souligner une « détermination » (autre terme en vogue), de décourager toute discussion sur le propos tenu, toute interrogation. Il est mis pour : ne me demandez pas pourquoi !

Autre moyen, en pleine expansion, de renforcer un énoncé : poser à la victime d'une idéologie dominante (au sens dépréciatif d'« idées des autres »), d'un conformisme « politico-médiatique » (pouah !), d'une « pensée unique » (fobomination !). Parafire

L'ange de l'indifférence par Ronald Searle



L'Allemagne se rappelle 1848 plutôt que 1968

RÉVOLUTION inachevée, manquée même, mais qui a brèvement soulevé l'Europe tout entière contre des régimes pétrifiés, mêlant romantisme et revendications démocratiques, entraînant les intellectuels d'un pays à l'autre dans l'effacement des nationalités... Le cent cinquantième anniversaire de la révolution de 1848 a été l'occasion en Allemagne de commémorations, discussions, publications. Beaucoup plus qu'en France, où les cent cinquante ans du Manifeste communiste mis à part, on l'a pratiquement oublié. Et beaucoup plus que la révoite de mai 68, à laquelle les Allemands se sont jusqu'à présent peu intéressés.

Cette différence d'attitude s'explique aisément. La « demi-révolution » de 1848 est, comme l'a écrit Der Spiegel, un « chapitre refusé » parmi les trop nombreux chapitres sombres » de l'histoire allemande. Pour la première fois, la bourgeoisie libérale des principautés allemandes lutte pour un État nation - elle le recevra quelques années plus tard des mains de l'aristocrate Bismarck - et pour une République parlementaire - qui ne s'affirmera en Allemagne qu'avec la République de Bonn, après la tragédie national-socialiste. Cette ambivalence du soulèvement de 1848, premier sursaut démocratique allemand dont l'échec ouvre la voie aux grandes épreuves du XX^e siècle, justifie l'intérêt que les Allemands portent à cet événement fondateur.

On ne peut guère en dire autant de mai 1968. Certes, l'Allemagne n'est pas épargnée par la rébellion

étudiante ; elle a même été à l'avant-garde. Mais elle n'a pas, comme la France, sa journée des barricades, la référence magique d'une courte période pendant laquelle tout se joue. Outre-Rhin, le mouvement est marqué par deux dates distantes de près d'un an. Le 2 juin 1967 à Berlin-Ouest, lors d'une manifestation contre la venue du chah d'Iran, un étudiant, Benno Ohnesorg, est tué par la balle d'un policier. Le 11 avril 1968, le leader des étudiants du SDS, Rudi Dutschke, est victime d'un attentat qui lui laissera de graves séquelles.

La REFA se trouve alors dans une situation politique inédite. Elle est gouvernée par une grande coalition formée par les chrétiens-démocrates et les sociaux-démocrates. Au gouvernement, pour la première fois depuis les années 30, ces derniers ont donné des gages. Ils ont accepté la préparation d'une législation d'exception pour faciliter le maintien de l'ordre menacé par les manifestations « anti-impérialistes », anti-américaines et hostiles à la guerre du Vietnam. Les mouvements étudiants et une partie des syndicats s'opposent à cette législation. La mort de Benno Ohnesorg est pour eux un symbole de ce que deviendrait l'Allemagne si les lois sur l'état d'urgence étaient adoptées. Il y aura d'ailleurs deux morts à Munich au cours d'une manifestation contre le groupe de presse Springer. Dans les manifestations de l'opposition extraparlamentaire (APO) qui se succèdent dans les années 1967-1968, l'heure n'est pas à la subversion de l'ordre existant. Plutôt à la défense d'un système démocratique que les étudiants considèrent comme menacé par les lois d'exception.

Dans son développement, le mouvement prend un tour de plus en plus anti-autoritaire, anti-hiérarchique, anti-mandarin. Les institutions, du couple à l'état, du jardin d'enfants à l'université, sont mises en cause. Les enfants demandent des comptes à leurs pères. Pas seulement sur leur façon de vivre aujourd'hui, mais sur ce qu'ils ont fait naguère. Il y a alors une trentaine d'années. Le voile dont la REFA officielle avait recouvert l'histoire inachevée des premières années d'après-guerre est véritablement déchiré. La critique ne doit pas seulement porter sur les structures autoritaires de la société mais faire également disparaître les traces d'Obrigkeit, cette révérence vis-à-vis de l'autorité que tout Allemand a reçue de son passé et de son éducation. C'est pourquoi le vie privée ne se sépare pas du politique : « Privat ist Politik ».

LA « TENTATION BOURGEOISE »

A partir de la fin des années 60 pullulent en Allemagne fédérale les communautés, les mouvements féministes, les associations de parents pour les crèches, etc., toute une « scène », comme on dit outre-Rhin, qui se servit aujourd'hui péniblement dans quelques grandes villes ouest-allemandes. C'est que les « alternatifs » se sont installés. Ils ont même créé un parti politique, qui, pour ne ressembler à aucun autre, n'en prétend pas moins participer au gouvernement fédéral après les prochaines élections. Il occupe d'ailleurs plusieurs postes ministériels dans les Länder, y compris parfois celui de la justice. Tout ce que l'Allemagne compte de pacifistes, d'écologistes, d'enfants ou de petits-enfants de mai 68 se retrouve plus ou moins dans le parti des Verts. Malgré ses divisions, ses poussées de dogmatisme, ses réticences à accepter une culture de gouvernement, celui-ci est devenu depuis une vingtaine d'années une composante stable du système politique allemand.

Les dirigeants de l'opposition extraparlamentaire des années 60 auraient été bien étonnés si on leur avait dit qu'un de leurs héritiers briguerait, trente ans plus tard, le ministère des affaires étrangères. C'est pourtant ce que fait, mezza voce, Joschka Fischer, chef du groupe parlementaire des Verts au Bundestag, qui espère bien que, s'il y a une coalition rouge-verts à Bonn après les élections, les sociaux-démocrates respecteront la tradition en confiant la diplomatie au responsable du petit parlementaire.

Certains militants issus de l'APO ont récusé, dès la fin des années 60, la « tentation bourgeoise », en sombrant dans le terrorisme. La Fraction armée rouge (RAF), comme dans les années 70 sous le nom de « bande à Baader », est aussi une émanation du mouvement, issue d'une critique radicale de la société chez Ulrike Meinhoff, d'une violence qui deviendra de plus en plus un fin en soi chez Baader. Pendant plus de vingt ans, la Fraction armée rouge et ses succédanés se sont attaqués aux symboles de l'impérialisme et du capitalisme, en assassinant plusieurs hauts représentants de l'état ou des milieux d'affaires allemands. Est-ce en pensant à ce trentième anniversaire de mai 68 que les derniers éléments de la RAF ont annoncé, il y a quelques semaines, sa dissolution ? Comme pour clore une histoire qui, en Allemagne, ne fut pas une fête.

Daniel Vernet

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani
Directeur : Jean-Marie Colombani / Directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lecaillon, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Guégan
Laurent Cailliez, Edwy Plenel, Michel Kieffer, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Royon
Rédacteur en chef technique : Eric Azim
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fomont
Médiateur : Thomas Perrenot
Directeur exécutif : Eric Pélissier / Directeur délégué : Anne Chastel
Conseiller de la direction : Alain Rollat / Directeur des relations avec les médias : Daniel Vernet
Conseil de surveillance : Alain Milla, président ; Gérard Courtois, vice-président
Associés mineurs : Hubert Bouv-Méty (1944-1997), Jacques Favret (1949-1982), André Lemaire (1982-1997), André Poirier (1982-1997), Jacques Louveau (1979-1994)
Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1894.
Capital social : 900 000 F. Actionnaires / Société civile : Les rédacteurs de Le Monde, Association Hubert Bouv-Méty, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, MSA Presse, Le Monde Performance, Châtaignier Ventilation.
Membre de l'Association des Éditeurs de Presse.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde Le choix du Parlement italien

L'ELECTION du premier président de la République italienne a été beaucoup plus mouvementée qu'on ne s'y attendait généralement. Après deux journées chargées d'électricité et remplies de coups de théâtre, le choix des sénateurs et députés démocrates chrétiens s'est porté sur M. Luigi Einaudi, ministre du budget et vice-président du conseil dans le cabinet démissionnaire, qui, au quatrième tour, réussit à l'emporter à la majorité absolue. Son seul concurrent était M. Orlando, le « père de la Constitution », âgé de quatre-vingt-sept ans, sur lequel se sont unies les voix des membres du Front populaire (communistes et socialistes de gauche) et du Mouvement social italien (néofasciste).

Il est à peine besoin de rappeler que M. Luigi Einaudi, qui jouit, en tant qu'économiste et financier, d'une réputation mondiale, a réussi à opérer en moins d'une année un net redressement d'une situation particulièrement difficile, malgré les attaques incessantes de l'extrême gauche, malgré aussi, on doit le dire, l'opposition prudente mais insidieuse, des cercles commerciaux et industriels qui redoutaient, semble-t-il, les tranquilles audaces de sa politique anti-inflationniste.

Il n'est pas douteux que le nouveau chef de l'Etat ne charge M. de Gasperi de former son sixième cabinet. Le remaniement sera sans doute plus large qu'on ne l'avait tout d'abord envisagé, en raison précisément de l'élection de M. Einaudi, qu'il y aura lieu de remplacer à la fois au sein du gouvernement et au poste de gouverneur de la banque d'Italie qu'il détenait depuis trois ans. (13 mai 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 09-36-29-04-56
Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfilms du Monde : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33
Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

SC
FI
N

SCIENCE OUI, FICTION NON.

LE RÉSEAU EST L'ORDINATEUR.

Ce qui se passe actuellement sur terre n'a jamais été imaginé par aucun auteur de science-fiction. Une technologie est en train de réinventer la communication, l'échange d'idées et d'informations entre les hommes. Créé par Sun Microsystems, Java est un langage informatique universel. Indépendant des systèmes et maîtrisable par tous, il permet aux ordinateurs du monde entier de travailler ensemble, simplement et très naturellement. Et aux hommes et aux femmes qui sont devant ces ordinateurs d'enfin mieux se comprendre. Le futur commence à l'instant sur www.sun.fr. **THE NETWORK IS THE COMPUTER.***



هكذا من الامل

Avant qu'il ne soit trop tard

Suite de la première page

Il y a maintenant quatre siècles, l'Europe abattit sa main de fer, de feu et de sang sur l'Afrique noire, y massacra des centaines de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants et organisa la plus gigantesque déportation jamais faite pour construire la glorieuse Amérique. Hommes, femmes et enfants, entravés, violés, humiliés furent jetés dans des bateaux et coupés à tout jamais de leur terre natale.

Aujourd'hui, alors que nous célébrons avec fastes et une mauvaise conscience à peine voilée l'abolition de l'esclavage, la France s'apprête à expédier de force près de 80 000 hommes, femmes et enfants avec un lot d'entraves, de violences et d'humiliations, hors de leur terre d'adoption.

La plupart de ces exclus, de ces exilés, vont être rendus à un continent que les grandes puissances ont laissé éssangué et économiquement à l'agonie par les effets successifs d'une colonisation meurtrière et d'une décolonisation honteuse, effectuée en dépit du bon sens.

Quel est donc ce crime qu'ont commis ces gens qui vivent sur le sol français et qui demandent à y rester ?

Le crime de vouloir survivre. Le crime de vouloir offrir à leurs enfants, à leurs proches des conditions de vie décentes, acceptables. Le crime de vouloir avoir accès à des écoles, des hôpitaux : faut-il rappeler ici que si, par bonheur, les Occidentaux sont en train de conjurer la fatalité du sida, le fléau se propage à une vitesse effarante dans ces pays sous-équipés et que, par faute de moyens, près de 20 % à 30 % de leurs populations semblent condamnés à mort sans qu'aucun plan d'urgence internationale ne soit mis en place.

Nous le savons. Combien d'entre nous se sont-ils déjà fait cette réflexion : quelle chance d'être né ici plutôt qu'ailleurs, sous des latitudes privilégiées parce que non déclinées par les guerres, les famines, les catastrophes naturelles, les dictatures. Eh bien, certains n'ont pas cette chance et ceux d'entre eux qui choisissent l'exil, l'envol, l'abandon d'une terre qui est la leur ont le droit de le faire ; on ne peut pas le leur refuser.

Dans les choix opérés par l'administration française, être célibataire vous donne moins de droits que si vous êtes marié. Aujourd'hui, sans aucun doute possible, on peut affirmer que l'essentiel des gens qui n'obtiendront pas de réponse positive quant à leur demande de régularisation sont des célibataires. C'est tout simplement scandaleux. En quoi est-ce qu'un ou une célibataire devrait subir une discrimination du fait de sa situation civile ? Dans la plupart des pays cités plus haut, les exactions des différents pouvoirs ou contre-pouvoirs ne se limitent pas aux seuls militants combattant un régime ou une idée, mais touchent les citoyens qui, dans leur vie privée, peuvent encourir des persécutions systématiques.

Pour prendre un exemple très concret de discrimination de fait, être sans-papier et homosexuel (donc, célibataire) vous condamne quasiment à retourner encourir dans votre pays d'origine les peines les plus lourdes et les plus dégradantes, voire la peine de mort. Doit-on rappeler ici que l'homosexualité, en France, n'est pas un délit ? Que chacun est libre de choisir et d'aimer qui il veut ?

Quelques mots à propos du droit d'asile. Qui peut aujourd'hui, parmi nous, prétendre ignorer la violence des massacres qui ont lieu en Algérie, semaine après semaine, dans une indifférence quasi générale. Il faut savoir que des Algériens venus sur le sol français pour échapper à l'horreur sont pourtant expulsés régulièrement. Il faut rendre ici haut et fort que la France n'accorde aujourd'hui quasiment plus le droit d'asile.

Et l'Algérie est un exemple parmi des dizaines d'autres. A la suite de la politique désastreuse qu'ont menée les pays occidentaux au moment de la décolonisation, la plupart des anciennes colonies sont devenues des régimes dictatoriaux où les droits de l'homme les plus élémentaires sont bafoués, où les libertés les plus fondamentales sont violées. Ce sont ces pays-là que ces hommes et ces femmes et

ces enfants fuient. On ne quitte pas sa terre natale de gaieté de cœur. On le fait déchiré, blessé à jamais. On le fait parce qu'on ne peut pas faire autrement. Le chemin de l'exil, de l'exode est un chemin douloureux. Le chiffre de 150 000 « intrus » que l'on nous agit sous le nez comme un chiffon rouge est, de plus, dérisoire. N'importe quel expert en la matière, n'importe quel organisme sérieux analysant les flux migratoires l'a dit et redit : il n'y a pas de « risque d'invasion ». Laisser croire que l'immigration a des conséquences néfastes est une contre-vérité aisément réfutable. Les flux ont toujours été stables. Au contraire, l'immigration est une chance, une richesse, pour une société comme la nôtre, vieillissante. Le message est un magnifique hymne à la vie, la preuve d'une fraternité interethnique possible. Tout repit sur soi amène à une certaine forme de dégénérescence.

Une chaîne ininterrompue de 80 000 individus s'engageant aux côtés de 80 000 autres

Elever la voix pour lutter contre la politique de MM. Jospin et Chevènement en matière d'immigration, ce n'est pas fragiliser le gouvernement ; c'est au contraire faire entendre une voix, une raison qui ne pourrait que justifier, rendre plus beaux, les enjeux de notre démocratie. Un gouvernement dit de gauche n'est pas infallible, il fait des erreurs, de mauvais calculs parfois ; il n'y a pas d'impunité, nous avons la possibilité et le devoir d'exercer le droit d'inventaire dès maintenant. Avant qu'il ne soit trop tard.

Prendre la parole pour tenter de sauvegarder quelques-uns des enjeux les plus vitaux de notre république - liberté-égalité-fraternité -, c'est être les garants de demain, c'est préserver la liberté de nos enfants, ce n'est pas l'apanage de « mouvements trotskistes anglosaxons », comme se plaît à le souligner le ministre de l'intérieur. Il est inquiétant de constater que la défense des droits de l'homme est en train de devenir un délit, une manifestation d'« extrême gauche ».

Aujourd'hui, il faut être auprès de ces gens, les aider. Ceci est un appel.

Nous étions près de 100 000 à être descendus dans la rue en février 1997 pour protester contre l'arbitraire.

Vous en souvenez-vous : « Première, deuxième, troisième génération, nous sommes tous des enfants d'immigrés ! » Ce ne peut être le refrain d'une seule saison.

Aujourd'hui, un peu moins de 100 000 personnes ayant demandé leur régularisation ont besoin d'être soutenues.

Si 80 000 d'entre nous faisons un geste, nous engageons publiquement auprès de ces 80 000 personnes en transit, ce serait un signe extrêmement fort, un magnifique signe de santé et de vigueur pour une démocratie que nous voyons jour après jour menacée par des démons d'intolérance.

Ce n'est pas un signe d'agression envers le gouvernement, c'est au contraire une main tendue pour sortir d'une impasse. Ouvrons une fenêtre, donnons de l'air à tous ces débats naufragés.

Au moment du cent-cinquantième de l'abolition de l'esclavage, ne bouclons pas la boucle en riant et en expulsant des dizaines de milliers de gens qui, après avoir vu leurs ancêtres chassés de chez eux de nos propres mains, pensent avoir gagné le droit de trouver un asile, un havre de paix et de mieux-vivre.

Ceci est un appel. Des élus célèbres depuis plusieurs mois des parrainages républicains : quelques centaines ont d'ores et déjà eu lieu. Le 17 et le 18 mai, toute la journée et toute la nuit, auront lieu des parrainages de ce type au Théâtre Gérard-Philippe de Saint-Denis. Lors de ces deux journées peut s'amorcer un formidable élan de solidarité. Une chaîne ininterrompue de 80 000 individus s'engageant aux côtés de 80 000 autres.

Patrice Chéreau, Jean-Luc Godard, Annie-Marie Miéville et Stanislas Nordey

Les pédagogues et les « instructeurs » par Nestor Romero

Ni militant du Parti socialiste ni particulièrement flagorneur, enseignant, pour ainsi dire, en fin de carrière, il m'arrive pourtant d'être d'accord avec Claude Allègre.

Pourtant j'ai toujours travaillé en banlieue, pas à Neuilly, bien sûr, et j'enseigne, cette année, en ZEP, à Paris, ça existe, dans un petit collège sympathique, ma foi, multiculturel, multiculturel, multi-tout-que-l'on-voudra, dans lequel vivent des enfants de trente-cinq nationalités différentes. Cependant, quand Allègre dit : « Il est plus facile de manifester que de résoudre ses manches », je suis d'accord.

A ceci près qu'il n'y a pas incompatibilité entre les deux démarches. Bien au contraire, les manifs sont toujours plus efficaces quand les manches sont retroussées. Il n'en demeure pas moins que le problème est posé depuis longtemps : que fait-on ? Comment le fait-on ?

Je suis convaincu que la démocratisation, c'est-à-dire l'évolution vers une réelle égalité des chances entre tous les enfants, passe nécessairement par la présence active des enseignants dans les établissements au-delà des quinze ou dix-huit heures de cours qu'ils assurent. C'est dit. Tout le monde le sait, enseignants, parents, ministres et syndicats : on ne peut pas continuer à « faire cours » comme si rien n'avait changé depuis un demi-siècle.

Cependant, avant de motiver cette irritante affirmation, deux ou trois choses : quand on rassemble en un même lieu, cité, quartier, bloc d'immeubles, logements insalubres, école, collège, lycée, les pauvres - terme qui me paraît plus approprié que l'euphémisme « défavorisés » -, il ne faut pas s'attendre qu'en ces lieux règne l'harmonie. Tout le monde semble le reconnaître aujourd'hui. Il n'en reste pas moins qu'on ne peut s'empêcher de frémir au cynisme des responsables de ces « réalisations » (qui sont toujours, peu ou prou, aux responsabilités) quand, la mine contrite, ils marmonnent des regrets.

En attendant, le mal étant fait, il faut bien vivre tout de même, dans les écoles, les collèges et les lycées. Et, dans ce domaine, nous savons. Nous savons ce qu'il faudrait faire pour que les enfants y vivent mieux. Nous le savons depuis longtemps : classes éclatées en groupes de niveaux-matères selon les besoins et le rythme propres à chaque enfant, tutorat, pédagogie fondée sur des objectifs réalisables, des projets collectifs transdisciplinaires, liaisons parents-enseignants, évaluations quelque peu plus élaborées que la sempiternelle note accompagnée d'une formule lapidaire autant que redondante.

On sait tout cela, mais on sait aussi que pour cela il est, non seulement nécessaire, mais indispensable que les enseignants travaillent ensemble, sur place, dans l'établissement, car tout cela s'or-

ganise, se discute, se prépare. Il n'y a pas d'exemple, de Decroly à Freinet, à Nell, à Oury et sa pédagogie institutionnelle pour ne citer que ceux-là, dans l'histoire des pratiques pédagogiques effectivement actives, il n'y a pas d'exemple de telles pratiques qui ne mobilisent les enseignants, dans l'école, au-delà du temps passé en compagnie (plutôt qu'en face) des enfants. Tout le monde le sait, surtout les enseignants qui le font, et il y en a, bien sûr, quand au hasard d'une mutation se constitue un groupe cohérent et convivial et que nulle hiérarchie intempestive ne vient troubler sous prétexte de « rappels aux textes ».

Quant aux moyens, les fameux moyens, il en faut, bien sûr, et je suis totalement solidaire des enseignants de Seine-Saint-Denis qui n'en ont pas et qui s'affrontent à des aberrations administratives, mais j'ose dire que dans bien des établissements plus ou moins sensibles ces moyens existent. La question qui demeure est celle de leur utilisation. Il n'est pas suffisant de réduire le nombre d'élèves par classe, même s'il faut commencer par là, pour porter secours aux plus démunis des enfants. Car c'est bien de cela, de ceux-là, qu'il s'agit, sinon pourquoi l'école serait-elle publique, laïque et obligatoire ?

Bref, on l'a compris, il est nécessaire que le statut de l'enseignant change, que les jeunes qui « entrent dans la carrière » sachent que le métier ne consiste plus à « faire cours » comme au temps où

seule une élite sélectionnée par le concours d'entrée en sixième avait accès au secondaire, mais à « élever » des gamins, tous les gamins, autant que faire se peut, à la culture et à la connaissance. Qu'ils sachent, donc, qu'ils devront passer des heures entre eux, dans les établissements, à mettre au point et à évaluer des projets, à tenter de mettre en place les structures et les enseignements aptes à compenser les insuffisances familiales.

Profondément, l'éducation nationale est traversée par deux courants majeurs, les conservateurs, d'une part, qui trouveront en Millier leur théoricien le plus acéré et que je nomme volontiers « instructeurs » tant ils ne supportent, en leur excellence, le moindre murmure des enseignants, qu'ils n'ont d'ailleurs pas à connaître. Les pédagogues (terme abhorré des premiers), d'autre part, que je nomme encore plus volontiers éducateurs et parmi lesquels je revendique l'honneur de me situer.

Personne, en effet, mieux que Rousseau n'a défini l'éducation, au début de son *Émile*. Le texte est connu : « Vivre est le métier que je lui veux apprendre. En sortant de mes mains, il ne sera, j'en conviens, ni magistrat, ni soldat, ni prêtre ; il sera premièrement homme : tout ce qu'un homme doit être... » Il n'est sans doute pas inutile de le relire aujourd'hui.

Nestor Romero est enseignant.



Elle est pleine d'humour. Elle est intelligente. Elle n'est pas pour vous.

Elle est pleine d'humour. Elle est intelligente. Elle n'est pas pour vous.

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SALETTE

La Bourse de Paris française

Crème fraîche
Vente de produits
d'exportation
Un verre de Mandu.
Ou deux ou trois.
Quand vous voulez.



100% P

ENTREPRISES

LE MONDE / MERCREDI 13 MAI 1998

FINANCE La Bourse de Paris, qui comme toutes les places européennes jouit d'une conjoncture exceptionnelle, a franchi, lundi 11 mai, le niveau des 4 000 points. Le CAC 40 a gagné

1 000 points en quatre mois. ● L'indice a terminé lundi à son plus haut niveau de la journée à 4 017,24 points, en hausse de 2,84 %. Trois quarts d'heure avant la clôture, cet indice avait dé-

passé pour la première fois de son histoire le niveau des 4 000 points. Le dernier record absolu remontait au 7 avril (3 992,20 points). ● AU DÉBUT DE L'ANNÉE, personne n'aurait osé pa-

rier sur une performance aussi spectaculaire pour la Bourse qui affiche aujourd'hui en quatre mois, des gains supérieurs à ceux enregistrés pour toute l'année 1997 : 34 % contre

29,5 %. ● LE 19 JUIN 1990, le CAC 40 passait pour la première fois le cap des 2 000 points. Il a doublé en huit ans, mais entre-temps, il était retombé à 1 721,14 points en octobre 1995.

La Bourse de Paris franchit pour la première fois le seuil des 4 000 points

Porté par la reprise de la croissance, le bas niveau des taux d'intérêt et les espoirs de restructurations d'entreprises en Europe, l'indice CAC 40 a gagné 34 % en quatre mois

POUR LA PREMIÈRE FOIS de son histoire, la Bourse de Paris a franchi lundi 11 mai le seuil des 4 000 points de l'indice CAC 40, pour terminer la séance à 4 017,24 points en hausse de 2,84 %. Depuis le début de l'année, la place parisienne affiche une progression spectaculaire de près de 34 %. Ce record, le trentième depuis le 1^{er} janvier, a été inscrit alors que l'ensemble des places européennes était en forte hausse dans le sillage d'une Bourse américaine, toujours aussi solide et toujours portée par le mouvement de rapprochements d'entreprises qui déferle actuellement outre-Atlantique. La Bourse de Londres a progressé lundi de 0,98 %, celle de Francfort a gagné 1,48 %, Madrid et Milan se sont respectivement appréciés de 2,37 % et de 2,96 %. La Bourse d'Amsterdam a terminé la séance sur un gain de 1,58 %.

Le nouveau record de la place parisienne va au-delà d'un simple rattrapage après la séance chahotée du vendredi 8 mai, en raison de la célébration de la victoire de 1945. Les statistiques américaines publiées ce jour-là, faisant état d'un taux de chômage à son plus bas niveau depuis vingt-huit ans avaient donné un sérieux coup de fouet aux places continentales ainsi qu'à Wall Street.

« VIGILANCE »
Mais c'est surtout la multiplication des fusions et des rapprochements dans de nombreux secteurs d'activité - de l'automobile aux télécommunications en passant par la finance et l'industrie pétrolière - qui donne actuellement des ailes aux indices boursiers. Il faut y ajouter la volonté des investisseurs, échaudés par la crise asiatique, de réorienter leurs fonds vers des places jugées plus

« sûres » et des placement en actions particulièrement rentables depuis des mois. Une masse importante de capitaux se déverse ainsi en Europe. Un afflux qui provoque d'ailleurs quelques inquiétudes à l'image de celles de Michel Camdessus, directeur général du Fonds monétaire international (FMI), qui s'exprimant lundi à l'issue d'une réunion avec le président de la République, Jacques Chirac, a appelé à la « vigilance » sur les marchés boursiers et a souligné que les responsables devaient être « prêts à réagir ». Les marchés ont été « un petit peu trop dopés » par l'afflux de capitaux à la suite de la crise asiatique, a souligné M. Camdessus. « Les responsables des marchés devraient être prêts à agir », a-t-il ajouté. Une déclaration à rapprocher de celle effectuée, le 8 mai à New York par Charles Clough, le stra-

tège de la banque américaine Merrill Lynch, qui jugeait le rythme de progression de Wall Street trop élevé. Il estime que l'afflux d'épargne vers les actions ne peut pas assurer à lui seul une poursuite de la hausse des cours aux Etats-Unis au même rythme que lors des dernières années. **MOUVEMENT DE CONCENTRATIONS** Les spécialistes français se montrent moins inquiets. « Le mouvement de concentrations et de fusions ne fait que commencer en France et devrait s'accélérer avant l'été », estime Jacques-Antoine Bretteil, économiste chez ICG Gestion. « L'environnement reste favorable, d'autant plus que la baisse récente du dollar ne pèsera sur les résultats des entreprises que pour le second trimestre. On en connaîtra vraiment les effets qu'en juillet. » Cela étant, la progression de la

place parisienne n'aura rien d'un « long fleuve tranquille », estime M. Bretteil, qui voit l'indice CAC 40 progresser jusqu'à 4 200-4 250 points à la fin de l'année. « Une bonne partie du chemin a déjà été réalisée, si la marge de progression est aujourd'hui réduite, à l'inverse le risque d'une baisse importante est limité », estime M. Bretteil qui ne voit pas l'indice redescendre en dessous des 3 700 points, soit une baisse d'environ 8 % par rapport à ses niveaux actuels. Aux Etats-Unis, les analystes estiment que Wall Street pourrait connaître une correction d'ampleur identique. Al Goldman, analyste technique chez AG Edwards, estime qu'elle pourrait être de 10 %. Cet avis est partagé par son collègue Richard McCabe de Merrill Lynch, qui évalue la correction à venir entre 5 % et 10 %. Pour Michel Jollant, économiste

de la société de Bourse Meeschert-Rousselle, la progression du marché depuis les six derniers mois est « largement soutenue par l'ampleur du recul des taux à long terme, même si l'anticipation des restructurations ou les rachats d'actions ont pu créer une effervescence particulière sur le marché parisien ». Selon lui, il faut aujourd'hui s'interroger sur la pérennité du niveau actuel des taux obligataires. De part et d'autre de l'Atlantique, les craintes de voir les taux d'intérêt repartir à la hausse s'accroissent. Mais s'ils restent stables, M. Jollant estime que la Bourse de Paris garde une « belle chance ». Elle devrait notamment profiter encore des effets de la reprise de la croissance dans la progression des résultats des entreprises. **François Bostrnavaron**

Les fusions et les restructurations électrisent Wall Street

L'EUPHORIE boursière alimentée de toute évidence la « *mergermania* » (littéralement : manie des fusions) qui semble avoir saisi les états-majors des multinationales, mais la réciproque est tout aussi vraie. Wall Street est comme saisie de vertige devant l'ampleur des restructurations en cours. Ont été annoncés, coup sur coup, la fusion de Daimler-Benz et de Chrysler, le 7 mai, puis l'ouverture de négociations, confirmée par les intéressés, entre le premier industriel allemand et le japonais Nissan dans le secteur des poids lourds. Sans laisser aux boursiers le temps de reprendre leur souffle, le mariage de SBC Communications et d'Amertech (Le Monde du 12 mai) était confirmé par les intéressés. SBS rachètera Amertech pour 65,42 milliards de dollars en actions (992 milliards de francs), auxquels s'ajouteront 9,2 milliards de dollars sous forme de reprise de dette. Opération qui a par conséquent éclipé le rachat de Stone Container par Jefferson Smurfit dans le secteur du papier-carton, pour « seulement » 6 milliards de dollars. Profitant de cette atmosphère proche de la frénésie, le premier chimiste américain DuPont de Nemours, a annoncé, hmdi 11 mai, la mise en vente de titres ordinaires de Conoco, sa filiale pétrolière, pouvant représenter jusqu'à 20 %

de son capital. Cette offre de titres sera l'une des plus importantes jamais réalisée à Wall Street, et représente la première étape d'un plan du groupe pour se séparer de la totalité de Conoco. « Conoco a contribué dans une large mesure aux bénéfices de DuPont et à sa marge brute d'auto-financement pendant près de dix-sept ans, a souligné le nouveau patron du groupe chimique, Charles Holliday. Toutefois, nous pensons qu'il est préférable désormais de séparer les activités de Conoco de celles de DuPont pour mieux valoriser le capital boursier des activités respectives des deux entités ». Le choix de la scission, fréquent dans le secteur de la chimie depuis plusieurs mois, est partie intégrante du changement de stratégie intervenu au sein du groupe américain, qui entend désormais mettre l'accent sur les bio-technologies. Le 7 mai, M. Holliday a insisté, lors d'une conférence de presse, sur l'importance future de cette activité pour son groupe. Les sciences de la vie devraient représenter 30 % du bénéfice du chimiste américain en 2002, contre 15 % à 20 % actuellement. Outre les acquisitions, la croissance viendra de nouveaux produits alimentaires destinés à améliorer la santé ou à prévenir des maladies. **D. G. et A.-M. R.**

Francfort veut coter avant fin juin les actions du Stoxx 50 et Euro Stoxx 50

FRANCFORT correspondance
Après son succès sur les marchés à terme face au Matif français et au Liffe anglais, la Bourse de Francfort prépare une nouvelle offensive contre les autres places européennes dans le domaine des actions. La place allemande a annoncé son intention de coter avant fin juin toutes les actions composant les nouveaux indices européens de référence Stoxx 50 et Euro Stoxx 50. Werner Seifert, président du directoire de la Deutsche Börse AG, a annoncé lundi 11 mai devant l'assemblée générale que la Bourse de Francfort avait entamé les préparations nécessaires en incorporant les valeurs en question dans une phase de simulation sur le système de cotation électronique de Francfort, Xetra. L'objectif de notre démarche est de placer le groupe « Deutsche Börse à la tête des Bourses à l'intérieur du fuseau horaire européen », a expliqué M. Seifert en faisant référence à une stratégie élaborée en 1995. « Aujourd'hui nous sommes déjà numéro un en Europe en ce qui concerne le marché au comptant, le marché à terme ainsi que

la conservation et la livraison des titres », a ajouté M. Seifert. En rendant publique cette mesure, Francfort s'en prend directement aux places concurrentes comme Paris, Amsterdam, Londres ou Bruxelles qui risquent d'enregistrer une nette réduction de leurs volumes de transaction sur leurs grandes valeurs si la stratégie de Francfort remporte un succès. Elle pourrait séduire les grands investisseurs internationaux et notamment américains. Ces derniers privilégient dans leurs portefeuilles les plus grandes entreprises européennes et ne seront plus obligés de faire transiter leurs ordres de référence sur différentes places en Europe. Le 22 juin, la Deutsche Terminbörse (DTB), le marché à terme allemand, lancera des contrats d'options et de futures sur les indices Stoxx 50 et Euro Stoxx 50. Si la phase de simulation se déroule de manière satisfaisante, la Deutsche Börse envisage de commencer la cotation des actions qui les composent avant cette date. **Jean Edelborough**



Crème fraîche.

Véritables morceaux d'ananas.
Un trait de Malibu.
Où vous voulez, quand vous voulez.



100% Parfait.

ANTÉ, CONSOMMEZ AVEC MODÉRATION.

هكذا من الامل

Le CES se penche sur la libéralisation de l'électricité

Le Conseil économique et social propose des compromis sur plusieurs sujets litigieux, comme le rôle des pouvoirs publics

L'ASSEMBLÉE plénière du Conseil économique et social (CES) devait, mardi 12 mai, se prononcer sur un avis concernant « la future organisation électrique française ». Le CES est l'une des instances avec le Conseil de la concurrence et le Conseil supérieur de l'électricité et du gaz, à être consultée par le gouvernement avant de transposer dans le droit français la directive européenne qui prévoit l'ouverture du marché électrique européen à la concurrence dès le 19 février 1999. Une mission parlementaire a également été confiée à Jean-Louis Dumont, député socialiste de la Meuse.

Le projet d'avis, rédigé par Raphaël Hadas-Lebel, devrait contribuer à décrire des rapports qui se sont tendus au fil des mois entre les différents acteurs actuels de la filière : EDF et les syndicats d'un côté, le gouvernement de l'autre. Le document propose des compromis sur plusieurs sujets litigieux comme le rôle des pouvoirs publics, l'avenir de l'électricien national ou la future autorité de régulation.

VASTE CONSULTATION

En juin 1996, les Quinze ont adopté une directive européenne visant à ouvrir le marché de l'électricité à la concurrence. Progressivement, des clients dits « éligibles » pourront choisir leur fournisseur d'énergie. Pour préparer cette mutation, le gouvernement a décidé au début de l'année de procéder à une vaste consultation, avant de déposer un projet de loi à l'automne. Un Livre blanc a été rédigé en janvier par le secrétariat d'Etat à l'Industrie, pour servir de base aux débats.

Mais le contenu de ce document a été rapidement critiqué : il donne l'impression de sous-estimer l'impact de la concurrence future, et de figer la situation afin d'éviter tout conflit social. De plus EDF soupçonne l'administration de profiter de cette réforme pour reprendre en main l'énergie et la mettre sous tutelle. Sentiment analogue chez les syndicats, où la CGT, majoritaire dans l'entreprise, tout en reconnaissant la nécessité de s'adapter au nouveau contexte européen, dénonce cette tentative d'étatisation. Cette impression est confortée par la circulation d'une ébauche de projet de loi reprenant ces grandes lignes, même si officiellement ce texte n'existe pas. Ensemble, les cinq fédérations syndicales (CGT, CFDT, FO, CFTC et CGC) se retrouvent pour fustiger la fausse concertation menée par les pouvoirs publics au sein du Conseil supérieur de l'électricité et du gaz. De son côté le secrétariat d'Etat à l'Industrie affirme vouloir concilier l'autonomie de gestion d'EDF avec l'indépendance énergétique du

pays. Dans son projet d'avis, M. Hadas-Lebel retient cinq thèmes : une politique énergétique clarifiée, un système électrique modernisé, un service public conforté, un rôle renouveau pour EDF et une régulation incontestée. Sur la politique énergétique à long terme et les missions de service public, le rapporteur partage les points de vue des acteurs de la filière.

En revanche, sur l'organisation de la concurrence, M. Hadas-Lebel diverge de la position du gouvernement. Il demande qu'elle ne soit pas à deux vitesses. Deux systèmes sont prévus pour un électricien qui veut investir : la demande d'autorisation par un opérateur pour réaliser son projet ou le lancement d'un appel d'offres par les pouvoirs publics.

Cette procédure plus lourde serait réservée à EDF. Le rapporteur demande que l'électricien public ne fonctionne pas dans un régime d'économie administrée. Il recommande que la législation retienne le régime d'autorisations comme système de référence pour l'ensemble des producteurs y compris EDF. L'appel d'offres serait utilisé lorsque les choix entre-preneurs en contradiction avec les grandes lignes de la politique énergétique.

Sur les missions d'EDF, le rapporteur recommande un assouplissement des principes. L'électricien peut investir à l'étranger sans aucune réserve. Il peut également proposer tous les services qu'il souhaite aux clients soumis à la concurrence. En revanche ses activités doivent être très réglementées concernant la clientèle captive.

Enfin, concernant l'autorité de régulation, la position de M. Hadas-Lebel est là aussi différente de celles des pouvoirs publics. Le régulateur sera chargé de veiller à l'égalité de concurrence et à une bonne articulation entre les exigences de la concurrence et du service public. Pour cela, le rapporteur préconise la création d'une agence indépendante, composée de trois personnes, placée auprès du ministre chargé de l'énergie mais totalement libre des services qu'elle administrent l'énergie.

Dans son document, le rapporteur du CES évoque pas l'évolution du paysage européen sachant que chaque pays est libre d'ouvrir progressivement ou totalement son marché. Comme certains Etats ont déjà opté pour une libéralisation totale, « il n'est pas sûr que la volonté d'ouverture minimale française tienne longtemps » prédisait récemment Raymond Leban, professeur au Ceram, lors d'un colloque sur l'électricité organisé par le Conservatoire national des arts et métiers.

Dominique Gallois

Lionel Jospin se pose en promoteur du risque et de l'innovation pour soutenir la croissance

Le premier ministre veut mettre en place une logique d'incitation à la création d'entreprise

Lors des Assises de l'innovation, mardi 12 mai à Paris, le premier ministre devait annoncer une nouvelle politique en faveur de la recherche et

de la création d'entreprise. Il entend favoriser une meilleure coopération entre la recherche publique et les entreprises. Les chercheurs bénéficient d'un nouveau statut pour mieux exploiter leurs travaux. Des mesures sont prises pour encourager le capital-risque.

s'organiser autour de plusieurs axes.

A PEINE installé, le gouvernement de Lionel Jospin lançait un examen approfondi du système de recherche et développement français. Un an plus tard, le premier ministre devait annoncer, mardi 12 mai, lors des Assises de l'innovation - organisées par le ministère de l'Économie, des finances et de l'Industrie et celui de l'Éducation nationale, de la recherche et de la technologie - une vaste réforme de l'ensemble du dispositif, afin de soutenir la croissance économique, la création d'entreprise, et à terme la croissance de l'économie.

Ne pouvant utiliser les outils dérivés d'une politique industrielle étatique, le gouvernement tente de s'engager dans une voie nouvelle s'appuyant sur l'initiative et la prise de risque pour stimuler la création. Il lui faut pour cela repenser ses moyens d'action. En mars, Henri Guillaume, vice-président de l'Erapp et président d'honneur de l'Anvar, traçait un rapport sévère sur la recherche en France (*Le Monde* du 13 mars). Malgré de très importants efforts financiers, le système ne permet pas d'assurer un transfert efficace entre la recherche publique et les entreprises, et les fonds manquent pour soutenir la création d'entreprises innovantes.

Depuis quinze ans, tous les gouvernements ont cherché à remédier à ces faiblesses par des réformes ponctuelles. M. Jospin préfère en-

treprendre une refonte complète du système afin de s'attaquer à tous les blocages - culturels, réglementaire et financier - qui s'opposent à une meilleure valorisation de la recherche. Dans cette réforme, l'Etat s'attribue deux rôles : d'une part, assurer et promouvoir la diffusion des savoirs de l'école aux centres de recherche ; d'autre part, de soutenir le privé en substituant une logique d'incitation à une politique de subvention. Cette politique devrait

Réserves syndicales

Le Syndicat national des chercheurs scientifiques (SNCS-FSU), qui regrette que les organisations syndicales n'aient été « aucunement associées » à la préparation de ces Assises, se montre assez réservé sur les mesures destinées à favoriser la mobilité des chercheurs vers le secteur privé. Selon lui, si la recherche technologique et l'innovation sont « ridiculement faibles » en France, la faute en incombe d'abord aux entreprises françaises, qui investissent moins dans la recherche que leurs concurrents étrangers. « Développer l'embauche de jeunes docteurs dans l'industrie serait plus efficace que d'augmenter les transferts du public vers le privé », considère le SNCS.

La difficile entente entre chercheurs et financiers

NIMES de notre correspondant

Comment concilier ceux qui, à Montpellier, déploient le 28 avril, lors des Assises régionales de l'innovation, le manque d'argent pour financer la création, et ceux qui regrettaient l'absence de projets ? Au « J'ai des idées mais pas de financement » répondait le « J'ai de l'argent, mais pas de dossier ».

Les situations de blocage se trouvent d'abord dans les laboratoires de recherche. « Il y a des idées en pagaille, juge un universitaire montpelliérain, mais il faudrait les identifier et les trier. Ces idées n'arrivent jamais ou à peine parce qu'on manque d'argent pour passer de la recherche au développement ». Adjoint au délégué des affaires industrielles au CNRS, Joseph Baizeras estime que les fonds spécifiques devraient, durant cette période d'incubation, soutenir les chercheurs porteurs de projets. « C'est un véritable gisement. Le privé ne peut pas intervenir à ce moment-là, ses critères de sélection sont trop sévères », répond-il à un jeune docteur qui réclame un statut permettant aux chercheurs de créer leur propre entreprise.

Ces fonds d'amorçage sont demandés également par les créateurs : « Ce n'est pas la peine de faire des théories, explique l'un d'eux, les gens du capital-risque sont effrayés par l'expertise des projets ». Directeur pour l'Alsace du fonds régional de financement, Laurent Lachmann nuance le propos. Pour lui, le problème de l'expertise destinée à rassurer les investisseurs se pose davantage pour les petits dossiers. Alain Cottet, responsable de la technopole de Montpellier, raconte son parcours du combattant : « On bidouille. Dans certains dossiers, on se dit qu'avec 3 ou

4 millions de plus, on aurait fait un malheur tout de suite à l'international. Au lieu de cela, on fait de l'artisanat ».

A ces blocages s'ajoute la méfiance des entrepreneurs vis-à-vis des business angels, ces investisseurs privés souvent soupçonnés de vouloir dépouiller les entreprises. « L'un des investisseurs entrés dans notre capital a ensuite monté sa propre société en Allemagne avec notre procédé », raconte la responsable d'une société multimédia de l'Hérault. « Mais c'est aussi une question de mentalité, rectifie un investisseur lyonnais. Ici, les patrons sont plus accrochés au pouvoir dans l'entreprise qu'au fait de vouloir gagner de l'argent ». Un business angel britannique confirme que certains investisseurs confondent financement et reprise d'entreprise, mais, explique-t-il, « il y a aussi un manque de professionnalisme évident. Nous recevons 2.500 dossiers par an. Beaucoup sont très mal ficelés et portent directement à la poubelle ». En France, constate encore un de ses homologues américains, une fois arrivé au prototype, on peut faire des affaires. Les financements suivent. La difficulté est d'arriver au « pilote ». C'est un problème de culture et d'évaluation du risque. » Installé depuis peu à Lyon, Richard Hadden a constaté que 70 % des jeunes entreprises de Rhône-Alpes échouaient par manque de financement. Ce n'est pas le cas dans sa ville de Minneapolis, où le montant du capital-risque dépasse le milliard de francs par an et où, dit-il, les start-up, entreprises naissantes, représentent aujourd'hui 60 % des nouveaux emplois créés.

Richard Benguigui

Pierre Le Hir et Martine Orange

Plusieurs centaines de Boeing immobilisés en vue d'une inspection

WASHINGTON de notre envoyé spécial Le trafic aérien revenait à la normale dans le ciel américain mardi 12 mai, trente-six heures après la décision inhabituelle de la Federal Aviation Administration (FAA) d'interdire de vol cent soixante-dix-neuf Boeing 737. « Tous nos appareils ont été inspectés et sont de nouveau en service », se réjouissait un représentant de Delta Airlines à Cincinnati (Ohio). United Airlines, Continental et Southwest ont entrepris les inspections et les réparations préventives en quelques heures.

La FAA avait demandé, jeudi 7 mai, aux compagnies américaines de vérifier sous huitaine l'état des gaines protégeant les câbles électriques haute tension qui circulent dans les réservoirs. Les premiers contrôles avaient révélé, sur la moitié des appareils inspectés, la présence de trous dans ces gaines en Téflon faisant craindre une étincelle au milieu des vapeurs de fioul. Une anomalie de ce type pourrait avoir été à l'origine de l'accident du vol 800 de la TWA en juillet 1996, qui

avait fait deux cent trente morts. La FAA avait alors exigé, dimanche 11 mai, l'immobilisation des Boeing 737 ayant accumulé plus de cinquante mille heures de vol (environ seize années de service) et l'inspection sous quinze jours de trois cents autres appareils plus récents, dont la moitié exploitée hors des Etats-Unis. Le Boeing 737 est l'avion le plus vendu dans le monde avec deux mille neuf cents exemplaires en service. Au total, 23 % de la flotte mondiale de 737 sont concernés par ces inspections. A Wall Street, l'action Boeing perdait près de 1 % lundi, sur un marché en hausse.

Pierre Graff, directeur général de l'aviation civile en France, a demandé aux compagnies françaises d'appliquer immédiatement les directives américaines. Seuls trois avions, appartenant à l'Aéropostale, à Eurair et à Air Méditerranée ont été retirés de l'exploitation, le 11 mai. Mais onze autres appareils subront une inspection dans les quinze jours.

Christophe Jakubyszyn

Intel espère avec prudence un retour à la croissance au second semestre

DUBLIN de notre envoyé spécial Le premier trimestre 1998 a été difficile pour Intel. Baisse du chiffre d'affaires et des bénéfices, réduction des effectifs, le numéro un mondial des semi-conducteurs n'avait pas été logé à si mauvais enseigne depuis longtemps. Le trimestre en cours ne devrait rien y changer, à en croire Craig Barrett, le directeur général du groupe américain, appelé à remplacer Andrew Grove, le 21 mai, au poste de PDG. « Au mieux, les résultats de ce trimestre seront plats, et nous espérons un redressement au cours du second semestre », a indiqué M. Barrett en inaugurant, lundi 11 mai, une unité de production à Leidslip, près de Dublin (Irlande).

Au premier trimestre, Intel a accusé une baisse de 6,9 % de ses ventes par rapport à la même période de 1997, à 6 milliards de dollars (36 milliards de francs). Ses bénéfices ont reculé à 1,44 milliard de dollars, contre 1,98 milliard un an plus tôt. « Les fabricants d'ordinateurs personnels [PC] disposent de stocks qu'ils ont du mal à écouler »,

note M. Barrett, qui cite également comme explication l'impact de la crise financière sur la demande en Asie, tout en considérant qu'il « existe quand même des opportunités de croissance ». La société d'études de marchés, IDC, estime que les ventes de PC devraient progresser cette année de 13 % à 15 %. M. Barrett évoque pour sa part un chiffre de 10 %.

Bon nombre d'analystes financiers américains reprennent à leur compte l'idée qu'Intel devrait « toucher le fond » au deuxième trimestre avant de rebondir. Le cours de l'action était tombé à 76 dollars, mi-avril, à l'annonce des résultats du premier trimestre, avant de remonter à 84 dollars. Merrill Lynch ne partage pas cet optimisme et considère qu'Intel ne « devrait pas afficher de croissance de ses bénéfices cette année, dans la mesure où la hausse des ventes de PC ne s'accroît pas et où leurs prix ne devraient pas augmenter non plus ». M. Barrett, lui, se refuse à faire des prévisions pour l'année.

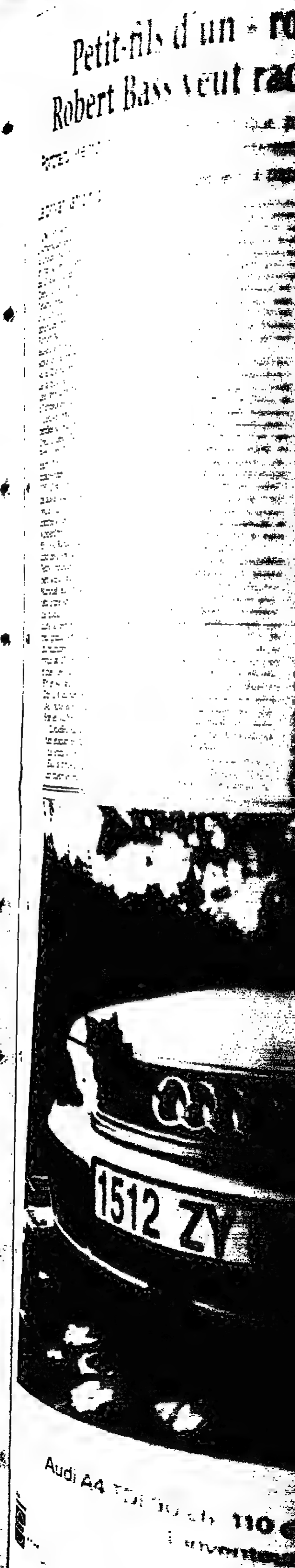
Philippe Le Coeur

Les actionnaires publics de SGS-Thomson réduisent leur participation

SGS-THOMSON a annoncé, mardi 12 mai, que ses actionnaires publics français et italiens allaient réduire le niveau de leur participation, par le biais de cession d'actions et d'une augmentation de capital réservée au marché. Actuellement, France Télécom et le Commissariat à l'énergie atomique détiennent 34,5 % du capital, une part équivalente étant détenue par l'IRI et le Comitato SIR. Les deux actionnaires publics garderont la minorité de blocage avec une participation ramenée entre 22 % et 25 % chacun.

Quatre banques françaises s'intéressent à la Marseillaise de crédit

QUATRE BANQUES s'intéressent à la Société marseillaise de crédit, en cours de privatisation, indique *La Tribune* du 12 mai. Elles ont déposé une offre préliminaire, qui ne les engage pas pour l'instant mais leur ouvre l'accès aux salles d'information dans lesquelles sont présentés les documents mis à la disposition des acheteurs potentiels. Les quatre candidats sont la BNP, la Caisse d'épargne Provence-Alpes-Corse, la Société générale et la banque Chaix, filiale du CCF.



Petit-fils d'un « roi du pétrole » texan, Robert Bass veut racheter le Crédit foncier

Portrait. Membre d'une dynastie mythique, possesseur d'une fortune de 2,2 milliards de dollars, « Bob » Bass s'intéresse à l'immobilier en Europe.

La privatisation du Foncier, pour lequel il a déposé une offre de reprise, s'intègre dans ses objectifs

UN VENT d'Amérique, et d'Amérique mythique, souffle sur le Crédit foncier de France (CFF) et sur sa privatisation. Aux côtés de GMAC, la filiale financière de General Motors, les salariés de l'établissement financier ont découvert un autre investisseur américain, plus discret, le Texan Robert Bass. Ensemble, à parts égales, le milliardaire et la puissante société financière ont déposé, le 22 avril, une offre de reprise de la majorité du capital du CFF. Une offre dont l'initiative revient à l'original investisseur texan.

Celui-ci appartient à l'une des familles les plus riches des Etats-Unis, la famille Bass, originaire de Fort Worth (Texas). Le père de Robert, Perry Richardson Bass, quatre-vingt-trois ans, a hérité, en 1951, d'une fortune de 40 millions de dollars que lui avait léguée son oncle Sid, un « roi du pétrole » comme le Texas sait en produire. Aujourd'hui, il est, avec ses quatre fils, Sid Richardson (cinquante-cinq ans), son successeur, Edward Perry (cinquante-trois ans), Robert Muse (cinquante ans) et Lee Marshall (quarante-deux ans), à la tête d'une fortune de 9,8 milliards de dollars. En septembre 1997, dans le dernier classement des plus grandes fortunes américaines du magazine *Forbes*, Perry Bass arrivait au 127^e rang, ses fils les plus riches, Lee, Sid et Robert, aux 42^e, 51^e et 64^e rangs, tous trois devant David Rockefeller, et devant Ed, 148^e, juste un poil plus riche que Steven Spielberg.

Conseillé par Richard Rainwater, étudiant en MBA à l'université de Stanford en même tant que Sid, la dynastie texane a su gérer au mieux ses intérêts financiers et

diversifier ses investissements. L'une des plus belles opérations des frères Bass aura été de prendre 25 % du capital de Walt Disney en 1984, lorsque l'action du groupe ne brillait guère par sa performance, puis de remplacer ses dirigeants par l'efficace Michael Eisner. Selon la presse américaine, la valeur de l'investissement des Bass dans Walt Disney est passée de 500 millions de dollars à 5 milliards.

Des quatre frères Bass, seul Robert - plus souvent appelé Bob - s'intéresse à la France et au Crédit foncier. Depuis 1983, il a choisi de faire route avec quelques associés, menant ses affaires indépendamment de ses frères Sid et Lee, qui continuent à investir ensemble, ou d'Ed, qui a choisi une autre voie. C'est lui qui a financé le projet Biosphère, une « bulle de verre » construite en plein cœur de l'Arizona, recouvrant sept écosystèmes, dont une forêt tropicale et un mini-océan, destinée à faire des recherches écologiques.

La décision de Bob, considéré comme le plus discret des quatre frères, de mener seul ses investissements a suscité à l'époque quelques questions dans la communauté des affaires américaines. Les frères étaient-ils brouillés ? Ils restent en *speaking terms* - ils se parlent - et leurs bureaux sont dans la même tour de Fort Worth. Bob allait-il réessayer en affaires aussi bien que Sid ? Dans un style très différent, la réponse est clairement affirmative. Bob est, selon *Forbes*, à la tête d'une fortune de 2,2 milliards de dollars.

Outre la vente à Donald Trump de l'immeuble qui abrite l'hôtel Plaza à New York et plusieurs in-

vestissements dans les médias américains, l'une des opérations les plus médiatiques de l'investisseur a été de reprendre, en 1988, la plus grosse caisse d'épargne américaine en faillite, American Savings & Loans Association. Frappée de plein fouet par la crise immobilière, elle a été sauvée en extrême par l'Etat, pour 2 milliards de dollars. Bob Bass y a rajouté 550 millions de dollars, avant de la redresser pour en faire la deuxième institution de Californie pour les prêts à l'habitat, spécialiste du crédit aux emprunteurs modestes et aux classes moyennes. Huit ans plus tard, il l'a cédée pour 1,2 milliard de dollars à Washington Mutual, la première banque de l'ouest des Etats-Unis, onzième banque du pays, dont il est devenu l'un des plus gros actionnaires. Il a depuis lancé un nouveau fonds, Acadia, doté de 1,8 milliard de dollars, à côté de son principal véhicule d'investissement, Keystone.

LA PEUR DU RAIDER

Cette expérience lui servira de caution dans sa candidature au rachat du Crédit foncier. Le gouverneur de l'établissement, Jérôme Meyssonier, s'est d'ailleurs adressé à lui au début de l'année 1997 parce qu'il en avait eu connaissance. Il savait aussi que Robert Bass s'intéressait à la France et à l'immobilier en Europe, où l'on voyait de plus en plus souvent Shannon Fairbanks, l'une de ses partenaires, des hommes qui faisaient les affaires et investissent à ses côtés, parfois avec l'argent qu'il leur prête. Cette ancienne de l'administration Reagan avait travaillé avec lui au sau-

tage de l'American Savings. Conseillé par le CCF, ils ont peaufiné un projet. Sachant qu'une candidature émanant d'un individu seul, si riche soit-il, non adossé à une structure bénéficiant d'une solide notation financière ne plairait guère aux autorités de tutelle du secteur bancaire français, ils ont proposé un partenariat à GMAC. Ils sont aujourd'hui également prêts à considérer toute association avec un partenaire français dans un tour de table.

A ceux qui redoutent l'arrivée d'un Américain à l'allure de raider financier, les proches de Robert Bass opposent une image rassurante : celle d'un ascète, un homme qui cherche à protéger sa vie privée et ses enfants, secret, timide, dévoué. Sa femme, Anne, et lui font partie des dix Américains qui consacrent le plus d'argent aux « bonnes œuvres », n'hésitant pas à donner 30 millions de dollars aux universités de Yale et Duke, à restaurer le vieux centre-ville de Fort Worth ou la maison d'Ulysse Grant. Il se présente également comme un investisseur de long terme, qui ne lance jamais d'opérations hostiles, mais « se concentre sur les acquisitions amicales, conduites avec les dirigeants des groupes, les recapitalisations ». Il paraît certes moins brutal que ses frères Sid et Lee, qui bouculent le monde des affaires canadiennes après avoir pris des participations dans une douzaine de sociétés. Le plus doux des entrepreneurs américains reste néanmoins, aux yeux de beaucoup de salariés français, au moins aussi dur que le plus exigeant des patrons français.

Sophie Fay

Les mutuelles françaises n'appliquent toujours pas les règles communautaires

Bruxelles porte plainte contre Paris

LA COMMISSION européenne a décidé de poursuivre la France devant la Cour de Justice des Communautés européennes pour « transposition incomplète » des troisième directives sur l'assurance-vie et dommages. Ces textes, qui devaient être retranscrits en droit français avant le 1^{er} janvier 1994, ne l'ont toujours pas été. Ils ne sont toujours pas appliqués aux mutuelles relevant du code de la mutualité, dont la plupart sont fédérées par la puissante Fédération nationale de la mutualité française (FNMF). Ces textes constituent le parachèvement de la mise en place de la libre prestation de services (LPS) dans le domaine de l'assurance.

Par la loi du 4 janvier 1994, les pouvoirs publics ont déjà transposé ces directives aux sociétés anonymes et aux mutuelles régies par le code des assurances, comme la Macif, la MAIF, la MAAF. De même, le code de la Sécurité sociale a été adapté par la loi du 8 août 1994 pour y associer les institutions de prévoyance. Seul le code de la mutualité n'a pas été changé, « alors que les mutuelles concernées avaient été incluses dans le champ de ces directives, à leur demande, au début des années 90 », précisent les assureurs. C'est donc le gouvernement français qui avait, à l'époque, demandé à Bruxelles de les intégrer. La réglementation européenne vise à assurer la solvabilité des organismes concernés et à apporter plus de sécurité et de transparence, ce qui obligerait les mutuelles à présenter des comptes séparés entre les activités d'assurance et les œuvres sociales.

Pourquoi ce revirement fran-

çais ? Les assureurs privés estiment que les distorsions de concurrence sont flagrantes, les règles fiscales et comptables n'étant pas les mêmes entre les différents acteurs. Les mutuelles s'opposent, de leur côté, qu'une intégration dans le champ des directives européennes remette en cause le financement des œuvres sociales, qui entre dans leur « mission d'intérêt général ». Ces contraintes peseraient lourd sur les mutuelles, explique un proche du dossier. « Cela reviendrait à assimiler toutes les œuvres sociales gérées par les mutuelles à des activités commerciales, au sens des directives européennes, ce qui ne correspond évidemment pas à la réalité dans la majorité des cas (...). Cela aboutirait à remettre en cause la définition même des mutuelles », plaide la FNMF. Les œuvres sociales représentent « une mission fondamentale, historique, et toujours actuelle du mouvement mutualiste », souligne un rapport du Conseil économique et social.

La Commission de Bruxelles, après une mise en demeure, début 1996, avait déjà décidé d'adresser un avis motivé à l'Etat français, début mars 1997, dans le cadre de la procédure d'infraction. Paris avait deux mois pour indiquer à Bruxelles les mesures qu'il entendait mettre en œuvre pour transposer intégralement ces directives. Mais cette demande est restée sans réponse. L'affaire est éminemment politique. Les gouvernements successifs sont en effet très attachés à défendre la spécificité mutualiste hexagonale.

Pascale Sauti



Audi A4 TDI 90 ch, 110 ch et maintenant 150 ch V6 TDI.

L'inventeur du TDI n'arrêtera jamais d'inventer le TDI.



COMMUNICATION

LE MONDE / MERCREDI 13 MAI 1998

La presse quotidienne régionale vit une période d'incertitudes

L'OPA sur « La Voix du Nord », après le rachat de « Nice Matin » par Hachette, illustre la fragilité de la presse quotidienne régionale. Les grands groupes - Havas, Hachette et Hersant - revoient leur stratégie et de difficiles successions s'annoncent

L'ATTAQUE sur le capital de *La Voix du Nord* est un symbole. Elle porte sur le devant de la scène la fragilité capitaliste de la presse régionale et met sur la sellette l'actuel président du Syndicat de la presse quotidienne régionale (SPQR), Jean-Louis Prévost, président du directoire du quotidien lillois. C'est aussi un des groupes les plus dynamiques, et donc a priori les moins fragiles qui est ici menacé. L'épisode dévoile une réalité assez cruelle : avec un peu plus de 200 millions de francs, on peut prendre le contrôle d'un groupe qui affiche un chiffre d'affaires de 2,5 milliards. Un écart qui en dit long sur la sous-évaluation des quotidiens régionaux en France.

L'affaire de *La Voix du Nord* intervient après la prise de contrôle de *Nice-Matin* par Hachette. A Lille, les actions étaient dispersées entre plusieurs petits porteurs, tandis qu'à Nice le pouvoir était concentré entre les mains de la famille Bavaastro, même si celle-ci ne possédait pas la majorité des actions. Robert Hersant avait déjà utilisé les faiblesses de ces structures issues de la résistance pour reprendre plusieurs journaux de province. Aujourd'hui, le paysage de la presse régionale est en plein bouleversement. Le mouvement de concentration, en marche depuis plusieurs années, s'accélère. En un an, sur la carte de France de la « PQR », la position des trois groupes - Havas, Hachette et Hersant - a beaucoup changé.

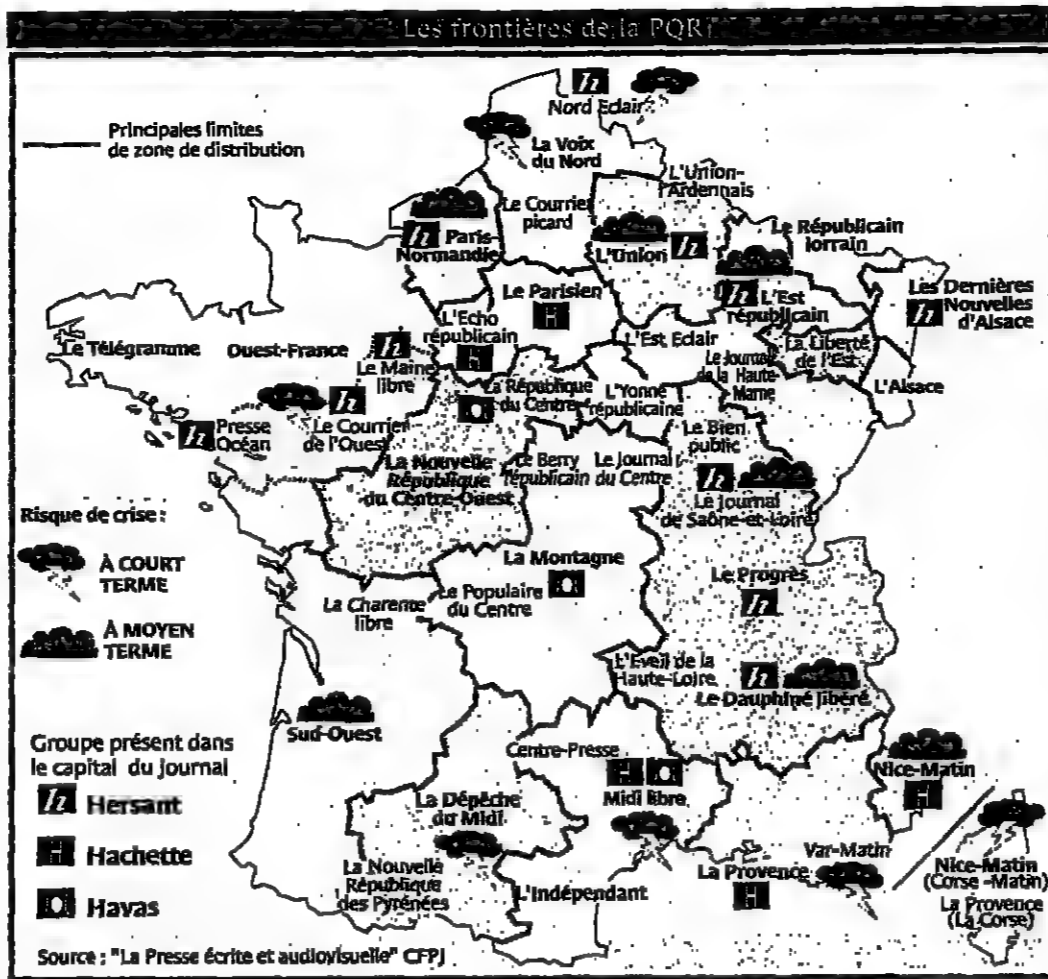
Havas, sous la présidence de Pierre Dauzier, ne cachait pas ses ambitions régionales et était candidat à la reprise du *Progrès* et du *Dauphiné*. Passé sous le contrôle de la Générale des eaux, le groupe se retire du capital des journaux,

comme il l'a fait à *Nice Matin*, et comme il compte le faire à *Midi Libre*, *La Montagne* ou *La République du Centre*, où il négocie la vente de ses participations majoritaires. Havas se retire surtout de ses activités de régie publicitaire, qui en faisait un acteur incontournable du paysage de la presse régionale.

A l'inverse, Hachette a confirmé ses ambitions dans la PQR, après plusieurs années d'incertitudes qui l'ont conduit à céder au groupe Hersant *Les Dernières nouvelles d'Alsace*. En 1997, Hachette a fusionné ses journaux marseillais pour créer *La Provence*, avant de prendre le contrôle de *Nice Matin*, début 1998. Ce changement majeur dans la presse du Sud entrainera l'absorption de *Var Matin* par le quotidien niçois, puis une fusion des éditions corses de *La Provence* et de *Nice Matin*.

« MIDI LIBRE », CIBLE POTENTIELLE

Hachette a également augmenté sa participation dans *Midi Libre*, qui doit faire face au retrait d'Havas. Après avoir reconstruit son tour de table et mis fin à la présence d'Hersant dans son capital, Claude Bujon, le PDG du groupe montpelliérain, est contraint d'en constituer un nouveau. Il le fait dans une position moins favorable, dans la mesure où il a été paralysé, pendant un mois, par une grève du Syndicat du livre-CGT, au moment du lancement d'une nouvelle formule, en juillet 1997. Les débuts chaotiques de ce nouveau format, qui a connu un tirage difficile pendant plusieurs mois après la fin du conflit, fragilisent un groupe bien diversifié, habitué aux bons résultats. Même s'il a adopté un statut de société en commandite pour faire



face à l'attaque du groupe Hersant, le groupe *Midi Libre* est considéré comme une cible potentielle. Les malheurs de *Midi Libre* ont fait le bonheur de *La Dépêche du Midi*, l'un des rares quotidiens, avec *Le Télégramme de Brest* et *Ouest-France*, à afficher une diffé-

sion en hausse en 1997. Le journal de Jean-Michel Baylet a mis en place un ambitieux projet d'entreprise, mais doit faire face à la mise en examen de plusieurs dirigeants ou anciens dirigeants de l'entreprise et de l'opposition de Danielle Mallet, l'une des sœurs de Jean-

Michel Baylet et d'un autre actionnaire minoritaire. La situation du groupe Hersant a peu changé, à l'exception du retrait des *Dernières nouvelles d'Alsace*. Le groupe est en pleine restructuration. Il a réalisé un rapprochement de ses journaux de l'Ouest pour

sauver *Presse Océan*, tandis que *Nord Eclair* reste dans un état critique. L'évolution de *La Voix du Nord* aura des conséquences sur son voisin en difficulté. Le pôle rhodanais devrait connaître des évolutions importantes. Une rationalisation des moyens d'impression est à l'étude. Mais la nouveauté pourrait survenir de l'ouverture du capital du *Progrès*, pour permettre à la Socpresse de renflouer ses fonds propres (*Le Monde* du 6 mai). Le règlement de l'héritage de Robert Hersant aura des conséquences sur le groupe France-Antilles de Philippe Hersant, qui a dû céder son plus beau fleuron, *Les dernières nouvelles d'Alsace*, à *L'Est Républicain* de Gérard Lignac, dont il est un actionnaire important.

Les grandes familles de la presse régionale restent puissantes, à Bordeaux, Rennes, Mordax ou Metz. La situation est plus tendue à Toulouse et Montpellier. La cause est entendue à Nice. Mais dans de nombreux cas, la succession reste à faire. Et l'attachement au journal familial s'émousse au fil des générations. Une situation observée à la loupe par Hachette et d'autres groupes européens. Pour le directeur général du SPQR, Bruno Hocquard, « il est normal que les grands groupes s'intéressent à la presse régionale, ça fait partie de la règle du jeu, à condition que l'indépendance des titres soit préservée. On passe du monde des ordonnances de 1944 à un autre monde. On ne peut plus fonctionner sur des schémas d'il y a cinquante ans. Cela a permis à la presse de se maintenir. Ce n'est plus d'actualité. Il faut récrire un nouveau schéma qui favorise la transparence et la stabilité ».

Alain Salles

Un directeur général sera nommé pour dénouer la crise de l'INA

LE MINISTÈRE de la culture et de la communication a annoncé, mardi 12 mai, la nomination d'un directeur général à la tête de l'Institut national de l'audiovisuel (INA), pour épauler le président Jean-Pierre Teyssier dans la mise en œuvre du plan stratégique de l'entreprise. M. Teyssier, dont le mandat expire en janvier 1999, sauve ainsi sa tête, qui était réclamée sans délai par les syndicats - SNRT-CGT, CSDT, SNFOR et USNA-CFTC - à Catherine Trautmann et que celle-ci semblait prête à leur accorder (*Le Monde* du 8 mai). Le ministre n'a cependant accepté cette solution de compro-

mis qu'après de longues discussions avec les services de Matignon « hostiles par philosophie au départ des présidents sous la pression des organisations syndicales ». Dans les faits, il s'agit pour l'INA d'un retour à une organisation classique, prévue par la loi. Le poste de directeur général avait été supprimé par Jean-Pierre Teyssier lui-même, à l'occasion de la mise en place de sa réforme « INA 2000 », le 3 février 1997. L'entreprise avait alors été divisée en trois départements dirigés par trois directeurs généraux adjoints, M. Teyssier devenant président-directeur général.

Le futur directeur général ne pourra pas prendre ses fonctions avant une dizaine de jours puisqu'il doit être nommé par décret en conseil des ministres, donc, au plus tôt, le 20 mai. Ce responsable, activement recherché, trouvera une maison qui s'intéresse sur son avenir au moment où l'avènement de la technologie du numérique va bouleverser la façon de produire, d'archiver et de commercialiser les images. Il devra cohabiter avec M. Teyssier - « très favorable » à cette solution après l'avoir refusée en février -, et faire avec lui des choix stratégiques qui pourraient être lourds de conséquences pour l'INA, notamment en termes d'emploi.

L'arrivée prochaine de ce directeur, dont la mission définie par une lettre de Catherine Trautmann à Jean-Pierre Teyssier est de procéder aux « réorientations nécessaires », calmera-t-elle l'impatience des syndicats ? Les personnels, réunis mardi matin en assemblée générale, devaient se prononcer sur « ce développement nouveau », interprété par Patrick Jardin (CGT) comme « une recule du ministère ». La veille, ils avaient voté le principe de la grève.

Jean-Jacques Bozonnet

De nouveaux médiateurs dans le service public

Après la nomination de Geneviève Guicheny comme médiatrice à France Télévision (*Le Monde* du 30 avril), Xavier Gouyou Beauchamps, président de France Télévision, a nommé, lundi 11 mai, les médiateurs de l'information des deux chaînes du service public. Pour France 2, il s'agit de Didier Epelbaum, ancien correspondant à Jérusalem, qui a occupé différents postes de responsabilité dans la chaîne. A France 3, c'est Marc Francioli, ancien rédacteur en chef du *Dauphiné libéré* et à France 3 Paris Ile-de-France, qui occupera cette fonction.

Par ailleurs, Noël Copin a été nommé médiateur de Radio France Internationale (RFI) par le PDG Jean-Paul Cluzel. Journaliste de presse écrite et de télévision, M. Copin sera notamment « chargé de l'élaboration d'une charte de déontologie applicable aux antennes de la société ».

Publicis renforce sa présence aux Etats-Unis

MAURICE LÉVY, président du directoire de Publicis, deuxième groupe français de communication, a annoncé, lundi 11 mai, l'acquisition de l'agence américaine de publicité Hal Riney & Partners basée à San Francisco (Californie). Publicis a repris la totalité du capital qui était jusqu'ici détenu par Hal Riney, le fondateur et PDG de l'agence, ainsi que par les salariés. Le montant de la transaction n'a pas été révélé, mais le Français aurait utilisé ses fonds propres (650 millions de francs de trésorerie positive) sans avoir à s'endetter.

Créée en 1977, comme le bureau d'Ogilvy & Mather (groupe WPP) à San Francisco, l'agence a souvent été récompensée pour l'originalité de ses créations.

L'acquisition de Hal Riney & Partners, qui a réalisé, en 1997, 70 millions de dollars (environ 420 millions de francs) de marge brute pour un effectif de 450 personnes, complète le réseau de Publicis aux Etats-Unis. Outre son siège de San Francisco, elle possède également des bureaux à Chicago, à Atlanta et à New York quand Publicis Bloom, autre filiale américaine (240 millions de francs de marge brute) du groupe, est, elle, implantée à New York et Dallas. Aucune fusion n'est envisagée à ce stade entre les deux agences qui devraient conserver leur indépendance opérationnelle.

M. Lévy avait affiché ses ambitions américaines dès janvier - réaliser 20% de son activité aux Etats-Unis, soit environ 870 mil-

lions de francs de marge brute, et figurer parmi les quinze premiers réseaux américains d'ici à l'an 2000 (*Le Monde* du 8 janvier). Il n'a pas encore atteint son objectif : Publicis réalise désormais environ 660 millions de francs de marge brute consolidée aux Etats-Unis. Aux prises avec la refonte de la structure capitaliste et la réorganisation de son groupe en France (*Le Monde* du 10 et du 25 avril), il souhaite encore se renforcer à New York. 1998 est une année charnière pour Publicis qui devra également décider, d'ici à la mi-octobre, d'une éventuelle introduction en Bourse de Publicis Communication, sa principale filiale (*Le Monde* du 27 janvier).

Florence Amalou

Etudiants : les meilleurs jobs d'été

15F

leuropéen

Les Portugais de France

Une intégration réussie

Une fierté retrouvée

Cannes : le boom des écoles de cinéma

Lisbonne : la vitalité reconquise

Cette semaine :

LES PORTUGAIS DE FRANCE

La saga de plus d'un million de franco-portugais issus de l'immigration.

L'histoire d'une double appartenance, sans états d'âme !

Lisbonne : portrait d'une capitale qui, grâce à l'Europe, reconquiert la prospérité.

Festival de Cannes :

Pour la première fois, les écoles de cinéma de plusieurs pays européens sont en lice.

Etudiants :

Comment trouver un job d'été.

Les pays qui mettent en place des réseaux d'offres d'emploi.

L'Européen c'est VOUS.

Nouveau, chaque mercredi. 15F.

AFFAIRES

LE MONDE

13 MAI 1998

Page 21

Page 22

Page 23

Page 24

Page 25

Page 26

Page 27

Page 28

Page 29

Page 30

Page 31

Page 32

Page 33

Page 34

Page 35

Page 36

Page 37

Page 38

Page 39

Page 40

Page 41

Page 42

Page 43

Page 44

Page 45

Page 46

Page 47

Page 48

Page 49

Page 50

Page 51

Page 52

Page 53

Page 54

Page 55

Page 56

Page 57

Page 58

Page 59

Page 60

Page 61

Page 62

Page 63

Page 64

Page 65

Page 66

Page 67

Page 68

Page 69

Page 70

Page 71

Page 72

Page 73

Page 74

Page 75

Page 76

Page 77

Page 78

Page 79

Page 80

Page 81

Page 82

Page 83

Page 84

Page 85

Page 86

Page 87

Page 88

Page 89

Page 90

Page 91

Page 92

Page 93

Page 94

Page 95

Page 96

Page 97

Page 98

Page 99

Page 100

AFFAIRES

INDUSTRIE

● THYSSEN : le groupe industriel allemand, sur le point de fusionner avec Krupp, poursuit son désengagement dans les télécommunications avec la vente, annoncée lundi 11 mai, de sa filiale Plumset, spécialisée dans les réseaux d'entreprises, au britannique Esprit Telecom pour 315 millions de marks (1 milliard de francs).

● KNP-BT : le groupe papeterier néerlandais a annoncé, lundi, la vente pour 3,4 milliards de florins (9,5 milliards de francs) de ses activités d'emballages, KNP Packaging, au consortium européen CVC Chaven.

● BISCUITERIE NANTAISE : le site de Compiègne (Oise) de la Biscuiterie Nantaise devrait, selon des sources syndicales, fermer ses portes. Les 160 salariés seraient mutés principalement près de Nantes (Loire-Atlantique).

● SHISEIDO : le groupe cosmétique japonais va implanter une seconde unité de production dans le Loiret, à Ormes, à partir de janvier 1999. Le site devrait employer 150 personnes.

● VEGA : le parquet de Bochum (Allemagne) a confirmé, lundi, l'existence d'une enquête pour corruption « contre de nombreux collaborateurs du groupe et certains partenaires ». L'enquête vise notamment l'ancien président du directoire de Vega immobilier.

● SUNBEAM : le fabricant d'électroménager américain a annoncé, lundi, plus de 5 000 suppressions d'emplois dont 2 300 aux Etats-Unis. Le groupe a enregistré, au premier trimestre 1998, des pertes financières de 7,8 millions de dollars (46 millions de francs).

● ESSO : le groupe pétrolier compte investir jusqu'à 500 millions de dollars (environ 3 milliards de francs) par an en Malaisie sur les quatre prochaines années. Ces investissements visent à maintenir la production pétrolière et développer celle de gaz naturel.

SERVICES

● SNCF : le trafic ferroviaire devrait être fortement perturbé, mercredi 13 mai, à la suite d'un appel à la grève lancé par les principaux syndicats (lire p. 6).

● TRANSPORTS : les bus de la Compagnie des transports de la région de Belfort circulent de nouveau depuis mardi, après une semaine de blocus. Une partie des chauffeurs redoutaient les conséquences sociales d'un appel d'offres.

FINANCES

● DRESDNER BANK : la deuxième banque privée allemande a annoncé, lundi, la cession d'environ 9 % du capital de l'assureur allemand AMB au groupe italien Generali pour un montant de 930 millions de marks (3,1 milliards de francs). La banque de Francfort évalue le gain réalisé à 500 millions de marks.

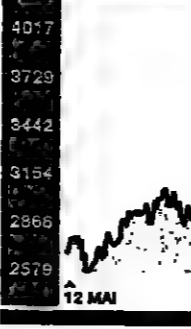
● SCOR : lors de l'assemblée générale qui s'est réunie lundi 11 mai, les actionnaires du réassureur ont refusé de voter une résolution qui proposait d'autoriser le conseil d'administration du groupe à procéder à une augmentation de capital en cas d'offre publique d'achat.

RESULTATS

● SHISEIDO : le producteur japonais de cosmétiques a déposé son exercice achevé fin mars 1998 un bénéfice consolidé avant impôts et éléments extraordinaires de 38,4 milliards de yens (1,7 milliard de francs), en baisse de 6,3 %. Son bénéfice net atteint 16,9 milliards de yens (-11,9 %) et son chiffre d'affaires consolidé 621 milliards de yens (+5,5 %).

★ Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». www.lemonde.fr

PARIS CAC 40



Indices boursiers

Table of stock indices including Europe 12h30, Paris CAC 40, SBF 250, Second Mar, MIDCAC, LONDRES FT100, AMSTERDAM AEI, BRUXELLES BEL, FRANCFORT D30, MADRID IBEX35, MILAN MIB30, SUISSE SMX, STOKX 600, EURO STOKX 300, STOKX 100, and EURO STOKX 50.

Principaux écarts au règlement mensuel

Table showing monthly settlement variances for various companies like INTERAL, SEPRIMECA, EFFAGE, GEOPHYSIQUE, WORMS & CIE, GSA, ALCATEL ALSTH, CALMONT, OLIVAR, and PULIGOT.

LES PLACES BORSIERES

PARIS

LA BOURSE DE PARIS subissait quelques prises de bénéfice, mardi 12 mai, après avoir passé la veille le seuil des 4 000 points grâce à une progression de 2,84 %. En baisse de 1,16 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard une perte de 1,02 %. Vers 12 h 25, les valeurs françaises perdaient en moyenne 0,62 % à 3 992,18 points. Le volume des échanges avoisinait 4,2 milliards de francs sur le marché à règlement mensuel. Les ventes étaient jugées tout à fait normales après l'exploit réalisé la veille. En effet, depuis un mois, le CAC 40 flirtait régulièrement avec les 4 000 points, sans toutefois parvenir à franchir ce cap. Ce mouvement était similaire à celui constaté, à la mi-journée, sur les places européennes: Londres perdait 0,74 %, Francfort 0,89 % et Zurich 1,31 %. Madrid abandonnait, pour sa part, 1,15 %.

TOKYO

LA BOURSE DE Tokyo a terminé la séance du mardi 12 mai en baisse de 0,4 %, après la publication de rapports gouvernementaux faisant état d'une stagnation de l'économie et d'un recul des prix de gros japonais. L'indice Nikkei des valeurs vendues a perdu 59,42 points, pour s'inscrire à 15 322,48 points en clôture.

NEW YORK

WALL STREET avait légèrement progressé, lundi 11 mai. L'indice Dow Jones des valeurs vendues avait gagné 36,37 points (0,40 %) pour s'établir à 9 091,51 points. Après avoir ouvert en forte hausse, à la suite de l'annonce de nouvelles restructurations industrielles, la Bourse américaine avait réduit ses gains en raison d'une nette remontée des taux d'intérêt à long terme.

FRANCFORT

LA BOURSE DE Francfort a ouvert en baisse sensible, mardi 12 mai. Après quelques minutes de transactions sur le système de cotations électroniques, l'indice DAX a cédé à 1,34 %, à 5 276,85 points. Les actions allemandes étaient pénalisées par le recul du marché obligataire.

LONDRES

LA BOURSE DE Londres avait terminé sur une forte hausse, lundi 11 mai, aidée par la progression de Wall Street ainsi que par la publication des chiffres de la production manufacturière et des prix à la production qui ont écarté les risques de hausse des taux. L'indice Footsie des cent principaux valeurs a fini en hausse de 58,5 points, à 6 028,3 points, soit une progression de 0,98 % par rapport à ses niveaux de clôture vendredi.

MATIERES PREMIERES

Table of commodity prices including En dollars (Metals, Wheat, Oil) and En francs (Gold, Silver).

TAUX

Table of interest rates for various currencies and maturities.

MONNAIES

Table of exchange rates for Dollar, Euro, Yen, and other currencies.

Marché des changes

Table of currency exchange rates for various countries.

TAUX D'INTERET (%)

Table of interest rates for different maturities.

COUS DE CHANGE

Table of gold and silver prices.

COUS DE CHANGE

Table of currency exchange rates.

COUS DE CHANGE

Table of currency exchange rates.

COUS DE CHANGE

Table of currency exchange rates.

COUS DE CHANGE

Table of currency exchange rates.

COUS DE CHANGE

Table of currency exchange rates.

COUS DE CHANGE

Table of currency exchange rates.

COUS DE CHANGE

Table of currency exchange rates.

COUS DE CHANGE

Table of currency exchange rates.

Indice boursiers

Table of stock indices including Europe 12h30, Paris CAC 40, SBF 250, Second Mar, MIDCAC, LONDRES FT100, AMSTERDAM AEI, BRUXELLES BEL, FRANCFORT D30, MADRID IBEX35, MILAN MIB30, SUISSE SMX, STOKX 600, EURO STOKX 300, STOKX 100, and EURO STOKX 50.

Principaux écarts au règlement mensuel

Table showing monthly settlement variances for various companies like INTERAL, SEPRIMECA, EFFAGE, GEOPHYSIQUE, WORMS & CIE, GSA, ALCATEL ALSTH, CALMONT, OLIVAR, and PULIGOT.

LES PLACES BORSIERES

PARIS

LA BOURSE DE PARIS subissait quelques prises de bénéfice, mardi 12 mai, après avoir passé la veille le seuil des 4 000 points grâce à une progression de 2,84 %. En baisse de 1,16 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard une perte de 1,02 %. Vers 12 h 25, les valeurs françaises perdaient en moyenne 0,62 % à 3 992,18 points. Le volume des échanges avoisinait 4,2 milliards de francs sur le marché à règlement mensuel. Les ventes étaient jugées tout à fait normales après l'exploit réalisé la veille. En effet, depuis un mois, le CAC 40 flirtait régulièrement avec les 4 000 points, sans toutefois parvenir à franchir ce cap. Ce mouvement était similaire à celui constaté, à la mi-journée, sur les places européennes: Londres perdait 0,74 %, Francfort 0,89 % et Zurich 1,31 %. Madrid abandonnait, pour sa part, 1,15 %.

TOKYO

LA BOURSE DE Tokyo a terminé la séance du mardi 12 mai en baisse de 0,4 %, après la publication de rapports gouvernementaux faisant état d'une stagnation de l'économie et d'un recul des prix de gros japonais. L'indice Nikkei des valeurs vendues a perdu 59,42 points, pour s'inscrire à 15 322,48 points en clôture.

NEW YORK

WALL STREET avait légèrement progressé, lundi 11 mai. L'indice Dow Jones des valeurs vendues avait gagné 36,37 points (0,40 %) pour s'établir à 9 091,51 points. Après avoir ouvert en forte hausse, à la suite de l'annonce de nouvelles restructurations industrielles, la Bourse américaine avait réduit ses gains en raison d'une nette remontée des taux d'intérêt à long terme.

FRANCFORT

LA BOURSE DE Francfort a ouvert en baisse sensible, mardi 12 mai. Après quelques minutes de transactions sur le système de cotations électroniques, l'indice DAX a cédé à 1,34 %, à 5 276,85 points. Les actions allemandes étaient pénalisées par le recul du marché obligataire.

LONDRES

LA BOURSE DE Londres avait terminé sur une forte hausse, lundi 11 mai, aidée par la progression de Wall Street ainsi que par la publication des chiffres de la production manufacturière et des prix à la production qui ont écarté les risques de hausse des taux. L'indice Footsie des cent principaux valeurs a fini en hausse de 58,5 points, à 6 028,3 points, soit une progression de 0,98 % par rapport à ses niveaux de clôture vendredi.

MATIERES PREMIERES

Table of commodity prices including En dollars (Metals, Wheat, Oil) and En francs (Gold, Silver).

Indice boursiers

Table of stock indices including Europe 12h30, Paris CAC 40, SBF 250, Second Mar, MIDCAC, LONDRES FT100, AMSTERDAM AEI, BRUXELLES BEL, FRANCFORT D30, MADRID IBEX35, MILAN MIB30, SUISSE SMX, STOKX 600, EURO STOKX 300, STOKX 100, and EURO STOKX 50.

Principaux écarts au règlement mensuel

Table showing monthly settlement variances for various companies like INTERAL, SEPRIMECA, EFFAGE, GEOPHYSIQUE, WORMS & CIE, GSA, ALCATEL ALSTH, CALMONT, OLIVAR, and PULIGOT.

LES PLACES BORSIERES

PARIS

LA BOURSE DE PARIS subissait quelques prises de bénéfice, mardi 12 mai, après avoir passé la veille le seuil des 4 000 points grâce à une progression de 2,84 %. En baisse de 1,16 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard une perte de 1,02 %. Vers 12 h 25, les valeurs françaises perdaient en moyenne 0,62 % à 3 992,18 points. Le volume des échanges avoisinait 4,2 milliards de francs sur le marché à règlement mensuel. Les ventes étaient jugées tout à fait normales après l'exploit réalisé la veille. En effet, depuis un mois, le CAC 40 flirtait régulièrement avec les 4 000 points, sans toutefois parvenir à franchir ce cap. Ce mouvement était similaire à celui constaté, à la mi-journée, sur les places européennes: Londres perdait 0,74 %, Francfort 0,89 % et Zurich 1,31 %. Madrid abandonnait, pour sa part, 1,15 %.

TOKYO

LA BOURSE DE Tokyo a terminé la séance du mardi 12 mai en baisse de 0,4 %, après la publication de rapports gouvernementaux faisant état d'une stagnation de l'économie et d'un recul des prix de gros japonais. L'indice Nikkei des valeurs vendues a perdu 59,42 points, pour s'inscrire à 15 322,48 points en clôture.

NEW YORK

WALL STREET avait légèrement progressé, lundi 11 mai. L'indice Dow Jones des valeurs vendues avait gagné 36,37 points (0,40 %) pour s'établir à 9 091,51 points. Après avoir ouvert en forte hausse, à la suite de l'annonce de nouvelles restructurations industrielles, la Bourse américaine avait réduit ses gains en raison d'une nette remontée des taux d'intérêt à long terme.

FRANCFORT

LA BOURSE DE Francfort a ouvert en baisse sensible, mardi 12 mai. Après quelques minutes de transactions sur le système de cotations électroniques, l'indice DAX a cédé à 1,34 %, à 5 276,85 points. Les actions allemandes étaient pénalisées par le recul du marché obligataire.

LONDRES

LA BOURSE DE Londres avait terminé sur une forte hausse, lundi 11 mai, aidée par la progression de Wall Street ainsi que par la publication des chiffres de la production manufacturière et des prix à la production qui ont écarté les risques de hausse des taux. L'indice Footsie des cent principaux valeurs a fini en hausse de 58,5 points, à 6 028,3 points, soit une progression de 0,98 % par rapport à ses niveaux de clôture vendredi.

MATIERES PREMIERES

Table of commodity prices including En dollars (Metals, Wheat, Oil) and En francs (Gold, Silver).

Indice boursiers

Table of stock indices including Europe 12h30, Paris CAC 40, SBF 250, Second Mar, MIDCAC, LONDRES FT100, AMSTERDAM AEI, BRUXELLES BEL, FRANCFORT D30, MADRID IBEX35, MILAN MIB30, SUISSE SMX, STOKX 600, EURO STOKX 300, STOKX 100, and EURO STOKX 50.

Principaux écarts au règlement mensuel

Table showing monthly settlement variances for various companies like INTERAL, SEPRIMECA, EFFAGE, GEOPHYSIQUE, WORMS & CIE, GSA, ALCATEL ALSTH, CALMONT, OLIVAR, and PULIGOT.

LES PLACES BORSIERES

PARIS

LA BOURSE DE PARIS subissait quelques prises de bénéfice, mardi 12 mai, après avoir passé la veille le seuil des 4 000 points grâce à une progression de 2,84 %. En baisse de 1,16 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard une perte de 1,02 %. Vers 12 h 25, les valeurs françaises perdaient en moyenne 0,62 % à 3 992,18 points. Le volume des échanges avoisinait 4,2 milliards de francs sur le marché à règlement mensuel. Les ventes étaient jugées tout à fait normales après l'exploit réalisé la veille. En effet, depuis un mois, le CAC 40 flirtait régulièrement avec les 4 000 points, sans toutefois parvenir à franchir ce cap. Ce mouvement était similaire à celui constaté, à la mi-journée, sur les places européennes: Londres perdait 0,74 %, Francfort 0,89 % et Zurich 1,31 %. Madrid abandonnait, pour sa part, 1,15 %.

TOKYO

LA BOURSE DE Tokyo a terminé la séance du mardi 12 mai en baisse de 0,4 %, après la publication de rapports gouvernementaux faisant état d'une stagnation de l'économie et d'un recul des prix de gros japonais. L'indice Nikkei des valeurs vendues a perdu 59,42 points, pour s'inscrire à 15 322,48 points en clôture.

NEW YORK

WALL STREET avait légèrement progressé, lundi 11 mai. L'indice Dow Jones des valeurs vendues avait gagné 36,37 points (0,40 %) pour s'établir à 9 091,51 points. Après avoir ouvert en forte hausse, à la suite de l'annonce de nouvelles restructurations industrielles, la Bourse américaine avait réduit ses gains en raison d'une nette remontée des taux d'intérêt à long terme.

FRANCFORT

LA BOURSE DE Francfort a ouvert en baisse sensible, mardi 12 mai. Après quelques minutes de transactions sur le système de cotations électroniques, l'indice DAX a cédé à 1,34 %, à 5 276,85 points. Les actions allemandes étaient pénalisées par le recul du marché obligataire.

LONDRES

LA BOURSE DE Londres avait terminé sur une forte hausse, lundi 11 mai, aidée par la progression de Wall Street ainsi que par la publication des chiffres de la production manufacturière et des prix à la production qui ont écarté les risques de hausse des taux. L'indice Footsie des cent principaux valeurs a fini en hausse de 58,5 points, à 6 028,3 points, soit une progression de 0,98 % par rapport à ses niveaux de clôture vendredi.

MATIERES PREMIERES

Table of commodity prices including En dollars (Metals, Wheat, Oil) and En francs (Gold, Silver).

Indice boursiers

Table of stock indices including Europe 12h30, Paris CAC 40, SBF 250, Second Mar, MIDCAC, LONDRES FT100, AMSTERDAM AEI, BRUXELLES BEL, FRANCFORT D30, MADRID IBEX35, MILAN MIB30, SUISSE SMX, STOKX 600, EURO STOKX 300, STOKX 100, and EURO STOKX 50.

Principaux écarts au règlement mensuel

Table showing monthly settlement variances for various companies like INTERAL, SEPRIMECA, EFFAGE, GEOPHYSIQUE, WORMS & CIE, GSA, ALCATEL ALSTH, CALMONT, OLIVAR, and PULIGOT.

LES PLACES BORSIERES

PARIS

LA BOURSE DE PARIS subissait quelques prises de bénéfice, mardi 12 mai, après avoir passé la veille le seuil des 4 000 points grâce à une progression de 2,84 %. En baisse de 1,16 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard une perte de 1,02 %. Vers 12 h 25, les valeurs françaises perdaient en moyenne 0,62 % à 3 992,18 points. Le volume des échanges avoisinait 4,2 milliards de francs sur le marché à règlement mensuel. Les ventes étaient jugées tout à fait normales après l'exploit réalisé la veille. En effet, depuis un mois, le CAC 40 flirtait régulièrement avec les 4 000 points, sans toutefois parvenir à franchir ce cap. Ce mouvement était similaire à celui constaté, à la mi-journée, sur les places européennes: Londres perdait 0,74 %, Francfort 0,89 % et Zurich 1,31 %. Madrid abandonnait, pour sa part, 1,15 %.

TOKYO

LA BOURSE DE Tokyo a terminé la séance du mardi 12 mai en baisse de 0,4 %, après la publication de rapports gouvernementaux faisant état d'une stagnation de l'économie et d'un recul des prix de gros japonais. L'indice Nikkei des valeurs vendues a perdu 59,42 points, pour s'inscrire à 15 322,48 points en clôture.

NEW YORK

WALL STREET avait légèrement progressé, lundi 11 mai. L'indice Dow Jones des valeurs vendues avait gagné 36,37 points (0,40 %) pour s'établir à 9 091,51 points. Après avoir ouvert en forte hausse, à la suite de l'annonce de nouvelles restructurations industrielles, la Bourse américaine avait réduit ses gains en raison d'une nette remontée des taux d'intérêt à long terme.

FRANCFORT

LA BOURSE DE Francfort a ouvert en baisse sensible, mardi 12 mai. Après quelques minutes de transactions sur le système de cotations électroniques, l'indice DAX a cédé à 1,34 %, à 5 276,85 points. Les actions allemandes étaient pénalisées par le recul du marché obligataire.

LONDRES

LA BOURSE DE Londres avait terminé sur une forte hausse, lundi 11 mai, aidée par la progression de Wall Street ainsi que par la publication des chiffres de la production manufacturière et des prix à la production qui ont écarté les risques de hausse des taux. L'indice Footsie des cent principaux valeurs a fini en hausse de 58,5 points, à 6 028,3 points, soit une progression de 0,98 % par rapport à ses niveaux de clôture vendredi.

MATIERES PREMIERES

Table of commodity prices including En dollars (Metals, Wheat, Oil) and En francs (Gold, Silver).

ECONOMIE

La force de la livre pénalise l'industrie britannique

PÉNALISÉE par la force de la livre sterling, l'industrie britannique a continué à tourner au ralenti en mars au Royaume-Uni selon les données publiées lundi 11 mai par l'Office des statistiques nationales (ONS). Au premier trimestre de 1998, la production manufacturière a reculé de 0,1 % par rapport au dernier trimestre de 1997, lui-même en recul par rapport au trimestre précédent. Cette situation correspond, pour certains économistes, à la définition « technique » d'une récession. « La tendance de long terme de la production manufacturière est à la stagnation », a reconnu l'ONS. Les prix à la production ont augmenté de 0,1 % en avril au Royaume-Uni par rapport à mars et de 1 % sur un an.

EURO

Les membres de la Commission économique et monétaire du Parlement européen ont approuvé, lundi 11 mai, à une très large majorité le choix des six candidats désignés à Bruxelles par les chefs d'Etat et de gouvernement pour siéger au directoire de la Banque centrale européenne (BCE). L'ancien premier ministre Raymond Barre a jugé que la demande du président Jacques Chirac d'un président français pour la BCE est « légitime, à la fois politique et symbolique ».

PAYS ARABES

Le quatrième Congrès des marchés de capitaux arabes a terminé ses travaux lundi 11 mai à Beyrouth par un appel à des réformes économiques, financières et monétaires « profondes » pour créer « un climat favorable au développement du secteur privé ».

KOWEÏT

Le ministre du pétrole, cheikh Saoud Nasser Al-Sabah, a affirmé, lundi 11 mai, que son pays tenterait d'obtenir une baisse de la production globale de l'OPEP afin de freiner la chute des cours du brut.

MEXIQUE

L'agence de notation financière Standard and Poor's a qualifié de « stables » à « positives » les perspectives de la dette mexicaine en devises à long terme.

INDONÉSIE

Il y a un « problème sérieux de gestion de la crise » en Indonésie par le gouvernement, a déclaré, lundi 11 mai, le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), Michel Camdessus.

ALLEMAGNE

L'économie de l'Allemagne restera en force à la traîne par rapport à celle de l'ouest cette année, selon le rapport économique des six principaux instituts de conjoncture du pays, cité mardi 12 mai par le quotidien Freie Presse.

Le ministre allemand des Finances

Theo Waigel, a réclamé, lundi 11 mai, une grande réforme fiscale le plus rapidement possible après les élections législatives du 27 septembre.

PAYS-BAS

La production industrielle a augmenté de 9 % au cours du premier trimestre par rapport à la même période de 1997.

Indice boursiers

Table of stock indices including Europe 12h30, Paris CAC 40, SBF 250, Second Mar, MIDCAC, LONDRES FT100, AMSTERDAM AEI, BRUXELLES BEL, FRANCFORT D30, MADRID IBEX35, MILAN MIB30, SUISSE SMX, STOKX 600, EURO STOKX 300, STOKX 100, and EURO STOKX 50.

Principaux écarts au règlement mensuel

Table showing monthly settlement variances for various companies like INTERAL, SEPRIMECA, EFFAGE, GEOPHYSIQUE, WORMS & CIE, GSA, ALCATEL ALSTH, CALMONT, OLIVAR, and PULIGOT.

LES PLACES BORSIERES

PARIS

LA BOURSE DE PARIS subissait quelques prises de bénéfice, mardi 12 mai, après avoir passé la veille le seuil des 4 000 points grâce à une progression de 2,84 %. En baisse de 1,16 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard une perte de 1,02 %. Vers 12 h 25, les valeurs françaises perdaient en moyenne 0,62 % à 3 992,18 points. Le volume des échanges avoisinait 4,2 milliards de francs sur le marché à règlement mensuel. Les ventes étaient jugées tout à fait normales après l'exploit réalisé la veille. En effet, depuis un mois, le CAC 40 flirtait régulièrement avec les 4 000 points, sans toutefois parvenir à franchir ce cap. Ce mouvement était similaire à celui constaté, à la mi-journée, sur les places européennes: Londres perdait 0,74 %, Francfort 0,89 % et Zurich 1,31 %. Madrid abandonnait, pour sa part, 1,15 %.

TOKYO

LA BOURSE DE Tokyo a terminé la séance du mardi 12 mai en baisse de 0,4 %, après la publication de rapports gouvernementaux faisant état d'une stagnation de l'économie et d'un recul des prix de gros japonais. L'indice Nikkei des valeurs vendues a perdu 59,42 points, pour s'inscrire à 15 322,48 points en clôture.

NEW YORK

WALL STREET avait légèrement progressé, lundi 11 mai. L'indice Dow Jones des valeurs vendues avait gagné 36,37 points (0,40 %) pour s'établir à 9 091,51 points. Après avoir ouvert en forte hausse, à la suite de l'annonce de nouvelles restructurations industrielles, la Bourse américaine avait réduit ses gains en raison d'une nette remontée des taux d'intérêt à long terme.

FRANCFORT

صحة من لامل

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 12 MAI
Liquidation : 22 mai
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12 h 30

Table of French stock market data with columns for Valeurs Françaises, Cours précédents, Derniers cours, and % variation.

Table of international stock market data with columns for Valeurs Étrangères, Cours précédents, Derniers cours, and % variation.

Table of commodity and other market data with columns for Valeurs Diverses, Cours précédents, Derniers cours, and % variation.

Table of exchange rates and other financial indicators with columns for Valeurs Diverses, Cours précédents, Derniers cours, and % variation.

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MARDI 12 MAI

Table of bond market data (Obligations) with columns for Valeurs, Cours précédents, Derniers cours, and % variation.

Table of French stock market data (Actions Françaises) with columns for Valeurs, Cours précédents, Derniers cours, and % variation.

Table of international stock market data (Actions Étrangères) with columns for Valeurs, Cours précédents, Derniers cours, and % variation.

Table of commodity and other market data (Valeurs Diverses) with columns for Valeurs, Cours précédents, Derniers cours, and % variation.

SECONDE MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MARDI 12 MAI

Table of French stock market data (Valeurs) with columns for Valeurs, Cours précédents, Derniers cours, and % variation.

Table of international stock market data (Valeurs Étrangères) with columns for Valeurs, Cours précédents, Derniers cours, and % variation.

Table of commodity and other market data (Valeurs Diverses) with columns for Valeurs, Cours précédents, Derniers cours, and % variation.

Table of exchange rates and other financial indicators (Valeurs Diverses) with columns for Valeurs, Cours précédents, Derniers cours, and % variation.

SICAV et FCP

Une sélection Cours de clôture le 11 mai

Table of SICAV and FCP data with columns for Valeurs, Émission, Rachet, and Cours.

Table of French stock market data (Actions Françaises) with columns for Valeurs, Cours précédents, Derniers cours, and % variation.

Table of international stock market data (Actions Étrangères) with columns for Valeurs, Cours précédents, Derniers cours, and % variation.

Table of commodity and other market data (Valeurs Diverses) with columns for Valeurs, Cours précédents, Derniers cours, and % variation.

Large advertisement for 'la cartographie mobile' featuring a globe and text about mobile mapping services.

AUJOURD'HUI

LE MONDE / MERCREDI 13 MAI 1998

SCIENCES Désormais, les progrès de la bureautique mettent les systèmes d'information géographique (SIG) à la portée de tous. ● CES SIG combinent cartographie

numérique et contenus des bases de données. Maguère réservés aux militaires, aux pouvoirs publics et aux aménageurs, ils font désormais partie de la panoplie des « géomarc-

tiens », qui quadrillent le territoire à la recherche de clients. ● INTERNET accélère encore cette démocratisation, comme l'a montré le dernier Marché européen de

l'information géographique. ● LA FRANCE enregistre cependant un retard certain en matière de numérisation de son patrimoine cartographique. ● LA COURSE internationale

qui s'est engagée risque de se solder par l'adoption de standards et de formats définis par les industriels américains, lesquels bénéficient du soutien du vice-président Al Gore.

La cartographie multiplie les dimensions grâce à l'informatique

Les systèmes d'information géographique, « mille-feuille » de cartes et de données, bénéficient de la puissance du numérique. La France a pris du retard et l'Europe ne parvient pas à faire pièce à l'industrie américaine dans la définition de standards internationaux

SI VOUS DÉSIREZ partir faire fortune aux États-Unis, vous pouvez déjà, sans vous déplacer, y trouver la maison de vos rêves en faisant un petit détour sur Internet. Tapez, par exemple, <http://www.realtor.com>, indiquez votre point de chute et la somme dont vous disposez, précisez la superficie, le nombre de pièces et d'« accessoires » - piscine, paddock, ponton pour le yacht -, cliquez. Une sélection apparaît, agrémentée de photos et d'une carte permettant, à différentes échelles, de la localiser. Pour quelques dollars de plus, vous pourrez même obtenir des plans indiquant le taux de criminalité, le niveau de la pollution et les meilleurs établissements scolaires du quartier.

Tout cela, vous le devez à la puissance des systèmes d'information géographique (SIG). Mis au point il y a une vingtaine d'années, les SIG permettent de tirer profit des éléments géographiques présents dans les bases de données. Maguère très coûteux, ces instruments sont en passe, grâce à Internet, de se démocratiser, comme l'a montré le « Marché européen de l'information géographique », qui vient de réunir à Paris les professionnels de ce secteur, dont les acteurs majeurs sont... américains.

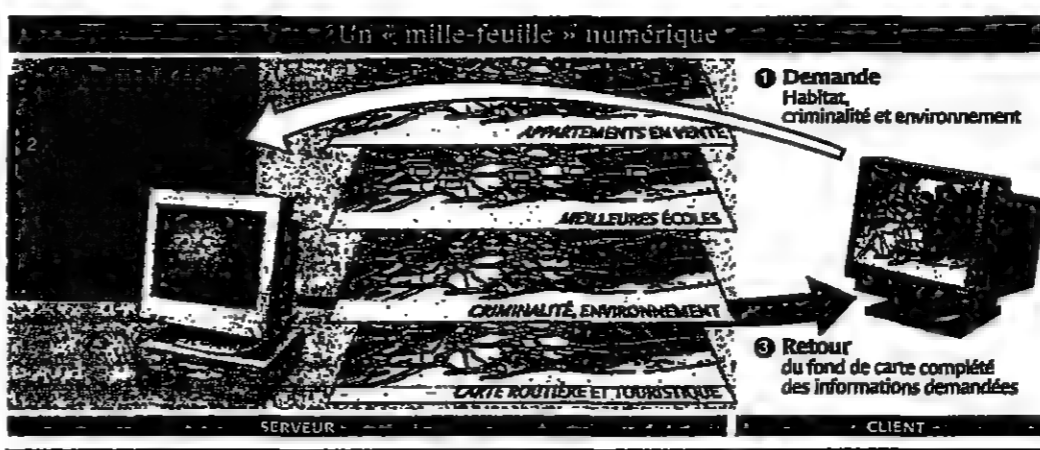
Dans son principe, le système est simple : il consiste à partir d'un fond de carte numérisé et à y ajouter, par

couches successives, d'autres informations telles que réseaux routiers, cadastre, élévations, pluviométrie, géologie, démographie, activité économique... La grande force du numérique est de pouvoir ainsi combiner des images (aériennes ou satellitaires), des graphiques (dont on peut modifier l'échelle à volonté) et des données alphanumériques géoréférencées (numéros de rue, codes postaux). On peut ensuite combiner ces éléments pour faire jaillir des informations inattendues. Lors des négociations en Bosnie, le président serbe a accepté d'élargir le corridor entre Sarajevo et l'enclave musulmane de Gorazde, après avoir constaté sur un SIG développé par le Pentagone que les montagnes rendaient impraticable un couloir plus étroit.

GÉOCOUDAGE

Aujourd'hui, ces systèmes ne sont plus l'apanage des militaires et de la « diplomatie virtuelle ». Les pouvoirs publics en font une large consommation afin, par exemple, de déterminer l'impact visuel et sonore d'une future autoroute, de délimiter les zones inondables, le nombre d'habitants menacés. Les assureurs peuvent les utiliser pour faire varier les primes d'assurance.

Tout le secteur du « décisionnel » peut s'appuyer sur la cartographie, grâce au géocodage. Ce procédé, qui



Les systèmes d'information géographique sont conçus pour intégrer plusieurs niveaux de données sur un fond de carte. Il est désormais possible de les interroger sur Internet. On peut ainsi localiser des offres de logement, et acquérir des informations sur la zone d'habitation choisie. Le serveur modifie ainsi à volonté les couches de sélection et obtient une réponse instantanée.

consiste à transformer une adresse en un point sur une carte, permet - selon le principe « Vos voisins vous ressemblent » - d'adresser des courriers promotionnels ciblés dans l'ensemble de la zone de résidence d'un client déjà répertorié. Les cartes intelligentes font désormais partie intégrante de la panoplie des marqueurs qui peuvent ainsi définir des zones attachées à certains magasins, mesurer les flux de clients - à partir des données de l'équipement sur la

circulation -, à répartir les points de vente sur le territoire, à organiser et suivre tournées et livraisons. Il est aussi possible de surveiller, le rendement des commerciaux, qui après avoir prospecté un territoire, renvoient chaque soir au siège, les résultats de leur journée. Les opérateurs de téléphonie mobile ne sont pas en reste. Les SIG leur ont permis de dessiner les « cellules » au centre desquelles ils placent leurs réémetteurs. « A

chaque cellule sont attachés une certaine de paramètres de configuration, et un réseau européen peut contenir jusqu'à 10 000 cellules », rappelle François Vincent, de Nortel Matra Cellular. Ce casse-tête doit tenir compte du couvert végétal, de la démographie, du trafic maximal attendu sur un axe routier donné et même de la vitesse du véhicule afin que le système ait le temps de le repérer entre son entrée et sa sortie d'une cellule.

L'agriculture de précision se heurte à des problèmes différents. Cette technologie émergente consiste à utiliser le système de positionnement global par satellite (GPS) couplé à un capteur de rendement en temps réel installé sur la moissonneuse. On obtient ainsi une carte de rendement extrêmement fine. On peut aussi utiliser des images satellitaires que celles prises par Spot, afin d'identifier les secteurs les plus productifs. En retour, le GPS permet de moduler la densité des semences, la répartition de l'engrais, de l'engrais et des pesticides.

Dix-sept mille fermiers du Dakota et de l'Illinois se sont équipés de tels systèmes, mais en France, on en compte moins d'une vingtaine. « Les parcelles sont trop petites, admet Michel Gay, du laboratoire de télédétection et de cartographie, qui a entamé depuis un an un projet pilote à l'école supérieure d'agriculture de Puy-Pan. L'un des facteurs limitants reste le coût d'acquisition des données. » On touche ici l'un des enjeux du développement des SIG. Les grands producteurs de données géographiques - IGN, Insee, BRGM, géomètres experts - sauront-ils offrir les tarifs capables de stimuler des services dont on commence tout juste à explorer le foisonnement ?

Hervé Morin

La géographie française peine à entrer dans la société de l'information

« DANS CINQ ANS, peut-être trouvera-t-on les meilleurs plans de la commune d'Issy-les-Moulineaux aux États-Unis ? » Jean Berthier, président du Conseil national de l'information géographique (CNIG), dessinait de sombres perspectives, à l'occasion du récent Marché européen de l'information géographique. Au point qu'un livre blanc, rédigé par l'Association française pour l'information géographique (Afigéo), a commencé à réunir des « éléments pour un débat national » sur le sujet.

En France, cette activité est essentiellement tirée par des applications de gestion locale (58 % des applications et 76 % des dépenses annuelles). L'insuffisance de l'offre à la

demande est patente : le coût initial des données représente un tiers du budget d'un SIG, mais il faut un investissement équivalent en intégration et en entretien pour obtenir un système opérationnel. On est loin du service clé en mains !

La numérisation des cartes est encore embryonnaire. Alors que la Grande-Bretagne dispose d'une carte numérisée au 1/2 500, alliant données foncières et topographiques, seuls 10 % du cadastre français sont couverts et 15 % du territoire seulement ont été numérisés par l'Institut géographique national (IGN), et encore au 1/25 000. Certes, le ministère de l'économie et des finances a récemment encouragé le scannage du ca-

cadastre, et la communication de ces données à l'IGN. Mais avant d'être exploitables, reconnaît Jacques Mosquet, directeur adjoint de l'IGN, « ces images doivent être vectorisées et recalées dans le système de référence national ». Un travail de titan, quand on sait que 45 % de ces plans ont des coordonnées géographiques définies à l'époque napoléonienne...

Le livre blanc s'interroge aussi de la perte de maîtrise de l'information. Les principaux fournisseurs de SIG sont américains, et ils risquent de bénéficier directement de la mise à disposition des données fédérales (images satellitaires notamment) au prix de leur diffusion. Le projet Earthmap, soutenu par le vice-président Al Gore, vise

à permettre la couverture du Globe avec une précision de l'ordre du mètre, grâce à une nouvelle génération de satellites civils, concurrents du futur satellite franco-belgo-suédois Spot 5 lancé en 2001.

La question de l'indépendance est posée. « Qu'advient-il de notre cadre de vie si les décisions d'urbanisme étaient prises selon un modèle unique prévoyant un fast-food à chaque carrefour ? », s'interroge l'Afigéo. L'organisation internationale ISO et la Commission européenne pléminent dans la définition de standards, la France a mis en sommeil sa norme Edigeo, jugée trop « nationale » et difficile d'emploi, tandis qu'aux États-Unis les industriels ont constitué un

consortium, OpenGis, afin d'imposer une norme de fait. « Le risque est non nul », admet François Saigé, chargé des négociations européennes à l'IGN, qui rappelle le précédent fâcheux de la norme d'interconnexion des systèmes ouverts sur Internet aujourd'hui retirée des catalogues. Dans son prochain rapport au gouvernement, « l'IGN et société de l'information », préluce à la signature d'un nouveau contrat de plan, l'établissement public devrait plaider l'octroi de moyens supplémentaires « de 1 000 à 5 000 emplois nouveaux par an » dépendant de l'orientation des politiques publiques.

H. M.

Les films sensibles aux détecteurs d'aéroport

LES FILMS placés dans des bagages voyageant dans la soute des avions risquent-ils de subir des détériorations irréversibles sous l'effet des générateurs de rayons X utilisés pour les contrôler avant embarquement ? La réponse, à en croire une enquête parue dans le magazine *Le Photographe*, est hélas affirmative.

Il y a dix ans, après l'explosion au-dessus de Lockerbie (Écosse) d'un Boeing 747 de la Panam, le gouvernement des États-Unis et la FAA (Federal Aviation Administration) avaient décidé de développer des détecteurs capables de détecter des matières explosives (plastique, Semtex...) placées dans les valises voyageant en soute. La société californienne InVision Technologies avait décroché le marché en proposant un nouveau type de machine : le scanner CTX 5000. Ce matériel, dont plus d'une centaine d'unités sont déjà en service dans les aéroports à travers le monde, s'appuie sur une méthode d'analyse bien connue dans les applications médicales, la tomographie, qui consiste à « découper » le corps en tranches, puis à le recomposer par ordinateur, afin de détecter et positionner des calculs ou des tumeurs.

Chaque bagage subit ainsi, suivant son importance, sept à huit balayages par un flux de puissants rayons X. Là encore, un ordinateur regroupe les données et déclenche l'alarme en présence d'un objet douteux. Le revers de la médaille, c'est que ce qui est bon pour la sécurité des passa-

gers ne l'est pas pour toutes les surfaces sensibles aux rayons X et, en particulier, pour les films photographiques. Dans les années 80, *Le Photographe* avait fait faire certaines polémiques en montrant, preuves à l'appui (analyse spectrométrique), que les détecteurs de l'époque viciaient eux aussi des rayons X n'avaient aucune influence sur les films : après neuf passages successifs dans la machine, on ne constatait pas de montée du voile de fond. La prudence recommandait toutefois d'éviter de commander tout de suite les films des passages répétés pour les émissions dont la sensibilité était supérieure à ISO 800.

SECRET À LA DIRECTION

Il en va autrement avec les scanners CTX 5000. La mise en service des premiers modèles aux États-Unis a engendré l'apparition de certaines anomalies sur les émulsions et déclenché la mise en place d'une commission d'enquête pilotée conjointement par la FAA et la PIMA (Photographic and Imaging Manufacturers Association), qui regroupe cinquante-trois sociétés internationales dans le domaine de la photographie. Les conclusions ne laissent pas place au doute : un seul passage dans le CTX 5000 provoque une détérioration visible sur le négatif, même pour les films de faible sensibilité (ISO 100).

Interrogée, la DGAC (direction générale de l'aviation civile) tente d'oblitérer les faits en se réfugiant derrière le secret.

« Même si des machines de ce type étaient en service en France, nous ne pourrions pas le dire pour des raisons de sécurité », confesse-t-elle. Après avoir évoqué le rapport d'enquête de la PIMA et le fait que des plaintes ne manqueraient pas d'arriver, le service de communication lâche que « trois CTX 5000 sont déjà en fonction (deux à Roissy), mais que, jusqu'à maintenant, aucune réclamation n'a été enregistrée ». Surprenant, car le représentant de la société InVision Technologies confirme que, « si un film (vierge ou exposé) se trouve entre les tranches du flux de balayage des rayons X, il ne sera pas affecté. Mais, s'il se trouve sous le flux de balayage, il sera endommagé par une strie (voile) d'une largeur d'environ 4 mm. Même les films ISO 100 à ISO 400 porteront cette trace visible sur le négatif. Mais elle ne serait pas détectable sur des tirages amateurs ». On peut se demander comment cela se fait.

Quant aux professionnels, affirme-t-il, « ils n'ont pas l'habitude de faire voyager leurs films en soute ». Rien n'est moins sûr. Quoi qu'il en soit, il faut désormais éviter de placer toute substance ou objet susceptible d'être affecté par les rayons X dans un bagage destiné à voyager en soute, la technologie actuelle ne permettant pas, comme le reconnaît le fabricant du CTX 5000, de concilier la sécurité des passagers et l'intégrité des films.

Bernard Perrine

Un nouveau bestiaire découvert à Arcy-sur-Cure

ON CROYAIT connaître chaque stalactite de la caverne d'Arcy-sur-Cure (Yonne). Visité depuis le XVI^e siècle - des visiteurs illustres, comme Buffon, ont laissé leurs noms gravés dans la pierre - elle a été fouillée dès la fin du XIX^e siècle. Plus tard, les plus éminents spécialistes l'ont aussi étudiée, en particulier André Leroi-Gourhan qui y a travaillé de 1946 à 1964. Et pourtant, ce trésor de l'art rupestre était loin d'avoir livré tous ses secrets.

En 1990, on repérait, sur les parois de la salle dite des Vagues, la silhouette d'un bouquetin, préluce à la découverte d'autres peintures rupestres, dont un mammouth (*Le Monde* du 20 août 1997). Il y a un mois encore, on dégageait au même endroit une série de mammouths et un ours qui complétaient la frise. Cette nouvelle découverte est importante, d'abord, en raison de la nature des animaux peints. Mammouths, rhinocéros, ours, oiseaux, sont des espèces peu représentées dans l'art pariétal, alors que les chevaux, bisons et cervidés sont plus répandus.

De plus, le mammouth - animal dominant ici - est particulièrement rare. Ces peintures seraient datées de 24 500 à 28 000 avant notre ère. Si ces estimations sont confirmées par des analyses complémentaires, elles signifieront donc parmi les doyens découverts en France, avec celles des grottes Chauvet (-30 000) et Cosquer (-27 000). Leur style est, lui aussi, atypique : un tracé tout en boucle, les défenses des mam-

mouths dans le prolongement de leur crâne. Les figurines, qui étaient dissimulées sous une double couche de calcaire, ont été repérées grâce à des clichés infrarouge. Cette calcaire a ensuite été amincie à l'aide d'une fraiseuse diamantée. Une tâche minutieuse réalisée par l'Andorain Eudald Guillamet. Une fresque de six mètres de long a ainsi été dégagée. D'après les images infrarouges, elle se prolonge sur plus de dix mètres.

TRAITEMENT DE CHOC

Cette heureuse résurrection a commencé par un drame. En 1976, la grotte qui appartient à la famille La Varenne était gérée par un administrateur judiciaire, Henry de Peysac, conséquence d'une épineuse succession. Ce dernier crut bon de faire nettoyer les parois de la grotte, noircies par la fumée des torches qui servirent longtemps à éclairer les visiteurs, à l'aide d'un jet sous pression d'eau additionnée d'acide chlorhydrique. Le calcaire fut littéralement décapé par ce traitement de choc. Pendant plusieurs jours, la voûte basse de la salle des Vagues rendit une eau rouge : elle était entièrement badigeonnée d'ocre depuis la préhistoire. Leroi-Gourhan n'avait rien trouvé à cet endroit, mais ces coulées rouges mirent la puce à l'oreille de l'administrateur, qui, loin d'arrêter l'opération, se contenta d'intérioriser la grotte aux chercheurs.

En 1990, Gabriel de La Varenne fut installé dans ses draps. A l'occasion d'un reportage télévisé

tourné au fond de la grotte, Pierre Guilleré, chercheur du CNRS, fut la surprise de voir apparaître la silhouette d'un bouquetin dans le faisceau des puissants projecteurs. Le propriétaire autorisa alors la reprise des recherches. Dominique Baffier et Michel Girard, anciens élèves de Leroi-Gourhan, purent ainsi entamer une nouvelle campagne de fouilles.

Dès 1991, trois mammouths, un cheval, un ours et un oiseau étaient repérés sur le bord d'une mezzanine de la salle. « Hélas, regrette Dominique Baffier, 80 % des peintures de la grande salle ont dû disparaître. » Sur le sol, les matériaux qui ont servi aux artistes de l'époque - lampes à graisses, pilons pour broyer les pigments - ont aussi été retrouvés. Leur analyse a permis de dater les peintures. Pour les atteindre, les chercheurs ont dû découper le plancher stalagmitique épais. Cela leur a permis de tomber également sur des restes d'ours, animaux qui fréquentaient ces cavernes bien avant l'homme : sur des ossements de jeunes ours, on a trouvé des coprolithes (excréments fossilisés) contenant des parasites intestinaux qu'on ne trouve que chez les humains.

Devant ces trouvailles diverses, les fouilles, qui devaient se terminer à la fin de 1999, pourraient être prolongées d'un an ou deux.

Emmanuel de Roux

* Les cavernes d'Arcy-sur-Cure, par Dominique Baffier et Michel Girard, La Maison des Roches éd., 120 pages, 148 F.

Les Bleus cherchent leur second souffle

Après une saison harassante, une partie des joueurs retenus en vue de la Coupe du monde 1998 effectue à Tignes (Savoie) un stage d'oxygénation

Les treize internationaux français présents au premier stage de préparation pour le Mondial 1998 (10 juin - 12 juillet) ont rejoint Tignes, lundi 11 mai. Les Bleus ont pris leurs quartiers au Village-hôtel Montana, qui leur

a été entièrement réservé. Le grand beau temps règne sur la station depuis quelques jours et devrait se maintenir tout au long de la semaine. Ce séjour de récupération, c'est-à-dire sans entraînement spécifique, s'achève

vers samedi 16 mai, avant la reprise prévue au Centre technique national de Clairefontaine (Essonne) le 18 mai avec la plupart des vingt-huit joueurs retenus par le sélectionneur national, Aimé Jacquet, excepté Didier

Deschamps, Zinedine Zidane et Christian Karembeu, qui doivent encore disputer la finale de la Ligue des champions, le 20 mai, à Amsterdam (Pays-Bas), avec la Juventus Turin et le Real Madrid.

TIGNES
de notre envoyé spécial
« Cette première semaine, c'est du plaisir. On va choyer les joueurs, faire la nounou. » Qui résisterait à pareille invite, surtout lorsqu'elle vient d'un sélectionneur national qui retranchera incessamment sous peu six noms d'une liste de vingt-huit ? Dans le cadre de la préparation à la Coupe du monde, Aimé Jacquet a emmené, du 11 au 16 mai, l'équipe de France à Tignes - où elle avait déjà séjourné à Noël - pour un stage d'oxygénation.

Le docteur Jean-Marcel Ferret, médecin de la sélection et G. O. de la semaine, reconnaît que le séjour est bien trop court pour que les joueurs puissent faire provision suffisante de globules rouges. Rien à voir avec la longue séance de Font-Romeu, avant la Coupe du monde 1982, qui nettoya si bien les organismes des Bleus (mal calculés, les effets bénéfiques se firent pourtant attendre une semaine et faillirent provoquer une élimination prématurée de la « bande à Platini »). Cette fois, les curistes auront à peine le temps de profiter de l'air vif, avant de revenir à Clairefontaine où les choses sérieuses reprendront la semaine prochaine.

De l'oxygène sans ballon donc. « C'est l'occasion de décompresser et de passer une semaine sympa », résume Fabien Barthez. Aimé Jac-

quet souhaitait, à l'issue d'un long championnat, ménager une plage de repos à ses protégés et, en même temps, « éviter le décrochage psychologique de fin de saison qui est dramatique ». D'où l'idée de ce rassemblement qui ménage les corps et entretient les esprits.

Jean-Marcel Ferret a préparé un planning de travail individualisé pour chacun des éléments présents. Depuis des mois, les joueurs consignent dans un livret personnel des renseignements médicaux. Il s'en est inspiré pour concevoir des formules à la carte. Arrivé à Tignes dimanche soir, le médecin a peaufiné ses programmes avec les trois moniteurs chargés de divertir leurs hôtes prestigieux. Vincent Pascal, Philippe Epailly et Luc Mouget ont dû composer avec les

caprices de la météo. Le manteau neigeux encore épais la semaine précédente a brutalement fondu avec la remontée soudaine des températures. Les ébats sportifs étaient initialement prévus autour du lac de Tignes qui jouxte la station située à 2 100 m. La fonte brutale les a contraints à chercher plus haut. Mardi 12 mai, les « stagiaires » devaient monter à la Grande Motte en funiculaire afin d'effectuer une randonnée en raquette sur le glacier qui s'étage de 3 010 à 3 550 mètres. Mercredi, ils étaient censés se retrouver au même endroit pour une nouvelle sortie, en ski de fond cette fois. Jeudi était envisagée une randonnée pédestre. L'occupation de la journée de vendredi devrait dépendre de l'évolution climatique.

Quelques sélectionnés étaient circonspects à l'idée de renouer avec les sports d'hiver quand l'été semblait enfin vouloir s'installer dans la plaine. Après le froid moscovite et la pluie de Stockholm, voilà qu'on leur proposait la fraîcheur des sommets alpins : la course à la Coupe du monde ressemblait à s'y méprendre à la sélection du Grand Nord décrite dans les romans d'Arthur London.

« INTRINSÈCE DES CLUBS »
De la liste des vingt-huit nommés au premier stage, seuls six ont été d'excuse avant Tignes. Certaines absences se justifiaient en raison de finales de coupes d'Europe. D'autres étaient nettement moins motivées. Les clubs italiens ont

ainsi tenu à garder leurs employés jusqu'à la fin de la saison alors que la dernière journée de championnat ne modifiera rien pour eux. « Ça été net », expliquait pourtant Aimé Jacquet, un rien contrarié de cette « intrinsèque des clubs ».

Pour les autres, désignés d'office, le rendez-vous avait été donné dans l'arrogance de Lyon-Satolas. En avion, en train ou en voiture, chacun avait rejoint le point de ralliement. De là, un car avait conduit la troupe à l'hôtel-village Montana qui domine la station de la Haute-Maurienne. Ce trois-étages mêlant le bois et la pierre est une de ses pensions montagnardes qui tentent de concilier atmosphère rustique et confort moderne. L'endroit était suffisamment vaste et la liste des présents suffisamment étroite pour que chacun ait une chambre individuelle, mesure de bon sens en ces temps de concurrence féroce.

L'accès dans l'hôtel était strictement réglementé et un car de gardienne menait une ronde vigilante à ses alentours. Rien ne devait déranger l'oxygénation de cette demi-sélection. Les pistes de ski avaient fermé dimanche et la station s'était vidée aussitôt. Seuls quelques accrocs s'adonnaient à la glisse sur les rares sommets encore enneigés. Pour avoir l'honneur d'accueillir la « bande à Jacquet », la commune n'avait pas hésité à payer jusqu'aux menus frais du séjour. Avec treize invités à sa table, cette équipe de France lui aura finalement coûté moitié prix.

Benoît Hopquin

Les treize joueurs en stage

Seuls treize des vingt-huit joueurs présélectionnés pour le Mondial par le sélectionneur Aimé Jacquet ont pris leurs quartiers à Tignes, lundi 11 mai.

- Les présents :
- Gardiens de but : Fabien Barthez (Monaco, 26 ans, 11 sélections), Lionel Charbonnier (Auxerre, 31 ans, 1 sélection), Bernard Lama (West Ham, 35 ans, 36 sélections), Lionel Letizi (Metz, 24 ans, 2 sélections).
- Défenseurs : Laurent Blanc (Marseille, 32 ans, 66 sélections), Martin Djetou (Monaco, 23 ans, 3 sélections).
- Milieux de terrain : Bernard

- Dionmède (Auxerre, 24 ans, 3 sélections), Sabri Lamouchi (Auxerre, 26 ans, 11 sélections), Robert Pires (Metz, 24 ans, 11 sélections).
- Attaquants : Christophe Dugary (Marseille, 26 ans, 21 sélections), Thierry Henry (Monaco, 20 ans, 1 sélection), Stéphane Guivarch (Auxerre, 27 ans, 5 sélections), David Trezeguet (Monaco, 20 ans, 3 sélections).
● Les absents : à part Bernard Lama, tous les internationaux évoluant à l'étranger ont été retenus par leur club respectif. Didier Deschamps, Zinedine Zidane (Juventus Turin) et Christian Karembeu (Real Madrid)

préparent la finale de la Ligue des champions, le 20 mai. Ibrahim Ba, Marcel Desailly (Milan AC), Vincent Candela (AS Rome), Alain Boghossian et Pierre Laligé (Sampdoria Gênes), Touré Djorkaeff (Inter Milan) et Lilian Thuram (Parma) devront disputer la dernière journée du championnat italien, dimanche 17 mai. Bixente Lizarazu (Bayern Munich) sera mobilisé pour la finale de la coupe d'Allemagne, samedi 16 mai et Frank Leboeuf (Chelsea) pour la finale de la Coupe des vainqueurs de coupes, mercredi 13 mai. Enfin, Nicolas Anelka, Emmanuel Petit et Patrick Vieira disputeront la finale de la coupe d'Angleterre avec Arsenal, le 16 mai.

Jean-Pierre Papin, avant-centre des Girondins de Bordeaux « Le footballeur est devenu une marchandise »

A TRENTE-QUATRE ANS, Jean-Pierre Papin vient de boucler sa treizième saison de professionnalisme. Formé à l'Institut national du football de Vichy, il a débuté en deuxième division à Valenciennes (1984) avant de rejoindre le Bayern Munich (1984-1992), où il sera le symbole de la montée en puissance de l'Olympique de Marseille. Au sommet de sa gloire, il signe au prestigieux Milan AC (1992-1994) puis rejoint le Bayern Munich (1994-1996), où il vit les moments les plus difficiles de sa carrière. De retour en France en juillet 1996, Jean-Pierre Papin s'est bien intégré à Bordeaux, même s'il ne dispute plus toutes les rencontres. A son palmarès : quatre titres de champion de France avec l'OM (1989, 1990, 1991, 1992), deux titres de champion d'Italie avec le Milan AC (1993, 1994), une Coupe de l'UEFA avec le Bayern Munich (1996), une Coupe de France avec l'OM (1989) et une Coupe de Belgique avec le FC Bruges (1986). Avec 266 buts marqués dans les différents championnats de première division, en Coupe d'Europe (55 matches) ou en équipe de France (54 sélections), « JPP » est un des grands buteurs internationaux. Dans le livre *Grand Jeu* (éditions Ramsay), il rassemble ses souvenirs et rustique les tracers d'un milieu censé par l'argent.

« Quel regard portez-vous aujourd'hui sur le monde du football ?
- Les considérations financières ont pris une importance démesurée. Le footballeur est devenu une marchandise qu'on achète ou qu'on revend au gré des lubies des dirigeants. Les sommes véhiculées sur le marché des transferts ne veulent plus rien dire. Le fossé entre les petites équipes et les nantis ne va cesser de s'agrandir.
- En France, pourtant, ce sont Lens et Metz qui ont terminé aux deux premières places du championnat devant les clubs les plus fortunés...
- Oui, mais vous savez ce qui va se passer dans les semaines à venir. Ces deux clubs vont être pillés. Face à la surenchère pratiquée par les équipes italiennes, espagnoles ou anglaises, ils ne pourront pas conserver leurs meilleurs joueurs.
- Les joueurs français n'ont-ils pas le tort de s'expatrier trop jeunes ?
- Quand j'ai signé au Milan AC, j'avais accompli six saisons à Marseille. J'étais quelqu'un. Les jeunes manquent parfois de lucidité. Moi, j'ai vécu des galères à vingt ans. A cet âge, certains sont déjà millionnaires, aujourd'hui. Mais il vaut mieux rester un ou deux ans de plus en France plutôt que de s'asseoir sur le banc des remplaçants d'un club étranger.
- Il n'est pas facile de résister à l'attrait de l'argent...
- C'est même extrêmement difficile. Je peux en parler par expérience. Tout d'un coup, on

perd toute notion avec la réalité. On peut s'acheter n'importe quel, satisfaire le plus puéril de ses désirs. La spirale aboutit, un jour, à des ennemis, ce qui a au moins l'avantage de ramener les gens sur terre.
- La vie est-elle infernale dans les grands clubs étrangers ?
- Elle peut le devenir si les joueurs en place n'acceptent pas votre présence. Au Bayern Munich, l'attaquant Jürgen Klinsmann n'a rien fait pour me mettre dans de bonnes dispositions. C'est sans doute le plus égoïste des joueurs que j'ai eu l'occasion de côtoyer. Au Milan AC, tout avait été mis en œuvre pour faciliter mon intégration. Dans ces conditions, en contrepartie, il faut s'investir à fond à chaque entraînement. Il m'est parfois arrivé de jouer blessé au risque de ma carrière.
- En décembre 1997, Aimé Jacquet avait évoqué votre éventuel retour en équipe de France. Le sélectionneur a-t-il utilisé votre nom pour motiver ses attaquants ?
- Je le pense. Aimé Jacquet m'a fait un cadeau empoisonné. Sur le coup, j'étais flatté mais je me suis rapidement aperçu qu'il ne donnerait pas suite. J'en ai pris mon parti. Si j'avais eu cinq ans de moins, j'aurais fait un scandale. Il y a des entraîneurs qui sont prêts à mourir avec leurs idées, lui, il annonce une option et applique le contraire. On me dit qu'il brouille les cartes intentionnellement. Quand

J'observe les sélections étrangères, je constate leurs progrès constants alors que l'équipe de France joue de moins en moins bien. Pour gagner la Coupe du monde, il faut des joueurs talentueux animés par une mentalité irréprochable, un peu de chance et une bonne gestion de groupe. C'est ce dernier facteur qui m'inquiète.
- L'équipe de France est toujours à la recherche de votre succès...
- Stéphane Guivarch a démontré son potentiel avec Amélie. Il faudrait le mettre dans le même contexte avec l'équipe de France en l'encadrant de deux autres. Le Parisien Florian Maurice est celui qui me ressemble le plus mais il n'a pas été retenu. Quant au Marseillais Christophe Dugary, je l'aime bien, mais, sur sa saison, il ne mérite pas de participer au Mondial.
- Comptez-vous poursuivre votre carrière ?
- J'hésite. La manière dont on m'a utilisé cette saison à Bordeaux ne m'a pas enchanté. Revenir à l'Olympique de Marseille serait l'apothéose. Ce serait risqué mais ça me titille. Roland Courbis [ndr, l'entraîneur de l'OM] me connaît, il m'a bien géré à Bordeaux pendant la saison 1996-1997. Il reste que je m'intéressais de faire l'année de trop. »

Propos recueillis par Elie Barth

GASTRONOMIE

PARIS 2°

Le Saint-Amour

Cuisine traditionnelle
Entrées 55 F - Plats 125 F - Desserts 45 F
Formules 158 F
8, rue de Paris-Montmartre - Tél. 01 47 42 63 82

PARIS 3°

Spécialités Thaïlandaises, Chinoises et vietnamiennes.
Spécialités de poissons.
Le Porte Bonheur
19, boulevard Saint-Martin
Métro : République ou Strasbourg St Denis
Tél. : 01 42 74 72 91

PARIS 5°

TOUTOUNE

Un décor envoiillé, tout le charme de la Provence...
- Une cuisine de fraîcheur à prix raisonnables.
- Chef de cuisine : Christophe PAUCOD
Menu 128 F au déjeuner en semaine
Carte menu à 178 F avec la souprière de Saison d'office (198 F le dimanche)
5, rue de Fontaine - Tél. 01.43.26.96.31

PARIS 5°

SUSAN'S PLACE

Taxi Mex
Un prix européen du meilleur Chili (Con Carne)
Miamie d'or pour le TEXAS NACHOS
Pâtisseries mexicaines
51, rue des Ecoles (côté St-Michel)
01.43.54.23.22 - Soirée 23h15

PARIS 5°

Le Porte Bonheur

19, boulevard Saint-Martin
Métro : République ou Strasbourg St Denis
Tél. : 01 42 74 72 91

PARIS 5°

L'INDE SUCCULENTE

MAHARAJAH

72, bd St-Germain 5e
Climatisé
Menus 127 F - 169 F
01.43.54.26.07 / T.L.J.

PARIS 6°

LE POLIDOR

Authentique bistrot parisien de rencontre artistique et littéraire
Menu midi 55 F, 108 F et
Carte 90/120 F - 11, rue Léopold la Bruce
Tél. 01.43.26.95.34 - O.T.I.L. jusqu'à 0h30

PARIS 6°

La Chope d'Alsace

Repas d'affaires
Menu 169 F
4, Carrefour de l'École PARIS 6°
Rés : 01 43 26 67 76
Ouvert jusqu'à 2 h du matin
Parking rue de l'École de Médecine

PARIS 7°

"d'ches eux"

Gastros des Traditions
Ambassadeur de Sud-Ouest
Menu-déjeuner 270 F (boisson comp.)
2, avenue de Lowendal
Métro Les Invalides - Tél. 01 47 05 52 55

PARIS 7°

LES MINISTERS

Depuis 1919 un brio de Paris
Menu 169 F aperitif et vin compris
servi même le samedi et dimanche
30, rue du Bac - Tél. 01.42.61.22.37
LE RESTAURANT DE LA BELLE ÉPOQUE

PARIS 7°

PROMOTION FRUITS DE MER

6 PLATEAUX
80 € - 247 €

PARIS 7°

LA CHAMPAGNE

GRANDE BRASSERIE DE LA MER
10 bis, place Cléber - 75008 Paris
Tél. 01 48 74 44 78 - Fax 01 42 80 83 10

PARIS 8°

FLORA DANICA

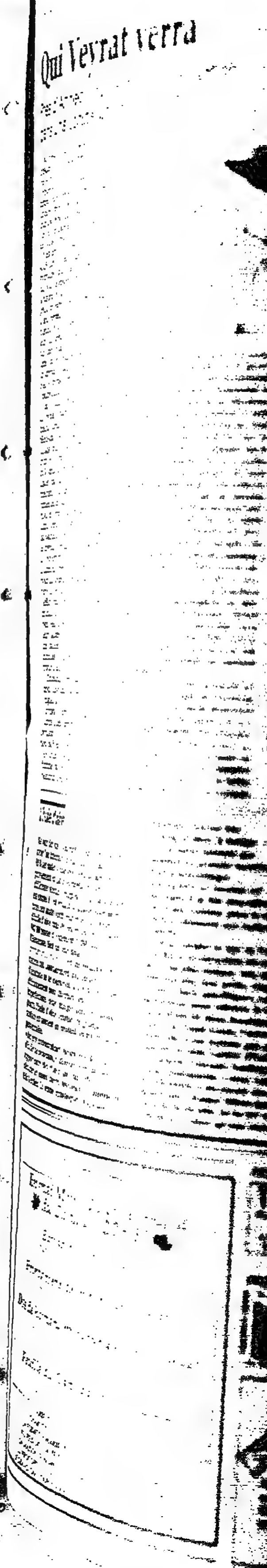
COPENHAGUE
Menu 240 F (boisson comprise)
KARRENS, SAUMON, RENNE, CANARD SALÉ.

PARIS 8°

CHEZ HANSI

GRANDE BRASSERIE ALSACIENNE
3, place du 18-Juin-1940 - 75008 Paris
Tél. 01 48 98 98 42 - Fax 01 48 44 65 48

Renouvelez chaque semaine la rubrique "GASTRONOMIE"
renseignements : 01 42 17 39 40 - Fax : 01 42 17 39 25



Qui Veyrat verra

Près d'Annecy, trois étoiles en navigation dans une constellation inconnue

IL FAUT se méfier avec les légendes, il y a souvent du vrai. Veyrier-du-Lac, enfance paysanne, comptes et mécomptes en tout genre, cueillettes d'herbes dans les alpages, trois macarons au Rouge, chapeau noir sur cheveux longs, cuisine expérimentale et expérimentée : Marc Veyrat.

Il est arrivé et s'est installé avec le soleil dans le dos, de ces soleils de montagne qui, sur les bords d'un lac, vous donnent envie de faire de la barque et de s'offrir à l'avant-garde de subtils bouquets d'arômes à une femme à la robe forcément blanche et à l'esprit forcément ailleurs. En terrasse, sur ce quai, sur cet embarcadere, près de toute cette eau si ravageusement calme, un japonais solitaire faisait sa prière avec le menu comme bréviaire. Il s'interrogeait.

Lui, Veyrat, n'était pas vraiment de bonne humeur. Une toute fraîche participation à l'émission de télévision « Nulle part ailleurs » le laissait inquiet du trop peu qu'il avait eu à dire sur le mouvement qu'il venait de promouvoir pour relancer une gastronomie lavée des puissantes théories des rutilants caramélisateurs du tout-terroir pétaniste et sacré. Entouré de ses sept autres copains - vingt et une étoiles au Michelin à eux huit -, il présidait le comité de réhabilitation du droit à l'ouverture, de la France terre d'accueil, contre les ostracismes, pour des fourneaux républicains généreux et curieux. Merde aux vieilles limes ! et que les chefs, les grands, les missionnaires, n'aient plus peur de rester *at home*, près de leurs alambics, gardiens du plaisir des quelques potagés d'élus qui auraient les moyens de venir se froter à leurs recherches.

Cinquante pèges, natif de Mandagou, Savoyard pur cuir. Drôle de zègue. Il a son pays dans le sago comme d'autres ont le diable au corps. L'attachement est violent, débordant. Ce couvre-chef de feutre noir, qu'il ne quitte pas, lui sert de Jolly Roger, le pavillon du pirate, la flamme du révolté. L'homme a beaucoup combattu et s'est beau-

coup battu. Il n'avait rien ; il a maintenant la reconnaissance et la gloire, avec en prime les emmerdements qui accompagnent généralement ce genre de retournement de situation.

On laissera aux biographes le soin d'expliquer à quel moment les voix célestes lui sont tombées sur le râble pour l'inciter à s'engager sur le périlleux chemin de la cuisine d'outre-convention ; mais il lui aura fallu du temps pour convaincre. Pour beaucoup, c'était un farceur, un illuminé, un herboriste avec prétentions. Lui, voyait dans la sainte nature qui l'environnait les promesses des nouvelles agapes du siècle, le goût nouveau de l'époque : repas rigoureux définitivement dégagés des oppressions de la tentante béchamel ou de la préparation du turbotin à la Dugléré en per-rucque poudrée. Moments élevés dans la légèreté, non trucables, non corrompibles. Dans des styles chacun différent, les autres membres de son club de robespistes ne pensent pas autrement.

Ah, qu'est-ce donc, à travers les canevas de l'ombrage de l'Auberge de l'Éridan, que ce neuf sentiment de faire partager à l'autre ce que l'on pourrait appeler l'inouvable amour ? La toque moderne, ici sombre et large - et remarquons au passage que ces messieurs auraient facilement la mine docte et le verbe assez philosophé -, n'a désormais

d'essentielle préoccupation que d'engager son mangeur dans les profondeurs incertaines autant que piquantes de la confession. Qui est-tu, toi, si moi je l'avoue tout ?

N'EST PAS CLIENT QUI VEUT Ici, nous touchons à un comble. Veyrat, champion éclairé, sert l'ultime de ses efforts passés et de ses joies à venir, comme le précipité de toute la revanche qu'il aurait à prendre sur la vie en général, accentuée de la reconnaissance trop tardive de son don particulier. Sérieux comme un samouraï affûtant ses sabres, le japonais mangeait.

N'est pas client qui veut dans cet endroit à devises fortes et vue rhapsodique sur le loim d'Annecy. Répétons, non satisfaite d'être diabolique à réaliser, la haute tambouille du temps réclame du jugement et un engagement actif de la part de celui qui souhaiterait la fréquenter. Il faut maintenant donner son avis et l'exprimer de façon franche, et de préférence en montrant les coups de nez de folin coupé et de fruit, peu complexe mais vive et rafraîchissante avec une étonnante pointe de banane sous la langue. Plus subtile et extraordinairement longue en bouche est l'huile d'olive du Larion (60 F le demi-litre). Bizarrement dans ce vaste choix, pas de trace d'huile d'olive portugaise. Les importations en sont rares et les amateurs doivent commander en direct s'ils veulent goûter cette huile à la robe dorée que l'on pressa dans certaines quintas de la vallée du Douro.

Jean-Pierre Quélin

*Auberge de l'Éridan, 15, vieille route des Pensières, 74290 Veyrier-du-Lac. Tél. : 04-50-60-24-00. Menu : 510-995 F. Carte : 700-950 F.



DESSIN: MERICOZANI

BOUTEILLE

AOC Touraine

Henry Marionnet
C'est à Solignac-en-Sologne, sur la partie orientale de l'appellation, dans un terroir constitué d'une couche de sable fin et de graviers sur argile, qu'Henry Marionnet bichonne sa cuvée « M », issue d'une seule parcelle de sauvignon plantée en 1971. Le microclimat qui protège habituellement ce vignoble des gelées printanières a été pris en défaut, et le millésime 1997 a été sérieusement touché. Résultat, un rendement d'une dizaine d'hectos seulement à l'hectare, moins de la moitié des rendements habituels. Mais, grâce à la chaleur de septembre, la maturité des raisins a été suffisante pour permettre à cette cuvée de plaisir de tenir son rang. De teinte or pâle, brillante, le nez surprend des arômes éclatants de fleurs blanches et de fruits exotiques. La dégustation révèle une grande finesse et encore plus d'élégance que d'habitude. Une nouvelle fois, la technique Marionnet fait merveille : cueillette à la main, en cagette, et macération des grappes saines, sans chappalisation ni levurage, assurant une fermentation propice à l'épanouissement des arômes de jeunesse.
* Cuvée « M », une bouteille rare : 80 F. Henry Marionnet, Domaine de la Charmoise (41230) Solignac. Tél. : 02-54-98-70-73. Télécopie : 02-54-98-72-66.

TOQUES EN POINTE

Bistrots

SOLEIL CAFÉ
La cuisine portugaise a laissé une empreinte très forte dans la gastronomie brésilienne, ainsi que les coutumes alimentaires des Noirs, sans parler des fêtes vandoues, de la musique créative, qui a fait le tour du monde. Paris connaît depuis longtemps la vogue des restaurants brésiliens. Guy, pendant vingt-trois ans, fut le plus en vogue, rue Mabillon. On le retrouve depuis quelques semaines, tous les samedis soir, avec Cléa, son épouse, merveilleuse chanteuse brésilienne, à l'occasion d'un dîner en musique pour déguster la plantureuse feijoada, plat de haricots véritablement national, « des kilos et des kilos de haricots noirs, de saucisses, de viande séchée au soleil, de viandes fumées - de quoi nourrir tout un régiment », dit Jorge Amado. Le vendredi, soirée cubaine. Les autres jours, cuisine éclectique des pays du soleil : Afrique, Antilles. Plats du jour : 59 F. Menu : 89 F. (dél.). Dîner samba (feijoada, le samedi soir) : 165 F. A la carte, compter 200 F.
* Paris, 5, boulevard du Temple (75003). Tél. : 01-42-76-95-97.

LE COUPE-CHOU

Un restaurant élégant composé d'un dédale de pièces anciennes, meublées et variées, XVII^e siècle oblige, avec un salon pour la conversation. Cela fait des années que cela dure, éternel comme la vie des étoiles qui ont fréquenté ce lieu, qui s'est assagi avec une clientèle tant parisienne qu'étrangère appréciant une homélie cuisine, sans cacès, aux initiales modestes. Les prix même sont de saison. Carré d'agneau à la menthe fraîche. Le tartare accompagné de pommes dauphines, bien présenté, on l'escalope de lotte à la provençale, de grande fraîcheur. Les desserts appétissants, soit le marbré aux trois chocolats, l'île flottante sur crème anglaise, et le grain de fruits rouges en sabayon. Vins : cuvée Coupe-Chou (95 F), ou bien Château Ramage-Labatiss 1993 baum-médoc. Menus 150 et 200 F. A la carte, compter 250 F.
* Paris, 11, rue Lanneau (75005). Tél. : 01-46-33-68-63. Fermé le dimanche au déjeuner.

LA TONNELLE SAINTONGEVAISE

Joël Girodot, après un détour aux Philippines, a fini par jeter l'ancre dans l'île de la Jatte, petit paradis champêtre en cette saison. Une salle fleurie ouverte sur un jardin, verdure et calme à discrétion. Un menu-carte résolument saintongeais, de la fricassée de cagouilles à la salade de Royan, du foie gras à la mode de Ruffec à la chaudière. Le steak au poivre des paysans charentais fait bien des heureux, et, pour l'exotisme, la chiffonnade de dorade et saumon crus marinés au citron, en souvenir du séjour du patron à Okura. De gentils pineaux des Charentes, une collection respectable de cognacs, et une belle cave, de chignon et bourguelin primaires. Menu : 160 F. Menu-carte : 190 F. A la carte, compter 250 F.
* Neuilly-sur-Seine, 32, boulevard Vital-Bouhot (île de la Jatte) 92200. Tél. : 01-46-24-43-15. Fermé samedi et dimanche.

Brasserie

LA CHOPE CHAMPERRET

Voilà une brasserie modeste, au décor soigné, microbreries d'hier, un splendide zinc. Gérard et sa femme Maryse viennent bien sûr du beau pays, celui des burons du Cantal. Une carte, qui, selon la règle, dissimule sous sa banalité un fin travail de produits, et l'exigence d'un plat du jour : produits frais certifiés, viande de Salers garantie. Plus rare qu'on ne pense ! Ce sont les derniers feux cigognants du terroir ! Quelques gâteaux en entrée, genre charcuterie de montagne ou liches de cantal. Ne boudons pas notre plaisir, avec un maqueron au vin blanc, le poulet Marengo, ou de belles viandes arrosées de beaujolais, dans ce quartier aux larges avenues. Vins de propriétaires. A la carte, compter 130 F.
* Paris, 143, avenue de Villiers (75017). Tél. : 01-43-80-80-64. Fermé le dimanche.

Jean-Claude Ribaut

L'huile d'olive

Ne vous fiez pas à l'étiquette, elles ont beau avoir l'air italiennes ou françaises, plus de 90 % des huiles d'olive que nous achetons proviennent en fait d'assemblages de différentes récoltes espagnoles. La raison en est simple, il s'est produit la saison dernière trois cent quatre-vingt-quatorze fois plus d'huile d'olive outre-Pyrénées qu'en France : 947 000 tonnes et seulement 2 400 dans l'Hexagone. Bien sûr, une huile « vierge, extra, première pression à froid » est un produit 100 % naturel qui, contrairement aux huiles d'arachide ou de tournesol, n'a pas été traité chimiquement pour atténuer ses imperfections. Hélas, malgré tous ces bons points, l'huile d'olive vendue en grande surface est souvent un produit lourd et sans personnalité.

« Les gros embouteilleurs mélangent des lots d'huiles de provenances diverses sans aucun rapport entre elles et avec un seul critère : dénicher les moins chères possibles », commente Eric Verdier. Ce jeune oenologue originaire de

Provence est un fon d'huile d'olive, il fustige « ce produit lambda que vendent les grandes sociétés, fruit d'assemblages hétéroclites. Le résultat est décevant, à la fois doucille et trop gras ». Pourtant, comme pour le vin, de nombreux critères donnent aux huiles d'olive une réelle typicité. Terroir, variété et âge de l'arbre, méthodes de récolte et d'extraction lui procurent une personnalité unique. Eric déguste deux fois par semaine une petite vingtaine de ces « crus » bien spécifiques, car il travaille désormais pour Oliviers & Co. Cette entreprise vient d'ouvrir deux boutiques, l'une à Paris, dans l'île Saint-Louis, l'autre à Saint-Tropez, mais elle vend surtout par correspondance une incroyable variété d'huiles de terroirs. Catalogne, Toscane, Sardaigne, pays d'Aix, Istrie, Andalousie, Corse, Gallie... autant d'invitations à découvrir des arômes nouveaux. Chaque biseau métallique porte la date de la récolte, la ou les variétés d'olives employées, ainsi qu'une notice de dégustation.



Pour des soucis de conservation, ces crus sont vendus par demi-litre dans des conditionnements opaques. Les prix sont plus élevés mais il y a quelques véritables bonnes affaires à saisir comme la récolte 1998 du Néopomèse (40 F le demi-litre). Une huile au nez de foie coupé et de fruit, peu complexe mais vive et rafraîchissante avec une étonnante pointe de banane sous la langue. Plus subtile et extraordinairement longue en bouche est l'huile d'olive du Larion (60 F le demi-litre). Bizarrement dans ce vaste choix, pas de trace d'huile d'olive portugaise. Les importations en sont rares et les amateurs doivent commander en direct s'ils veulent goûter cette huile à la robe dorée que l'on pressa dans certaines quintas de la vallée du Douro.

Guillaume Crouzet

* Oliviers & Co. Renseignements au 0800-03-28-96 (appel gratuit). Huile d'olive du Douro de Joachim Valz. 70 F environ le litre, hors frais de port. Renseignements au 00-351-54-24-815.

La Ferme Blanche
En mai Menu Tout Homard du Canada 228 F
"Pour se mettre en bouche"
Bavaroise de homard parfumée à l'estragon, pain pollane toasté
Entrée
Printanière de pinces de homard et petits légumes croquants en Médaille
"Plat"
Dos de homard en coque au crown royal croustade d'épinards aux champignons, pommes "Trappeur"
Dessert
Feuille du Canada croustillante crème légère et fruits rouges, glace d'érable parfumée au gingembre
L'ARBUCLY 25, rue de Bucy - 01 43 32 16 00
CHARLOT 12, place de Clichy - 01 53 20 48 00
LA FERMETTE MARBEUF 3, rue Marbeuf - 01 53 23 00 00
AU PIED DE COCHON 6, rue Coquillière - 01 40 13 77 00
LA MAISON D'ALSACE 38, Champs-Élysées - 01 53 93 92 00
LE PROCOPE 13, rue de Valenciennes Comédie - 01 40 46 79 00
LE GRAND CAFE CAPUCINES 4, bd des Capucines - 01 43 12 19 00

PARIS 9^e
TY COZ 01.48.78.42.95/34.61
35, rue St Georges
PLATEAU DE FRUITS DE MER 195 F
POISSONS - CRUSTACÉS
Menu de la "Mer" le soir : 170 F
Fridin, lundi soir - Climatisé

PARIS 14^e
à 200 m d'altitude
au 5^e étage
sur l'île de Paris
à l'abri de la pollution
Tous les jours
Cuisine traditionnelle
et moderne
38, Av. de Maine 15^e Et. 81 40 54 77 84

PARIS 15^e
LE CAFE DU COMMERCE
Enfin un resto qui n'est pas à la mode.
Moins de 100€ à tous les étages
51, rue du Commerce - Paris 15^e
ouvert tous les jours ☎ 01 45 75 03 27

PARIS 18^e
LE PALAIS DE L'INDE
Pour un pays des Indes
"Un des meilleurs restaurants indiens de Paris à prix raisonnables"
65, rue Marigny - 7^e Arr.
01.42.58.91.25 - 01.42.58.91.44

PARIS 19^e
L'ATLANTIDE
Spécialités Berbères
avec menuaux 7 légumes
à la vapeur, légumes, nouilles.
Café chorézien et typique
7, rue Lamotte ☎ 01.42.45.02.11

Le Monde
A LA TELEVISION
ET A LA RADIO
Le Monde des idées
L.C.T.
Le samedi à 12 h 10 et à 16 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 23 h 10

Le Grand Jury
RTL-LC
Le dimanche à 18h30

De l'actualité à l'histoire
HISTOIRE
Les mardi à 9 h et 23 h
jeudi à 11 h et 17 h
jeudi à 13 h et 19 h
vendredi à 13 h et 21 h

Le Grand Débat
FRANCE-CULTURE
Les 3^e et 4^e heures de chaque matin
à 21 heures

« La semaine » du Monde
RFI
Du lundi au vendredi
à 12 h 45 (sauf le Paris)
« La semaine » du Monde
BFM
Du lundi au samedi
à 13 heures et 15 heures

LES GRANDES MARCHES
Place de la Bastille
Au pied de l'Opéra de la Bastille, une grande adresse pour un repas de qualité.
Huitres toute l'année, poissons du marché, plats traditionnels et vins à découvrir.
Tous les jours de 11 h 30 à 1 h 30 du matin.
Réservation : ☎ 01 43 42 90 32
* 1 entrée, 1 plat, 1 dessert.

GASTRONOMIE

Chaleur estivale, quelques ondées

MERCREDI 13 MAI. L'anticyclone de mer du Nord va s'installer sur la Scandinavie. La dépression au large du Portugal reste stationnaire. Entre ces deux centres, un léger flux de sud est nous envoie une masse d'air très chaude qui a tendance à devenir instable sur une grande partie ouest du pays. Quelques ondées se produiront, parfois orageuses sur les Pyrénées.

Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie. - Le temps sera souvent nuageux et lourd avec des ondées matinales. Dans l'après-midi, le soleil se fera plus présent. Le thermomètre baissera un peu mais les températures seront encore très agréables de 18 à 25 degrés du nord au sud.

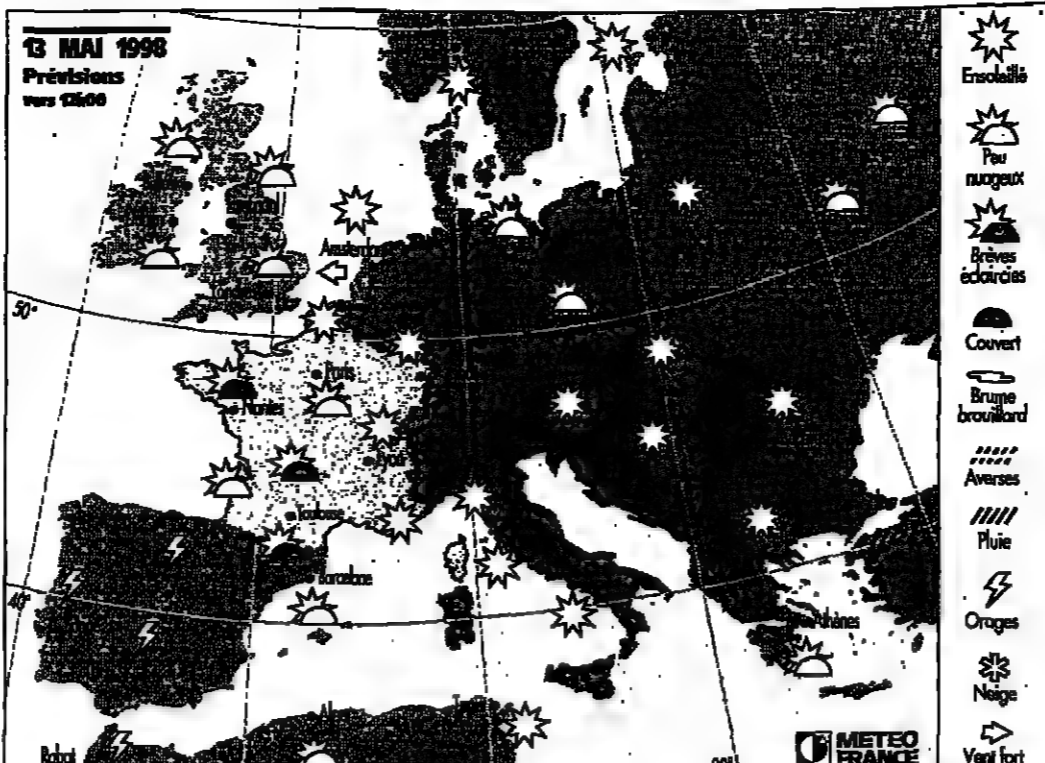
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - La journée sera estivale avec du soleil. Sur la Haute-Normandie, le Centre et l'Ile de France, le ciel se voilera et deviendra un peu lourd avec un petit risque d'ondée en fin de journée. Il fera entre 26 et 28 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - Le soleil brillera largement et c'est sur ces régions où il fera le plus chaud. Le thermomètre avoisinera encore les 30 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Après quelques brumes matinales, le début de journée sera ensoleillé. A partir de la mi-journée, le temps deviendra lourd et des ondées se produiront. Elles pourront être orageuses sur les Pyrénées. Le thermomètre indiquera entre 22 et 26 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - Le temps deviendra progressivement nuageux et un peu lourd en fin de journée. Des ondées pourront se produire sur le Limousin et l'Auvergne. Les températures seront comprises entre 24 et 30 degrés d'ouest en est.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Le ciel devient nuageux et un peu lourd. Les températures restent agréables entre 20 et 26 degrés et jusqu'à 28 degrés en Corse.



LE CARNET DU VOYAGEUR

■ ILE-DE-FRANCE. Du 1^{er} juin au 12 juillet, à l'occasion de la Coupe du monde de football, un service téléphonique (0803-03-1998) multilingue (français, anglais, espagnol, italien, allemand) de l'Office du tourisme d'Ile-de-France renseignera sur fêtes, manifestations, excursions, visites de châteaux, musées, monuments, transports. Site Internet: www.paris-ile-de-france.com.

■ CAMBODGE. Mise en service d'un deuxième vol quotidien Bangkok-Siem Reap (temples d'Angkor) par Bangkok Airways. Départ à 15 heures locales, arrivée une heure plus tard. Les retours de Siem Reap sont respectivement programmés à 9 h 40 et 16 h 40. Un tarif spécial à 10 500 baths (environ 1 650 F), est applicable en mai et juin. Réservations à Bangkok, tél.: 00-66-2-229-3434, fax: 00-66-2-229-3450.

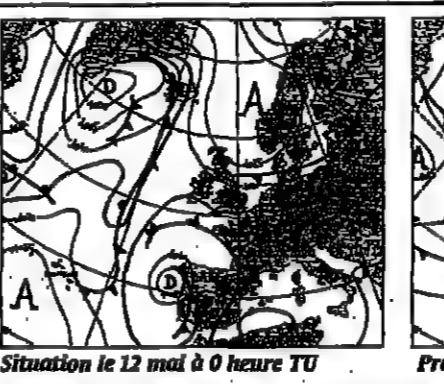
PRÉVISIONS POUR LE 13 MAI 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S: ensoleillé; N: nuageux; C: couvert; P: pluie; * neige.

FRANCE métropole	NANCY	13/28 S
AJACCIO	13/27 S	
BIARRITZ	12/23 N	
BORDEAUX	12/22 N	
BOURGES	14/26 N	
BREST	13/22 N	
CAEN	14/24 C	
CHERBOURG	13/18 C	
CLERMONT-F.	13/25 C	
DIJON	12/28 S	
GRENOBLE	14/30 S	
LILLE	14/29 S	
LIMOGES	13/24 C	
LYON	14/29 S	
MARSEILLE	14/25 N	
PARIS	13/22 S	
STRASBOURG	14/30 S	
TULOUSE	13/25 C	
TOURS	15/27 N	
FRANCE outre-mer	FRANCOFORT	10/25 S
GENÈVE	13/27 S	
HELSINKI	11/12 N	
NOUVÈA	21/25 N	
ISTANBUL	12/15 P	

PAPEETE	26/29 C
POINTE-A-PIT.	24/30 S
ST-DENIS-RE.	23/28 S
ENROUPE	10/23 S
AMSTERDAM	18/24 S
ATHÈNES	18/24 S
BARCELONE	14/19 S
BELFAST	14/23 N
BELGRADE	16/28 N
BERLIN	9/19 N
BERNE	10/27 S
BRUXELLES	13/26 S
BUCAREST	10/24 S
BUDAPEST	10/24 S
COPENHAGUE	5/14 S
DUBLIN	12/20 N
FRANCOFORT	10/25 S
GENÈVE	13/27 S
HELSINKI	11/12 N
TENERIFE	13/17 N
VARSOVIE	7/15 P

13/24 S	VERSE	19/28 S	LE CAIRE	16/24 S
12/17 P	VIENNE	10/24 S	MARRAKECH	10/23 S
17/27 N	AMSTERDAM	10/24 S	NAIROBI	16/21 P
17/27 N	BRASILIA	16/28 S	PRETORIA	4/20 S
12/26 S	BUENOS AIR.	11/17 C	RABAT	13/20 P
10/21 N	CARACAS	26/32 N	TUNIS	18/29 S
16/31 S	CHICAGO	15/22 N	ASSÉ-Océan	28/35 S
6/15 S	LIMA	20/25 S	BANGKOK	28/35 S
12/26 S	LOS ANGELES	12/13 P	BOMBAY	28/35 S
17/26 S	MEXICO	16/29 S	DIJAKARTA	27/32 C
5/16 S	MONTREAL	11/24 N	DUBAI	29/40 S
12/22 N	NEW YORK	9/15 S	HANOI	27/33 C
7/18 N	SAO FRANCIS.	10/16 N	HONGKONG	25/29 S
14/25 S	SANTIAGOCH.	5/13 P	JERUSALEM	16/23 N
13/19 P	TORONTO	15/21 N	NEW DELHI	25/39 S
11/22 S	WASHINGTON	9/17 S	PEKIN	18/29 S
18 N	AFRANQUE		SEOUL	14/23 N
3/13 S	ALGER	15/22 S	SINGAPOUR	28/31 C
13/17 N	DAKAR	21/25 S	SYDNEY	14/19 C
7/15 S	KINSHASA	22/31 S	TOKYO	18/27 C

Situation le 12 mai à 0 heure TU



Prévisions pour le 14 mai à 0 heure TU

PRATIQUE

Choisir le type de chauffage collectif dans les copropriétés

EN MAI, lorsqu'arrive la bonne saison, il est temps pour les copropriétaires de penser à la rénovation ou au remplacement de leur chaudière usagée. A cette occasion, peut se poser la question d'un éventuel changement d'énergie.

Depuis juin 1996, Gaz de France conduit une offensive en direction des copropriétés pour les convaincre de choisir le gaz. L'entreprise publique offre de financer l'étude préalable (5 000 à 6 000 francs) ainsi qu'une partie de l'installation, par un prêt à taux zéro plafonné à 15 000 francs par appartement. Colligaz souscrit auprès de la banque Pétrofin. En 1997, 14 325 logements de 386 copropriétés ont bénéficié de ce prêt, avec un emprunt moyen de 8 052 francs. GDF fait motifs de publicité à la possibilité d'une aide directe, sous forme de subvention, dont l'attribution est laissée à la libre appréciation des centres GDF, qui bénéficient d'une large autonomie commerciale. Certains géants de copropriétés déclarent avoir obtenu de 1 200 à 1 800 francs par logement.

Gaz de France laisse le libre choix du bureau d'études aux copropriétaires, qui auront intérêt à se ren-

seigner auprès des associations de consommateurs, afin de ne pas s'adresser à un organisme conduisant inmanquablement à la supériorité du gaz sur toute autre forme d'énergie.

ATTENTION AUX ÉTUDES
« Une étude fiable doit faire apparaître les bases de calcul. Elle ne doit pas se référer exclusivement aux performances de l'ancienne chaudière à bout de souffle, qui pourront d'ailleurs opportunément être sous-estimées, pour conclure au meilleur rendement d'une chaudière neuve à gaz. Elle doit comparer les coûts, les performances et le rendement d'au moins deux types de chaudières neuves, l'une au gaz, l'autre au fioul par exemple », explique Jérôme Laufféron, de Copropriétés services, le groupement d'achat des copropriétaires de l'Association des responsables de copropriétés (ARC).

Attention enfin aux études qui annoncent des gains de rendement importants grâce à des dispositifs spécifiques (brûleurs avec variation de vitesse, condensateurs) onéreux et fragiles. L'étude devra aussi prendre en compte le coût du remplacement de l'équipement. Les brûleurs à gaz

sont plus chers (32 500 francs pour une installation de 700 kilowatts capable d'alimenter cent appartements) que les brûleurs fioul (21 600 francs). S'il faut un tubage spécial pour limiter les risques de condensation, il faudra compter de 40 000 francs en province, à 70 000 francs à Paris, pour cent logements sur cinq étages, et jusqu'à 100 000 francs pour un bâtiment de dix étages. Enfin, le passage au gaz nécessite, le cas échéant, la neutralisation des cuves de fioul (dégazage, et remplissage au sable si elles sont enterrées), qui coûtera environ 20 000 francs pour une cuve de 14 mètres cubes.

Il faut ajouter le prix du combustible (fioul, gaz ou vapeur du chauffage urbain). Plus il fait froid, plus le fioul est cher, mais on peut faire jouer la concurrence entre fournisseurs. En un an, les tarifs du gaz ont

augmenté à trois reprises (de 2 % en novembre 1996, de 3,5 % en mai 1997 et de 3 % en novembre 1997), puis ils ont diminué de 2,5 % en mai 1998. On peut se prémunir en exigeant la « garantie de compétitivité » par laquelle GDF s'engage à verser pendant trois ans en fin d'année à la copropriété, la différence entre le prix du fioul et celui du gaz, si ce dernier s'avère supérieur.

Le coût de l'abonnement entre aussi en ligne de compte. Il est élevé pour le chauffage urbain (155,65 francs par kilowatt-heure facturés à Paris, soit, pour une puissance installée de 700 kilowatts alimentant cent logements, environ 130 000 francs, contre 4 000 francs pour le tarif correspondant « B2S » de GDF).

En revanche, les installations du chauffage urbain sont nettement moins chères (de l'ordre de

36 000 francs pour un échangeur pouvant approvisionner 80 appartements, au lieu de 70 000 francs pour une chaudière équivalente). GDF propose différents types d'abonnements parmi lesquels il faut trouver le mieux adapté. Attention à « l'engagement de consommation » lié au tarif « B2S » de GDF (pour une consommation de 150 000 à 350 000 kWh), que l'on trouve fréquemment dans les copropriétés. Si l'engagement minimum de consommation fixé à 70 fois le débit journalier n'est pas respecté, on devra payer la différence, même si elle n'a pas été consommée.

PENSER À L'ENTRETIEN
Enfin, il convient de penser à l'entretien de l'installation. Les chauffagistes proposent trois types de contrats: P1, P2, P3. Le contrat P1 ne comprend que la fourniture de l'énergie par l'exploitant. « Un service minimum qui peut entraîner le maximum de mauvaises surprises car la moindre opération risque d'être facturée », estime un responsable de l'ARC. Le P2 concerne la maintenance des installations.

Le cahier des charges devra préciser les opérations comprises dans le

contrat: purge de début de saison, remise en route de la chaudière après un arrêt en cas de radoucissement de la température. Le P3 assure, moyennant un forfait annuel, la « garantie totale », incluant les grosses réparations pour une longue période. En fin de contrat, l'exploitant s'engage à remettre l'installation en état de fonctionner pendant un an. On fera détailler les gros travaux inclus, avec un décompte qui aboutira au reversement du trop-perçu par l'exploitant, ou au contraire, à l'ajout d'un complément par la copropriété. Celle-ci sera sûre, en fin d'exercice, de n'avoir acquitté que les prestations réalisées.

Dans le cadre du « P1 », le chauffagiste peut être intéressé aux économies d'énergie. En ce cas, il importe de prévoir un contrôle de la température, afin d'éviter la baisse excessive du chauffage pendant la journée. Enfin, il est bon que le contrat détermine des délais d'intervention en cas de panne, le prix des fournitures (au maximum, celui du catalogue), et prévoit des pénalités financières efficaces, en cas de manquement.

Michaëla Bobasch

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98113
SOS Jeux de mots: 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

I											
II											
III											
IV											
V											
VI											
VII											
VIII											
IX											
X											

HORIZONTALEMENT
1. Depuis longtemps, nous sommes émus par la sensibilité de son âme. - II. Il ne sert à rien d'arriver avant. Un peu d'argent. Veille sur le monde. - III. De droite ou de gauche, ils sont toujours dans l'opposition. - IV. Chez les Grecs. Donna un coup de fouet. - V. En Amérique du Sud. Relève la balle. Négation. - VI. Argent potager. L'arrêt des armes. - VII. Amplifié par le coq. Où il était de bon ton de se faire voir. - VIII. Vivent les pieds dans l'eau, surtout en Bretagne.

VERTICALEMENT
1. En friction avec le chef. - 2. Vêtements de travail. Marche à la suite. - 3. Coup de chaud. Prend la parole. - 4. Qui travaille toujours aux champs. - 5. Evacuer les eaux. - 6. Permet de rester anonyme. Personnel. - 7. Destinées humaines racontées en peinture. Article. - 8. Faire n'importe comment. Fils de

SCRABBLE

PROBLÈME N° 69

1. Vous avez tiré CEORST

a) Trouvez et placez un mot de sept lettres

b) Avec ce même tirage, trouvez six mots de huit lettres en le complétant avec six lettres différentes appartenant à l'un ou à l'autre des deux mots placés sur la grille.

N.B. Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine

c) A D H I O T U. Trouvez un six-lettres incluant le H-A-D-E-E-I-T. En utilisant une lettre du tirage précédent, trouvez un huit-lettres.

Solutions dans Le Monde du 20 mai.

Solutions du problème paru dans Le Monde du 6 mai.

A la recherche du troisième mot

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
A														
B														
C														
D														
E														
F														
G														
H														
I														
J														
K														
L														
M														
N														

Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) REDEVONS, 13 E, 73

b) VEND, 1. 12, 34 faisant VAS et ES-DERNY, cyclomoteur entraînant un coureur cycliste sur Paris-Bordeaux, 3 K; 30-EVOE, cri des Bacchantes, O 12, 28, faisant ASE.

Michel Charlemagne

LE CARNET DU VOYAGEUR

DISPARITION

José F. Pena Gomez

Le leader de l'opposition dominicaine

LEADER CHARISMATIQUE is- su des couches les plus pauvres, le dirigeant de l'opposition de Saint-Domingue José Francisco Pena Gomez est mort dimanche 10 mai d'un cancer, à six jours des élections législatives et municipales. Il était âgé de soixante et un ans (Le Monde du 12 mai). Le gouvernement a décrété trois jours de deuil national pour apaiser ses partisans, après une campagne électorale violente qui a fait six morts et plus d'une quarantaine de blessés. Pena Gomez était candidat à la mairie de Saint-Domingue, poste qu'il avait occupé de 1982 à 1986. Dirigeant du Parti révolutionnaire dominicain (PRD, social-démocrate), il avait été battu à l'élection présidentielle de 1994 par le vieux caudillo conservateur Joaquín Balaguer, lors d'une consultation entachée de fraude. Arrivé en tête au premier tour en 1994, il a échoué de peu au second tour face à son jeune rival Leonel Fernandez, qui bénéficiait du soutien de Balaguer. De couleur «noire comme la nuit», selon ses propres termes, il a été l'objet de violentes attaques racistes de la part de ses adversaires, qui l'accusaient d'être d'origine haïtienne et vaudouiste. La République dominicaine, majoritairement mulâtre, et Haïti, dont la grande masse de la population est noire, se partagent l'île d'Hispaniola et entretiennent des relations historiquement difficiles. «Ma plus grande vertu, c'est ma capacité à pardonner», disait-il à ses colporteurs, au premier rang desquels figure l'avocat Marino Viciño Castillo, une sorte de Pen tropical que le président Fernandez a remercié de ses basses besognes en le nommant ministre chargé de la lutte contre le trafic de drogue. Pena Gomez est né le 6-mars 1937, l'année du massacre de plusieurs milliers d'Haïtiens sur ordre du dictateur dominicain Rafael Leonidas Trujillo. Craignant pour sa vie, sa mère s'enfuit en Haïti, abandonnant le nouveau-né à une famille de paysans pauvres. Dès l'âge de huit ans, Pena Gomez travaille comme cireur de chaussures et garçon de courses. A force de volonté et de privations, il entre à l'université de Saint-Domingue, où il étudie le droit, et se lance dans le journalisme. Dès 1961, il rejoint le PRD et participe à la lutte clandestine contre la dictature. Orateur fougueux, il déclenche au micro de Radio Santo Domingo la rébellion constitutionnaliste d'avril 1965 contre les putschistes qui ont renversé le président Juan Bosch. Après sa rupture avec Juan Bosch, en 1973, il devient, à trente-six ans, le principal dirigeant du PRD et symbolise l'opposition à Balaguer, qui gouverne alors d'une main de fer la République dominicaine. Pena Gomez, qui a poursuivi ses études de droit public à Paris au début des années 70, devient vice-président de l'Internationale socialiste (IS) pour l'Amérique latine et les Caraïbes et se lie d'amitié avec François Mitterrand, Felipe Gonzalez, Helmut Schmidt et Olof Palme. Père de sept enfants, dont deux adoptés, il se disait prédestiné. Il restera dans son pays un symbole de la lutte pour la démocratie et un exemple pour les plus déshérités, ceux qui comme lui ont «la peau noire comme la nuit».

Jean-Michel Caroit

JOURNAL OFFICIEL

Au journal officiel du jeudi 7 mai sont publiés : ● Bruit : un décret modifiant les modalités d'établissement des plans de gêne sonore institués par la loi du 31 décembre 1992 relative à la lutte contre le bruit. ● Territoriale : un arrêté fixant la date et les modalités d'élection des représentants des départements et des régions au conseil supérieur de la fonction publique territoriale. Le vote est fixé au 1er juillet au plus tard. ● RNA : un arrêté portant affectation aux carrières des élèves de la promotion 1996-1998 (Valmy) de l'Ecole nationale d'administration (Le Monde du 2 avril).

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

Baldersheim (Haut-Rhin) 13 mai 1973-13 mai 1998. Déjà 25 ans que tu es venu au « Monde », heureux anniversaire, Emmanuel. Papa, maman qui t'aiment.

13 mai 1948 : une étoile est née. 13 mai 1998 : bienvenue au club.

Très joyeux anniversaire, François. Many happy returns. Nous t'aimons tellement.

Pépé-Limozin.

Joyeux anniversaire et bonne retraite à Pépé Pierre.

Pépé le Moko.

Geoffroy, Tristan, Fauszine, Sophie, Jean-Marc.

13 mai, à Meylan, naissent Serge et Alain.

Bon anniversaire. Michel, François, Jean-Louis.

13 mai 1958 : Charles de Gaulle est sollicité.

13 mai 1968 : Daniel Cohn-Bendit est intrigué.

13 mai 1998 :

Violette MAZON.

Petit fleur sauvage, nous la regardons pousser avec émerveillement.

Tou papa et ta maman.

Décès

M^{me} Jacques BOUSSARD, née Renée MORETTE.

est endormie dans la paix du Seigneur le 10 mai 1998 à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

La messe d'enterrement aura lieu le jeudi 14 mai à 9 h 30, en l'église Saint-Louis en l'Isle et l'inhumation se fera dans le caveau de famille à Rueil-Malmaison.

De la part de :

Isabel et Jean-Marc Boussard, Hélène et Jean-Luc Boussard, Christophe et Christian Rey, Stella et Jean-Mathieu Boussard, ses enfants, Caroline et José, François Xavier, Laure et Guillaume, Emmanuel et Sophie, Sabine, Joséphine et Antoine, Thomas, Marie-Estelle, Baptiste, Clément, Pierre, ses petits-enfants, Marine, Mathieu, Julien, Martin, Alice, Jeanne et Marie, ses arrière-petits-enfants, M^{me} Rosa Rodriguez, toutes celles et tous ceux qui l'ont entourée et soignée, Les familles Moreno, Gair, Le Gambier et Thibault, Ses parents et ses amis.

Loches.

Dans la tristesse et l'espérance, sa famille et ses amis font part du décès de

Raymond, Pierre-Laurent BRENOT

artiste peintre, dessinateur, illustrateur, affichiste, survenu à son domicile de Loches dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Vous êtes invité à participer ou à vous unir d'intention à la cérémonie religieuse, mercredi 13 mai 1998, à 16 h 30, en la collégiale Saint-Ours de Loches.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille à Lemors (Indre-et-Loire).

M^{me} Renée CHARPY

née Alice SAINTE-CLAIRE DEVILLE a été appelée à Dieu, le 29 avril 1998.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 6 juin, à 10 heures, en l'église de Saint-Pierre du Gros-Chailou, 95, rue Saint-Dominique, 75007 Paris.

De la part de :

ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Antoine et Fanny Jourdan, Christophe Jourdan et Karine Krently, Claire et Félix Gilbert, Nicolas Jourdan et Marie Perez, Benoît Jourdan, ses enfants, Martine, Louise, Margot, Elodie, Capucine, Edouard, Victor, ses petits-enfants, Jacques Jourdan, ses frères, sœurs et cousins, Les familles Durré, Bailland, Jourdain, Saint-Phalle, Crozier, Jourdan, Sautereau du Part, Tarrade, et ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

Catherine DARRÉ-JOURDAN

survenue le 10 mai 1998.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 14 mai, à 10 h 45.

17 parc de Noailles, 39 bis, rue Fenech, 78100 Saint-Germain-en-Laye.

M^{me} Raymond Belin, sa mère.

M^{me} Marthe Chantenay, sa sœur.

M. Allan Panti, et sa famille.

M^{me} Georges Dassoville, sa tante.

M. et M^{me} Grégoire Sabnanowicz, ses oncle et tante.

M. et M^{me} Georges Dassoville, Christine et Léa, M. et M^{me} Jean-Michel Dassoville, Valérie et Ratis.

Le baron et la baronne François de La Baume, leurs enfants, et petits-enfants.

Le marquis et la marquise Gian-Lucas Salinas Anorini, et leurs enfants.

M. et M^{me} Philippe Noiret, leur fille et petite-fille.

M. et M^{me} Claude Cossart, ses enfants et petits-enfants, ses cousins, Irène et Aurélie, ses fillettes.

les familles Belin, Favaret, Aubergier, Baraduc-Bénabent.

ont la douleur de faire part du décès de

M. François CHANTENAY, chevalier des Arts et Lettres, directeur de théâtre,

survenu le 9 mai 1998.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 16 mai 1998, à 11 h 30, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse dans l'intimité familiale.

17, rue Blanche, 75009 Paris.

Le président du Syndicat des directeurs de théâtres privés, les membres du comité directeur, les directeurs de théâtres privés,

ont le regret de faire part du décès de leur confrère et ami.

François CHANTENAY,

survenu le 9 mai 1998 et s'associent au deuil et au chagrin de sa famille.

M^{me} Guy Debeyre-Duez, son épouse,

Françoise et Georges Tenzel-Debeyre, Jeanne et Michel Delebarre-Debeyre, Annie et Marc Bodiot-Debeyre, Marie-Renée et Jean-Luc Ripal-Debeyre, ses enfants,

Sylvie et Michel, Jean-François et Colette, Caroline, Jean-Marc, Sophie, Juliette, Maria-Françoise, Pierre-Luc, Jean, Paul (?), ses petits-enfants, Andria, son arrière-petite-fille,

M^{me} Nina Debeyre-Saloff, M. et M^{me} Claude Dehorner-Duez, leurs enfants et petits-enfants, son beau-frère et ses belles-sœurs,

M. et M^{me} Raul Texier-Baillard, M. Pierre Baillard, M^{me} Jacqueline Decorat et ses enfants, M. et M^{me} Marcel Kide et leurs enfants,

M^{me} Colette Chaudon-Riche, son fils et ses petits-enfants, ses cousins et cousines,

ont la douleur de faire part du décès de

M. le recteur GUY DEBEYRE,

doyen honoraire de la faculté de droit de Lille, professeur émérite à l'université Paris-I, adjoint au maire de Lille, ancien conseiller d'Etat en service extraordinaire, président de la section du Nord de la Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur, grand officier de la Légion d'honneur, croix de guerre (1939-1945), ancien prisonnier Oflag 13 A et 6 A commandeur des Palmes académiques, du Mérite militaire, du Mérite sportif, de l'Ordre de l'Empire britannique, officier de l'Ordre de Léopold de Belgique, de la Polonia Restituta,

survenu à Lille, le 10 mai 1998, dans sa quatre-vingt-septième année.

Ses funérailles seront célébrées le jeudi 14 mai, à 11 heures, en l'église du Sacré-Coeur, rue Nationale à Lille.

Assemblée à l'église à 10 h 30. L'offrande en fin de messe tiendra lieu de condoléances.

L'inhumation se fera dans la plus stricte intimité familiale.

Il ne sera pas envoyé de faire part, ce avis en tenant lieu.

M^{me} Jean Fanet, son épouse,

M. et M^{me} Jean-Jacques Fanet et leurs enfants, M. et M^{me} Dominique Gardel et leurs enfants, Stéphanie, Clotilde et Thibault, M. Adrien Fanet,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jean FANET,

avocat à la cour d'appel de Paris,

survenu à son domicile le 9 mai 1998, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 18 mai, à 11 heures, en l'église Saint-Germain d'Auxerrois, Paris-1^{er}.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

M^{me} Edmond Leuba, née Suzanne de Memron,

M. et M^{me} Olivier Degrémont, M. Jérôme Leuba,

M^{me} Dominique Vigorot, M^{me} Céline Degrémont,

ont l'honneur d'annoncer le décès de

M. Edmond LEUBA,

artiste-peintre,

enlevé à leur affection dans sa quatre-vingt-dixième année, le 8 mai 1998.

Le culte sera célébré en l'église du Luxembourg, 58, rue Madame, Paris-6^e, le vendredi 15 mai, à 10 heures.

152, bd du Montparnasse, 75014 Paris.

Le 8 mai 1998, est entrée dans la paix du Seigneur

Marie-Michèle LE BRET, née BONNAL.

De la part de :

Didier Le Bret, son mari,

Gilles et Dorothee Gaujal, Antoine, Clément, Augustin et Jean,

Jean-Marie et Raphaëlle de Mallery, Anne, Gabriel, Mathilde et Jeanne, Grégoire et Sylvie Le Bret, Philippine, Thérèse et Quénier,

Benoît et Florence Le Bret et Gauthier, ses enfants et petits-enfants, de Marie-Joséphine et Marié Bonnal, ses sœurs,

Yves, Marc et Jean Bonnal, ses frères.

Une messe sera célébrée, le samedi 16 mai à 9 heures, en l'église Saint-Léon, place du Cardinal Améne, 75015 Paris.

Marie-Michèle Le Bret a fait don de son corps à la science.

Les dons peuvent être adressés à l'Institut Curie.

19, rue Nélaton, 75015 Paris.

Le Forum des communautés chrétiennes recommande à vos prières sa présidente,

Marie-Michèle LE BRET,

entrée dans la joie de Dieu le 8 mai 1998.

Un office sera célébré à son intention le samedi 16 mai, à 9 heures, en l'église Saint-Léon, sa paroisse (place du Cardinal-Améne, Paris-15^e, métro Duplex).

Ni fleurs ni couronnes.

UCCFORUM, 166, rue Jeanne-d'Arc, 75013 Paris.

Jacqueline Leclère, née Lhomme, son épouse,

Marianne Leclère, sa fille,

Et toute sa famille,

ont la grande douleur de faire part du décès de

Etienne LECLÈRE,

survenu le 8 mai 1998, à l'âge de cinquante-trois ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 13 mai à 11 heures, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, Paris-14^e (métro Alésia).

43, rue du Moulin-Vert, 75014 Paris.

M. Gabriel Obadia, M^{me} veuve Marcel Squinazi, née Simone Obadia, et ses enfants,

M. et M^{me} Gilbert Obadia et leurs enfants,

Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Marcelle OBADIA, née OUDOT,

survenue le 9 mai 1998.

Les obsèques auront lieu le mercredi 13 mai, à 11 h 30, au cimetière du Montparnasse.

Réunion à la porte principale, 3, boulevard Edgar-Quinet, Paris-14^e.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiaires d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

EN CONCORDE

Pentecôte à TERRE NEUVE Le Canada en 2h. 40 de vol !

Offre spéciale : 30 Mai du 1^{er} Juin 1998 - 18 500 F

Agences de voyages au Québec, Antilles et Caraïbes : 151, rue de la Pompe - 75116 Paris

Tel : 01 45 23 27 50 - Fax : 01 45 23 22 20

On nous prie d'annoncer le décès de

M^{me} Bernard RENAUD, née Marie JORDAN,

survenue le 10 mai 1998, dans sa centième année.

Ses obsèques seront célébrées le mercredi 13 mai, à 14 h 30, en l'église Saint-Sulpice, Paris-6^e.

De la part de :

Paul et Marie-Hélène Renaud, Geneviève et Maurice Reynard, Georges et Elisabeth Renaud, Dominique et Anne-Marie Renaud, Augustin et Magdeleine Renaud, Thérèse et Jean-Paul Vieille, Marie et Claude Brissez, Etienne Renaud, Fore blanc, Bernadette et Jean-Philippe Decré, Ses enfants,

Ses petits-enfants et ses arrière-petits-enfants.

ils rappellent le souvenir de

M. Bernard RENAUD, inspecteur général des Ponts et Chaussées.

— Marcel Roncayolo, Marie-Florence et Maurice Salem et leurs enfants, Claude et Jean-Camille Hézin et leurs enfants, Philippe et Isabelle Roncayolo et leurs enfants, Jean-Christophe et Valérie Roncayolo et leurs enfants, Marie Arighi,

ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Jeannie RONCAYOLO, née ARIGHI,

survenue à Paris le 9 mai 1998, dans sa soixante-dixième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu à Marseille dans l'intimité.

61, cours de Vincennes, 75020 Paris.

Le président du Conseil d'administration de l'ANPE, Le Directeur général, Les membres du Comité de direction générale, Les Directeurs régionaux,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Louis PORTEI, directeur général adjoint à l'ANPE.

Ses obsèques ont eu lieu le lundi 11 mai 1998, à Bonneuil-Matours (Poitou-Charentes).

Les personnels et tous ses amis de l'ANPE ont la douleur de faire part de la disparition de

Jean-Louis PORTEI, directeur général adjoint à l'ANPE.

leur collègue et ami.

Ses amis, de Paris, Jérusalem, Budapest et d'ailleurs, ont la tristesse d'annoncer le décès de

Gabriel SHILLINGER (GABY).

Ses obsèques ont eu lieu à Jérusalem le 5 mai 1998.

Tous ceux qui souhaitent évoquer le souvenir de cette belle figure d'Israël, homme de paix, de rencontres et d'amitié, sont invités à se recueillir : vendredi 15 mai, à partir de 20 h 30, chez Mariane Robert, 5, rue Gazan, 75014 Paris, rez-de-jardin.

— Jeanne Vidal, son épouse, Jean-Pierre, Elisabeth, Jacques (?), Dominique, Marie-Andrée (?), Laurence, leurs enfants, leurs petits-enfants et leurs arrière-petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre VIDAL,

survenue le 2 mai 1998.

Les obsèques se sont déroulées dans la stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue du Général-Anbè, 75016 Paris.

— Alain et Dina Taïeb, Bernard Taïeb, Sonia Taïeb, Céline et Max Cahula, ses enfants, Sophie, Jean-François, Julien, Charlotte, Laurence, Valérie, ses petits-enfants, Judith, David, Pierre, Charlotte, Léa, ses arrière-petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

docteur Szulamis TAÏEB-LERNER,

survenue à Paris le 11 mai 1998.

ils vous demandent d'associer dans vos pensées le souvenir du

docteur André TAÏEB,

son époux, décédé il y a vingt-sept ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi 14 mai.

On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 10 h 45.

Ni fleurs ni couronnes.

M. et M^{me} Claude Sire, M. et M^{me} Jean Casamata, leurs enfants et petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Jeanne SIRE,

survenue le 6 mai 1998, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

L'inhumation a eu lieu le samedi 9 mai.

Remerciements

— La famille de

Amalthe DAUMAN

remercie chaleureusement tous ceux qui ont témoigné leur affection lors du décès.

Anniversaires de décès

— Le 13 mai 1958 disparu

le docteur Jean Solomon ROTMAN (non de guerre « Rotzig »), Croix de guerre 1939-1945, médaille de la Résistance,

« Sur les traces des pas d'un couple, L'herbe pousse, les fleurs s'inscrivent, Les enfants sont tout l'horizon... Mais toi, tu vas d'avoir été Et d'être en dépit du néant. »

Dans nos cœurs, tu es toujours vivant. 13 mai 1998.

Avis de messe

— Une messe sera célébrée, le lundi 18 mai 1998, à 17 h 30, en l'église Saint-Germain-des-Prés (Paris-6^e), à l'initiative de

professeur Raymond CASTAING, décédé le 10 avril 1998.

Formation continue

55 من لاجل

CULTURE

LE MONDE / MERCREDI 13 MAI 1998

DANSE En Chine et en Russie, la chorégraphe Karine Saporta cherche à développer un art contemporain après des régimes qui voulaient éradiquer le passé.

En Chine, répondant à une commande de la Guangdong Experimental Dance Company et du Festival français Asie/Occident de Saint-Florent-le-Vieil, elle travaille à Nouvelles de Chine, un spectacle qui sera créé en juin à Saint-Florent-le-Vieil et à Hongkong.

EN RUSSIE, à Ekaterinbourg, le directeur de la compagnie Ballet Plus a demandé à Karine Saporta de guider ses danseurs vers la modernité et de remonter (A ma mère) La Fiancée aux yeux de bois, un spectacle de 1988.

CETTE VILLE connaît une grande effervescence artistique.

LA CHORÉGRAPHE reprend en outre à Caen, en mai, Phaéton, présentera en juillet à Avignon Le Vif du sujet, puis créera en novembre à Caen Une rose.

Karine Saporta ouvre les chantiers chorégraphiques du postcommunisme

A Canton et à Ekaterinbourg, la Française est au cœur de la question de l'art contemporain. En Chine comme en Russie, comment réconcilier passé, présent, futur? Casse-tête et réponses d'une adepte du mystère dans l'Histoire

CANTON et EKATERINBOURG de notre envoyée spéciale Face à Hongkong, Guangzhou (Canton) ose des gracieux roses. Symboles confiants, certains disent hideux, d'un XXI^e siècle qui sera chinois, ou ne le sera pas. Adieu pagodes! Adieu pyramides! Dans cette ville sens dessus dessous, conquérante, la chorégraphe Karine Saporta, d'origine russo-espagnole, infante noire à la chevelure de méduse, a elle aussi ouvert en février son propre chantier. Nom du programme: Nouvelles de Chine! Mission: poser les fondations d'une danse chinoise contemporaine. Commanditaires: Mei-Qi Yang, fondatrice en 1992 de la Guangdong Experimental Dance Company et Pierre-Jean de San Bartolomé, directeur du Festival Asie/Occident de Saint-Florent-le-Vieil (France).



Karine Saporta à Canton, en mars.

A Ekaterinbourg, cité militaro-industrielle, perdue au cœur de l'Oural, l'historien d'art Oleg Petrov, directeur de la compagnie Ballet Plus, a, lui aussi, parlé sur Karine Saporta pour guider ses danseurs vers la modernité. Il lui a demandé de remonter (A ma mère) La Fiancée aux yeux de bois, un hommage qu'elle rendait, en 1988, à sa famille maternelle, des Ukrainiens immigrés à Paris au début du siècle. Une pièce écrite avec le souvenir de sa mère disparue. « Le ballet russe est mort! dit Oleg Petrov. Dans la danse de Karine, je trouve une technique invisible, une rare exigence vis-

à-vis des corps. » A partir de quelles lectures de l'Histoire un art contemporain peut-il se développer après les régimes communistes, qui bannissent cet art comme « ennemi de classe », éradiquant, pour une grande part, le passé? Mei-Qi Yang et Oleg Petrov répondent, en substance: « Karine possède suffisamment d'originalité, de liberté, pour penser en termes artistiques l'Histoire, sans pour autant en être l'otage. » Aucune chance, avec cette chorégraphe, de voir surgir à l'improviste sur scène Staline ou Mao. Elle a d'autres tours dans son sac. Sa force: évoquer sans représenter. L'univers « saportien » est celui du « merveilleux historique ». Au sens où Jean-Luc Godard parle des événements de mai 68 en termes de « merveilleux ».

compagnie, je m'aperçois à quel point c'est la question française, au cœur de cet opéra de Lully, qui me passionne. » Déstabiliser pour construire. A Canton, la chorégraphe prend d'entrée de jeu à contrepied les danseurs. Chaque interprète doit improviser sur le thème de l'endormissement. Cruelle demande pour des jeunes Chinois qui rêvent de

pour se rencontrer. » Faire découvrir que le contexte peut changer le sens d'un geste. Même ancestral! « Je guide les danseurs avec des mots. En vingt ans de métier, s'il est une seule chose que je sais faire, c'est accoucher chez chaque danseur des gestes qui n'appartiennent qu'à lui. Cette vérité des gestes subsiste, même si je décide de les utiliser dans une situation différente de celle qui les a

voulu travailler sur tout ce qui est en train d'être refoulé dans ce pays. Patrick Tétrotin, à côté de costumes empruntés à la vie quotidienne, baigne des parures en forme de vagues, de rochers, d'arbres. Des manteaux d'empereurs. Travailler à l'étranger, ce n'est pas rencontrer l'autre dans sa réalité. Mais l'autre « révélateur ». L'exotisme provoque le goût du merveilleux qu'on porte en soi. L'autre corps réveille le foyer amoureux. Et me donne, comme à chaque nouvelle rencontre, l'envie de tout dire, de raconter le monde. Je ne sais pas si c'est moralement très défendable... »

d'elles-mêmes. Elles sont fortes mais encore si romantiques dans l'âme. Le mouvement heurté dans sa forme extérieure, mais saturé d'émotion à l'intérieur, reflète cette ambivalence. » « Les Russes m'aiment. Je ne m'y attendais pas, dit la Française. Et cela me bouleverse. » Tout est travail. Ou occasion d'avoir une nouvelle idée à concrétiser. A Canton, alors qu'elle sort du Théâtre du Sud, où elle vient d'écouter l'opéra traditionnel, un marché de robes de mariée a poussé dans la nuit. Des dizaines de corolles fuchsia, orange, violettes, violemment éclairées. Très Tati-Barbès. Une jeune fille, perchée sur un tabouret, essaie une tenue. La scène déclenche une envie immédiate d'un film sur Canton. La chorégraphe écrit le script dans l'avion du retour.

Une vie bien remplie

● Mai à Caen. Reprise les 14 et 15 mai, de Phaéton, créé pour l'ouverture de l'Opéra de Lyon, en 1994 (Théâtre de Caen, 20 h 30, tél.: 02-31-30-76-20). « Sans le Centre chorégraphique de Caen où je suis installée, dit Karine Saporta, sans les relations qui depuis 1988 se sont établies avec les élus et la région, je n'aurais pas cette liberté d'organiser ainsi mon travail avec l'étranger. » ● Juin à Nantes, Ekaterinbourg et Montpellier. La pièce Nouvelles de Chine sera créée le 9 juin par la Guangdong Dance Company dans le cadre du Festival de Saint-Florent-le-Vieil à la Maison de la culture de Nantes (tél.: 02-41-72-62-02) et les 20, 21, 22 juin au Festival de Hongkong. Assistante de Karine Saporta à Canton: Delphine Jardine. La Guangdong, compagnie municipale et régionale, compte dix-huit danseurs. Salaire moyen: 4 000 yuans, soit 3 000 francs. « La Fiancée aux yeux de bois sera dansée les 22, 23, et 24 juin, à Ekaterinbourg, et le 29 à Montpellier-Danse (Opéra Comédie, 20 h 30, tél.: 04-67-60-07-40). Assistantes de Karine Saporta à Ekaterinbourg: Séverine Adamy et Maud Tizon. Ballet Plus est une compagnie municipale. Principaux sponsors: le fabricant d'ustensiles de cuisine Zepter, mais aussi la banque SKB, et une inconnue qui entend le rester (Tatiana Yousevaïa). Salaire mensuel d'un danseur: 800 roubles, soit 800 francs. ● Juillet à Avignon. En tant que commissaire de la danse à la SADC, la chorégraphe présentera au Festival Le Vif du sujet, du 24 au 27 juillet. ● Septembre à Versailles. Phaéton sera dansé dans les bosquets des jardins du château. ● Novembre à Caen. Création d'Une rose. ● Projets. Pour 1999, en Russie: un festival franco-russe, organisé par Oleg Petrov et Karine Saporta. Pour l'an 2000, une commande de Ballet Plus sur le thème de La Belle au bois dormant; et, en France, préparation de six « Jardins de passage », avec les paysagistes Alain Richert et Marc Charroumout.

LE CHAOS ET LA MÉTAMORPHOSE

Elle creuse, extirpe des racines, des archétypes imaginaires. « Les photos prises en Chine par Pierre-Jean de San Bartolomé, directeur du Festival de Saint-Florent-le-Vieil, m'ont décidée à m'engager dans Nouvelles de Chine, constate la chorégraphe. Non seulement à cause d'une esthétique qui accepte le mystère du réel, mais parce qu'elles plongent mon travail dans la Chine de 1998. » Faire émerger de manière radicale ce qui fonde une culture, qui n'est pas autre chose que l'acceptation du chaos et de la métamorphose, est l'épine dorsale de l'œuvre. Citons, pour mémoire, Les Troupeaux de Chimène, Le Spectre, Les Travaux de Léila; « Aujourd'hui où, en même temps que les pièces de Canton et d'Ekaterinbourg, je remonte Phaéton avec ma

Autoportrait en fille de Mai

« Moi aussi, comme ces jeunes danseurs russes ou chinois, je me suis sentie flouée qu'on m'ait laissé croire que l'histoire pouvait commencer avec moi. Table rase du passé quand je débute la danse à la fin des années 70. Table rase du passé quand, en guise d'études de philosophie, je n'analyse que des textes de Marx ou de Hegel. Un jour, j'ai compris que je ne savais rien, qu'il me fallait inscrire mon travail dans une histoire, un savoir. J'ai commencé à regarder la peinture de la Renaissance. J'ai découvert en moi le goût du baroque. Ma danse s'est transformée. J'ai voulu tout comprendre du fonctionnement d'un théâtre. Pour cela, j'ai créé de grandes machineries qui en utilisaient tous les arcanes. Je n'étais plus la jeune chorégraphe à la pensée kamikaze, j'osais l'Histoire, j'osais me montrer sentimentale. Une attitude que l'on déteste dans la danse en France, mais qui me lie très fort au caractère russe. »

conquérir le monde! « Le soleil se couche/Regardez/Marchez/Courir/Volez/Je ne m'inquiète pas des directions/Je suis ivre/De ce sentiment/Que mon rêve m'apparait. » Xian Ling, Pékinoise, qui a composé lui-même son texte, danse son rêve. Yang Yun Tao - Il vient du Yunnan -, qui lit à la perfection les oiseaux, cherche les mouvements pour accompagner sa polyphonie de piécs: « l'expérience l'humour, dit-elle. Avant, ça ne m'intéressait pas, ce mystère de faire rire. C'est lui pourtant qui crée une voie

fait surgir. Ils s'étonnent que je choisisse des mélodies des minorités ethniques. Que je sois intéressée par les différentes identités chinoises. L'envie à jouer avec les longs rubans de l'opéra traditionnel. D'écouter des acrobates du cirque chinois. Quand je leur demande d'apporter leurs disques préférés, ils arrivent avec la bande son de... Titanic! » Atmosphère singulière, entre résistance et adhésion. Les danseurs sont déconçonnés par ces travaux qui les révoltent tout entiers. « Dans Nouvelles de Chine, j'ai

Des artistes dans l'Oural magnétique

moins très physique, est enfant d'Ekaterinbourg, où il a étudié à l'école d'ingénieurs. Le mouvement a pour centre l'Institut d'architecture, où l'enseignement est pluridisciplinaire (la ville, dans les années 20, a été le laboratoire du constructivisme; un immeuble en forme de locomotive en témoigne avec panache). C'est là que se sont rencontrés, au début des années 80, les membres de Nautilus Pompilius, l'un des groupes rock mythiques de la restroïka, autodidactes en 1996. « Un de nos grands tubes a été Alain Delon parle français, raconte Ilya Kormilitsév qui en fut le poète-parolier. C'était l'histoire d'une gosse qui collectionnait les posters de l'acteur pour s'ouvrir une fenêtre sur un monde qui serait l'importe lequel, sauf soviétique. Delon avait non seulement l'avantage de parler français, mais beaucoup plus important, disait la chanson, lui, au moins, ne buvait pas d'eau de Cologne - comme font les Russes devant la télé -, mais du double bourbon ». Ma génération forme la nouvelle bourgeoisie.

L'argent a remplacé l'idéologie. Je reste fidèle à la liberté. » Aujourd'hui, âgé de trente-sept ans, Kormilitsév dirige avec le compositeur Alexandre Paoutyikine l'agence artistique Tutù. « Les nouveaux riches ne viennent pas tous de la mafia, explique Irina Donskaïa. Certains membres de l'ancien régime se sont fait délivrer, en temps utile, des licences d'exploitation de gisements, d'exportation de vodka. Nos banquiers sont riches, même si les banques étrangères, très présentes après la chute du mur de Berlin, ont déserté notre pays au profit de la Chine. »

800 roubles, soit 800 francs). Hilar est un passionné. « Quand il y a eu le putsch en 1991, on a eu peur, mais j'avais la certitude qu'aucun retour en arrière n'était possible, dit-il. Les Américains et les Européens considéraient Gorbatchev comme l'homme des changements. Mais nous, à l'intérieur du pays, après y avoir cru, on s'est fatigué de ses mensonges. L'époque importante a été la chute du Mur. Il y avait la voie de la réforme ou le chaos. On a choisi le chaos. C'est très russe! » A Ekaterinbourg, il y a Sasha Gollizdrine, le Géorgien. Il anime la galerie de l'Institut d'architecture, et se présente comme « dilettante professionnel ». Il organise des performances de land art. Torchères, gazoducs, déchets, pollution, l'Oural est son terrain d'exploration. Il aime accessoirement porter des oreilles de lapin, ou se maquiller en chat: « Comme on ne peut pas être architecte, faute d'argent, de projets, j'essaie d'ignorer la politique en créant mes propres mythologies. »

Dominique Frérot

Depuis 1894 DU BEAU VÊTEMENT À LA SIMPLE RETOUCHE LEGRAND Tailleur sur mesure Hommes et Dames Très grand choix de tissus et de prix Nouvelles collections 27, rue du 4-Septembre, Paris 2^e Tél.: 01.47.42.70.61

Ires Oppenheim, maître de la peinture-combat

Phèdre

Yves Oppenheim, maître de la peinture-combat

Propos et tableaux d'un peintre qui défend ardemment son art et le vit comme une lutte permanente, à la fois sur la toile et dans la société

YVES OPPENHEIM ne cache pas ses convictions. A peine est-on entré dans son atelier qu'il le déclare : « Il n'y a plus de peintres en France. » On objecte des noms. Oppenheim se fait plus tranchant encore. « Lui ? Ah, non, surtout pas lui. Ce n'est pas de la peinture, c'est une attitude. Comme tous les autres de Supports/Surfaces. Faire de la peinture, c'est s'y engager, prendre des risques, être dedans. Eux ne prennent aucun risque. Leurs tableaux ne peuvent être ni ratés ni réussis - c'est juste des poses. » Il le répète : « Plus de peintres. Citez-moi des noms. » Ou, obtenez-les. « Mais non, vous n'y croyez pas vous-même. Et pourquoi pas Bazaine, Estève, Manessier... Soyons sérieux. »

Soit. Soyons sérieux. Mais alors, dans ce cas, qui est peintre aujourd'hui ? « Après la guerre, la peinture est passée aux États-Unis et puis elle en est partie pour l'Allemagne, le nord de l'Europe. Kirkeby, voilà un grand artiste. Evidemment, on ne l'aime pas en France, alors qu'il a une œuvre immense, les tableaux, les sculptures, les constructions, les gravures. Et les livres... » Per Kirkeby donc. Qui encore ? « Baselitz, évidemment. Et Penck. » On fait la moue. Il proteste. « Si, si, Penck. Il a un côté sauvage, il est capable de sortir des choses étonnantes. »

Yves Oppenheim revient à la France. Il y expose en deux lieux à la fois, preuve que la peinture n'a pas que des ennemis. « Oui, mais depuis combien de temps n'ai-je pas exposé ? » Après des débuts plutôt réussis il y a presque dix ans, son œuvre a été de moins en moins montrée et défendue. « Franchement, il y a des moments, j'ai l'impression que ça n'intéresse plus personne, enfin presque... »

La conversation a lieu dans son atelier, dont les fenêtres font face au mur de clôture du Père-Lachaise, tout au bout d'une impasse pavée d'une façon extrêmement irrégulière. Du cimetière, on ne voit que la fourche et les branches d'un arbre noir. L'œil ne s'attarde pas sur ces détails funèbres. Il préfère le grand mur tapissé d'aquarelles, des aquarelles de grand format, très colorées, très mouvantes, les unes allusivement figuratives, les autres plutôt abstraites, tendance Joan Mitchell et Sam Francis. Oppenheim les désigne et les classe par leur sujet, feuilles, fruits, échelles. Avance-t-on qu'il, peut-être, les sujets ne sont pas le principal. Il rétorque que, tout au contraire, la question du motif est capitale et très compliquée. Puis il se met à retourner les toiles, en commençant par un grand format qu'il appelle *Les Poissons rouges*. La toile fait référence à Matisse. La peinture aus-

si, mais sans s'y arrêter. Des gestes colorés traversent la surface, se croisent, filent, font demi-tour. Le dynamisme domine, et la puissance des couleurs.

Il en est ainsi de la plupart des toiles, paysages si l'on veut, puisque s'y reconnaissent des troncs, des feuillages, un feuillage végétal troué de taches rouges ou blanches. Elles ont en commun la taille : plus le format est vaste, plus Oppenheim est à l'aise. Du reste, il emploie des brosses prolongées, fixées à l'extrémité de tuyaux condés ou de bouts de bois afin d'occuper du bras la totalité de la surface. Chaque œuvre porte les traces d'un affrontement dont il peut détailler les épisodes. « La toile commence par l'abstraction, des zones colorées. » Pas de dessin préalable, même s'il arrive à Oppenheim de dessiner d'après nature.

TABLEAUX JAMAIS FINIS

Pour mieux se faire comprendre, il montre la photographie d'un état intermédiaire de la composition qui est au mur, une très haute échelle très rouge parmi des entrées de vert, de bleu, de jaune.

« Là, elle était alourdie par ce bleu, la tache jaune. Je n'en sortais pas, ça a duré longtemps. Je ne sais plus combien de temps. Il fallait l'alléger. Alors là, j'ai commencé à mettre ce



Yves Oppenheim

vert... Dans toutes les toiles, il y a des choses comme ça, des points où il a fallu intervenir, des interventions quelquefois très légères, mais qui changent tout. » Le jeu, ce pourrait être de les repérer. Un autre, ce serait de désirer des superpositions de couleurs le processus d'exécution, les reprises, les effacements.

Plusieurs toiles ont ce même motif, une échelle double. Symbole ? Echelle céleste ? Une manière d'organiser la toile. La forme s'est imposée. Alors je l'ai reprise. Mais je n'avais pas l'intention d'en rester là. Je l'ai déjà abandonnée. Il montre ses tableaux les plus récents. D'abord deux versions d'un corps couché dans un intérieur. Le corps se reconnaît à peine, forme jaune brisée comme prise dans un filet de lignes bleu pâle, roses, grises - harmonie froide sur le blanc du support, harmonie nordique, à la Munch. De l'intérieur, il ne reste, en guise de repères, que des indications très sommaires d'une fenêtre, peut-être d'une table. « Le difficile, c'est que le motif soit là sans devenir envahissant. »

L'observation s'applique aux deux autres tableaux, tout juste achevés, des intérieurs encore, jaune, brun, gris. Des tracés et des grattages indiquent un carrelage, un angle, la ligne qui séparerait un plan horizontal d'un plan vertical. Mais ce qui se voit d'abord, c'est l'effacement des formes, les déchirures qui les fractionnent, l'expressionnisme intense qui s'inscrit dans les gestes. « Je me suis battu avec ces détails, je n'y arrivais pas. Je ne sais même pas s'ils sont finis... Ça m'est arrivé : je crois le tableau fini, et puis j'y reviens. »

Philippe Dagen

* Domaine de Kerguehenec, Centre d'art contemporain, 56500 Bignan. Tél : 02-97-60-44-44. Du mardi au dimanche, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 28 juin.

* Salle Blanche, Musée des beaux-arts, 10, rue Georges-Clémenceau, 44000 Nantes. Tél : 02-40-41-65-65. Du mercredi au lundi, de 10 heures à 18 heures ; le vendredi jusqu'à 21 heures ; le dimanche à partir de 11 heures. Jusqu'au 31 août.

Ingmar Bergman rompt six ans de silence avec la presse pour présenter son prochain scénario

STOCKHOLM de notre correspondant

« A ceux qui ont l'habitude de s'inquiéter du sujet de mes productions, je peux dire que mon père, ma mère, mes oncles et tantes n'apparaîtront pas dans ce film... » Ingmar Bergman apparaît jovial et détendu pour la première conférence de presse qu'il accorde dans son pays depuis six ans. Samedi 9 mai, le maître du cinéma et du théâtre suédois a quitté momentanément son refuge de Faarö, une île de la mer Baltique, pour annoncer urbi et orbi le projet qui l'occupe actuellement et semble lui tenir à cœur plus que tout : l'écriture d'un scénario pour un long métrage.

A bientôt quatre-vingts ans (le 14 juillet), Ingmar Bergman ne s'embarque pas seul dans cette aventure. Fidèle à ses passions, il s'est entouré de deux femmes, dont il tient les bras ce matin-là, en arrivant à petits pas dans la cour ensoleillée des locaux de la télévision publique suédoise, qui produira le film. A sa droite, Liv Ullmann, l'une de ses actrices fétiches, avec qui il a été marié dans les années 60. La Norvégienne réalisera cette œuvre qui doit durer deux heures (comme elle le fit déjà pour *Entretiens privés*). Et, à sa gauche, celle qui tiendra le rôle principal, Lena Endre, comé-

dienne encore peu connue hors de Suède, qui a déjà joué plusieurs fois sous la direction d'Ingmar Bergman.

« Chers amis... » Costume brun, chemise mauve et lie-de-via à col ouvert, la peau blanche et le cheveu rare, Bergman raconte comment lui est venue l'envie d'écrire ce scénario. « Pendant une grande partie de ma carrière, j'ai nourri l'idée de faire un film avec une seule image en gros plan, celle d'un acteur ou d'une actrice parlant directement au public pendant deux heures. Ce qui est remarquable avec la cinématographie, on ne doit pas l'oublier, c'est de pouvoir saisir l'image vivante en gros plan du visage humain en mouvement. » Mais ce film n'a jamais vu le jour. Jusqu'à ce que, il y a deux ans, le cinéaste commence à se remémorer sa « coopération fantastique » avec Lena Endre, dans une pièce de Botho Strauss.

UN « DRAME PASSIONNEL »

« Je me suis alors dit que si Lena racontait cette histoire, tout en jouant dans de nombreuses scènes, cela pourrait être très fascinant. Ce fut alors, soudain, comme si Lena me rendait visite dans ma pièce de travail, à Faarö. M'apparurent la façon qu'a Lena de se préparer, de s'exprimer, son visage, son ton, sa ponctuation et son humeur. Tout

devint aussitôt d'une grande clarté. » Et le vieux cinéaste de conclure son hommage : « Je suis fasciné par la façon dont vit son visage. Si Lena n'avait pas été traduite par le projet, il n'aurait pas eu lieu. »

Mais quelle est cette histoire que Bergman veut raconter par l'intermédiaire de sa nouvelle égérie ? Mystère. Tout juste dévoile-t-il que Marianne (Lena Endre) racontera, en gros plan donc, un « drame passionnel ». On drame ancré, dans la réalité, le cinéaste assista « d'assez près », que vécut avec des gens qu'il connaît et dont il peut révéler la teneur maintenant qu'ils sont morts.

« C'est presque un thriller, rappelle Liv Ullmann. Le film évoque aussi la solitude, le silence inquiétant entre trois personnes qui ne se comprennent pas », sous le regard d'une fillette de neuf ans. Des thèmes dans le droit-fil de la manière bergmanienne. Ingmar Bergman s'était même écrit un rôle, « mais comme la réalisatrice a trouvé que j'étais un mauvais comédien, elle l'a confié à Erlend Josephson... », précise-t-il.

Erlend Josephson interprétera l'écrivain à qui Marianne livrera son récit. Vieux compère du cinéaste, il aurait ainsi résumé le futur film : « Une moralité qui ne moralise pas. » Le tournage de *Trollösa* (Sans foi), nom temporairement choisi par Bergman, ne commencera qu'à l'automne 1999 à Stockholm, pour sortir en salles l'année suivante. D'ici là, « on espère que rien ne fera capoter le projet », glisse Lena Endre. Finalement, en attendant, que nous puissions vivre dans un cocon. »

Benoît Petitier

Le référé contre le livre d'Antoine Gaudino suspendu

LA COUR D'APPEL DE RENNES a suspendu, lundi 11 mai, l'exécution de l'ordonnance du juge des référés de Brest imposée au livre d'Antoine Gaudino, *La Mafia des tribunaux de commerce* (Albin Michel). Le juge des référés de Brest avait ordonné, le 28 avril, la suppression de quatre pages du livre sous astreinte de 100 000 francs par exemplaire saisi chez les libraires par les huissiers dès la publication de l'ordonnance. Une astreinte jugée « exorbitante » par la cour d'appel, chargée de l'application des procédures d'urgence. Elle a estimé que cette « exceptionnelle sévérité (...) risque de porter atteinte à la liberté d'expression de la maison d'édition Albin Michel en provoquant sa disparition ». Le 19 mai, la cour d'appel de Rennes doit se prononcer sur l'ordonnance du 28 avril.

Phèdre
de Racine

mise en scène François-Michel Pesenti
24 mai Théâtre de Gennevilliers 07 31 32 26 26

MUSIQUE
THEATRE EN MUSIQUE DE LA VILLE DE PARIS

18, 19, 20 MAI 20H30
KRONOS QUARTET
25^e ANNIVERSAIRE
3 programmes différents
2 PL DU CHATELET 01 42 74 22 77

Ce hors-série était aussi attendu que les beaux jours.

Télérama

L'amour des jardins

Pour tout savoir sur la folie des jardins, lisez le hors-série Télérama "L'amour des jardins" en vente à partir du 15 avril, 47 francs chez votre marchand de journaux.

55: من الامم

Coupeurs de têtes, d'hier et d'aujourd'hui

Sortis pour la plupart du fonds du cabinet d'art graphique du Louvre, des dessins de têtes coupées renvoient au lit d'horreur dans lequel a germé l'art d'Occident. Un « parti pris » de Julia Kristeva

Le cabinet d'art graphique du Louvre a offert à la psychanalyste Julia Kristeva la liberté de présenter, jusqu'au 27 juillet, un « parti pris », une exposition temporaire dont le commissaire-adjoint a carte blanche, sur le thème de la décapita-

tion. La plupart des œuvres exposées sont des dessins issus du fonds du cabinet d'art graphique du Louvre. Seul, à l'entrée des salles, un montage vidéo non dénué d'humour noir atténue l'atmosphère sombre qui se dégage de cette ac-

cumulation de décapitations, de décollations et autres guillotinages. Autour de l'exposition, des projections auront lieu à l'Auditorium du Louvre, qui accueillera également une rencontre entre les visiteurs et Julia Kristeva.

VISIONS CAPITALES, parti pris de Julia Kristeva. Musée du Louvre, cour Napoléon, entrée par la Pyramide. Tél. : 01-40-20-51-51. Tous les jours, de 10 heures à 21 h 45. Fermé le mardi. Jusqu'au 27 juillet. Entrée 30 F. Catalogue par Julia Kristeva, 192 pages, 190 F.

« Malgré sa longue pratique des êtres humains, Risky se laissait toujours surprendre et même impressionner par la facilité avec laquelle les associations libres des psychanalystes (plus encore que celles des autres sujets) révélaient leurs fantasmes meurtriers et leur mépris des autres. Les gens ne demandaient qu'à parler, il suffit de les laisser faire ; les psychanalystes comme les autres, sinon plus. » Julia Kristeva commissaire d'exposition ne dément pas le commissaire mélomane de son polar intellectuel : Possessions (1996, Fayard), où il s'agit de comprendre le pourquoi d'un corps trouvé sans tête, d'où vient le geste meurtrier.

Le « parti pris » de la psychanalyste pour le cabinet d'art graphique du Louvre (le cinquième du genre, après ceux de Jacques Derida, Peter Greenaway, Jean Starobinski et Hubert Damisch), où, par principe, on laisse faire les invités, complète, si l'on peut dire, l'enquête. Avec une théorie de têtes coupées. Et beaucoup de fantasmes assassins qui nous promettent de l'histoire de Méduse à l'Acéphale de Georges Bataille, qui retourne la situation.

L'affaire est compliquée comme les méandres de la pensée à l'échelle, épouvantable comme la face dentée de Méduse, screeine

comme celle de saint Jean-Baptiste sur son plat, sombre comme les profondeurs de la psychologie, rayonnante comme l'icône chrétienne dans le voile de Véronique. Pulsions de mort. Rédemption. Par images interposées. Vertus de la représentation. On ne rit pas devant tant d'images de sacrifices. On rit après (voir, à l'entrée des salles, le montage vidéo émaillé de quelques traits d'humour noir), quand on saura d'où ça vient. L'atmosphère est lourde, conditionnée par des murs d'un rouge plus chargé que celui de la Villa des Mystères. Probablement pour forcer les climats contre la neutralité profane des salles de musée, mal venue lorsqu'on touche au « sacré, ou la nostalgie de ce qui nous en reste », et qui, selon Julia Kristeva, « s'avère résider dans cette expérience spécifiquement humaine, unique et éternelle, la capacité de représenter ». De représenter l'horreur et le sublime, pour conjurer la mort, la combattre, la dépasser. Valence la peur. Peur de s'engouffrer dans la bouche d'ombre de Méduse. Peur de perdre la tête et pas que ça. Peur

du manque. Décollation = castration. Ici Mercure s'apprête à trancher la tête d'Argus (Lucas Cambiaso, économiste de trait), et là David brandit son glaive, un pied sur la poitrine du Goliath à terre (Heemskerck). Ici Judith regarde la tête d'Holoferne qu'elle tient à bout de bras, presque étonnée d'avoir réussi son coup (Raffaellino del Garbo), et là sa servante semble ne plus pouvoir lâcher la tête coupée qu'elle serre dans ses bras (Bernardo Cavallino). Ailleurs la tête paisible, pleine de promesses, de Jean le précurseur repose dans sa lumière, sur un plateau doré (Andrea Solario) quand un Paul Delarocue fait de la tête du saut un tas de viande hachée qu'il cherche à accorder au dessin du plat.

ANALOGIES PERVERSES Judith, Holoferne, saint Jean-Baptiste, Salomé la fatale, dont la danse régale les décadentistes à la fin du siècle dernier, puis que la tête de Jean qu'en fille obéissante (à sa mère) elle a réclamée... Ces « visions capitales » qui nous pro-

mèment de décollations en guillotine (Victor Hugo), de martyres en assassins, de véroniques en mises à mort, et de traits incisés en lavis d'encre noire, ne sont pas de tout repos. D'autant que, s'appuyant sur quelques-uns des mille et un travaux de chercheurs (chercheuses surtout, allez savoir pourquoi) qui chaloupent depuis des années entre les mythes grecs et les icônes chrétiennes (M.J. Mondzain, F. Prontier-Ducroux, E. Kurylo), Julia Kristeva prend un sérieux plaisir à jouer sur l'ambiguïté des figures, et à multiplier les analogies perverses, avant d'opter, semble-t-il, pour la beauté au-dessus de tout soupçon.

Qui était Méduse ? Et quel rapport peut-il bien y avoir entre l'image du monstre (de sexe masculin, pour Calandrucci) et le portrait de Jésus sur un voile ? A nous de plonger dans l'essai qui accompagne l'exposition pour essayer de comprendre la possibilité de glisser d'icônes chrétiennes aux cheveux médusés en gorgones sacrées. Ce qui ne va pas de soi. Pas plus que la présence parmi les têtes coupées de masques (celui de Beethoven arrangé par Mariano Fortuny), de figures à demi ou complètement voilées (Giorgia Swanson vu par Steichen, une passante de Seurat, quelque pleurant), et de beaux visages avec cou et gorge (Raphael, Michel-Ange) qui nous entraînent vers d'autres bords, d'autres histoires. Julia Kristeva n'a visiblement pas pu trancher dans le vif du sujet et se résoudre à ne montrer que des têtes coupées. Ou bien elle en a vu partout. Et nous ?

Geneviève Brocetti

Autour de l'exposition

● **Le Film 100 têtes**. Le réalisateur de documents Hervé Nistic, auteur notamment, en 1995, de *La Hauteur du silence : regards d'hommes et de femmes pris dans le piège de Sarajevo*, s'est mis à l'écoute de Julia Kristeva. Il le fait bien, très bien. Son *Film 100 têtes* est court, mais apporte d'utiles lumières sur l'exposition du Louvre. La Cinquième. Dimanche 17 mai, 10 h 30.

● **Des films sur le thème de la décapitation**, de *Méliès (Un homme de tête) à Palazzi (Toto, apôtre et martyr)*. Auditorium du Louvre. Jeudi 25 mai, jeudi 4 et vendredi 5 juin, 20 h 30. Renseignements : 01-40-20-51-86 ou 01-40-20-52-99.

● **Une rencontre**. « Questions sur une exposition ». Julia Kristeva répond aux questions des visiteurs. Auditorium du Louvre, le 6 juin, 15 heures.

NOUVEAUX FILMS

FLUTE D'ENFER ■ Une plûte dévastant une petite ville manqué à l'arsenal du film catastrophe américain. Dans cette bourgade se trouve un camion blindé avec à son bord 3 millions de dollars. Après cela plus rien. Morgan Freeman cabotine en méchant intelligent. Et la plûte tombe, avec une régularité à l'honneur de l'équipe chargée des effets spéciaux. La seule qui ait, semble-t-il, répondu présent dans ce film qui, dans la tournante, a abandonné son scénario, ses acteurs, et toute forme d'intelligence. **Samuel Blumenfeld** Film américain de Mikael Solomon. Avec Morgan Freeman, Christian Slater, Randy Quaid, Minnie Driver. (1 h 33).

de ne pas tomber toute seule. Elle donne à un juge la liste de ses clients, dont des juges, des avocats et des ministres, et la donne à un juge. Ces derniers cherchent à l'éliminer. *Black List* est un thriller bien agencé, mais souffre d'une mise en scène digne de n'importe quel téléfilm. La charge lancée par Jean-Marc Vallée souffre d'un air de déjà vu. Il reste quand même quelques scènes crostillantes, comme celle d'un accusé contraint d'assister, en plein tribunal, à ses exploits scénaristiques filmés en vidéo. Cette tonalité Z aurait gagné à se trouver développée, elle est malheureusement éclipse par une dénonciation trop caricaturale du pouvoir. **S.B.** Film canadien de Jean-Marc Vallée. Avec Michel Côté, Geneviève Broclette, Sylvie Bourque, Raymond Cloutier. (1 h 26).

BLACK LIST ■ Une prostituée inculpée décide

LE MONDE diplomatique

- UN AUTRE MONDE EST POSSIBLE** : Besoin d'utopie, par Ignacio Ramonet. - Les dix commandements de la préférence citoyenne, par Bernard Cassen. - Communisme, hypothèque levée, par Dominique Vidal. - Les alicés de l'internationalisme, par Alain Gresh. - Retour des rebelles, par Christian de Brie. - Zapata, Guevara, Allende et... San Carlos, par Maurice Lemoine. - Notre utopie contre la leur, par Serge Halimi.
- EUROPE** : L'euro, avec les financiers et sans les citoyens, par Laurent Carroué. - Dictature de la concurrence, par André Gauron.
- UKRAINE** : Une société bloquée, par Edouard Pflimlin.
- ASIE** : L'impact social de la crise financière, par John Evans.
- AMÉRIQUE LATINE** : Soif de justice en Haïti, par Daniel Roussière et Gilles Danroc. - « Disparaitre » au Guatemala, la pire des malédictions, par Willy J. Stevens.
- DROITS HUMAINS** : Les nouveaux combats d'Amnesty International, par Pierre Sané.
- FESTIVAL DE CANNES** : Marketing contre cinéma d'auteur, par Carlos Pardo. - « Pas vu, pas pris », un film de Pierre Carles (S.H.).

En vente chez votre marchand de journaux - 22 F -

A Montpellier, un opéra plaisant mais sans génie dans une Venise élégante

LE ROI THÉODORE À VENISE, de Paisiello. Direction musicale : Karl Martha Mösser. Décors et costumes : Carlo Tommasi. Lumières : Mario Thomann. Avec Alberto Rinaldi, Stuart Kale, Claudio Desderi, Enzo Capuano, Rachele Stanisci, Maurizio Comencini, Suzanna Guzman, Marcin Habela. Clavecin : Yvon Repérant. Chœur des opéras et Orchestre philharmonique de Montpellier.

tire une sonorité un peu uniforme, souvent trop forte, mais le rythme ne faiblit pas et la musique s'écoule. Il faudrait beau voir d'ailleurs qu'elle n'aïlle pas de l'avant, tant elle colle à la vitalité du livret. Paisiello a trouvé un formidable complice en la personne de l'abbé Casti, poète de cour aspirant aux plus hautes dignités, mais incapable de remettre sa plume quand il s'agit de critiquer la société de son temps. Pour *Le Roi Théodore à Venise*, Casti s'est inspiré de Voltaire qui, dans *Camille*, imagine de mettre à table dans une auberge vénitienne six souverains détrônés. Il n'est resté que deux dans l'histoire de Taddéo, Acmet III, sultan en exil, et Teodoro, historien roi des Corses, qui créa en 1736 une éphémère souveraineté sur l'île de Beauté. Autour de ces princes bouffons, le librettiste et le compositeur s'en sont donné à cœur joie : dupes, magouilles, chassés-croisés amoureux se succèdent entre un souverain de pacotille désargenté, un subergiste et sa fille enivrée par la folle des grandeurs, une aventurière qui cherche à mettre la main sur un beau parti, un jeune premier indécis de police et le Turc qui se défie devant ces Occidentaux si compliqués.

MONTPELLIER de notre envoyé spécial Dans les coulisses de l'Opéra-Comédie de Montpellier, à l'entracte, un spectateur fredonnait du Mozart. Sur scène, pourtant, ce n'était « que » du Paisiello. *Le Roi Théodore en Venise* a été créé à Vième en 1784 deux ans avant *Les Noces de Figaro*. Et Lisetta, l'héroïne, se demande avant Cherubin « Che cos'è amor ». Mais Paisiello a du talent : Mozart du génie. Les airs sont bien tournés, mais restent rarement l'oreille et le cœur. Les ensembles sont plus inspirés, vifs, dramatiquement efficaces, notamment les deux finales qui réunissent les sept protagonistes.

TROUVER SON FILM Tous les films Parisiens régionaux sur le Minut, 3615-LEMONDE ou tél. : 03-31-62-03-78 (2,23 film).

BELLE MORALE Dans la production de Montpellier, Carlo Tommasi dessine une Venise élégante, dans un décor qui se transforme en terrasse sur le grand canal, en chambre ou en prison. Les éclairages latéraux font pénétrer dans cet intérieur cosu, mais dépourvu, les lumières familières du jour et de la nuit. La direction d'acteurs de Michael Hampe est précise, rapide, peu chargée. La comédie de mœurs peut prendre son élan, avec ses formules subversives et ses cruautés. Dans la scène finale, embastillé pour dette, Teodoro est rejeté par ceux qui le vénéraient. Il s'en sortira, lui dit-on, car il est insolvable. Belle morale pour un opéra créé à la cour des Habsbourg !

REPRISES Le Chevalier sans armure de Jacques Feyder, avec Marlene Dietrich, Robert Donat. Britannique, 1937, noir et blanc (1 h 44). VO : Action Écoles, 59 (01-43-29-79-88). *Francia* de Manoel de Oliveira, avec Diogo Dória, Teresa Meneses. Portugal, 1981 (2 h 45). VO : La République, 11 (01-48-05-51-33). Tous soirs, le dimanche. *Américain*, 1953 (1 h 52). VO : Mac-Mahon, 17 (01-43-80-24-81).

Pierre Moullier

SORTIR

PARIS

Staatskapelle Berlin Comme Edwin Fischer autrefois, comme Murray Perahia aujourd'hui, Daniel Barenboïm préfère diriger du clavier les concertos de Mozart et de Beethoven qui sont à la base de son répertoire. On pourrait le dauber pour ce refus de partager le pouvoir avec un chef d'orchestre. Mais tant de chefs expédient les concertos pour ne se préoccuper que de la symphonie qui termine le programme de leurs concerts qu'on peut admettre cette pratique contestable musicalement. Surtout dans *L'Empereur*, où le pianiste a plus souvent les mains sur le clavier que pointées vers les musiciens... Du coup, tout le monde est obligé de marquer les temps forts pour être ensemble. **Beethoven : Concertos pour piano et orchestre n° 1, 2, 3, 4 et 5.** Daniel Barenboïm (piano, direction). **Château, 1, place du Château, Paris 16.** M. Châtelet. Les 12 et 13, à 20 heures. Tél. : 01-40-28-28-40. De 30 F à 350 F.

RÉGION PARISIENNE

Orchestre national d'Île-de-France Encore une fois, l'Orchestre national d'Île-de-France propose un programme formidablement composé. Et on est heureux de retrouver Wilhelmina Fernandez, la diva du film de Jean-Jacques Beineix. **Weill : Les Sept Péchés capitaux de la petite-bourgeoisie.** Chostakovitch : *Suites pour orchestre de jazz.* Adrian Brand, Stuart Patterson (ténors), Mario Hacquard (baryton), Antoine Garcin (basse), Jacques Mercier (direction). **Théâtre Claude-Debussy, 116, avenue du Général-de-Gaulle, 94 Maisons-Alfort.** Le 12, à 20 h 45. Tél. : 01-43-96-77-67. **Le 14, à l'Orangerie de Rossy-en-France.** Tél. : 01-34-29-48-59 ; le 15 au Centre culturel Robert-Desnos de Ris-Orangis, tél. : 01-69-02-72-72 ; le 16 à la Salle Pleyel, tél. : 01-43-68-76-00. **VI Rencontres internationales de danse de Seine-Saint-Denis** D'octobre 1997 à mars 1998, près de 300 chorégraphes ont été présentés dans dix-neuf pays d'Europe, d'Amérique du Nord et du Sud, d'Afrique du Sud, en Asie et en Israël. Un jury itinérant composé des membres du conseil artistique des rencontres assistait à ces démonstrations publiques. Quinze chorégraphes ont été retenus. Invités d'honneur : l'étoile transglobe de l'Opéra de Paris Sylvie Guillemet et la chorégraphe David Kern. **Maison de la culture, 1, boulevard Léonie, 93 Bobigny.** M. Bobigny-Pablo-Picasso. Le 12, à 20 h 30. Tél. : 01-41-60-72-72. De 60 F à 140 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Resurrection de Scott Swier (Etats-Unis, 1 h 40). **Black List** (*) de Jean-Marc Vallée (Canada, 1 h 26). **Butcher Boy** de Neil Jordan (Irlande, 1 h 50). **Qu'est-ce que nous** de Martin Lamotte (France, 1 h 26). **Château** de Denis Chouinard et Nicolas Wadimoff (France-Suisse-Canada, 1 h 35). **De grandes espérances** d'Alfonso Cuarón (Etats-Unis, 1 h 51). **Event Horizon** : le vaisseau de l'au-delà (*) de Paul Anderson (Etats-Unis, 1 h 36). **Heavy** de James Mangold (Etats-Unis, 1 h 44). **Le Loup-garou de Paris** (*) d'Anthony Waller (France-Luxembourg, 1 h 30). **Pluie d'acier** de Mikael Salomon (Etats-Unis, 1 h 33). **Sara** de Dariush Mehrjui (Iran, 1 h 42). **La Vieillesse** d'Alain Pacaut (France, 55 mn).

Poisson, 93 Aubervilliers. Le 12, à 20 h 30. Tél. : 01-48-34-67-67. De 50 F à 90 F. **La Fiancée du vent** mise en scène de Philippe Adrien, avec Lissette Malloir, Michaël Larcange (pianiste), François Chambert (saxophoniste), Gilles Blotneau (bassiste) et Bertrand Lemarchand (accordeoniste). **Grande Halle de la Villette, 211, avenue Jean-Boussard, Paris 19.** M. Paris-de-Paris. Le 12, à 20 h 30. Tél. : 01-40-03-93-95. **50 Fet 770 F** Harlow Schlichtig (alto) **Quatuor Alban Berg** Debussy : *Quatuor à cordes op. 10.* Haydn : *Quatuor à cordes op. 76.* Brahms : *Quatuor à cordes op. 71.* **Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8.** M. Alma-Marcouau. Le 12, à 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. **De 40 F à 280 F** **Jordi Small (violin de gamba)** **Ton Koopman (clavier)** **Éléonore de Miran à la harpe** **Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8.** M. Mirommesnil. Le 12, à 20 h 30. Tél. : 01-49-53-05-07. De 75 F à 250 F. **Compagnie Black Blanc Beur** Christine Coudun : *Lambarena, Blue Legend.* **Espace 1789, 2, rue Bachelet, 93 Saint-Ouen.** Le 12, à 20 h 30. Tél. : 01-40-11-50-23. 60 F. **Stefano di Battista** et **Fabio Botto Quintet** **Sursut, 60, rue des Lombards, Paris 7.** M. Châtelet. Le 12, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-80 F. **Insane Clown Posse** **Elyse-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18.** M. Anvers. Le 12, à 19 h 30. Tél. : 01-44-52-45-45. 100 F. **Nana Terwan, Hérodote** **L'Européen, 3, rue Blot, Paris 17.** M. Place-de-Clichy. Le 12, à 19 h 30. Tél. : 01-49-67-50-50. De 80 F à 90 F. **Michel Hemon** **Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18.** M. Abbesses. Le 12, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. 95 F. **Blot** **Cabaret sauvage, parc de la Villette, Paris 19.** M. Porte-de-la-Villette. Le 12, à 21 heures. Tél. : 01-40-35-23-23. De 70 F à 90 F. **André Drom** **Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16.** M. Pesty. Le 12, à 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. 30 F.

TROUVER SON FILM

Tous les films Parisiens régionaux sur le Minut, 3615-LEMONDE ou tél. : 03-31-62-03-78 (2,23 film).

REPRISES

Le Chevalier sans armure de Jacques Feyder, avec Marlene Dietrich, Robert Donat. Britannique, 1937, noir et blanc (1 h 44). VO : Action Écoles, 59 (01-43-29-79-88). *Francia* de Manoel de Oliveira, avec Diogo Dória, Teresa Meneses. Portugal, 1981 (2 h 45). VO : La République, 11 (01-48-05-51-33). Tous soirs, le dimanche. *Américain*, 1953 (1 h 52). VO : Mac-Mahon, 17 (01-43-80-24-81).

VERNISSAGES

Antonio Seguí **Galerie Mirwan Hots, 12, rue d'Alger, Paris 7.** M. Tulleries. Tél. : 01-42-96-37-98. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Du 12 mai au 16 juillet. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Jacques Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (-16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Paris de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 18 heures, le dimanche. **Algérie en scène** d'après vingt-deux auteurs algériens contemporains, mise en scène d'Hélène Dardé, avec Denise Bonal, Linda Chalh. **Théâtre Jean-Vielot Châteaufort, place Stalingrad, 32 Suresnes.** Le 12, à 21 heures. Tél. : 01-46-97-98-10, 100 F et 120 F. **La Chasteté** de M. Dali, mise en scène de l'auteur, avec Céline Chénier, Martine Thibierge et Christophe Heymerd. **Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-**

FILMS NOUVEAUX

Resurrection de Scott Swier (Etats-Unis, 1 h 40). **Black List** (*) de Jean-Marc Vallée (Canada, 1 h 26). **Butcher Boy** de Neil Jordan (Irlande, 1 h 50). **Qu'est-ce que nous** de Martin Lamotte (France, 1 h 26). **Château** de Denis Chouinard et Nicolas Wadimoff (France-Suisse-Canada, 1 h 35). **De grandes espérances** d'Alfonso Cuarón (Etats-Unis, 1 h 51). **Event Horizon** : le vaisseau de l'au-delà (*) de Paul Anderson (Etats-Unis, 1 h 36). **Heavy** de James Mangold (Etats-Unis, 1 h 44). **Le Loup-garou de Paris** (*) d'Anthony Waller (France-Luxembourg, 1 h 30). **Pluie d'acier** de Mikael Salomon (Etats-Unis, 1 h 33). **Sara** de Dariush Mehrjui (Iran, 1 h 42). **La Vieillesse** d'Alain Pacaut (France, 55 mn).

TROUVER SON FILM

Tous les films Parisiens régionaux sur le Minut, 3615-LEMONDE ou tél. : 03-31-62-03-78 (2,23 film).

REPRISES

Le Chevalier sans armure de Jacques Feyder, avec Marlene Dietrich, Robert Donat. Britannique, 1937, noir et blanc (1 h 44). VO : Action Écoles, 59 (01-43-29-79-88). *Francia* de Manoel de Oliveira, avec Diogo Dória, Teresa Meneses. Portugal, 1981 (2 h 45). VO : La République, 11 (01-48-05-51-33). Tous soirs, le dimanche. *Américain*, 1953 (1 h 52). VO : Mac-Mahon, 17 (01-43-80-24-81).

VERNISSAGES

Antonio Seguí **Galerie Mirwan Hots, 12, rue d'Alger, Paris 7.** M. Tulleries. Tél. : 01-42-96-37-98. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Du 12 mai au 16 juillet. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Jacques Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (-16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Paris de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 18 heures, le dimanche. **Algérie en scène** d'après vingt-deux auteurs algériens contemporains, mise en scène d'Hélène Dardé, avec Denise Bonal, Linda Chalh. **Théâtre Jean-Vielot Châteaufort, place Stalingrad, 32 Suresnes.** Le 12, à 21 heures. Tél. : 01-46-97-98-10, 100 F et 120 F. **La Chasteté** de M. Dali, mise en scène de l'auteur, avec Céline Chénier, Martine Thibierge et Christophe Heymerd. **Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-**

FILMS NOUVEAUX

Resurrection de Scott Swier (Etats-Unis, 1 h 40). **Black List** (*) de Jean-Marc Vallée (Canada, 1 h 26). **Butcher Boy** de Neil Jordan (Irlande, 1 h 50). **Qu'est-ce que nous** de Martin Lamotte (France, 1 h 26). **Château** de Denis Chouinard et Nicolas Wadimoff (France-Suisse-Canada, 1 h 35). **De grandes espérances** d'Alfonso Cuarón (Etats-Unis, 1 h 51). **Event Horizon** : le vaisseau de l'au-delà (*) de Paul Anderson (Etats-Unis, 1 h 36). **Heavy** de James Mangold (Etats-Unis, 1 h 44). **Le Loup-garou de Paris** (*) d'Anthony Waller (France-Luxembourg, 1 h 30). **Pluie d'acier** de Mikael Salomon (Etats-Unis, 1 h 33). **Sara** de Dariush Mehrjui (Iran, 1 h 42). **La Vieillesse** d'Alain Pacaut (France, 55 mn).

TROUVER SON FILM

Tous les films Parisiens régionaux sur le Minut, 3615-LEMONDE ou tél. : 03-31-62-03-78 (2,23 film).

REPRISES

Le Chevalier sans armure de Jacques Feyder, avec Marlene Dietrich, Robert Donat. Britannique, 1937, noir et blanc (1 h 44). VO : Action Écoles, 59 (01-43-29-79-88). *Francia* de Manoel de Oliveira, avec Diogo Dória, Teresa Meneses. Portugal, 1981 (2 h 45). VO : La République, 11 (01-48-05-51-33). Tous soirs, le dimanche. *Américain*, 1953 (1 h 52). VO : Mac-Mahon, 17 (01-43-80-24-81).

VERNISSAGES

Antonio Seguí **Galerie Mirwan Hots, 12, rue d'Alger, Paris 7.** M. Tulleries. Tél. : 01-42-96-37-98. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Du 12 mai au 16 juillet. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Jacques Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (-16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Paris de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 18 heures, le dimanche. **Algérie en scène** d'après vingt-deux auteurs algériens contemporains, mise en scène d'Hélène Dardé, avec Denise Bonal, Linda Chalh. **Théâtre Jean-Vielot Châteaufort, place Stalingrad, 32 Suresnes.** Le 12, à 21 heures. Tél. : 01-46-97-98-10, 100 F et 120 F. **La Chasteté** de M. Dali, mise en scène de l'auteur, avec Céline Chénier, Martine Thibierge et Christophe Heymerd. **Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-**

FILMS NOUVEAUX

Resurrection de Scott Swier (Etats-Unis, 1 h 40). **Black List** (*) de Jean-Marc Vallée (Canada, 1 h 26). **Butcher Boy** de Neil Jordan (Irlande, 1 h 50). **Qu'est-ce que nous** de Martin Lamotte (France, 1 h 26). **Château** de Denis Chouinard et Nicolas Wadimoff (France-Suisse-Canada, 1 h 35). **De grandes espérances** d'Alfonso Cuarón (Etats-Unis, 1 h 51). **Event Horizon** : le vaisseau de l'au-delà (*) de Paul Anderson (Etats-Unis, 1 h 36). **Heavy** de James Mangold (Etats-Unis, 1 h 44). **Le Loup-garou de Paris** (*) d'Anthony Waller (France-Luxembourg, 1 h 30). **Pluie d'acier** de Mikael Salomon (Etats-Unis, 1 h 33). **Sara** de Dariush Mehrjui (Iran, 1 h 42). **La Vieillesse** d'Alain Pacaut (France, 55 mn).

TROUVER SON FILM

Tous les films Parisiens régionaux sur le Minut, 3615-LEMONDE ou tél. : 03-31-62-03-78 (2,23 film).

REPRISES

Le Chevalier sans armure de Jacques Feyder, avec Marlene Dietrich, Robert Donat. Britannique, 1937, noir et blanc (1 h 44). VO : Action Écoles, 59 (01-43-29-79-88). *Francia* de Manoel de Oliveira, avec Diogo Dória, Teresa Meneses. Portugal, 1981 (2 h 45). VO : La République, 11 (01-48-05-51-33). Tous soirs, le dimanche. *Américain*, 1953 (1 h 52). VO : Mac-Mahon, 17 (01-43-80-24-81).

VERNISSAGES

Antonio Seguí **Galerie Mirwan Hots, 12, rue d'Alger, Paris 7.** M. Tulleries. Tél. : 01-42-96-37-98. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Du 12 mai au 16 juillet. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Jacques Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (-16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Paris de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 18 heures, le dimanche. **Algérie en scène** d'après vingt-deux auteurs algériens contemporains, mise en scène d'Hélène Dardé, avec Denise Bonal, Linda Chalh

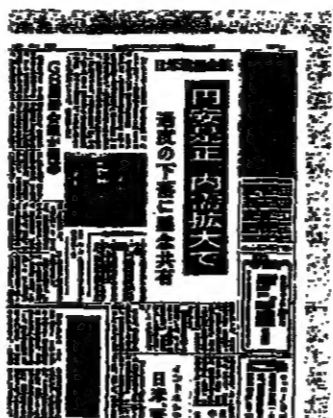
La presse japonaise émue par la jeunesse

Après le suicide de Hide, guitariste du groupe de rock Japan X, plusieurs grands quotidiens de l'archipel se sont penchés sur le malaise de la nouvelle génération

SOUVENT objet de commentaires nostalgiques ou acerbes sur le thème du « fossé entre les générations » ou d'une « jeunesse qui n'est plus ce qu'elle était », les adolescents japonais ont été les grands héros du *Nihon Keizai*, quotidien des milieux d'affaires, ou l'*Asahi* ont donné le ton dans les articles qu'ils ont consacrés la semaine dernière aux obsèques de Hide, le guitariste du groupe rock X Japan qui s'est suicidé. « Des obsèques admirables par leur dignité », écrit l'*Asahi*. Quant au *Nihon Keizai*, il souligne l'émotion suscitée par ces 25 000 adolescents qui sont restés pendant près de six heures dans une file d'attente de 2 kilomètres pour rendre un dernier hommage à leur idole au temple Tsukiji Honenji au centre de Tokyo. La station de métro en face du temple, l'une de celles où, en 1993, eut lieu l'attentat au gaz sans précédent par d'autres jeunes, endoctrinés dans la secte Aum, embaumait cette fois des parfums des fleurs apportées par les « fans » de Hide.

ROCK AU TEMPLE
« Ils ont exprimé leurs condoléances à leur façon et ils portaient le deuil à leur manière », ces jeunes aux tresses noires, quelque peu excentriques certes, et aux cheveux décolorés, « couleur thé » (châtain) – la grande vogue dans l'archipel –, ou, pour les plus « branchés », vert ou jaune, écrit l'*Asahi*, mais tous avaient « un comportement admirable ». Ils portaient à la main une fleur ou la poupée de Hide avec sa chevelure rose et pleuraient dans un silence solennel. Et lorsque la céré-

monie fut terminée, poursuit l'*Asahi*, ils ont spontanément sorti des sacs en plastique pour ramasser les papiers, les canettes et les boîtes de leur repas.
Au cours du service funéraire, l'austère temple résonna inopinément des chansons du groupe Japan X en hommage à Hide. « En écoutant leur musique peut-être comprendrions-nous mieux les jeunes d'aujourd'hui », écrit le *Nihon Keizai*. Le groupe X Japan, qui commut son âge d'or à la fin des années 80 et au début de la décennie suivante, est dissous l'année dernière. Les musiciens et le chanteur Toshi étaient certes connus pour leurs costumes



excentriques et leurs maquillages extravagants.
Mais la tristesse poignante de *Forever Love*, l'un de leur grand succès, ou la reprise à leur manière des *Choches de Nagasaki*, l'émuissante chanson écrite par le docteur Nagai, victime du bombardement atomique, qui a fait vibrer les cœurs de toute la génération de l'après-guerre, dénotent une sensibilité particulière à ce groupe rock.

REBELLE ET GRAND FRÈRE
« Quand j'étais en difficulté, j'écoutais la musique de Hide et il me redonnait force », a déclaré une adolescente à la télévision. Pour

beaucoup de jeunes japonais, le guitariste était à la fois le rebelle aux cheveux roses et au costume à paillettes et le grand frère. Pour le psychiatre Rika Kayama, cité par l'*Asahi*, les adolescents sont partagés entre un désir d'individualité et le désir de partage de leurs émotions avec autrui. Le groupe X Japan conjugait à leurs yeux ces deux aspirations. Le suicide de Hide entraîna aussi d'autres drames : une lycéenne se jeta d'un pont portant un T-shirt à son effigie et une autre de quatorze ans se pendit comme l'avait fait son idole.

Philippe Pons

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel
Le gouvernement de Lionel Jospin s'est engagé à rétablir l'Etat de droit, l'ordre républicain et à lutter contre la violence. Il est même le premier gouvernement de gauche à assumer sans complaisance la priorité à un retour de la sécurité, ce qui lui vaut les critiques de certains intellectuels, mais ce qui le met en harmonie avec les autres gouvernements de gauche européens. Or il se trouve aujourd'hui confronté à une spectaculaire recrudescence de la violence. Devant cela, le gouvernement a commencé à redéployer les effectifs de police et de gendarmerie, notamment pour mieux les adapter aux problèmes spécifiques des quartiers péri-urbains. Une modification du code

pénal, pour faire face à une violence de plus en plus précoce et de plus en plus dangereuse, s'imposera inévitablement. Des mesures de dissuasion et de surveillance avant le Mondial se multiplient. Reste que le sentiment d'insécurité s'accroît, que la violence augmente et qu'au moment où Dominique Strauss-Kahn peut annoncer de bonnes nouvelles, où Martine Aubry va mettre en œuvre ses réformes sur le terrain, c'est Jean-Pierre Chevènement qui se trouve maintenant sur le front le plus exposé.

MARIANNE
Jean-François Kahn
Il aura donc fallu qu'à Bruxelles Dominique Strauss-Kahn fasse passer un petit mot à Jacques Chirac pour que ce dernier s'avise soudain – et le dise aussitôt –

qu'un Français membre de la direction de la Banque centrale européenne (BCE) n'a pas pour mission de défendre les intérêts nationaux de son pays, mais pour le profit de tous, ceux de la monnaie unique. Que cette précision ait été nécessaire est en soi extravagant. Car enfin pourquoi la France a-t-elle à ce point tenu, au risque de tout faire capoter, à ce que le président de la Banque centrale européenne soit un Français ? Si cette banque est réellement indépendante et si sa direction est collective, cela n'a absolument aucune importance. C'est d'autant plus absurde que la philosophie de Jean-Claude Trichet, le candidat français, est beaucoup plus proche des convictions monétaristes des gouverneurs de la Bundesbank que de celles de Jacques Chirac ou de Lionel Jospin. Pourquoi s'être crispé sur cette po-

sition purement formelle mais ridiculement nationaliste, alors que notre pays avait précédemment cédé sur l'essentiel ?

RFI
Jacques Roussillon
La nouvelle a eu l'effet d'une déflagration : l'Inde fait la bombe. Il y a deux mois à peine, à la veille de sa prise de fonctions, le nouveau premier ministre indien avait pourtant annoncé ouvertement la couleur. Mais on voulait encore se rassurer en se disant que la décision de doter l'Inde de l'arme nucléaire n'était assortie d'aucun calendrier, qu'elle était plus symbolique que pratique et qu'il serait toujours temps de voir venir. Force est de constater que les nationalistes hindous, qui ont gagné les récentes élections, font exactement ce qu'ils disent et vite.

EN VUE

■ En 1974, Indira Gandhi, fut informée du succès du premier essai nucléaire indien, près de Pokhran dans le nord du pays, par un message codé : « Le Bouddha sourit ». Trois nouveaux tests ont eu lieu sur le même site, lundi 11 mai, « jour anniversaire du Bouddha ».

■ Dix ans après la guerre du Golfe – huit cent mille morts –, les Iraniens et les Irakiens iront ensemble ramasser sur les champs de bataille les squelettes de leurs soldats.

■ La commission des céréales de Winnipeg demande aux agriculteurs canadiens de nettoyer leur organe de dégrèner les excréments de biche avant de le livrer au Japon, premier client.

■ Cette année, l'administration de la région de Kemerovo en Sibérie, incapable d'éponger 500 millions de roubles d'arriérés (environ 490 millions de francs), paiera les allocations familiales en graines et en bonbons.

■ Augustin Mihalla a été retenu pendant plusieurs heures dans le commissariat de Bacau, en Roumanie, avant de parvenir à prouver son innocence aux policiers qui l'avaient interpellé en pleine rue « pour profanation ». Le jeune acteur venait d'interpréter à la télévision le rôle d'un souteneur.

■ Les assurances Lloyd's de Londres qui devraient payer de lourdes indemnités au cas où l'alignement, en mai 2000, de la Terre, de la Lune, du Soleil et de cinq planètes, provoquerait une catastrophe, ont fait évaluer les risques par des experts : « faibles mais pas négligeables ».

■ Donald et Diane Hirst, qui, à Scarborough en Grande-Bretagne, voulaient s'asphyxier dans leur voiture devant la mer en entraînant leur fillelette dans la mort avaient laissé ce mot d'adieu : « S'il vous plaît, occupez-vous de nos animaux restés à la maison. »

■ Rosemary Courquin, Anglaise, malade du cœur après un rude divorce, qui, pour meubler sa solitude, s'était procurée un perroquet bleu d'Amazonie, a dû se séparer du volatile qui, traumatisé, imitait sans cesse en hurlant les scènes de ménage de ses précédents propriétaires, séparés depuis.

■ Selon Milo Keynes, ancien médecin de Cambridge, Horace Nelson, blessé à l'œil sans gravité, en 1794, se fit passer pour borgne et porta en vain un bandeau pendant trois ans, afin d'obtenir une pension d'invalidité, qui, finalement, lui fut accordée, en 1797, après la bataille de Tenerife où il perdit un bras sans conteste.

Yves Eudes

Christian Colombani

www.thepillbox.com/viagra.phtml

Une pharmacie du Texas vend du Viagra sur Internet vers l'Amérique et l'Europe

« OFFRE SPÉCIALE du mois » : un instant de suspense, puis, comme au théâtre, un rideau s'écarter pour dévoiler un mot en lettres écarlates : VIAGRA. En principe, le site Web de la pharmacie The Pill Box de San Antonio (Texas) permet d'acheter par correspondance n'importe quel médicament. Mais désormais, l'essentiel de son chiffre d'affaires provient des ventes de Viagra, le célèbre remède contre l'impuissance masculine, disponible aux Etats-Unis depuis quelques semaines.

Les clients individuels sont dirigés vers la rubrique « Vente au détail, moins de 90 pilules », où il faut d'abord passer une « pré-commande » en s'inscrivant sur un formulaire en ligne, avant de faxer l'ordonnance du médecin. Ce n'est qu'après réception de ce document et, éventuellement, vérification que la marchandise sera expédiée. Selon Bill Stallknecht, patron de The Pill Box, le commerce électronique est idéal pour ce type de produit : « Les clients ne viennent



pas pour faire des économies, car le prix (106 dollars la boîte de dix) est le même qu'en boutique, mais parce que le Web est anonyme. Nous recevons beaucoup de commandes de petites villes, où tout le monde se connaît : les patients n'ont pas envie que leur pharmacien sache qu'ils

sont impuissants. » La boutique en ligne de The Pill Box s'adresse aussi aux professionnels de la santé. Une rubrique « Vente en gros », où les prix sont négociables, leur est réservée.

Dès 1996, Bill Stallknecht a commencé à collecter les informa-

tions disponibles sur le Viagra, alors en phase de certification, et à les afficher sur le Web : « Nous sommes devenus le site de référence sur le Viagra, d'autant qu'à l'époque, le fabricant préférait rester discret. »

La pharmacie en ligne reçoit cinq à dix commandes par jour venant d'Europe, notamment d'Allemagne et de Grande-Bretagne. Elle ne traite pas avec les particuliers, car les ordonnances étrangères ne sont pas valables aux Etats-Unis, mais seulement avec des cliniques, des pharmacies et des médecins. Bill Stallknecht fait de son mieux pour vérifier qu'il n'a pas affaire à des tricheurs, mais à l'impossible nul n'est tenu : « De toute façon, ce problème ne va pas durer, car le Viagra sera disponible en Europe dans huit à dix mois... Cela dit, dans les cas d'urgence, huit mois, c'est long. Nous avons bien compris que certains patients ont besoin d'une pilule pour le week-end prochain, pas pour 1999. »

Yves Eudes

Christian Colombani

Un lancement prometteur

par Alain Rollat

LA PREMIÈRE émission d'une nouvelle chaîne de télévision n'est jamais parfaite. La première de Régions, la nouvelle chaîne nationale de France-Télévision, diffusée lundi, de 20 heures à 22 heures, en direct du Futuroscope de Poitiers, sur le canal 12 du bouquet TPS, ne l'était pas. Laurent Bignolas, qui la présentait, a connu quelques aléas techniques. Ses confrères de France 3, qui l'assistaient, tentaient tant à faire partager l'enthousiasme des stations régionales du secteur public qu'ils ont été un peu trop bavards. La nécessité d'exposer aux téléspectateurs le contenu des programmes thématiques qui leur seront désormais proposés, au rythme de trente magazines par jour, a fait de ce lancement un présentoir promotionnel un peu trop brouillon. On ne savait plus très bien, au bout d'un moment, s'il s'agissait vraiment d'une première émission ou d'une simple

bande-annonce. On aurait aimé en savoir davantage, d'emblée, sur cet humour très sérieux venu d'Afrique noire pour étudier les autochtones du Cantal dans le cadre de ses recherches ethnographiques. Idem au sujet de ce chebikot du Nord-Pas-de-Calais qui amuse la clientèle de la SNCF en imitant, dans ses messages aux usagers de la gare de Lille, les voix de François Mitterrand, Georges Marchais ou Jacques Chirac. Ce lancement était néanmoins des plus prometteurs. Les sujets qui n'y ont pas été traités de façon superficielle ont confirmé que la télévision publique dispose, avec le réseau de France 3, d'un potentiel de production sans équivalent. Ce réservoir de talents devrait lui permettre de gagner ce pari d'une télé de proximité dont l'ambition est de raconter la France autrement qu'à travers le prisme réducteur des journaux de France 2 et France 3. Des histoires

comme celle de Noëlle Vincenzi, cette Corse rescapée de Ravensbrück, qui témoigne qu'un seul geste de solidarité l'emporte parfois sur la tentation de la mort, ou comme celle de Scarlett Le Corre, cette Bretonne patron-pêcheur qui conjugue l'optimisme avec l'imagination créatrice pour empêcher les autres marins de sombrer dans le découragement, on en redemande. Des portraits comme celui de Huguette Dreiskaus, ce professeur d'allemand qui combat la bêtise à coup d'humour alsacien, ou comme celui de Christian Boiron, ce PDG lyonnais qui ose dire que le bonheur existe, même dans l'industrie, pour peu qu'on réapprenne la réflexion avant l'action, on en réclame d'autres. Cette petite chaîne deviendra donc bouffée d'air frais. A condition, bien entendu, qu'elle ne confonde pas l'art de la carte postale et la facilité du cliché.

APPEL A L'ABONNEMENT *Le Monde*
3 mois 562F au lieu de 585F

OUI, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante:
 1 AN - 1980F au lieu de 2340F
 3 MOIS - 562F au lieu de 585F

* Prix de vente au numéro - (Tari en France métropolitaine uniquement)

Je joins mon règlement, soit :
 par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde
 par carte bancaire N° _____

Date de validité _____ Signature : _____
 M. Mme Nom : _____
 Prénom : _____ Code postal : _____
 Adresse : _____ Pays : _____
 Localité : _____

TARIFS HORS FRANCE

	Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Suisse	Autres pays de l'Europe occidentale	USA - CANADA
1 AN	2180F	2280F	5850F
3 mois	560F	700F	1900F

Offre valable jusqu'au 31/12/98.
 Pour tout autre renseignement concernant le portage à domicile, la suspension de votre abonnement pendant les vacances, un changement d'adresse, le paiement par prélèvement automatique mensuel, les tarifs d'abonnement pour les autres pays étrangers : Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8h30 à 18 heures du lundi au vendredi.
 Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, service Abonnements-24, avenue du Général-Leclerc - 60406 Chantilly Cedex.

GUIDE

55:20 من الرمال

MARDI 12 MAI

FILMS DE LA SOIRÉE

- 20.30 Merd la vie... 20.55 Blow Out... 21.00 Les Roseaux sauvages...

- 22.25 Cafe Society... 22.30 Outremer... 22.40 La 18 conjugale...

- 23.00 Le Garçu... 23.20 Conan le Barbare... 0.05 Carmin profond...

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

- 18.00 Stars en stock... 19.00 Rive droite, rive gauche... 20.00 Temps présent...

MUSIQUE

- 19.05 A Bamako, les femmes sont belles... 19.50 Terre brûlée... 20.35 L'Ouest américain...

SPORTS EN DIRECT

- 15.00 et 20.30 Tennis... 15.55 Hockey sur glace... 2.05 Basket NBA...

NOTRE CHOIX

20.45 Arte « La Vie en face »: Les repentis « L'omerta »...

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- 18.25 Touché, pagoté... 19.25 C'est l'heure... 19.52 Le Journal de l'après-midi...

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- 18.25 Touché, pagoté... 19.25 C'est l'heure... 19.52 Le Journal de l'après-midi...

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Agora... 21.00 Poésie studio... 21.10 Mauvais genres...

FILMS DU JOUR

- 14.25 Les Années diaboliques... 14.55 Cotton Club... 15.15 Le Diable... 16.05 Le soleil brille pour tout le monde...

- 18.55 Le Petit Soldat... 20.30 La Rivière Rouge... 20.35 Chungking Express... 20.35 Ludwig van B...

NOTRE CHOIX

16.10 France 3 « Saga-Cités »

Le rire de Fellag

FAIRE RIRE aujourd'hui à propos de l'Algérie, tel est le miracle opéré par Fellag, conteur et down...

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

- 13.00 D'un monde à l'autre... 13.00 et 23.00 Le Magazine... 15.00 Enquêtes... 16.10 Saga-Cités...

MUSIQUE

- 18.00 Benny Carter... 18.30 Le Monde des animaux... 18.30 La Route du diable... 18.50 Les Chevaliers...

THÉÂTRE

- 22.10 Révolution... 22.45 Bouge pas, meurt, ressuscite... 22.45 Le Petit Prince... 0.50 Coupes de feu sur Broadway...

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- 13.50 Les Fêtes de Fannour... 14.45 Les Vacances de Fannour... 15.45 Cinq sur 5... 16.45 Tarzan...

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 21.05 Phares de roses sur Manhattan... 22.40 Madame Jacques sur la Croisette... 23.15 Black Rainbow...

DOCUMENTAIRES

- 17.20 Underground USA... 17.30 Le Royaume de l'Atlantique... 17.50 La Mémoire des camps...

DANSE

- 21.00 MANON... 22.30 Dialogue de l'ombre double...

SIGNIFICATION DES SYMBOLES: Signifié dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia »... LES CODES DU CSA: O Accord parental souhaitable...

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 13.50 Le Retour... 14.55 L'As des privés... 15.45 Tiroc... 16.00 La Chance aux chaussons...

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.00 Les Chemins de la musique... 20.30 Agora... 21.00 Poésie studio...

RADIO

FRANCE-MUSIQUE

- 20.00 Concert... 22.30 Musique plurielle... 23.07 Les Greniers de la mémoire...

Large advertisement on the right side of the page, featuring the text 'Le Monde' and 'Le monde explosif a devant des locaux'.

Un engin explosif a été découvert à Paris devant des locaux de France Télécom

La bombe présente certaines similitudes avec celles posées par des islamistes en 1995 et 1996

UN ENGIN explosif de fabrication artisanale a été découvert, lundi matin 11 mai, devant un immeuble de l'avenue Jean-Jaurès (Paris 19^e) abritant des bureaux de France Télécom. L'engin, composé d'une petite bouteille de gaz (500 grammes) et d'un dispositif de mise à feu, se trouvait dans un sac déposé sur un muret à droite de l'entrée principale. Un passant a remarqué ce paquet suspect et a donné l'alerte. Les bureaux de la direction Paris-Nord de France Télécom ont ensuite été évacués. La circulation a été interrompue sur l'avenue, et les artificiers du laboratoire central de la préfecture de police de Paris ont neutralisé la bombe. La quarzième section du parquet de

Paris, chargée de la lutte antiterroriste, a confié l'enquête à la brigade criminelle.

Mardi matin, les enquêteurs n'avaient connaissance d'aucune revendication et se gardaient de « toute conclusion hâtive ». Des expertises étaient en cours au laboratoire central pour savoir si cette bombe était ou non à même de fonctionner. De bonne source, on indiquait cependant qu'elle présentait les « apparences » d'un « engin en état de marche ».

La bouteille de gaz, vidée de son contenu initial, était remplie d'une poudre noire (en cours d'analyse) et de débris métalliques. La présence de clous, annoncée dans un premier temps, a été formellement démentie.

Le dispositif de mise à feu, qualifié de « classique » par les spécialistes, était constitué d'une pile et d'un réveil. Les enquêteurs estiment que l'engin est de confection « assez courante » et qu'il est encore « trop tôt » pour établir éventuellement un lien entre cette alerte et les attentats attribués aux réseaux islamistes en 1995 et 1996.

Pourtant, certaines similitudes ne laissent pas d'inquiéter les services spécialisés. Des explosions, destinées à tuer, s'étaient également produites dans des lieux publics et ouverts. Une bombe de gaz pleine de boules et de clous avait explosé dans une poubelle, le 17 août 1995, près de la place Charles-de-Gaulle-Étoile, à Paris, faisant 17 blessés. Le

3 septembre, une autre bombe, confectionnée à partir d'un autocollant, avait blessé quatre femmes sur un marché de la capitale. Le lendemain, une bouteille de gaz de 25 kg avait été désamorcée dans une saignée du 15^e arrondissement.

Vidés de leurs contenus, à l'instar de la petite bombe découverte devant les bâtiments de France Télécom, les engins explosifs utilisés à l'époque étaient cependant de taille plus importante. Si l'éventuelle piste islamiste n'est pas à écarter, rien, à ce jour, ne permet de conclure qu'il puisse s'agir d'une opération terroriste de même nature qu'en 1995.

Philippe Broussard et Jacques Follorou

300 contaminations par le VIH auraient pu être prévenues en 1985

PRÈS DE TROIS CENTS cas de contamination par le virus du sida lors de transfusions sanguines auraient pu, en 1985, être prévenus en France. Telle est la conclusion des expertises sur dossier réalisées par le professeur Jean-Louis Vilde (hôpital Bichat, Paris) à la demande de Marie-Odile Bertella-Geffroy, juge d'instruction chargée des affaires de sang contaminé, et que révèle *Libération* du 12 mai.

A partir des informations du Fonds d'indemnisation des transfusés et hémophiles, le professeur Vilde a étudié les contaminations les plus tardives et, à ce titre, les plus évitables.

Selon ces expertises, deux cent trente-deux personnes transfusées entre le 20 mars et le 1^{er} août 1985 — une période où les tests de dépistage existaient déjà, mais où le dépistage n'était pas mis en œuvre de manière systématique — ont été contaminées par le VIH. Une quarantaine de cas similaires de contamination ont été recensés durant le semestre suivant.

RETARD AU DÉPISTAGE
Pour les hémophiles, les expertises retiennent un peu moins d'une centaine de cas d'infection entre le 1^{er} décembre 1984 et le 31 décembre 1985, dont vingt-cinq entre le 1^{er} mai et le 31 décembre.

Contre le retard au dépistage et la poursuite de la distribution de produits antihémophiliques potentiellement infectés, ces données mettent une nouvelle fois en lumière les carences de l'époque concernant les collectes de sang dans les milieux « à risque », notamment dans les prisons. Ces collectes y étaient facilitées par une circulaire de Myriam Ezratty, directrice de l'administration pénitentiaire, en date du 13 janvier 1984 (*Le Monde* des 11 et 12 avril 1992).

Ces carences expliquent que la France détiennne, parmi les pays industrialisés, le dramatique record des contaminations post-transfusionnelles par le VIH — près de mille sept cents, selon les derniers chiffres de l'OMS, soit près de la moitié de toutes les contaminations des quarante-sept pays de la région Europe de l'OMS.

Un rapport de la Cour des comptes dénonce les gaspillages des tribunaux

UN RAPPORT de la Cour des comptes critique la mauvaise gestion des tribunaux. Révélé par *Le Parisien*, ce document met au jour toute une série de légèretés, d'incompétences, voire de malversations, qui provoquent de sérieux gaspillages au sein de l'institution judiciaire. Après deux ans d'enquête dans 86 tribunaux dépendant des cours d'appel de Paris, Douai, Aix-en-Provence, Versailles et Agen, la 4^e chambre de la Cour invite donc la chancellerie à revoir ses procédures de contrôle des dépenses.

Passant à la loupe le milliard de francs de dépenses courantes du ministère de la justice — sur un budget global de 25 milliards — la Cour relève de nombreux dysfonctionnements. Elle s'alarme particulièrement du niveau exorbitant de certains frais de justice, notamment les frais de garde des objets saisis. D'autant qu'il n'est pas rare que des magistrats oublient ces objets une fois le jugement rendu. Une grosse perçuse électrique, conservée pendant sept ans, a coûté au tribunal de Paris, la somme de 201 531 francs. La Cour s'inquiète également des « excès de prescriptions dans des expertises judiciaires ». Ainsi, rapporte-t-elle, « au TGI d'Agde, du fait d'un juge d'instruction, les seuls frais d'écoutes téléphoniques ont dépassé en 1996-1997 les dépenses de fonctionnement courantes du tribunal (1,2 MF) ». Autre souci des magistrats : les encaissements de recettes louches. « Certaines juridictions ont recours dans des conditions irrégulières à des associations ou à un simple compte bancaire », écrivent-ils. Les bénéfices des distributeurs de boissons, téléphones publics, photocopieurs, voire des locations de salles, échappent ainsi au budget de l'État. Pendant ce temps-là, ces mêmes tribunaux mettent à disposition d'avocats ou d'entreprises publiques (La Poste) des locaux qu'ils devraient louer. Quant aux régies judi-

ciaires, qui collectent les cautions des mis en examen et les consignations de parties civiles et payent les frais judiciaires, elles sont qualifiées de « zones à risques ». La Cour relève ainsi l'existence, à Arras, Créteil et Nice, de « détournement, parfois pour des sommes dont l'importance s'explique par la durée des malversations ».

STATISTIQUES « MÉDIOCRES »

La justice apparaît donc souvent hors la loi. Un constat que l'on retrouve dans certaines opérations d'achat, qui ont donné lieu à « des situations contraires au code des marchés publics ». Au tribunal d'instance de Marseille, où « la dérive budgétaire et l'ampleur des reports de charges laissent supposer un défaut de surveillance du greffier en chef », une procédure a même été ouverte devant la cour de discipline budgétaire. Une situation comparable a été relevée à Vincennes et Auch.

Plus généralement, la cour estime que « l'activité des juridictions est entourée de flou ». Elle dénonce le caractère « médiocre et peu fiable » des statistiques « alors que ces données sont indispensables pour répartir les effectifs et les moyens entre juridictions ». Résultat : le délai moyen de jugement dans le ressort d'Aix-en-Provence (27 mois) est deux fois plus long qu'ailleurs. « Des proportions difficilement acceptables », estime la Cour. Constatant que les solutions « les plus évidentes », comme le transfert momentané de personnel d'un tribunal à l'autre ou les renforts temporaires « se heurtent à l'interdit des responsables », le rapport préconise un redécoupage de la carte judiciaire actuelle.

Nathaniel Herzberg

Regain d'embauches pour les diplômés des grandes écoles

L'OPTIMISME est revenu dans les grandes écoles d'ingénieurs, de commerce et de gestion. Confirmant des signes déjà perceptibles en 1997, l'enquête d'insertion des jeunes diplômés, réalisée par la Conférence des grandes écoles, relève une nette tendance au retour à l'embauche. Parmi les 35 000 lauréats des trois dernières promotions de 155 établissements, 79 % d'entre eux ont trouvé un emploi, au lieu de 70 % l'an dernier. Le niveau de chômage est quasi nul (1 %) pour les sortants de 1995, tandis que le nombre de diplômés de l'année, en quête d'un emploi depuis moins de six mois, est passé de 13 à 9 %. Mieux encore, 41 % des élèves avaient été préretrouvés avant leur sortie de l'école, au lieu de 32 % l'année précédente.

La tendance aux poursuites d'études (14 % des diplômés de l'année) n'est plus, désormais, liée à la conjoncture. Comme le souligne Jacques Lévy, directeur de l'École des mines de Paris et président de la Conférence, « les

grandes écoles fournissent 20 % des doctorants français ». Une façon d'atténuer les affirmations du ministre de l'éducation, Claude Allègre, selon lesquelles ces établissements ne développeraient qu'une faible activité de recherche.

SÉGRÉGATION GARÇONS ET FILLES

Certes, des différences subsistent entre les écoles d'ingénieurs et les écoles de commerce. Les premières ont bénéficié plus facilement du retour de la croissance. C'est surtout vrai dans le secteur de l'informatique. La modification des programmes pour le passage à l'an 2000 et à l'euro, le développement des nouvelles technologies de la communication ainsi que l'arrivée des opérateurs privés dans la téléphonie ont créé une situation de pénurie d'ingénieurs dont les écoles spécialisées ont profité. Pour autant, ces dernières ont appris à rester prudentes face à un phénomène conjoncturel. Il ne devrait pas les conduire à augmenter les effectifs

de leurs promotions. L'application de la loi Robien sur la réduction du temps de travail, essentiellement dans les grandes entreprises, aurait aussi produit des effets positifs sur l'embauche. La mise en œuvre de la loi sur les 35 heures devrait amplifier une tendance qui profite également aux diplômés de l'université.

L'Association pour la formation et l'insertion des jeunes (AFIJ) a, elle aussi, enregistré une forte augmentation des offres d'emploi pour les titulaires d'une formation supérieure à bac + 2, essentiellement dans les secteurs de l'informatique, du marketing et de la production.

L'amélioration de la situation n'a pas supprimé la ségrégation garçons-filles. Selon l'étude de la Conférence des grandes écoles, ces dernières occupent plus massivement des emplois en contrat à durée déterminée, avec un statut de non-cadre.

Michel Delberghe

L'euro « al dente »

par Pierre Georges

IL N'Y A PAS à dire. La France est tout de même un pays qui vient de loin et auquel on ne la fait pas. La preuve, ce geste presque réflexe de Dominique Strauss-Kahn, lundi à Pessac. Le ministre de l'Économie et des Finances avait convoqué la presse pour une cérémonie hautement symbolique : on allait battre monnaie, de l'euro bien de chez nous.

Le ministre eut donc l'honneur de mettre en route les presses de l'usine des Monnaies et Médailles. Et, miracle ! aussitôt, un peu comme un *jackpot* aux machines à sous du casino des Flots bleus, ou comme cette avalanche tintinnabulante entre les sabots de l'âne de Charles Perrault, un doux bruit se fit entendre : il pleuvait de l'euro, du bel et bon euro. C'était grande merveille que de voir et d'entendre cela, ding, ding, ding, par ici la monnaie et le futur.

Naissance d'une monnaie. Comme cela était émouvant ! Comme l'enfant semblait beau et comme l'avenir s'annonçait radieux ! Le ministre ne se tenant plus d'aise devant cet euro français, une sorte de premier de son genre, un peu prématuré peut-être mais de parfaite constitution, eut alors un geste grandiose.

On ignore, dans cette initiative, ce qui revient à la mémoire et ce qui procède du marketing. Mais l'instant fut immortalisé. Le ministre plongeait la main dans le réceptacle au trésor. Il prit une pièce. Il la porta à sa bouche. Il la mordit avec l'air pénétré d'un argenterier vérifiant s'il ne s'agissait point-là de quelque fausse monnaie, de ce qu'on appelait jadis une monnaie « fourrée ». Et le verdict tomba, lapidaire, expert, admirable, historique : « C'est du vrai ! ».

L'euro était *al dente* ! Juste à point, comme une promesse de monnaie délectable au fumet d'or

et d'abondance, de plat souverain contre le chômage et la récession. Le coup était joli et fort pédagogique. « C'est du vrai ! » Bon, d'accord, alors quand est-ce qu'on mange ?

Car voici, qu'en voyant tomber de l'euro comme à Gravelotte, ding, ding, ding, 12 millions de pièces par jour pendant trois ans, paraît-il, une sorte d'impatience nous saisit. Commencez, commencez ! Et elle nous saisit tous, acteurs de notre propre spectacle monétaire et de nos propres tourments arithmétiques. Ce doux bruit-là et cette avalanche sonnante et trébuchante indiquent que le supplice autant que le bonheur seront bientôt à portée de toutes les bourses, de toutes les dents.

« C'est du vrai ! » Et bientôt pour de vrai, la conversion des convertis, ou les convertis de la conversion comme l'on voudra. Alors autant s'y coller le plus tôt possible, apprendre à transformer l'antique franc en euro de France, pile Marianne, la Semeuse, ou l'arbre de la Liberté, face, la déesse Europe. Mordre enfin, dans l'euro, à belles dents et le plus vite possible. Tant qu'on a des dents !

On sait bien, à lire les journaux, que la médecine ces temps-ci, bat, elle-aussi, monnaie. Qu'elle nous promet des vies au long cours, pas « fourrées » par l'âge ou la maladie. Qu'à l'horizon 2050, les centennaires seront légion, dans la force de l'âge et du Viagra. Il n'empêche. Mieux vaut tenir que courir. L'euro, cet « euro (qui) fait la force » selon l'aimable slogan du ministre de l'économie et des finances, nous paraît de meilleure médecine. L'euro existe, on l'a vu. Alors maintenant, tout de suite, et pour tous. Tant nos sommes désormais prêts à tomber pour la patrie en vrais euros du quotidien !

La pollution à l'ozone gagne de nouveaux départements

LE NIVEAU 2 de pollution à l'ozone a été de nouveau dépassé lundi 11 mai, comme la veille, à Strasbourg, à 16 h 00, en raison d'un temps très chaud et ensoleillé. L'Association pour la surveillance et l'étude de la pollution atmosphérique en Alsace (ASPA) a relevé des taux de 194 µg/m³ (microgramme par m³) dans le centre de Strasbourg et 190 µg/m³ à Mulhouse (Haut-Rhin).

Le niveau 2 d'alerte à la pollution par l'ozone qui déclenche l'information de la population a été constaté huit fois dans les zones rurales du département du Gard. Une concentration en ozone de 185 et 187 microgrammes par mètre cube (µg/m³) a été relevée à partir de 14 h 00 par l'AMPADI Languedoc-Roussillon, organisme agréé pour la surveillance de la qualité de l'air dans la région. Marseille et des communes proches de l'étang de Berre ont aussi connu, lundi, des dépassements de la norme, après une pollution de niveau 2 dimanche.

Lagardère rachète « L'Événement du jeudi »

LE GROUPE LAGARDÈRE a confirmé, mardi 12 mai, l'acquisition d'une participation majoritaire dans le tour de table de l'*Événement du jeudi*. Après une augmentation de capital. Holpa, filiale du groupe présidé par Jean-Luc Lagardère, détient 92 % des parts de l'hebdomadaire. 8 % restent contrôlés par Thierry Verret, PDG de l'*Événement du jeudi*, qui devrait prochainement « être déchargé de ses fonctions de président ». Georges-Marc Benamou reste directeur de la rédaction. La gestion sera assurée par Hachette-Filipacchi Média. Il y a un an, Holpa, déjà actionnaire à 23 %, avait acquis 7 500 actions (48 % du capital). Un communiqué commun d'Hachette et de Thierry Verret était attendu mardi 12 mai, tandis que les personnels du magazine seront réunis mercredi.

DÉPÊCHES

■ ÉTATS-UNIS : Lionel Jospin rencontrera Bill Clinton à la Maison Blanche le 18 juin, a annoncé lundi 11 mai le porte-parole du président américain. - (AP)

■ PHILIPPINES : sept personnes ont trouvé la mort lors des affrontements qui ont accompagné les élections générales du 11 mai. Les résultats ne seront pas connus avant deux semaines. - (AFP)

Trage du Monde daté mardi 12 mai : 516 996 exemplaires

Festival de Cannes

Le Monde

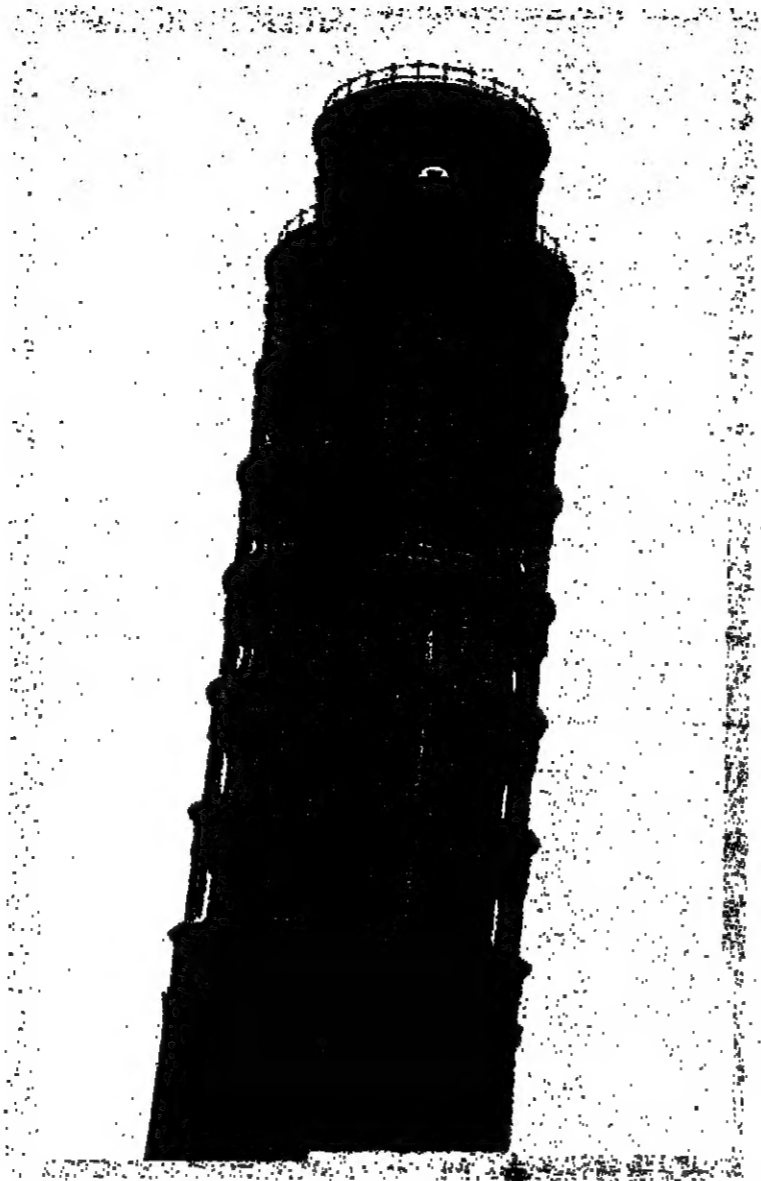
date 14 mai

mercredi 13 mai

Un cahier spécial de 12 pages

هكذا من لا يصل

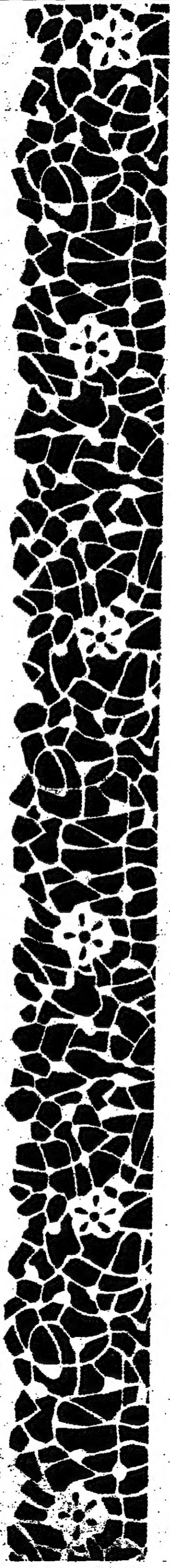
(Publicité)



Presque Parfait.



100% Parfait.™



Le gouvern



Le Caire

Alerte

Trains

13 mai

L'automob

La Bible

Norme

La France

Le Monde

Le Monde

